



UNIVERSITY OF PITTSBURGH



Darlington Memorial Library













172/6

172/6  
172/6

172/6

172/6

172/6



100

# APOLOGETIQUE

D E

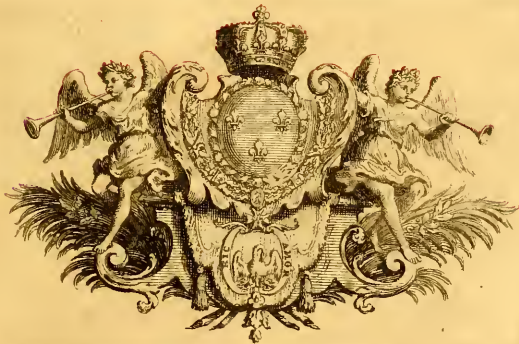
# TERTULIEN.

O U

Défense des premiers Chrétiens contre  
les calomnies des Gentils.)

A V E C

Des Notes pour l'éclaircissement des faits  
& des matières.



A PARIS,

Chez **JACQUES COLLOMBAT**, Imprimeur ordinaire des  
Bâtimens, Arts, & Manufactures du Roy, & de feuë Madame  
la Dauphine, rue S. Jacques, au Pelican.

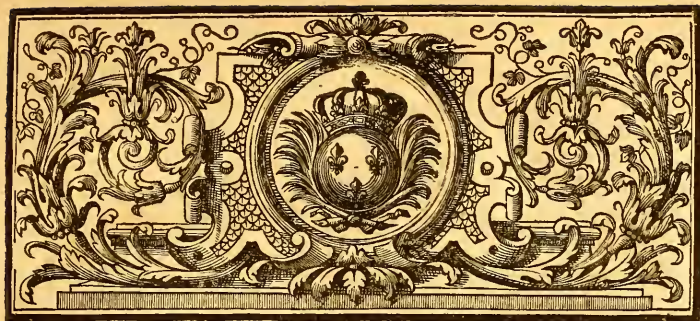
---

M. DCC. XIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.







AU ROY,



IRE,

*De tous les Livres qui portent à leur tête  
le nom Auguste de VOTRE MAJESTE', il*

## ÉPI T R E.

*n'y en a point qui en ait été honoré à plus juste titre que celui-ci. Il ne s'en est jamais fait qui ait établi les droits du Trône sur de plus solides fondemens : qui ait soutenu avec plus de force & annoncé avec plus de zèle , le respect & la soumission dûë aux Rois & aux Empereurs : & qui ait relevé avec tant de dignité la Grandeur & la Majesté des Puissances Souveraines.*

*Quoi que ce soit à des Payens qu'il s'adresse ; il parle en Chretien : & par des principes & des lumieres qu'il emprunte de la Sagesse de Dieu , il fait appercevoir la loy de la Souveraineté & de la dépendance entée sur la loy de la Religion même.*

*En effet, SIRE , s'il met " les Empereurs de son tems au dessus de leurs Dieux ; ce n'est ni pour les surprendre par le mensonge d'une flaterie toujours dangereuse , ni pour rehausser plus qu'il ne doit une autorité qu'ils reçoivent d'une main plus puissante que la leur :*

## E P I T R E.

*mais pour leur apprendre qu'ils dépendoient uniquement du vray Dieu , de même que leurs Sujets dépendoient souverainement d'eux : que leur Souveraineté n'étoit véritable qu'autant qu'ils avoient leur dépendance : qu'ils dégradoient la Majesté , & descendoient de leur rang, en fléchissant les genoux devant des Dieux qui avoient été des hommes , & que leurs prédécesseurs avoient compté au nombre de leurs Sujets.*

*Telles étoient les sublimes leçons que le docte Tertulien , cet homme tout lumineux , ce sçavant Prêtre , le plus hardi & le plus zélé défenseur de la Religion Chretienne , la plus vive & la plus brillante lumiere des premiers siècles de l'Eglise ; Telles étoient les leçons qu'il portoit au pied des Tribunaux Idolâtres , pour leur faire entendre que leur puissance étant une portion de la puissance de Dieu , ils en tenoient la place , & qu'à son exemple ils ne devoient user de ce pouvoir ,*

## E P I T R E.

*que pour le bien de ceux qu'il avoit mis au-dessous d'eux , & jamais à leur desavantage.*

*Mais ayant affaire à des Empereurs , à des Gouverneurs , & à des Magistrats ennemis de la verité , il a vû avec douleur le mensonge triompher à l'ombre de l'Idolatrie. Il a vû les Puissances de son siècle , loin de se rendre à des remontrances si sages & si éclairées , prostituer leurs lumieres à leur prévention , & changer leur autorité en tyranie , pour détruire une Religion , qui les assuroit de la probité & de l'obéissance de leurs Citoyens.*

*C'est à cette même Religion , SIRE , que VOTRE MAJESTE' est redevable de la fidelité constante , du zele attentif , & de l'amour sincere qu'Elle a trouvé autant de fois dans le cœur de son Peuple , qu'il a eu lieu de le faire paroître. C'est aussi à VOTRE MAJESTE' , que la Religion doit le progres qu'elle a fait*

## E P I T R E.

*dans l'étendue de vos Etats depuis votre heureux Regne. C'est à vos soins, c'est à votre piété, qu'elle doit l'uniformité de sa foy, la pureté de sa doctrine, & toute la splendeur & la magnificence de son culte.*

*Mais comme tout ce que VOTRE MAJESTE' fait pour la Religion, & tout ce que la Religion fait pour VOTRE MAJESTE', est le bien commun de tous vos Sujets; ils le sentent, & vous en rendent de continuelles actions de grâces, par des vœux & des Prières qu'ils adressent pour vous à celui qui en est l'Auteur.*

*Outre tant de raisons si importantes & si essentielles qui me sont communes avec toute la France; combien en ay-je encore de particulières que je n'oublieray qu'avec la vie? témoin celle que VOTRE MAJESTE' ajoute aujourd'huy à toutes les autres, en voulant bien agréer le premier Ouvrage que je mets au jour.*

## E P I T R E.

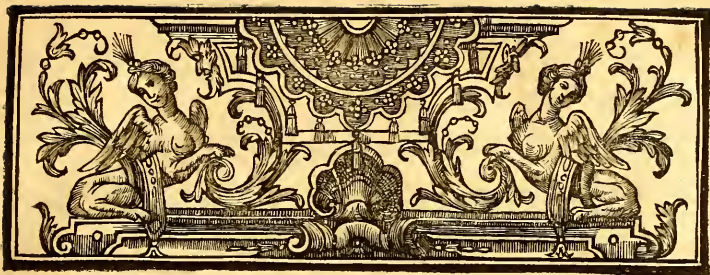
*Cet hommage , SIRE , étoit dû à VOTRE MAJESTE' , & VOTRE MAJESTE' devoit sa protection à un Livre que l'Eglise à toujours regardé comme un de ses plus précieux monumens. Trop heureux ! d'avoir trouvé cette occasion , quoique légère , de donner à VOTRE MAJESTE' des marques publiques de ma tres-vive reconnoissance , & du tres-profond respect , avec lequel je suis ,*

S I R E ,

D E V O T R E M A J E S T E' ,

Le tres-humble , & tres-  
obéissant serviteur ,  
J. B. VASSOULT.





## P R E F A C E.

**L** n'y a point d'endroit par où les Chrétiens ayent fait des impressions plus fortes sur l'esprit de leurs persécuteurs, que par leur courage & leur patience." C'est à ces deux vertus que l'Eglise doit le plus grand nombre de ses Saints : & ce sont elles seules qu'elle a opposées à l'injustice & à la cruauté des Payens pendant plus d'un siècle ! Elle ne s'est presque point servi d'autres armes pour se défendre, jusqu'à l'Empire d'Adrien. Mais **QUADRAT** & **ARISTIDES** ; l'un Evêque d'Athènes & Disciple des Apôtres, l'autre Philosophe Platonicien, croyant qu'il étoit de leur devoir &

" Tertul. Apol.  
50.

" 126. ans.

Origine des Apologies. Ceux qui en ont fait. **Quadrat & Aristide** sous l'Empereur **Adrien**.

\* Il nous reste un seul fragment de | cl. liv. 4. ch. 3. & rien de celle d'Aristide. l'Apologie de **Quadratus**. *Euseb. Hist. Ec.* | Nous en avons deux de S. Justin, & une

## P R E F A C E.

de leur zele de justifier publiquement les Chretiens des calomnies que la haine inventoit tous les jours contre eux, firent chacun une Apologie qu'ils adresserent à cet Empereur.

Plusieurs Personages illustres par leur science & par leur vertu en ont fait de même à leur exemple sous les autres Empereurs. Saint JUSTIN<sup>1</sup> Martyr Philosophe Platonicien, sous Antonin le Débonaire : ATHENAGORE<sup>2</sup> Philosophe Athenien, S. MELITON<sup>3</sup> Evêque de Sardes, THEOPHILE<sup>4</sup> Evêque d'Antioche, APOLLINAIRE<sup>5</sup> Evêque d'Hierapolis, & TATIEN<sup>6</sup> Disciple de saint Justin sous M. Aurele, Saint IRENE'E<sup>7</sup> Evêque de Lyon, saint MILTIADE, APOLLONIUS<sup>8</sup> Sénateur Romain, saint CLEMENT<sup>9</sup> d'Alexandrie, disciple de l'illustre Panténus & Maître d'Origenes, sous Commode & sous Severe.

1. An de J. C. 150.

2. An J. C. 166.

3. An J. C. 170.

4. 171. J. C. de M. Aurele. 11.

5. 172. J. C. M. Aurele. 12.

6. 180. An J. C. de Comm. 1.

7. 179. J. C. M. Aurele. 19.

8. 189. An J. C. de Comm. 8.

9. 194. An J. C. sous Commode.

de Severe 2.

d'Athenagore. On trouve quelques fragmens de celle de S. Meliton dans Eusebe. *Hist. Eccles. liv. 4. ch. 28.* Trois livres de Theophile contre les calomnies des Gentils. Rien de l'Apologie d'Apollinaire. Le discours de Taten contre les Grecs, s'est

conservé en son entier. On n'a rien de celle d'Apollonius qu'il prononça en plein Senat, non-plus que de celle de S. Miltiade. Les livres de S. Irenée contre les Gentils, & de saint Clement d'Alexandrie, sont aussi dans leur entier.



## P R E F A C E.

Ce fut en ce même tems que Q. Septimius Florens TERTULLIANUS écrivit son Apologetique , dont l'éloquence & la force effacent tout ce qui s'est fait avant & après lui sur le même sujet. Car s'il n'a pas été le premier qui ait entrepris la défense de l'Eglise , il n'a pas non plus été le dernier. Et quoy qu'il l'ait fait après beaucoup d'autres ; on peut dire qu'il a plus prêté lui seul à ceux qui sont venus après lui , qu'il n'a emprunté de tous ceux dont il a suivi les traces.

Tertulié sous Severe.

L'Octave de Marcus MINUTIUS FELIX qui vivoit du tems de Tertulien , mais qui n'a écrit qu'après lui , est un Dialogue qu'on peut regarder comme une copie de cet Apologetique , où la ressemblance se rencontre presque trait pour trait ; mais où l'on n'apperçoit ni les graces , ni l'ordre , ni la force de l'original.

Minutius Felix sous l'Empereur Caracalla.

Thascius Cæcilius CYPRIANUS en a fait aussi une copie en petit sous le titre

S. Cyprien. an J. C. 248. sous Philippe.

P R E F A C E.

de *Vanitate Idolorum* ; mais l'Apologie étant de la nature des Ouvrages qui demandent une certaine grandeur, hors laquelle ils sont toujours défectueux ; on pourroit dire, sans manquer au respect dû à un si grand homme, qu'il a voulu faire honneur à son Maître, & que son Apologie, comme beaucoup d'autres, sert d'ombre & de relief à celle-cy.

Arnobe Africain sous Diocletien.

Arnobius AFER celebre Rhéteur de Carthage, a fait tout le contraire de S. Cyprien ; car des matieres & des argumens del' Apologetique, il en a fait sept Livres, & a donné par-là, à son Ouvrage, une étendue énorme qui passe les regles, & qui n'est souûtenue que par quelques traits d'une érudition confuse, ennuyeuse, & souvent inutile. On pourroit dire de ces Ecrits ce que saint Jérôme dit de ceux de saint Cyprien, de Lactance & de saint Hilaire, en les comparant avec les Ouvrages de Tertulien. *Les petites choses font paroître les grandes,*

*Nunquid, aut Tertullianus beatus Cyprianum, aut Cyprianus Lactantium, aut Lactantius Hilarium de teruit à scribendo ? nisi & parva fuerint, magna eminerre non possunt. Praef. in Epist. ad Ephes.*

## P R E F A C E.

L. Cælius Lactantius Firmianus, le Ciceron " de son temps, a fait aussi, à l'imitation de son Rhéteur Arnobe, sept Livres contre les Gentils; & quoy qu'il eût un excellent " modele d'après lequel il pouvoit travailler; il a mieux aimé copier les fautes de son Maître, & donner, à son exemple, dans un diffus sterile qui affoiblit ses Ecrits "" , & qui y jette un vuide dont le Pape Damase se plaignit autrefois à saint Jérôme qui les luy avoit envoyez. Son éloquence naturelle aidée des seules lumieres de la raison, étoit plus que suffisante pour confondre l'idolatrie; mais comme il avoit donné la meilleure partie de son temps aux sciences humaines, & qu'il trouvoit plus de plaisir dans la lecture de Ciceron & de Virgile, que dans celle d'un Livre où il auroit appris le dogme de la foy; il s'est trouvé assez de force pour détruire la fausse Religion; mais il en a manqué pour défendre & pour établir la veri-

Lactance,  
sous Diocle-  
tien.

" *Lactantius  
quasi quidam  
Tullianæ elo-  
quitiæ fluvius.*  
Hor. ad Paul.  
Ep. 134.

\* L'Apologe-  
tique de Ter-  
tulien.

" L'Apologe-  
tique de Ter-  
tulien.

Lactance sous  
l'Empereur  
Diocletien.

" *Quo fit ut  
e legenti fasti-  
dium generet  
longitudo, &  
si qua brevitas  
sunt, scholasti-  
cis magis sint  
apta quam no-  
bis.* S. Damaf.  
ad Hyero. Ep.  
124.

## P R E F A C E.

table ; ce qui a fait dire à saint Jérôme : *Utinam tam nostra confirmare potuisset, quàm facile aliena destruxit. Ep. 13. ad Paulinum.*

Il ne seroit pas tombé dans ce défaut, & n'auroit manqué ni de force ni de lumieres s'il en avoit voulu puiser dans un Livre qui en est autant rempli que celui-cy, & qui a toujours été au plus haut degré d'estime & de reputation parmy les Sçavans.

\* Apologie signifie défense ou justification.

On pourroit juger à son titre<sup>\*</sup>, que Tertulien n'a eu d'autre veüe en l'écrivant, que de justifier les Chrétiens des calomnies dont ils étoient accablez par les Payens. Mais une telle Apologie n'auroit-elle pas fait tort à celle que leur innocence faisoit pour eux, & n'auroit-elle pas obscurci l'éclat de leur sainteté, qui ne pouvoit pas manquer de frapper les yeux de leurs plus grands ennemis ?

Motifs qui ont engagé Tertulien à écrire son Apologetique.

Si Tertulien n'avoit pas eu d'autres motifs en composant cet Ouvrage, il

P R E F A C E.

ne s'accorderoit pas avec les sentimens qu'il donne luy-même aux Chretiens , lorsque s'adressant en leur nom au Proconsul " de l'Afrique , il luy dit : *Qu'ils* " Scapula  
*sont plus contents d'être condannez , que d'être*  
*absous : & qu'ils ont coûtume de rendre gra-*  
*ces à leurs Juges , après qu'ils ont prononcé leur* " Apolo. 2  
*sentence.*

D'ailleurs , comme il étoit né dans l'ignorance & dans les tenebres du Paganisme ; il avoit une tendre compassion pour ceux qui étoient dans le malheureux état où il s'étoit vû luy-même. Aussi n'oublie-t-il rien pour les éclairer , en leur exposant la verité de la Religion des Chretiens , & il les excite , autant qu'il peut , par les exemples de leur vie sainte & innocente , à sortir de l'erreur , & à renoncer aux déreglemens de l'idolatrie.

Un autre motif qui n'a pas eu moins de part à cet Ouvrage ; c'est le grand nombre de Chretiens , les uns d'un temperament foible & délicat , les



P R E F A C E.

autres d'un naturel timide & facile à s'effrayer , à qui la crainte des tourmens faisoit abjurer la Foy , & qu'il voyoit retomber dans l'idolatrie à la moindre menace d'un Proconsul ou d'un Prefet. Car , quoyque l'on conte un grand nombre de Saints dans les deux premiers siecles de l'Eglise ; & qu'il y en ait encore un plus grand , dont le temps nous a dérobé les noms & les exemples , il s'en trouveroit bien davantage , si les épées , les chevalets , & les ongles de fer n'avoient pas fait presqu'autant de Relaps que de Martyrs.

\* Les Chrétiens qui retomboient dans l'idolatrie.

C'est ce qui déterminâ particulièrement Tertulien à écrire en faveur des Chrétiens ; ce qu'il fit avec une force & une vehemence capable d'arrêter le cours des persécutions , si elles n'avoient pas été nécessaires à l'Eglise. Mais elle étoit encore foible , & pour ainsi dire dans les premières années de son enfance. Il falloit qu'elle trouvât dans

## P R E F A C E.

dans le sang de ses Martyrs , dans la  
perseverance de ses Confesseurs , &  
dans le courage heroïque de ses Vier-  
ges , dequoi soutenir un Dogme , qui  
détruisoit toutes les autres Religions ,  
& dequoi autoriser des maximes qui  
renversoient toute la vaine morale de  
la Philosophie payenne.

Quoyque l'Histoire ne nous appren-  
ne pas quel fut le succès d'une si excel-  
lente Apologie , dont , au sentiment  
d'un Auteur celebre " , chaque pensée  
est une Sentence , & chaque periode  
une victoire ; on ne doit pas douter  
qu'elle n'ait produit de tres-grands  
biens , dont les témoins oculaires ont  
négligé de nous faire part ; & c'est à  
cette même négligence , qu'il faut s'en  
prendre ; si l'on ignore presque toutes  
les circonstances de la vie de Tertu-  
lien. Qu'une telle connoissance auroit  
été d'un grand secours , ou pour le  
condanner sans répugnance , ou pour  
le justifier sans scrupule , des erreurs ,

" Vincent de  
Lerins.

*Cujus quot  
pene verba ,  
tot sententiae  
sunt: quot sen-  
sus, tot victoriae.*  
Common. I.

P R E F A C E.

dont on n'a commencé de l'accuser qu'environ 200. ans après sa mort , pendant lesquels il a servi de maître & de modele aux " Grands Hommes qui ont illustré leur siecle.

Caractere de Tertulien.

On ne peut pas nier , en lisant ses Ouvrages , qu'il ne fût un de ces Genies rares , dont le Ciel fait present aux hommes quand il luy plaît. Sa vertu y paroît éminente : son érudition sans bornes : la justesse de son esprit , égale à la vivacité de ses pensées : la solidité de ses raisonnemens , au feu qui brille par tout dans ses discours : & ( ce qui est rare dans un Sçavant ) à un merite universel , il sçut joindre une humilité tres-profonde , digne & parfait caractere d'un Docteur Chretien.

Il fut l'ornement & l'envie de son Siecle , & l'admiration des autres qui l'ont suivi. C'est le témoignage que luy

\* Saint Cyprien ne passoit pas un jour sans lire Tertulien. Et lorsqu'il demandoit ses Ouvrages , il avoit coutume de dire : *Da Magistrum* , Donnez-moy mon Maître. \* Il avoit bien raison ; car si on devoit de saint Cyprien tout ce qu'il a copié de Tertulien , ses Ouvrages se réduiroient à peu de choses. *S. Jérôme, Catalog. des Auteurs Ecclesiast.*



P R E F A C E.

ont rendu les Peres de l'Eglise & les Auteurs Ecclesiastiques qui en font mention ; ceux qui ont le plus approché de son temps , comme ceux qui en font le plus éloignez. Il n'y a guères que cent ans que l'heresie a commencé d'en parler autrement ; & c'est elle en quelque façon , qui a donné le ton à ceux des Catholiques qui n'en ont pas parlé avec plus de respect , & peut-être encore avec moins d'équité. Mais tout ce qu'on en a pû dire fait moins de tort à cet excellent Homme , qu'à ceux qui en ont porté des jugemens peu raisonnables. Ses Ouvrages sont de puissans Apologistes , qui le vangeront toujours amplement de tout ce qu'on aura osé dire à son desavantage.

Il n'a pas été difficile d'en donner une idée peu juste à une infinité de personnes , qui rebutez autant par la dureté que par l'obscurité de son stile , s'en sont tenus à ce qu'ils en ont appris des autres ; ou qui n'entendant pas sa

Differens jugemens qu'on a porté de Tertulien.

Pourquoy on n'a pas une idée bien juste de cet Auteur.

P R E F A C E.

langue , ont cherché leur sentiment dans l'opinion de quelques Critiques , ou de quelques Auteurs dont le jugement fait bien voir qu'ils n'avoient pas une connoissance assez parfaite de ses Ouvrages.

C'est pour remedier à la negligence des uns , & à l'ignorance des autres , qu'on a formé le dessein de donner au Public en notre Langue les Livres de ce sçavant Homme , qui nous a laissé des monumens précieux que nous ignorions sans luy : qui a tant fait d'honneur à l'Eglise , & qui en fait tant encore aux plus grands Orateurs , quand ils ont l'art de choisir dans ses Ecrits de quoy enrichir leur discours , & qu'ils sçavent y cueillir des fleurs sans les flétrir.

Du temps & du lieu où Tertulien a écrit cet Ouvrage.

Comme on n'est point certain du temps , non plus que du lieu , où Tertulien a écrit cet Ouvrage , & que d'ailleurs les Sçavans ne sont pas d'accord sur les Personnes à qui il l'adres-

P R E F A C E.

se ; mon dessein n'est point de suivre aucun de leurs systêmes , ny d'en former un nouveau. Les choses douteuses doivent laisser à un chacun la liberté d'en penser ce qu'il veut , & ce qui luy paroît plus vray-semblable.

Nous n'avons rien dans ses Ecrits , ny dans les Auteurs à peu près contemporains , qui puisse garantir du doute ce qu'on pourroit en avancer , & mettre d'accord le grand nombre de Critiques , qui en nous disant ce qu'ils en sçavoient , n'ont pû nous faire part que de leurs conjectures. Les uns ont prétendu qu'il n'étoit point à Rome lors qu'il l'a écrit , & que c'est aux Sénateurs de Carthage qu'il l'adresse ; ce qui les a obligez de faire trouver en Afrique un Capitole , un Cirque , des Pontifes , des Coûtumes & des Lieux qu'elle ne vit jamais. Ils ont fait en cela plus que " Junon ; car ils ont forcé le Destin , & ont fait de Carthage , le trône de la domination , & la Capitale de l'Univers.

*Quæ sunt dubia , ut sunt , relinquenda sunt: nec tot ac tantis viris de liberantibus temer. & audaciter in alteram partem ferenda sententia est. Minut. Fel. Octa.*  
*In dubiis libertas. S. Aug.*

*" Me ne incepto desistere victam ? quippe vector satis. Æneid. L.*

P R E F A C E.

Les autres ont crû qu'il étoit à Rome , lorsqu'il l'a composé : qu'il y a toujours demeuré depuis qu'il a été fait Prêtre : & que c'est-là qu'il s'attira l'envie & les persécutions du Clergé Romain , qui peut-être n'étoit pas content de se voir tant illustré par un homme d'une vertu éminente & d'un mérite supérieur. Mais , j'en laisse le jugement aux Lecteurs , & je me persuade qu'ils n'auront pas de peine à décider pour le dernier , qui me paroît plus que vray-semblable.

Des Personnes à qui il l'adresse.

Pour ce qui est des Personnes à qui il adresse cette Apologie , les uns veulent , comme je viens de le dire , que c'est aux Sénateurs de Carthage : d'autres croient que c'est au Senat de Rome : plusieurs ont prétendu que c'étoit aux Gouverneurs , aux Proconsuls , aux Prefets & à tous les autres Juges de l'Empire ; ( peut-être parce qu'il les apostrophe quelquefois dans son Discours. ) Une quatrième opinion qui

P R E F A C E.

ne paroît pas moins vraie , d'autant plus qu'elle n'a besoin d'aucune interpretation des termes de l'Auteur , & qu'elle s'accorde avec l'ordre & la matiere ordinaire des jugemens ; c'est qu'il l'adresse au College des Pontifes Romains , qu'il appelle , à l'imitation de Ciceron : *Romani Imperij Antistites*. En effet , ils étoient les Juges souverains de la Religion , & les arbitres des plus importantes affaires de l'Etat : ils avoient le pouvoir d'annuler & de réformer les Loix , lorsque le bien public le demandoit : & l'on ne pouvoit pas appeller de leurs jugemens. Tertulien avoit à défendre les Chretiens qu'on accusoit de crimes d'Etat & de Religion : il étoit naturel qu'il sçût à quel Tribunal alloit sa cause ; luy , qui avec tant de qualitez rares , avoit encore celle de tres-habile Jurisconsulte. Il ne pouvoit pas ignorer qu'il devoit s'adresser aux Pontifes , dont la fonction principale étoit de maintenir & de ré-



P R E F A C E.

" Les Prefets,  
les Proconsuls,  
& les Gouverneurs.

former les Loix ; & non à " ceux qui n'étoient commis que pour les faire executer.

Du stile de  
l'Auteur. Causes de sa barbarie.

On ne sçauroit disconvenir que le stile de Tertulien ne soit dur , barbare , & tres-obscur. Il semble même , qu'un homme qui pensoit avec tant de délicatesse , auroit dû s'énoncer avec plus de pureté , suivant la pensée de l'un de nos Poëtes :

*Selon que notre idée est plus ou moins obscure ,  
L'expression la suit , ou moins nette , ou plus pure.*

Une des causes principales de cette barbarie ; c'est la lecture assiduë des Livres Grecs , où Tertulien avoit puisé la connoissance de la Philosophie , des Loix , & de toutes les sciences payennes qu'il possédoit en un degré éminent. C'est ce qui l'a fait presque toujours parler Grec en Latin , & mettre ses pensées au jour sous des expressions souvent monstrueuses. Cela est d'autant plus facile à comprendre , qu'on voit tous les jours d'habiles Gens

écrire

## P R E F A C E.

écrire d'un stile barbare , & parler un françois presque toujours impropre , pour avoir trop donné de leur temps à des langues étrangères , & pas assez à la leur.

Tertulien accoûtumé à la vivacité du Laconisme , ne trouvant point dans sa langue la même legereté qu'il rencontroit dans la Langue Grecque , préféreroit une expression dure , mais concise , à une plus polie , mais diffuse , qui ennuye les oreilles , qui fait languir l'esprit , & qui porte toujours du vuide ou de la foiblesse dans le discours. Souvent même il inventoit des mots , non , selon les préceptes de la production sage & réguliere , qu'Horace en donne dans sa Poétique ; non , à la maniere scrupuleuse de Ciceron , qui avoit recours au Grec , lorsque sa langue luy refusoit un terme propre , pour exprimer son idée ; mais violant les regles de l'invention , & les loix du beau langage , il se livroit à tout son

P R E F A C E.

Minutius Felix, saint Cyprien, Amobe qui ont copié Tertulié mot pour mot, en beaucoup d'endroits, ne se sôt point servis de ses termes barbares.

feu, forgeoit un terme qui n'étoit ny Grec ny Latin, & dont presque personne n'a osé se servir après luy. C'est ce qu'il a fait autant de fois qu'il en a manqué pour exprimer toute la force & toute l'étenduë de sa pensée; car alors il aimoit mieux en inventer un barbare que d'en employer deux meilleurs pour une expression qui luy paroïssoit n'en demander qu'un. Il faut pourtant avoüer, qu'il n'a point fait de Livre, où il se soit contenu autant que dans celuy-cy, & quoyqu'il s'y rencontre de ces termes extraordinaires; ils sont beaucoup plus rares que dans le reste de ses Ouvrages.

Une autre raison de cette barbarie, c'est que dans son Siécle la langue Latine étoit bien déchûë de sa premiere pureté. Outre que Tertulien ayant été élevé à Carthage, il n'est pas étonnant que sa diction ne soit pas bien pure, puisque, sous l'Empire de Severe, les Romains même ne se sentoient plus de



P R E F A C E.

leur ancienne politesse, comme Tertulien le leur reproche dans cette Apologie. Voilà une partie des causes de cette dureté de stile dont on l'accuse avec justice. Mais si ses pensées paroissent si belles à travers des expressions si barbares ; que seroit-ce , si la richesse de l'expression répondoit à la délicatesse & à la vivacité de ses pensées ?

Je suis fort éloigné de penser de cette Traduction tout ce qu'en avance l'Approbateur ; & j'ay lieu de croire par ce qu'il en dit, que sa Critique n'a pas agi seule , dans le jugement avantageux qu'il en porte : sans quoy je ne feindrois pas de dire , que je donne au Public une Traduction parfaite. Mais ce que je puis assurer , c'est que j'ay fait mon possible pour la rendre exacte & utile. Une de mes principales attentions a été de mesurer , autant que j'ay pû , mes expressions sur les pensées de mon Auteur , sans néanmoins m'écarter de sa diction ; & selon qu'elle

Avertissement sur la Traduction.

P R E F A C E.

revient plus ou moins au génie de notre Langue, elle se trouve, tantôt au deffous, & tantôt au-deffus de l'Original.

C'est, à mon sens, défigurer un Ouvrage; c'est faire injure à son Auteur & s'en faire à soy-même; c'est tromper la foy du Public, que de mettre au jour le sens des paroles d'un Livre, en luy déroband le caractere des pensées & du génie de l'Auteur. Pour ne pas tomber dans ce défaut, j'ay tâché d'éviter la multiplicité des termes, & les circonlocutions qui gâtent toujours les beautez de la diction la plus parfaite: qui anéantissent la force, éteignent le feu, & ternissent l'éclat des pensées les plus brillantes.

On trouvera dans cette Traduction quelques périodes un peu longues, ce qui ne convient guères au génie de l'éloquence françoise, qui aime un stile court & Laconique. Mais il s'en trouveroit bien davantage, si je n'a-

P R E F A C E.

vois pas hazardé d'en couper plusieurs, & de mettre du repos où il n'y en a point dans l'Original. Peut-être aussi qu'en voulant m'ajuster à notre goût, auray-je dérobé à mon Auteur quelque portion de cette rapidité d'éloquence si familière à la plupart des anciens Orateurs.

J'entens par rapidité d'éloquence, un enchaînement de propositions, & une suite de preuves liées, & dépendantes les unes des autres, lesquelles forment ensemble une période qui, soutenue par la véhémence d'une prononciation vive & animée, fait violence à son Auditoire, & le force à luy donner son suffrage.

Si l'on ne voit pas icy le texte Original avec la version, c'est que j'ay appris qu'on travaille à donner au Public une Edition nouvelle des Ouvrages de Tertulien, plus exacte que toutes celles que nous avons, qui sera corrigée sur les meilleurs & les plus anciens

P R E F A C E.

Manuscrits , & où l'on trouvera des restitutions judicieuses & importantes. Je l'attens avec une grande impatience pour y conformer ma Traduction , & pour travailler avec plus de plaisir & plus de sûreté que je n'ay fait jusqu'icy.

J'ay encore à rendre raison de quelques termes que je n'ay pas traduits selon leur signification propre ; comme dans la page 37. où je dis le sang des animaux est un des moyens dont vous vous servez pour faire renoncer un Chretien à sa Religion. Le Texte porte : *Inter tentamenta Christianorum , botulos etiam cruore distentos admovetis.* Et si je l'ay fait encore ailleurs , il faut s'en prendre à la délicatesse de notre langue , qui n'admet point de terme aussi bas que celui de *boudin* ( signification propre de *botulus* ) dans un discours aussi grand & aussi pompeux que celui-cy. A l'égard de quelques mots Grecs que j'ay laissez dans la Traduction comme ils

P R E F A C E.

font dans l'Original ; ceux qui entendent cette langue en comprendront aisément la raison ; & j'assure ceux qui ne l'entendent point , qu'ils n'y perdent rien. Si j'en ay usé de la sorte en cette occasion , comme en plusieurs autres , c'est pour ne pas blesser la modestie de mes Lecteurs.

L'Edition que j'ay suivie le plus , est celle de *Variorum* : elle auroit dû être la meilleure étant la dernière , & personne n'en jugeroit autrement à son titre. Il s'y trouve néanmoins un si grand nombre de fautes d'impression & d'omissions considérables , une ponctuation si irrégulière & si peu correcte , que le Lecteur se voit toujours prêt de donner dans quelque absurdité , si le bon sens ne l'avertissoit pas. Je me suis servi de la même Edition pour l'Apologetique à Scapula , & l'Exhortation aux Martyrs : Pour les Traitez de la Patience , de la Penitence , de la Priere , des Spectacles , & de l'ajustement des

L'Edition  
qu'on a suivie  
dans cette  
Traduction.



## P R E F A C E.

Femmes , qui suivront celuy-cy de fort près.

Si je dis , que je me suis fervi de cette Edition plus que des autres ; c'est qu'il n'y en a point d'assez parfaite pour qu'on la puisse suivre en sûreté & sans scrupule ; à moins qu'on aime à copier des fautes. Celle de Pamelius en est remplie : celle de Rhenanus , qui paroît avoir été faite avec plus de soin , n'en est pas exempte. On ne sçauroit porter un jugement plus avantageux des autres. Et l'on peut dire avec vérité qu'il n'y a guères d'Auteurs qui aient été plus maltraitez par l'ignorance des Copistes , par la négligence des Imprimeurs , & par le peu d'application des Commentateurs. Si son antiquité & son obscurité pouvoient n'avoir aucune part à toutes ces fautes ; il auroit un juste sujet de s'en plaindre. L'Edition de Tertulien à laquelle on travaille donnera un grand lustre à ses Ouvrages , fera grand plaisir au Public ,



## P R E F A C E.

blic , & me fera d'un grand secours pour executer le dessein que j'ay de donner cet Auteur en notre Langue.

A l'égard des Notes , on en trouvera peu icy qui regardent le texte original ; à quoy serviroient-elles dès que le Latin n'y est pas ? Celles que j'y ay mises ne sont que pour l'éclaircissement des faits & des matieres qui pourroient jeter une autre sorte d'obscurité dans cet Ouvrage , par la profondeur & la varieté de l'érudition dont il est remply. Il m'auroit été difficile de satisfaire en cecy , tous ceux dont j'ay pris les avis. Les uns demandoient beaucoup de Notes , & plus même qu'il n'y en a : les autres en auroient voulu moins : quelques-uns les ont trouvées trop longues , & plusieurs ont crû qu'elles étoient trop courtes. C'est la peine où l'on se trouve lorsqu'il faut satisfaire à la fois diverses Personnes de different goût & d'un degré different de science & d'érudi-

Des Notes  
sur les faits &  
les matieres.

P R E F A C E.

tion. Et comme je retombe dans le même embarras en mettant ce Livre entre les mains du Public ; je supplie les plus éclairés de mes Lecteurs de se ressouvenir que ces Remarques ne sont icy que pour les Personnes qui n'ont pas toutes leurs lumieres, & qui auroient peut-être eu de la peine à se passer de ce secours.

Pour ce qui est des Notes sur le texte original, je les reserve pour un autre temps, & je compte les renfermer toutes dans un Dictionnaire Latin François pour l'intelligence de Tertulien. Car il faut avouer que Personne n'a tant forgé de mots barbares, ny changé comme luy les idées des plus connus. En sorte que pour le bien entendre, il faudroit, s'il étoit possible, oublier pendant qu'on le lit le Latin qu'on sçait ; sans quoy l'on s'expose à donner à ses termes une idée qui n'est pas la sienne.

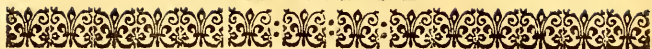
Utilité de cet  
Ouvrage.

Je ne sçaurois m'empêcher de dire

## P R E F A C E.

un mot du merite & de l'utilité de cette Apologie, quoy qu'il soit difficile d'ajouter quelque chose à ce qu'en dit l'Approbateur, qui en fait un éloge parfait. On peut conclure de ce qu'il en avance, qu'il y a peu de Livres plus propres à former d'excellens Orateurs, & plus capables de donner de l'esprit & de l'élevation à ceux en qui la nature en a jetté les premiers fondemens. En effet, sa justesse dans la sage distribution du sujet, & dans la belle disposition des matieres; sa methode, dans l'ordre & dans l'arrangement des preuves: sa fecondité dans la multiplicité & la varieté des raisonnemens; sa force, dans les coups vifs & accablans qu'il porte aux Idolâtres; enfin, son éloquence dans cette surprise qui arrête & qui ravit à chaque instant son Lecteur; sont de grands modeles pour ceux qui aspirent à la gloire d'exceller dans l'art de bien dire.

ABREGÉ



ABREGÉ

# DE L'APOLOGETIQUE DE TERTULIEN.

Les Payens haïssent la Religion Chretienne, parce qu'ils ne la connoissent pas.

**L**E dessein de Tertulien dans cet Ouvrage, étant de défendre la verité de la Religion Chretienne, il commence par faire voir, que, si on ne la haïssoit pas, il ne seroit pas necessaire de faire son Apologie; & que c'est la haine qu'on a pour elle qui est la seule cause des injustices que reçoivent ceux qui la professent, & des crimes qu'on leur impute.

Il fait voir ensuite que les Chretiens sont innocens de tout ce dont on les accuse, & que les Payens sont coupables des crimes dont ils accusent les Chretiens. Que les Loix qui condannent les Chretiens ne doivent pas être suivies, parce qu'elles ne sont pas justes.

Les Chretiens ne sont point incestueux. Ils ne sont point des homicides.

Que les Chretiens sont innocens de meurtre & d'inceste, même en secret; & que les Payens en sont coupables, même en public.

Que les Chretiens sont accusez faussement de deshonorer les Dieux, & que ce sont les Payens eux-mêmes qui les deshonnorent.

Ils ne sont point coupables de leze-Majesté divine.

- 1°. En donnant la qualité de Dieu à des hommes,
- 2°. En les multipliant comme il leur plaît.

## DE L'APOLOGETIQUE.

3°. En mettant des scelerats au rang des Dieux.

4°. En méprisant leurs Images.

5°. Par la maniere dont il les fabriquent.

6°. Par la préférence qu'ils donnent aux uns sur les autres.

7°. Par le trafic honteux qu'ils font de leurs Images.

8°. Par le tribut qu'ils en tirent.

9°. En les faisant servir à leur avarice.

10°. En rendant à des hommes les honneurs qu'ils rendent à leurs Dieux.

11°. En mettant des Prostituées au rang des Dieux.

12°. En n'offrant aux Dieux que des victimes ulcérées.

13°. En leur refusant les decimes qui leur sont dûës.

14°. En les abaissant , comme ont fait les Poëtes dans leurs Livres & sur les Théâtres , leur attribuant des actions indignes & honteuses.

15°. En les méprisant & en les outrageant comme ont fait les Philosophes.

Enfin en les deshonorant dans l'Amphithéâtre , & en portant l'impiété jusqu'au pié des Autels.

Que les Chrétiens n'adorent point la tête d'un âne. Qu'ils n'adorent ny le Soleil , ny aucune figure grotesque , comme les Payens.

Qu'ils adorent un Dieu qu'on ne peut ny voir ny comprendre , Maître souverain de l'Univers , dont l'Image est gravée dans l'ame d'un chacun , & dans toutes les Creatures. Un Dieu de tous les temps , an-

## ABRÉGÉ

noncé aux Juifs par les Prophetes , connu par des Livres plus anciens que tout ce qu'il y a de plus vénérable dans l'antiquité payenne. Que ces Livres sont le fondement de la Religion des Chrétiens. Qu'ils ont été dictés & inspirés par l'Esprit de Dieu.

Que ce Dieu est le même que les Juifs adorent.

Que les Dieux des Payens sont des Demons. Que ces Dieux étant des Esprits invisibles, ils agissent d'une manière imperceptible qui surprend & qui séduit les hommes par les choses extraordinaires qu'ils font, ce qui les fait regarder comme des Dieux.

Que les Dieux avoient eux-mêmes qu'ils sont des Demons, ce qui justifie les Chrétiens ; puisque les Dieux qu'ils refusent d'adorer ne sont pas des Dieux.

Que si les Chrétiens adorent un Dieu particulier, ils ne sont pas plus coupables que les Payens qui ont tous des Divinités particulières.

Que ce ne sont pas les Dieux qui ont élevé les Romains, parce qu'ils auroient agi contre leurs propres intérêts. Mais que c'est le Dieu des Chrétiens à qui seul il appartient de distribuer les Royaumes ; puisque Rome est plus ancienne que plusieurs de ses Dieux, & que ses Dieux ont tous été des hommes.

On ne doit pas forcer un homme à adorer des Dieux qu'il n'estime pas.

Que les Chrétiens ne doivent pas être regardés comme coupables à l'égard de l'Empereur.

1°. Parce qu'ils demandent sa conservation à celui

Il s ne font point coupables de leze-Majesté Imperiale.



## DE L'APOLOGETIQUE.

qui seul la peut accorder , & que les Empereurs même ont reconnu pour Dieu.

2°. Parce que leur Religion les oblige à prier pour l'Empereur.

3°. Parce que s'ils ne jurent pas par son Génie , c'est parce que les Chrétiens ne jurent pas par les Demons.

4°. Parce qu'ils respectent dans l'Empereur le pouvoir & la souveraineté qu'il a reçûs de Dieu.

5°. S'ils ne luy donnent point la qualité de Dieu , c'est parce qu'ils ne sçavent pas se moquer de luy.

6°. Parce qu'ils luy donnent le titre de Seigneur au sens qui luy convient ; mais non au sens qu'ils le donnent à Dieu.

7°. Parce que s'ils sont déclarez ennemis publics , ce n'est que parce qu'ils solennifient la fête de l'Empereur dans l'innocence & non dans le crime , ce qui les fait priver du nom de Romains , quoyqu'on n'en prive pas les meurtriers des Empereurs.

8°. Les Chrétiens aiment les Empereurs, parce qu'ils sont obligez d'aimer leurs ennemis.

Il fait voir ensuite que les Chrétiens ne font de mal à personne ; qu'ils ne sont point gens de cabale ny de parti : qu'ils n'ont jamais entrepris contre les Empereurs : que leurs assemblées sont tranquilles & non factieuses : qu'ils ne sont point la cause des malheurs publics , mais les Payens : qu'ils ne sont point inutiles pour le commerce , si ce n'est à ceux qui

*Ils sont au contraire vertueux , tranquilles , bienfaisans à tout le monde.*

## ABREGÉ DE L'APOLOGETIQUE.

font profession ouverte du crime : que c'est faire un grand tort à l'Etat que de luy ôter des Citoyens qui vivent dans une innocence à laquelle les Payens ne sçauroient atteindre.

Leur Religion est toute divine.

Il refute ensuite le sentiment de quelques Philosophes , qui disoient que la Religion Chretienne ne vient point de Dieu ; & il fait voir que son excellence la met au-dessus de toutes les autres.

Leurs vertus superieures à toutes les autres.

1°. Par la difference de ses vertus qui sont vrayes , à celles des Philosophes qui sont fausses.

2°. Parce que les Philosophes & les Poëtes ont puisé dans les Livres des Chrétiens ce qui fait le plus admirer leurs Ouvrages.

Leurs dogmes innocens & tres-utiles.

3°. Par la comparaison de la metempsychose extravagante de Pythagore, avec le dogme raisonnable de la Résurrection.

4°. Parce que les dogmes des Chrétiens forcent les hommes à devenir meilleurs.

5°. Parce que la patience des Philosophes & des autres Payens n'a jamais rien produit de semblable à ce que fait la constance des Chrétiens ; puisqu'on ne sçauroit en être témoin sans en être frappé , & sans concevoir le desir de se faire Chrétien.

Donc la Religion Chretienne ne doit pas être haïe ; donc les Chrétiens ne meritent point les injustices & les cruautez qu'on exerce à leur égard.

Enfin après avoir fait voir l'innocence des Chrétiens , il finit leur Apologie , en disant que ce qui les console , c'est que s'ils ne sont pas innocens aux yeux des hommes , ils le sont au moins aux yeux de Dieu.



# TABLE DES SOMMAIRES

contenus en ce Livre.

- §. I. *O*N ne doit pas condamner la Religion des Chrétiens sans la connoître. page 1.
- §. II. *Combien il se commet d'injustices, soit en condamnant les Chrétiens, soit en les renvoyant absous.* 6
- §. III. *La haine que les Payens ont pour le nom de Chrétien, les force à louer ce qu'ils condamnent.* 12
- §. IV. *Les Empereurs & le Senat ont aboli ou réformé des Loix qui paroissent contraires au bien public. Celle qui condamne la Religion Chrétienne est injuste & pernicieuse à l'Etat.* 16
- §. V. *Si les Empereurs vicieux ont persécuté les Chrétiens, les vertueux se sont déclarés leurs protecteurs.* 19
- §. VI. *Les changemens que les Romains ont faits aux Loix de l'Etat & de la Religion.* 23
- §. VII. *Tout ce qu'on avance contre les Chrétiens sont des bruits de la Renommée, qui est presque toujours fausse.* 27
- §. VIII. *Les Chrétiens sont innocens des crimes qu'on leur impute, parce qu'il n'y a point d'homme qui soit capable de les commettre.* 30

T A B L E

- §. IX. *Les Payens font en public tout ce qu'ils accusent les Chretiens de faire dans leurs assemblées.* 33
- §. X. *Les Payens ne sçauroient ignorer que les Dieux qu'ils adorent ne sont pas des Dieux.* 40
- §. XI. *Examen des raisons qu'on auroit pû avoir pour faire de nouveaux Dieux.* 43
- §. XII. *On ne peut adorer les Idoles, sans renoncer aux lumieres de la raison.* 49
- §. XIII. *Les Payens traitent indignement leurs Dieux domestiques & publics.* 51
- §. XIV. *Les Poètes & les Philosophes Payens ont eu un grand mépris pour les Dieux.* 54
- §. XV. *L'impiété des Payens dans leurs Livres & dans leurs Spectacles.* 57
- §. XVI. *Les Chretiens n'adorent ny la tête d'un Asne, ny l'image du Soleil. Les Payens ont de la veneration pour les croix, de même que les Chretiens.* 59
- §. XVII. *Idée du Dieu que les Chretiens adorent.* 62
- §. XVIII. *On apprend à connoître le Dieu des Chretiens dans les Livres des Juifs. Ils ont été traduits en Grec. Ils sont entre les mains du Public.* 64
- §. XIX. *Les Livres des Juifs sont plus anciens que tous les Livres des Payens, & même que leurs Dieux.* 67
- §. XX. *Les Livres des Juifs inspirez, & dictez de Dieu.* 69

DES SOMMAIRES.

- §. XXI. *La Religion Chretienne fondée sur celle des Juifs. Les Juifs seuls aimez de Dieu. Leur disgrâce. Generation du Verbe Eternel. Histoire de Christ.* 71
- §. XXII. *Des demons & de leur puissance.* 79
- §. XXIII. *Des Apparitions, des Prestiges, & des Oracles.* 84
- §. XXIV. *Les Dieux des Payens n'étant pas des Dieux, les Chretiens ne sont point coupables lorsqu'ils refusent de les adorer. Ce n'est qu'aux seuls Chretiens qu'on ne permet pas de se choisir un Dieu.* 88
- §. XXV. *Les Romains ne sont point redevables de leur grandeur, à leur Religion.* 91
- §. XXVI. *Il n'appartient qu'à celuy qui a fait l'Univers, de distribuer les Royaumes, & de faire des Rois.* 95
- §. XXVII. *Les Demons se revoltent contre les Chretiens, quoyqu'ils soient obligez de leur obéir. Ils inspirent aux Payens toutes les violences & les cruau-  
tez, qu'ils exercent à l'égard des Chrétiens.* 97
- §. XXVIII. *Les Payens craignent moins les Dieux que les Empereurs.* 99
- §. XXIX. *Les Chretiens contribuent à la conservation des Empereurs, plus que les Payens.* 100
- §. XXX. *Les Chretiens prient pour les Empereurs. Il*



## TABLE

- n'y a qu'un Chretien qui puisse obtenir ce qu'il demande pour l'Empereur.* 101
- §. XXXI. *Les Chretiens sont indispensablement obligez de prier pour les Empereurs.* 104
- §. XXXII. *Quoyque les Chretiens ne jurent point par le Genie de l'Empereur, ils ne laissent pas de prier pour l'Empereur & pour l'Empire.* 105
- §. XXXIII. *Que les Chretiens ne sçavent ny élever ny abaisser l'Empereur plus qu'ils ne doivent.* 106
- §. XXXIV. *En quel sens on peut donner à l'Empereur la qualité de Seigneur. Le traiter de Dieu, c'est luy vouloir du mal.* 107
- §. XXXV. *Les vœux des Chretiens pour l'Empereur, sinceres & raisonnables: ceux des Payens faux & temeraires. On refuse le nom de Romains aux Chretiens qui sont fideles & attachez, à l'Empereur. On le donne à ses ennemis & à ses meurtriers.* 108
- §. XXXVI. *En quoy consiste l'honneur, l'attachement & la fidelité qu'on doit à l'Empereur.* 111
- §. XXXVII. *Que les Chretiens ne manquent pas de moyens pour se vanger des Payens. Qu'ils n'en font rien, parce que la vengeance ne leur est pas permise.* 112
- §. XXXVIII. *Les Chretiens n'ayant point d'ambition, ne sçauroient être Gens de cabale & de parti.* 115
- §. XXXIX. *Il ne se passe rien dans les Assemblées des*




DES SOMMAIRES.

- Chrétiens qui ne soit dans l'ordre de la bienséance. Leurs repas sont simples & sans profusion. Ceux des Payens somptueux & magnifiques.* 116
- §. XL. *Que c'est l'ingratitude des hommes, & non les Chrétiens, qui est la cause des malheurs qui arrivent dans le monde. Que les Chrétiens les détournent par leurs prières, pendant que les Payens les attirent par leurs impietez.* 121
- §. XLI. *Les Payens sont la cause de tous les malheurs publics. Injustice des Dieux d'affliger les Payens pour punir les Chrétiens.* 125
- §. XLII. *Les Chrétiens aussi utiles & plus fideles Citoyens que les Payens.* 126
- §. XLIII. *En quoy les Chrétiens sont des Citoyens inutiles. En quoy ils sont utiles.* 129
- §. XLIV. *Faire mourir les Chrétiens, c'est ôter à la Republique ses plus innocens Citoyens.* *ibid.*
- §. XLV. *L'innocence des Chrétiens différente de celle des Payens. La Loy de Dieu différente de la Loy des hommes. Les supplices dont Dieu se sert, differens de ceux que les hommes employent.* 130
- §. XLVI. *La Doctrine des Philosophes ne ressemble en rien à celle des Chrétiens. Ils ont écrit & parlé des Dieux avec plus de mépris que les Chrétiens.* Ils

## TABLE DES SOMMAIRES.

- n'ont eu qu'une connoissance imparfaite de la Divinité. Leurs vertus fausses, & toutes différentes de celles des Chrétiens.* 132
- §. XLVII. *Les Philosophes ont appris des saintes Ecritures tout ce qu'ils ont connu de la Divinité. Ils ont corrompu les veritez, qu'ils n'ont pû comprendre. La variété de leurs sentimens sur la nature & l'excellence de Dieu.* 136
- §. XLVIII. *Le Dogme de la Resurrection plus raisonnable, que la Metempsycose. La doctrine de la Resurrection expliquée & prouvée par la raison & par la nature.* 139
- §. XLIX. *Les Dogmes des Chrétiens excellens, parce qu'ils forcent les hommes à devenir meilleurs. Ils sont innocens, & ne doivent point attirer aux Chrétiens les mauvais traitemens qu'ils reçoivent.* 143
- §. L. *Les Chrétiens ne s'affligent point des injustices & des cruantez, qu'on exerce à leur égard. La constance des Payens récompensée & regardée comme un effort de vertu. La constance des Chrétiens punie & regardée comme une fureur & un desespoir. Que c'est elle qui produit les Chrétiens.* 145

Fin de la Table des Sommaires.



## APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Apologetique de Tertulien, &c.*

De tous les Livres faits pour la défense de la Religion Chretienne , contre les injustes préventions des Payens , celuy-cy s'est acquis une estime particuliere dans l'Eglise. Il est rempli des traits les plus vifs & les plus forts , d'une éloquence mâle , & d'une noble hardiesse : les raisonnemens en sont solides ; les preuves convaincantes : tout y est grand , pompeux & magnifique.

Tertulien avoit à y défendre la foy de JESUS-CHRIST de la part du peuple Chretien , contre les Chefs & les Maîtres de l'Empire Romain ; qui ne regardoient plus comme des Sujets fideles , ceux qui refusoient de rendre un culte criminel aux fabuleuses divinitez que la politique des premiers Fondateurs de leur Empire avoit fait passer dans l'esprit du peuple grossier pour les Maîtres du Ciel , esperant par-là soumettre à leur autorité toutes les Nations de la Terre. Mais combien plus heureux se fût-il estimé d'être dans les favorables circonstances où se trouvent aujourd'huy ceux qui dans ce Royaume sont chargez de la défense de la Religion ? n'ayant à combattre que les vices , loin d'éprouver aucune opposition du côté des Souverains. Il eût eu la consolation de pouvoir présenter aux Peuples , comme un illustre modele de foy & de vertu , un Prince qui a toujours pris soin de protéger & de défendre la Religion de ses Peres ; un Prince qui ne reconnoît point de liens plus capables de luy attacher les cœurs de ses Sujets que celuy de la Religion ;

un Prince enfin à qui le nom de tres-Chretien est plus cher que tous les titres éclatans de sa grandeur & de sa puissance.

On sçait assez quelles sont les qualitez qu'on demande dans un Traducteur ; une parfaite intelligence de son Auteur , une profonde connoissance des tours & des beautez des deux Langues, beaucoup d'exactitude, beaucoup de pureté dans le stile , & plusieurs autres qu'il n'est pas peu difficile de joindre toutes ensemble : on les trouve toutes réunies dans cette Traduction à laquelle on a joint des Notes judicieuses & sçavantes. A Paris ce 24. Decembre 1712. *Signé, D'ARNAUDIN.*





# A POLOGETIQUE

O U

Défense des premiers Chrétiens contre les  
calomnies des Gentils.

§. I.

*On ne doit pas condamner la Religion des Chrétiens sans la connoître.*



**P**ONTIFES <sup>a</sup> de l'Empire Romain; Puisqu'il ne vous est pas permis, à vous, qui rendez vos jugemens dans le lieu <sup>b</sup> de Rome le plus visible & le plus éminent, d'examiner

<sup>a</sup> Tertulien appelle les Pontifes *Romani Imperii Antistites*, à l'imitation de Cicéron, qui les appelle *Deorum Immortalium Antistites*, dans le plaidoyer qu'il prononça devant eux, pour rentrer en possession de sa maison qui lui avoit été ôtée pendant son exil, avec cette différence que Cicéron n'étend pas leur puissance & leur juridiction autant que fait ici Tertulien; parce que les Romains n'étoient pas encore les Maîtres du monde, & que la République subsistoit encore.

Les Pontifes Romains étoient les depositaires des Loix, les arbitres des affaires les plus importantes, & les Juges souverains de tout ce qui concernoit la Religion, comme il est aisé de le voir par le passage de Cicéron. \* C'est pour cela que Tertulien leur adresse cette apologie, où il justifie les Chrétiens des crimes d'Etat & de Religion dont ils étoient

fauslement accusés par les Payens. Les Pontifes furent institués par Numa Pompilius, qui d'abord en établit 4. qu'il tira des familles Patriciennes, c'est-à-dire des plus illustres & des plus anciennes de Rome. Les Tribuns Q. & Cn. Ogulnius sous le Consulat de M. Valerius Corvinus, & de Q. Apuleius Pansa. (*an de Ro. 453*) en créèrent 4. autres qui furent tirés du Peuple, & le Dictateur Sylla y en ajouta encore 7. (*an de Ro. 673*) qu'on appella petits Pontifes. Le premier de tous s'appelloit *Pontifex maximus*, Souverain Pontife, qualité que les Empereurs ont prise jusqu'à Theodose le Grand, qui abolit le Collège des Pontifes & tous les Prêtres de l'ancienne superstition. *Tite-Live Decad. 1. liv. 1. & 10. Cic. or. pro domo sua. Denis d'Halicar. liv. 2. Dion. liv. 55.*

<sup>b</sup> Le Capitole. Les Pontifes venoient leur

Raisons qui obligent Tertulien à écrire pour justifier les Chrétiens.

1 L'injustice des Loix, qui défendoient aux Chrétiens de se justifier, & aux Juges d'entendre leur justification.

<sup>a</sup> *Cum multa divinitus Pontifices, à majoribus nostris inventa atque instituta sunt; tum nihil praeclarior, quam quod vos eosdem, & religionibus deorum immortalium & summa Republica praesse voluerunt. Ut apudissimi, & clarissimi cives rempublicam bene gerendam bene gerendo, religiones religiosius sapienter interpretando, Rempublicam conservarent... ut omnis Republica dignitas, omnium civium salus, vita, libertas, ara, socii, Dei Penates, bona, fortuna, domicilia, vestra sapientia, fides, pietas, cunctaque commissa, creditaque essent videtur. Cic. pro. Dom. sua. ad Pontifices.*

A



<sup>2</sup> L'injustice des Juges qui n'osent éclaircir les faits dont on accuse les Chrétiens, de peur de les trouver innocens.

<sup>3</sup> L'injustice des jugemens : les Chrétiens sont condannez sur les dépositions de leurs Domestiques.

" *Apol. de S. Mélicon. Enf. Hist. Ecl. liv. 4. c. 26.*

On peut permettre aux Chrétiens de se défendre, sans faire aucun tort aux loix.

publiquement les faits dont on accuse les Chrétiens, ni de vous en éclaircir en leur présence; puisque c'est pour eux seuls que votre autorité cede à la crainte & à la honte d'une information publique & régulière; enfin puisque la haine que vous avez pour leur Religion, ne leur laisse aucun moyen de se défendre, les condannant sur les dépositions de leurs Domestiques (comme on vient encore de le voir) souffrez au moins que la vérité vous parle ici en secret & par écrit. Elle ne demande point de grâce; parce que les traitemens qu'elle reçoit ne l'étonnent point. Elle sçait qu'elle est étrangère en ce Monde, & qu'il est aisé de rencontrer des Ennemis hors de son País: mais elle sçait aussi que le Ciel est le lieu de son origine, de sa demeure, de ses esperances, de son credit & de sa gloire; & si elle peut desirer quelque chose ici-bas, c'est qu'on ne la condanne pas sans la connoître.

Quel tort feriez-vous à vos Loix, en lui permettant de se défendre dans un lieu d'où elles commandent au reste du Monde? Ne leur seroit-il pas plus glorieux de ne

assemblée dans le lieu du Capitole, appelé *Curia calabra*.

e Il y a dans beaucoup d'Editions *Domesticis judicis*, ce qui pourroit s'entendre des cruautés que les Payens exerçoient à l'égard de leurs Domestiques qui étoient Chrétiens. Car souvent ils les mettoient à la question pour les faire renoncer à leur Religion, ou pour les forcer à inventer des calomnies contre leurs confreres, lorsqu'ils n'étoient pas assez mauvais pour le faire sans y être contraints. Mais cecy n'auroit aucune part à l'injustice des Jugemens dont il se plaint icy. On pourroit encore donner un autre sens à *Domesticis judicis*, & dire que les Chrétiens étoient condannez avant qu'ils parussent devant le Tribunal de leurs Juges. Ce sens paroïtroit plus juste, la prévention ayant toujours eu le plus de part à l'injustice des Jugemens. Mais comment l'accorder avec ce qui suit? s'il avoit voulu parler de cette injuste prévention des Juges, auroit-il

ajouté immédiatement après (*quod proximè accidit*) puisque cette prévention qui a commencé avec le Christianisme, n'a fini qu'avec les persécutions?

Il est donc plus à propos de croire que *Domesticis judicis*, est une faute de Copiste ou d'Imprimeur, & qu'il faut *Domesticis indicis*, qui veut dire que les Chrétiens sont condannez sur les dépositions de leurs Domestiques, ce qui est une injustice criante. Tertulien en parle encore dans le 5. 7. où il dit: *Les Domestiques ont sacrifié la Religion à leur malignité naturelle*, ce qui s'accorde avec ce que dit Eusebe dans la remarque qui suit.

On prit quelques-uns de nos Domestiques Payens, qui remplis de l'esprit du Démon & appréhendant de souffrir les tourmens qu'ils avoient vu endurer aux fideles, déposerent fausement, à la sollicitation des soldats, que nous faisons des repas de Thyeste, que nous prenions des plaisirs d'Oedipe, & que nous com-



condanner la verité qu'après l'avoir entendu ? au lieu qu'en la condannant fans l'entendre, outre la haine que votre injustice vous attire, vous donnez lieu de croire que vous ne lui permettez pas de se défendre, parce que vous ne pourriez plus la condanner, si vous l'aviez entendu.

La premiere chose dont nous nous plaignons, c'est la haine injuste que vous avez pour le nom des Chrétiens : & que votre ignorance, loin de l'excuser, rend encore plus coupable & plus criminelle. Car quelle injustice plus grande que de haïr ce que l'on ne connoît pas, quelque digne de haine qu'il puisse être ? puisqu'une chose ne peut être légitimement haïe, que lorsqu'on sçait qu'elle le merite. Mais tant qu'on ne connoît pas ce qu'elle merite, peut-on soutenir que la haine soit juste, si c'est la connoissance & non le hazard <sup>d</sup> qui doit décider de sa justice ? Lors donc que les hommes haïssent, parce qu'ils ne connoissent pas ce qu'ils haïssent ; pourquoi ne veut-on pas que ce qu'ils haïssent soit d'une nature à ne devoir pas être haï ? De ces deux principes je tire deux consequences : qu'ils ne nous connoissent pas tant qu'ils

Le danger qu'il y a à ne leur pas permettre.

Les Payens haïssent injustement les Chrétiens.

*mettions des abominations qu'il n'est permis ni de penser ni de dire, & auxquelles nous ne sçaurions croire que personne ait jamais voulu se porter. Lettre des Martyrs de Lyon rapportée par Eusebe. Hist. Eccles. liv. 5. ch. 1.*

La 8. année de l'Empire de Commode, Apollonius Sénateur Romain fut condanné à avoir la tête tranchée, sur la seule déposition d'un de ses esclaves nommé Severe. Comme la constitution de Marc-Aurele défendoit sur peine de la vie d'accuser personne d'être Chrétien; l'Esclave fut condanné par Perennius Prefet du Prétoire à être ataché à une croix, & à avoir les jambes rompues. Le Maître qui n'ignoroit pas qu'un homme accusé une fois de Christianisme ne pouvoit pas éviter la mort, prévint les ordres du Juge, & se livra au martyre, en prononçant en plein Senat une excellente Apologie de la Religion Chrétienne; dont il ne nous est rien resté. C'est de quelque fait

semblable dont Tertulien veut parler, & peut-être même de celui-cy dont la memoire étoit encore recente.

<sup>d</sup> En ne connoissant pas ce que je haïs, il peut arriver que je haïsse une chose qui merite veritablement de la haine, & de même que je cours risque de haïr ce qui n'en merite point. Le hazard peut donc bien faire que je haïsse une chose qui sera en effet haïssable ; mais il ne peut pas faire que la haine soit juste ; parce qu'elle ne la peut être que lorsque je la donne à une chose que je sçais qu'il la merite.

Cete pensèe de Tertulien revient à cette autre de Senèque, que celui qui prononce sans avoir entendu les deux parties ne porte pas un jugement juste, quoiqu'il porte un jugement équitable. *Qui iudicat, parte inaudita altera, licet æquum sit iudicium, haud tamen iustum est.*

nous haïssent , & qu'ils nous haïssent injustement tant qu'ils ne nous connoissent pas.

Autre preuve  
de l'injustice  
des Payens.

Le témoignage de leur ignorance qui semble les excuser , les condamne ; puisque tous ceux qui nous haïssent autrefois , faute de nous connoître , cessent de nous haïr dès qu'ils nous connoissent. C'est par-là qu'ils deviennent Chrétiens ; puisqu'à peine sont-ils instruits , qu'on leur voit détester ce qu'ils étoient , & professer hautement ce qu'ils avoient en horreur.

Le nombre en est si grand qu'on nous en fait un crime. De-là viennent ces clameurs , que Rome est assiégée : que les Chrétiens sont les maîtres de la Campagne , des Châteaux & des Isles. Lorsqu'on voit embrasser le Christianisme à tant de Personnes de tout sexe , de tout âge , de toute condition , & même aujourd'hui à des Personnes<sup>e</sup> du premier rang ; on les pleure comme perdus pour l'Etat , & l'on ne s'intresse point de même à découvrir si cette Religion n'est point un bien qu'on ne connoît pas encore. On ne se permet point d'être plus juste dans ses soupçons ; on ne veut point être plus éclairé dans ses connoissances. On se plaît à ignorer ce que tant d'autres sont ravis d'avoir connu , & c'est sur cela seul que la curiosité des hommes est endormie.

Qu'Anacharsis *f* auroit bien autrement blâmé ces

<sup>e</sup> Flave Clement Consul , cousin germain de Domitien , fils de Flave Sabin , frere unique de l'Empereur Vespasien , ayant été accusé d'Athéisme , c'est-à-dire en langage de ce tems-là accusé de Christianisme , fut martyrisé par ordre de l'Empereur , & Flavie Domitille sa femme fut releguée dans l'île Pandataria , aujourd'hui l'île de sainte Marie dans la Baye de Puzzoli en Campanie. *Sueto. Dio. C. Tac. Apoll. Tyan. l. 8. c. 10.*

Flavie Domitille nièce de Flave Clement par sa sœur , & petite nièce de l'Empereur Domitien , fut aussi releguée pour Athéisme

dans l'île de Ponce , qui n'est pas fort éloignée de celle de sainte Marie où étoit sa tante. Les actes de sa vie disent qu'elle y fut brûlée dans sa chambre avec ses deux suivantes Theodore & Euphrosine qui étoient aussi Chrétiennes , & que deux Eunuques qu'elle avoit auprès d'elle nommez Nérée & Achillée souffrirent aussi le martyre à l'exemple de leur maîtresse. *Euseb. l'ro. 3. Baro. 98. C. Tac. vie d'Agrippa. c. 45. Sueto. Dom.*

*f* C'étoit un Philosophe originaire de Scythie : sa mere qui étoit de Grece lui ayant enseigné sa langue , lui inspira de faire le voyage

imprudens qui blâment les sages, qu'il ne blâmoit autrefois ceux qui jugeoient des ouvrages sans s'y connoître: mais s'ils aiment mieux ignorer la vérité, c'est parce qu'ils ont commencé de la haïr, tant ils sont persuadez qu'il ne seroit plus en leur pouvoir de la haïr, s'ils la connoissoient une fois. Cependant si la haine n'est pas légitime, peut-on trop tôt y mettre fin? Si au contraire elle est juste; loin que la connoissance de la vérité l'affoiblisse, elle ne la rend que plus forte & plus durable.

Mais, dites-vous, est-ce une preuve que votre Religion soit un bien, parce que tant de Personnes l'embrassent? combien en voit-on tous les jours aller du bien au mal, & quitter un bon parti pour un mauvais? Je l'avouë; mais aussi, où sont ceux que leurs passions entraînent dans un mal véritable, & qui osent le faire passer pour un bien? La crainte & la honte sont le caractère naturel du mal. Les méchans aiment les tenebres: s'ils sont surpris, ils tremblent: si on les accuse, ils nient: si on les met à la question, ils n'avouënt, ni toujours, ni sans peine: si on les condanne, ils se désesperent, ils se déchaînent contre eux-mêmes, & ne voulant pas se reconnoître les auteurs du mal qu'ils avouënt, ils imputent à la Destinée <sup>g</sup> ou à leur Étoile tout ce que la fureur de la passion leur a fait faire.

Les caractères du mal.  
" *Pro his qui operantur malum.*

d'Athènes, où l'amour des sciences, le mépris des richesses, & une austerité tres-grande lui acquirent beaucoup de reputation en peu de tems. Diogene Laërce qui en a écrit la vie, dit que ce Philosophe blâmoit les Grecs de ce que pour juger de l'habileté des ouvriers, ils choisissent des Gens qui ne connoissoient pas le mérite des ouvrages. τὸ δὲ ἄλλοθεν ἀγνοῦν τῶν ἔργων ἔστι οἱ πρῶτον καὶ χεῖρον ἢ οἱ μὴ πρῶτον. Diogene Laerce dans la vie d'Anacharsis.

<sup>g</sup> Ces deux termes qui signifient une même chose, ont fait le sujet d'une infinité de vo-

lumes, & il n'en faudroit pas moins d'un pour y répondre. Je dirai seulement en passant que de toutes les idées que les Payens les plus éclairés ont eu de la Divinité, la plus raisonnable est celle qu'ils ont attachée à ce qu'ils appelloient Destin (*Fatum*) ils le nommoient, desfeins de Dieu, Decret, Verité immuable & éternelle, Puissance absolüe, sans qui rien ne s'est fait ni ne se fait, qui peut tout ce qu'elle veut, qui s'étend à toutes les créatures en general & en particulier, & dont la vie de l'homme dépend souverainement dans toutes ses circonstances. *Herac. Democ. Emped. Ariff.*

La Religion Chretienne est un bien, puisqu'elle a des caracteres directement opposez aux caracteres du mal.

Voit-on rien de semblable dans un Chretien ? le voit-on rougir ? le voit-on se repentir, si ce n'est de n'avoir pas toujours été Chretien ? si on le dénonce, il s'en fait honneur : si on l'accuse, il ne se défend pas : si on l'interroge, il avouë ; & si on le condamne, il rend graces. Quelle espece de mal est-ce donc qui n'a aucunes des qualités du mal ? ni la crainte, ni la honte, ni le déguisement, ni le repentir, ni les regrets ? Quelle espece de mal est-ce qui réjouit celui qui en est coupable, qui satisfait les desirs de celui qu'on en accuse, & qui fait le bonheur de celui qu'on en punit ? Vous ne pouvez pas dire que c'est une folie ; puisqu'on vous a fait voir que vous ne le connoissez pas.

### §. I. I.

*Combien il se commet d'injustices, soit en condamnant les Chretiens, soit en les renvoyant absous.*

Injustices des Juges à l'égard des Chretiens.

1. On traite les Chretiens différemment des autres criminels.

2. On ne leur permet pas de se défendre.

MAIS si nous sommes en effet très-coupables, pourquoy en usez-vous avec nous autrement qu'avec nos semblables, je veux dire avec le reste des criminels, puisqu'un crime égal exige un égal traitement ? Lorsqu'on accuse les autres des choses qu'on nous impute, ils se justifient eux-mêmes, & employent des Avocats pour le faire : on leur laisse la liberté de se défendre, & de répondre aux accusations dont on les charge ; parce que les Loix défendent expressement de condamner un homme sans l'entendre, & sans qu'il se soit défendu. Ce n'est qu'aux Chretiens seuls qu'on ne permet pas de parler pour justifier leur innocence, pour défendre la vérité, &

*Cicer.* Mais voulant se justifier aux dépens de leurs Dieux, ils gâtoient une si belle idée par une autre qui renvoie le Destin coupable de tout le mal qu'ils faisoient, l'accusant d'être la cause & le principe de tous leurs crimes, comme on voit que Tertulien le leur reproche.

pour empêcher que le Juge ne prononce <sup>a</sup> injustement contre eux. On n'attend point l'examen de leurs crimes pour les déclarer coupables, mais la seule confession du nom Chretien si nécessaire pour entretenir la haine du Peuple. Au lieu que quand vous faites le procès à tout autre coupable, il ne suffit pas pour le condamner qu'il s'avouë homicide, sacrilege, incestueux & ennemi de l'Etat (car c'est ce que nos Dénonciateurs nous accusent d'être) vous vous informez encore de toutes les circonstances, de la qualité du fait, du lieu, de la maniere, du tems, des témoins & des complices. Vous n'en usez pas ainsi à notre égard, quoique la Justice ne vous oblige pas moins à examiner les crimes dont on nous accuse à tort: <sup>b</sup> à verifler de combien d'enfans un Chretien a mangé: les Cuisiniers dont on s'est servi: les incestes qu'il a commis dans nos assemblées nocturnes; & les chiens qui en ont éteint la lumiere. Quelle gloire pour un Juge qui convaincroit un Chretien d'avoir déjà mangé la part de cent enfans!

Mais on répondra qu'il a été défendu d'informer contre nous: lorsque Pline <sup>c</sup> Second étant Gouverneur de Province, après avoir fait mourir quelques Chretiens, & en avoir privé quelques autres de leurs digni-

3. On les condanne sur le seul aveu de leur nom, pendant qu'on examine toutes les circonstances des crimes des autres.

4. On défend de les rechercher, & l'on ordonne de les condamner.

<sup>d</sup> De Pont & de Bithynie.

<sup>a</sup> C'est exposer les Juges à prononcer injustement, que de les forcer à condamner les Chretiens sans les entendre.

<sup>b</sup> Les Payens disoient que les Chretiens s'assembloient pour égorger un enfant, & qu'après l'avoir mangé, ils attachotent des cordes à toutes les lampes & à tous les chandeliers; & à chacun des autres bouts, des chiens affamez, qui courant avec impetuosité après quelque morceau qu'on leur jetoit au de-là de l'étenduë de la corde, renversoient les lampes & les chandeliers, & que les Chretiens commettoient toutes sortes d'incestes à la faveur de ces tenebres. Voyez le S. 7.

<sup>c</sup> Caius Cæc. Plinius Secundus, surnommé le Jeune, disciple de Quintilien, contemporain & ami intime de Cornéille Tacite, fut un des plus beaux esprits de son siècle: son mérite le fit aimer de l'Empereur Trajan, qui l'éleva aux premieres Charges de l'Empire; il étoit Gouverneur de Pont & de Bithynie lorsqu'il écrivit la lettre dont parle ici Tertulien; & il étoit Consul lorsqu'il prononça en plein Senat cet excellent Panegyrique qui a toujours passé pour un chef-d'œuvre. C'est tout ce que nous avons de lui, avec dix Livres de lettres pleines de politesse & d'esprit: il vivoit au commencement du second siècle.



\* Voyez la lettre de Pline à Trajan , & la réponse de Trajan à Pline , à la fin de ce Livre.

tés , effrayé du grand nombre , écrivit \* à l'Empereur Trajan , pour favoir ce qu'il devoit faire à l'avenir ; Pasfurant qu'hors leur entêtement à ne point sacrifier aux Dieux , il n'avoit rien appris de leurs Myfteres , finon , qu'ils s'assemblent avant le jour , pour chanter les loüanges de Christ , qu'ils regardent comme un Dieu , & pour entretenir la discipline parmi eux , punissant l'homicide , l'adultere , la fraude , la perfidie , & tous les autres crimes. Trajan lui répondit ,<sup>d</sup> qu'il ne faloit point les rechercher , mais les faire mourir lorsqu'ils seroient dénoncez. Quelle étrange réponse la necessité lui fait faire ! Il nous déclare innocens en défendant qu'on nous recherche , & nous déclare coupables , en ordonnant qu'on nous punisse. Il nous épargne , & il nous livre ; il dissimule , & nous condamne. Mais pourquoi vous contredire à cet excès ? Si vous ordonnez qu'on nous condamne , ordonnez qu'on nous recherche ; ou si vous défendez qu'on nous recherche , défendez aussi qu'on nous condamne.

<sup>o</sup> *Stationarii milites, apparitores & officiales Præsidium, per provincias dispositi ad denunciandum magistratibus quid ageretur.*  
Ros. ant.

Les Chrétiens traités plus rigoureusement que les voleurs.

Il se fait dans toutes les Provinces un détachement de Soldats <sup>o</sup> pour la recherche des voleurs. Tout homme est chargé du même soin à l'égard des criminels de leze-Majesté & des ennemis de l'Etat , & la recherche ne s'étend pas moins à tous les témoins qu'à tous les complices. Il n'y a qu'un Chretien qu'il est défendu de rechercher & qu'il est permis de dénoncer, comme si la recherche pouvoit produire autre chose que

<sup>d</sup> Un Critique de ce siecle paroît approuver ce milieu politique de Trajan , & traiter de pure déclamation la reflexion de Tertulien. Il lui étoit permis de rendre justice à la conduite de l'Empereur , étant entièrement conforme aux regles de cette politique , qu'il appelle lui-même d'après un autre Auteur , *l'art de tromper les hommes.* Mais

il ne devoit pas appeller déclamation un raisonnement qui ne s'écarte en rien des regles de la justice & de l'exactitude la plus severe. La Justice ne connoît point les ménagemens & les partialitez de la fausseté politique , de même que la fausseté politique ne connoît point les voyes droites & uniformes de la justice.



la dénonciation. Lors donc que vous condamnez un homme qu'on vous a déferé, & qu'on vous défend de rechercher, vous le jugez digne de mort; non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il n'est pas permis d'informer contre luy.

Vous en usez encore avec nous tout autrement qu'avec les criminels, puisque vous les mettez à la question, pour leur faire avoüer ce qu'ils nient, & que vous y mettez les Chrétiens pour leur faire nier ce qu'ils avoüent. Que si c'étoit un crime nous le nierions, & alors vous auriez raison d'employer les tourmens pour nous le faire avoüer.

5. Injustice.  
On les met à la question pour leur faire nier leurs crimes.

Direz-vous que si vous ne demandez pas des preuves contre nous, c'est parce que la confession du nom Chrétien emporte celle de tous les crimes? Pourquoi donc lors qu'un homme avouë qu'il en a tué un autre, voulez-vous outre son aveu savoir toutes les circonstances du meurtre, quoique vous sçachiez ce que c'est qu'un homicide?

Une injustice encore plus criante, c'est qu'étant persuadés, comme vous l'êtes, que l'aveu d'un Chrétien le rend coupable de tous les crimes, vous nous forcez par la violence des tourmens à nous retracter, afin qu'en désavoüant le nom Chrétien, nous soyons déchargés des crimes dont notre aveu nous rendoit coupables à vos yeux. Mais n'est-ce point que vous voudriez conserver la vie à des hommes que vous croyez tres-méchans? Cependant vous ne dites point à un homicide, *Nies ton crime*, & vous n'ordonnez point qu'on déchire un sacrilege pendant qu'il avouë. Si donc vous n'en usez pas de même avec nous que vous croyez coupables; ne nous déclarez-vous pas innocens? puisque c'est par la

6. Injustice.  
On les tourmente pour les faire paroître innocens, & l'on tourmente les autres, pour les faire paroître coupables.

feule raison de cette innocence que vous ne voulez pas que nous perseverions dans un aveu que vous vous sentez forcez de condanner , non par la justice , mais par la necessité?

Qu'un homme s'écrie , *Je suis Chretien* , il confesse ce qu'il est , & vous voulez qu'il dise ce qu'il n'est pas. Vous êtes préposez pour tirer la verité de la bouche des accusez ; nous sommes les seuls que vous forcez à proferer des mensonges. Vous me demandez si je suis Chretien? Je le suis : Pourquoi user de violence pour me corrompre ? J'avouë & vous me tourmentez , que feriez-vous donc si je n'avoüois pas ? Que les autres criminels nient , vous ne les croyez pas ; à peine avons-nous nié que vous nous croyez.

Défiez-vous d'une telle injustice , & prenez garde qu'il n'y ait quelque force secrette qui vous faisant agir contre l'ordre & la nature des jugemens , se serve aussi de vous pour violer les loix. Car , si je ne me trompe , les loix n'ordonnent pas de cacher les coupables , elles veulent qu'on les découvre ; elles n'ordonnent point d'absoudre un criminel qui avouë , elles veulent qu'on le condanne. Ce sont les decrets du Senat , les Édits des Empereurs & les loix de l'Etat dont vous êtes les Ministres. Votre Tribunal n'est point tyrannique , il a des loix & des regles. Les Tyrans ajoûtent les tourmens aux supplices ordinaires , au lieu que si vous les employez , c'est pour découvrir la verité ; parce que l'usage qui en est permis jusqu'à l'aveu des crimes , en est défendu si l'aveu les prévient. Alors la loy n'a point de lieu , il ne reste qu'à prononcer contre le coupable , puisque tout criminel qui avouë doit être puni , & qu'il ne peut être déchargé sans injustice. De plus,

7. Injustice. On tâche de leur faire proferer des mensonges, pendant qu'on s'efforce de faire dire la verité aux autres criminels.

Que la haine qu'on a pour les Chretiens fait violer toutes les Loix.

1. Elle leur fait cacher les coupables , au lieu de les découvrir.

2. Elle rend leur Tribunal tyrannique.

si on ne doit pas contraindre les coupables à nier ce qu'ils ont avoué, c'est qu'on ne doit point être tenté de les absoudre, parce qu'il n'est pas permis de le vouloir.

Vous croyez un Chretien coupable de tous les crimes, vous le croyez ennemi des Dieux, des Empereurs, des loix, de la vertu, & de toute la nature ensemble. Et parce que vous ne pouvez pas l'absoudre s'il ne se retracte, vous le forcez à le faire pour le déclarer innocent. Quel renversement des loix! vous voulez donc qu'un criminel desavoué son crime pour luy procurer une innocence qu'il deteste, & pour le mettre à couvert de tout le prétendu mal qu'il a fait? Que votre aveuglement est étrange! de ne voir pas que celui qui avoué de soi-même, est plus croyable, que celui qui desavoué par la violence; ou que celui qui nie par force, peut ne le pas faire de bonne foy, & qu'il peut arriver que redevenant Chretien, il insulte votre haine au pied du même Tribunal où il a été absous!

Comme donc vous nous traitez en tout si differemment des autres criminels, & que tous vos efforts ne tendent qu'à nous ôter un nom que nous perdrons sans doute, dès que nous ferons ce que font ceux qui ne sont pas Chretiens; vous sentez bien vous-mêmes que ce n'est point pour aucun crime, mais pour notre nom seul qu'une jalousie de Religion poursuit sans relâche, en s'appliquant à ôter aux hommes l'envie d'approfondir des veritez dont ils sçavent certainement qu'ils ne sont pas instruits. De là vient qu'on croit de nous des choses dont on n'a point de preuves, & sur lesquelles on ne veut point d'éclaircissement. Ils craignent d'être forcez à reconnoître la fausseté des préjugés qu'ils sont ravis qu'on ait contre nous; afin d'avoir droit de con-

3. Elle leur persuade de forcer les Chretiens à desavouer leurs crimes, pour les pouvoir déclarer innocens.

4. Elle les aveugle, & les expose à être trompez.

Que la source de cette haine est une jalousie de Religion, qui s'efforce de détruire le nom Chretien.

1. Par les soins qu'on prend d'ôter aux hommes la curiosité de s'instruire de la Religion Chretienne, afin de pouvoir condamner les Chretiens sur leur seul nom,

danner sur son seul aveu , un nom qu'une prévention envieufe leur rend odieux par des crimes dont on peut l'accufer , mais dont on ne fçauroit le convaincre. Il est si vray qu'on n'en veut qu'à notre nom ; que si nous le confessons , on nous tourmente ; si nous le sou'tenons , on nous condamne ; & si nous le desavoïons , on nous absout.

2. En renvoyant absout ceux qui nient ce nom , & en condannât ceux qui le soutiennent.

3. En ne condannant les Chretiens que sur ce seul nom , sans faire mention d'aucun autre crime.

En effet , pourquoy en prononçant la Sentence d'un Chretien , ne le déclarez-vous pas homicide ? ou si vous le déclarez homicide ; pourquoy ne le pas declarer incestueux & coupable de tous les autres crimes dont vous nous croyez vous-mêmes innocens ? Mais on n'a de la honte & de la répugnance à proferer le nom de ces crimes , que lorsqu'il les faut prononcer contre nous. Si le mot de Chretien n'est pas le nom d'un crime , que ce nom est impropre , puisqu'on devient criminel dès qu'on le porte!

### §. I I I.

*La haine que les Payens ont pour le nom de Chretien , les force à loüer ce qu'ils condannent.*

La haine que les Payens ont pour le nom des Chretiens , les force à dire du mal de ceux qu'ils estiment.

MAIS je dis plus ; la haine que la plûpart ont pour ce nom , les aveugle à un point qu'ils ne peuvent dire du bien d'un Chretien sans condamner sa Religion. *Personne* , dit l'un , à la Religion près , n'est plus homme de bien que *Caius Sejus*. Je suis surpris , dit un autre , qu'un homme aussi sage que *Lucius* , se soit fait tout d'un coup Chretien ; & personne ne se demande à soy-même si *Caius* ne seroit point homme de bien , & *Lucius* un homme sage , parce qu'ils sont Chretiens , ou s'ils ne seroient point devenus Chretiens , parce que l'un étoit un homme de bien , & l'autre un homme sage. Ils loüent ce qu'ils connoissent , ils condannent ce qu'ils ne connoissent pas , & gâtent le me-

rite de ce qu'ils sçavent par le blâme de ce qu'ils ignorent; quoi qu'il y ait plus de justice à juger de ce qu'on ne voit pas par ce qu'on voit, qu'à condamner ce qu'on voit, sur ce qu'on ne voit pas.

D'autres, en parlant de ceux qu'ils connoissoient, avant d'être Chrétiens, pour des hommes perdus de réputation, de crimes, & de débauches, font leur éloge, en disant ce qu'ils étoient autrefois, & la haine qui les aveugle les force à leur donner leur suffrage. *Qu'est-ce que c'étoit que cette femme, disent-ils, y en eut-il jamais une plus libre & une plus hardie? Qu'est-ce que c'étoit que ce jeune homme? personne a-t-il jamais été plus adonné au jeu & aux femmes? & les voila Chrétiens. N'est-ce pas imputer le changement de leurs mœurs au nom qu'ils portent?*

Il s'en trouve encore, qui sacrifient volontiers leurs intérêts à la haine qu'ils ont pour nous, & qui consentent à souffrir quelque tort que ce soit, plutôt que d'avoir devant leurs yeux des personnes qu'ils ont en horreur. Un mary se sépare de sa femme, qui est sage depuis qu'elle est Chrétienne; non par jalousie, comme autrefois, mais par la haine qu'il a pour sa Religion. Un pere qui souffroit patiemment les desobéissances de son fils avant qu'il fût Chrétien, le desherite à présent qu'il lui est soumis. Un Maître qui traitoit avec bonté un esclave lorsqu'il n'en étoit pas content, ne le veut plus voir lorsqu'il est assuré de sa fidélité. Plus un homme se corrige, plus il vous devient odieux, tant la haine que vous avez pour les Chrétiens s'empporte sur le bien que vous en pourriez recevoir.

Mais s'il est vray que ce soit leur nom que vous haïssez; de grace, en quoy un nom peut-il être coupable? de quoi peut-on accuser un terme, si ce n'est d'être con-

Elle les force à dire du bien de ceux dont ils n'ont jamais dit que du mal.

Elle leur fait donner des loüanges à la Religion qu'ils haïssent.

Elle les fait renôcer à leurs propres avantages.



Etymologie  
du nom de  
Chretien.

tre la pureté du langage, ou de représenter quelque idée d'imprécation, d'injure ou d'impureté? Or le mot *Christianus* tire son origine de celui d'onction; & lorsque par ignorance (car vous ne sçavez pas même ce que vous haïssez) vous prononcez *Chrestianus*, il signifie douceur & bonté. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes irréprochables, puisque vous ne haïssez cette secte que par le nom de son auteur.

On ne doit point trouver mauvais que les Chrétiens prennent le nom de leur Maître.

Mais est-ce une chose nouvelle, que des Disciples prennent le nom de leur Maître? Les Platoniciens <sup>a</sup>, les Epicuriens <sup>b</sup>, les Pythagoriciens <sup>c</sup> ne portent-ils pas celui de leur Philosophe? les Stoiciens <sup>d</sup> & les Acade-

<sup>a</sup> PLATON nâquit vers l'an 325. de Rome; il fut Peintre, Poëte, & enfin Philosophe. Il choisit ce qu'il y avoit de meilleur dans la Physique d'Heraclite, dans la Logique de Pythagore, & dans la Morale de Socrate, dont il composa des Dialogues qui nous sont restez. Le desir de s'instruire le fit aller chercher Euclide à Megare, Theodore le Mathematicien à Cyrene, Philolaïs & Euritus dans la grande Grece. Il alla même jusqu'en Egypte consulter les Prêtres, & l'on croit que c'est-là qu'il lut les Livres des Juifs. Il soutenoit qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui avoit fait toutes choses, qui les connoissoit & les gouvernoit toutes: il soutenoit aussi l'immortalité de l'ame & la resurrection des corps. C'est à des dogmes si chrétiens qu'il est redoublé des loüanges quelquefois outrées qu'il a reçûes des premiers Peres de l'Eglise, dont la plupart étoient sortis de son école. *Diog. Laer. liv. 3. Cicer. Sen. Plutar. S. Aug. Conf. liv. 7. S. Just. Mart. S. Clem. Alex.*

<sup>b</sup> EPICURE vivoit vers l'an de Rome 472. il s'adonna de bonne heure à la Philosophie, dans laquelle il fit de tres-grands progrès. Il faisoit consister le souverain bien dans le plaisir, mais un plaisir inséparable de la vertu. Sa temperance & sa sobriété sont de puillans témoins contre le déreglement de quelques-uns de ses Disciples, qui ont donné occasion de croire que ce plaisir n'étoit pas si pur ni si raisonnable. S. Jérôme lui donne de grandes loüanges, & Seneque quoique d'une secte

différente ( *Stoicien* ) en parle d'une maniere tres-avantageuse.

<sup>c</sup> PYTHAGORE vivoit vers l'an de Rome 220. il ne consulta pas seulement les plus grands Hommes de la Grece, il voyagea encore en Egypte, en Phenicie & dans la Chaldée, & se rendit par-là un des plus habiles hommes de son tems, sur tout dans la Geometrie qu'il perfectionna beaucoup. C'est lui qui a le premier soutenu l'immortalité de l'ame; mais par le pernicieux moyen de la metempsychose, ou transmigration des ames en d'autres corps.

<sup>d</sup> ZENON fut l'auteur de la secte des Stoiciens: ils prirent leur nom du Portique ( *Stoa* ) où ils tenoient leurs assemblées; ils faisoient consister le souverain bonheur à vivre selon les regles de la droite raison, inalterable par les disgrâces & par les tourmens mêmes. Ils n'admettoient qu'un seul Dieu, & disoient qu'on n'avoit multiplié le nombre des Dieux que pour marquer les differens effets de la bonté & de la puillance de ce Dieu unique, dont chaque Divinité représentoit un attribut. Ils joignoient à ces veritez beaucoup d'erreurs, dont la principale étoit que tout se faisoit par une necessité fatale qu'ils définissoient un ordre éternel & immuable de toutes choses, qui étoit au-dessus de Jupiter même. Ils disoient encore que tous les pechez étoient égaux, & qu'il y avoit autant de mal à tuer un bœuf, qu'à tuer un homme. *Diog. Laërtes, liv. 7. Cicer. parad.*



miciens <sup>e</sup> ont même emprunté le nom des lieux de leurs Ecoles. Les Medecins ont pris celui d'Erasistrate : <sup>f</sup> les Grammairiens celui d'Aristarque <sup>g</sup> : les Cuisiniers celui d'Apicius <sup>h</sup>, & personne ne trouve mauvais qu'ils prennent le nom de ceux dont ils ont pris les leçons. Il est vrai que si l'on prouve qu'une secte est mauvaise, & que son Auteur est dangereux; on prouvera aussi que son nom est mauvais & digne de haine par le crime de sa secte & de son Auteur. Il falloit donc avant que de haïr le nom des Chretiens, ou connoître leur secte par son Auteur, ou l'Auteur par sa secte; mais n'ayant pas daigné vous en informer ni vous en instruire, vous n'en voulez qu'à ce nom", c'est lui seul que vous attaquez. Un simple terme fait condamner sans aucun examen un Auteur & une secte qu'on ne connoît pas, & qui ne se trouvent criminels que dans leur nom.

Ce qui peut rendre un nom haïssable,

" S. Justin 1. Apol. Athenag.

Le nom des Chretiens fait tout leur crime.

<sup>e</sup> Les ACADEMICIENS portent en effet le nom du lieu où ils faisoient leurs leçons. C'étoit une maison tres-agréable dans un des faux-bourgs d'Athenes, ornée de fontaines, de bosquets & d'allées d'arbres qu'on y avoit plantées pour la commodité des Philosophes. Elle leur avoit été donnée pour cet usage par un Citoyen d'Athenes (*Academus*) dont elle porte le nom. On n'y enseigna pas toujours les mêmes principes. Cinq sectes différentes s'y succederent les unes aux autres, qui eurent pour Auteurs Platon, Arcefilas, Carneades de Cyrene, Philon, & Antiochus. Après lesquels les Academiciers quitterent leur nom pour prendre celui de Platoniciens.

<sup>f</sup> ERASISTRATE fut petit-fils & disciple d'Aristote. Etant à la Cour de Seleucus Nicanor Roy de Syrie, Antiochus qui fut depuis surnommé Soter fils unique du Roy, tomba dans une langueur dont personne ne pouvoit découvrir la cause. Mais Erasistrate ayant remarqué que le pouls de ce Prince se déregloit dès qu'il voyoit Stratonice sa belle-mere, qui étoit fort jeune & tres-bien faite, connu son mal, & en ayant dit le Roy qui aimoit mieux

faire épouser Stratonice à son fils que de le voir mourir en langueur. *Pline liv. 13. c. 7. Valere Max. liv. 5. c. 7.*

<sup>g</sup> ARISTARQUE étoit de Samos, & passa pour le Critique & le Grammairien le plus habile de son tems. Il fut disciple d'Aristophane, contemporain de Crates & de Ptolomé Philometor qui lui confia l'éducation de son fils Ptolomé Lathurus. Il fit neuf Livres de corrections de l'Iliade & de l'Odissee d'Homere, & mourut l'an de Rome 606. *Vossius de 4. art. Pop.*

<sup>h</sup> APICIUS illustre voluptueux & fameux gourmand qui fit un traité (*de re culinaria*) de l'art d'appréter les viandes sous le nom de M. Gabius Apicius, & après avoir dépensé des biens immenses en sautes & en ragouts, voyant qu'il ne lui restoit plus que 250000. l. il s'empoisonna de peur de mourir de faim. C'est ce que Senèque rapporte dans son Livre de la Consolation à sa mere Helvia : Dion & C. Tacite disent que Sejan dans sa jeunesse servit aux plaisirs de cet Apicius. *Vossius de Annal. lib. 1. c. 14. Athenée l. 11. Pline li. 9. c. 19. & li. 10. c. 48.*

## §. IV.

*Les Empereurs & le Senat ont aboli ou réformé des Loix qui paroissent contraires au bien public. Celle qui condamne la Religion Chretienne est injuste & pernicieuse à l'Etat.*

JUSQU'ICI j'ay fait voir que nous ne meritons en rien la haine du Public: je vais maintenant faire connoître notre innocence, non-seulement en nous justifiant de ce qu'on nous impute; mais encore en faisant voir que nos ennemis sont eux-mêmes coupables des crimes dont ils nous accusent: afin que toute la terre sçache que nous sommes incapables des horreurs qui se commettent parmi eux, & afin qu'ils ayent honte de condamner, je ne dis pas des hommes vertueux, pendant qu'ils sont eux-mêmes perdus de vices; mais des hommes qu'ils ne croient aussi coupables qu'eux, que parce qu'ils sont Chrétiens.

Je répondrai à chacune des choses qu'ils nous accusent de faire en secret & qu'ils font en public, & pour lesquelles on nous regarde comme des scelerats, des insensez, & des gens dignes de mort & de mépris. Mais comme lors que vous n'avez plus rien à répondre à la verité qu'on vous oppose, vous ne manquez jamais de produire l'autorité de vos loix contre nous, & que vous sçavez si bien dire, que ce n'est pas à vous d'examiner ce que les loix condamnent, & que c'est malgré vous que vous leur obéissez préférablement à la verité; je veux avant tout, vous parler de ces loix dont " vous êtes les protecteurs.

Premierement, lors qu'avec une dureté impitoyable vous proferez ces paroles, *Les loix condamnent votre Religion,*

&

" Les Pontifes étoient les dépositaires des loix. au §. 1. rem. a.

Réponse à une faulle raison

& que vous prononcez contre nous sans nous permettre de nous défendre ; n'est-ce pas avouer publiquement que vous usez de violence ? n'est-ce pas déclarer votre Tribunal tyrannique ? puisque c'est dire que notre Religion est défendue ; parce que vous voulez qu'elle le soit, & non parce qu'en effet elle le doit être. Car si c'est parce qu'elle ne doit pas être permise que vous la défendez ; c'est sans doute parce que tout ce qui est mal doit être défendu, de même que tout ce qui est bien doit être permis. Mais si je trouve que ce que votre loi a condamné est un bien, je juge par-là qu'elle n'est pas en droit de le faire, au lieu qu'elle le pourroit si c'étoit un mal.

Si votre loi s'est trompée, c'est qu'elle est l'ouvrage d'un homme ; car on ne la croit pas descendue du ciel. Or doit-on être surpris ou qu'un homme ait pu se tromper en faisant une loi, ou qu'il condamne un défaut qu'il y reconnoît ? Les Lacedemoniens n'ont-ils pas corrigé les loix de Lycurgue ? & Lycurgue ne se fit-il pas justice de cet affront en se faisant mourir de faim ? Et vous-mêmes à qui une expérience éclairée fait percer les tenebres de l'antiquité la plus obscure, ne vous voit-on pas tous les jours, par des Edits & des Reglemens plus sages & plus sensés, reformer cette confusion de loix qui vieillissent sous la poussière ? Severe<sup>b</sup>, celui de tous les

des Payens, qui s'excufoient sur ce que les loix leur ordonoient de condamner les Chrétiens.

Ils rendent leur Tribunal tyrannique.

Les loix ne peuvent défendre ce qui est mal.

On doit corriger une loi qui est défectueuse.

Exemples de loix qui ont été ou corrigées ou abolies.

<sup>a</sup> Il fut le second fils d'Eunome Roy des Lacedemoniens, qui eurent le bonheur de l'avoir pour Legislatteur. Jamais homme ne fut plus digne de l'être, ayant été lui-même pendant sa vie une loi vivante par l'innocence de ses mœurs & la sagesse de sa conduite ; cependant l'envie qui suit toujours la vertu de près lui suscita de puillans ennemis, qui regarderent la mort de son frere Polydecte comme un prétexte favorable à leur calomnie, pour l'accuser d'avoir voulu usurper la souve-

raineté ; mais l'horreur qu'il eut de la proposition de sa belle-sœur, qui s'offroit de se faire avorter s'il la vouloit épouser, est pour lui une justification assez glorieuse. La maniere dont il est mort est si incertaine, qu'on ne peut guères plus conter sur ce que les Historiens en rapportent, que sur ce que Tertulien nous en dit. *Jussin. Plutarque, Clem. Alex. liv. I. des Sermon. Euseb. Pausanias,*

<sup>b</sup> Severe abolit la loi Papie après avoir reconnu par une expérience de 100. ans com-

Empereurs qui a moins aimé le changement, ne vient-il pas d'abolir la loi Papie, toute respectable qu'elle fût par son antiquité ? parce qu'elle obligeoit d'être pere avant l'âge que la loi Julie prescrivit pour le mariage. Et cette loi barbare <sup>d</sup> qui permettoit à un creancier de mettre par morceaux un débiteur insolvable, n'a-t-elle pas été depuis abolie d'un commun consentement de tout le monde ? La peine de mort a été changée en une peine d'ignominie, suivie de la confiscation des biens, & l'on a mieux aimé épargner le sang de l'homme que d'épargner sa honte.

Que de loix il vous reste encore à corriger dont vous ne connoissez pas les défauts, si ce n'est ni leur antiquité, ni la dignité du Législateur ; mais leur équité seule qui oblige à les observer ! Car on est en droit de rejeter une loi qui n'a pas cette qualité, quoi qu'elle nous condamne, & c'est par-là que nous accusons la vôtre d'injusti-

Ce qui peut  
faire rejeter  
une loi.

bien elle étoit onéreuse au public, contraire aux intentions de son Auteur, & même préjudiciable à l'Etat. C'est aussi par ces mêmes raisons que Tertulien l'appelle *Vanissimas leges*. *Suet. C. Tacite. Dion. liv. 54. 43. Proper. l. 3. Hora. poe. sec.*

<sup>c</sup> Les guerres Civiles du Triumvirat étant terminées par la paix generale de l'Univers, l'Empire se trouva dénué de citoyens, ce qui obligea Auguste à faire des loix ( *an. de Ro. 736.* ) qu'il nomma Julies du nom de l'Empereur son oncle, lesquelles condamnoient à une amende appelée *noxium*, tous ceux qui ne seroient pas mariez : & comme son intention étoit de rendre à l'Empire les Citoyens qui lui avoient été enlevés par la guerre, il ordonna qu'une fille ne seroit plus accordée avant dix ans accomplis ( ce qui se faisoit quelquefois dès le berceau ) & que celui à qui elle auroit été promise l'épouseroit au bout de trois ans, pendant lesquels elle jouiroit, selon la coutume, des biens, honneurs & privilèges de son futur époux. Mais quoi qu'Auguste ne se fût pas beaucoup aperçu de l'uti-

lité de cette loi au dénombrement de toutes les familles de l'Empire qu'il avoit fait faire environ 17. ans après, ils ne laissa pas sur la fin de ses jours de faire la loi Papie ou Popée ( *an. de Ro. 762.* ) qui porte le nom des Consuls qui la publierent, par laquelle il réduisoit les trois ans à deux, ordonnant que le mariage se consommeroit deux ans après que la fille auroit été accordée : c'est sur cela que Tertulien dit que la loi Papie vouloit qu'on fût pere avant l'âge que la loi Julie prescrivit pour le mariage.

<sup>d</sup> C'étoit une des loix des 12. Tables qui fut abolie l'an de Rome 630. sous le Consulat de L. Papius Mugellanus Curfor, & C. Poetelius. Voici les termes de cette loi. *Ni cum eo pacit, 60. dies in vinculis retinere. Trinis nundinis continuis in Comitium prociato, arisque astimiam pradicato. Tertius Nundinis capiti panas luito, aut trans Tiberim peregre venum ito. Ast si plures esunt rei, tertius Nundinis partem secanto : si plus minusve secus sint, ne si fraude esto.*

tice, & même d'extravagance, quand nous luy voyons punir un nom. En effet, si les Loix sont établies pour punir les actions, pourquoi condamner les nôtres sur le seul nom que nous portons, pendant qu'elles ne condamnent les autres que sur les preuves du fait, & jamais sur le nom de l'accusé? Je suis un incestueux; que n'informe-t-on contre moy? J'ay tué un enfant; que ne me met-on à la question? J'ay manqué aux Dieux, & à l'Empereur; pourquoy ne pas entendre ma justification? Il n'y a point de loi qui défende d'examiner le crime qu'elle condamne; parce qu'un Juge ne punit pas avec justice s'il n'a des preuves que l'accusé a commis ce que les loix défendent, & parce qu'un Citoyen ne peut pas être long-temps fidele à une loi s'il ne connoît pas ce qu'elle condamne. Il ne suffit pas qu'une loi soit juste en elle-même, il faut qu'elle paroisse telle à ceux qui la doivent observer. Au reste, si elle ne veut pas qu'on l'examine, elle est suspecte: & si elle exige une obéissance aveugle, elle est tyrannique.

Les loix sont établies pour punir les actions.

Un Juge ne peut condamner justement que sur des preuves.

Circonstances qui rendent une loi défectueuse.

## §. V.

*Si les Empereurs vicieux ont persecuté les Chrétiens, les vertueux se sont déclarez leurs protecteurs.*

POUR remonter à l'origine des loix que vous nous opposez; il y avoit un ancien Decret qui défendoit aux Empereurs d'introduire aucune Divinité nouvelle sans l'approbation du Senat. Marc Emile le sçait par son Dieu Alburne. Et c'est encore ce qui fait beaucoup à notre cause; que les Dieux parmi vous se fassent à la

" Vpien dans ses fragmens. Eusebe Hist. Eccl. liv. 2. c. 2. Cernitus liv. 10. c. 3.

On croit que ce Marc Emile est celui qui avoit une devotion singuliere pour les Dieux qui ont parlé Valere Maxime, comme d'un homme qui avoit une devotion singuliere pour les Divinités étrangères. A l'égard de son Dieu

" Voici les termes de cette



loi, qui est tirée des Livres des Pontifes, citée par Crinitus, livre 10. de Honest. Discip. c. 3. *Separatim nemo sit habens Deos novos sive advenas. Nisi publicè adscitos privatim colunt.*

Tibere a proposé au Senat de mettre le Dieu des Chrétiens au rang des Dieux.

Il a imposé des peines rigoureuses à leurs accusateurs.

pluralité des voix, & qu'un Dieu ne puisse être Dieu si le caprice d'un homme s'y oppose. Car alors c'est l'homme qui devient propice au Dieu.

Tibere, sous qui le nom Chrétien est entré dans le monde, ayant été informé des preuves admirables que l'Auteur de ce nom avoit données de sa Divinité dans la Syrie de Palestine, luy donna le premier son suffrage, & proposa au Senat d'y souscrire. Le Senat ne s'étant point trouvé de ce sentiment, n'en voulut rien faire; mais l'Empereur demeura ferme dans sa résolution, & menaça de punir ceux qui accuseroient les Chrétiens.

Lisez vos Commentaires: vous verrez que Neron<sup>b</sup>, sous qui les Chrétiens ont commencé de paroître à Rome, a été le premier qui ait répandu leur sang: mais nous tenons à grand honneur de l'avoir à la tête de nos persecuteurs. Car quiconque connoît Neron, peut sçavoir qu'il n'a jamais rien condamné qui ne fût un tres-grand bien. Domitien<sup>c</sup> que sa cruauté fera toujours re-

Alburne, on ne sçait pas trop ce que c'étoit, à moins qu'on ne dise qu'il voulut faire passer pour une Divinité la sève des arbres, que les Latins appellent *Alburnum*; c'est cette humeur visqueuse qui leur tient lieu de sang, qui en est comme l'âme qui les nourrit, & les fait croître & produire.

<sup>b</sup> Il fut fait Empereur au préjudice de Britannicus, par les trahisons d'Agrippine: après cinq ans d'un regne plein de bonté, de justice & de sagesse, il se prosterna tout d'un coup à toute sorte de cruauté & d'abominations monstrueuses. Il fit assassiner sa mere; il repudia & fit ensuite mourir Octavie sa premiere femme: il enleva à Othon Poppée Sabine, dont il fit sa seconde femme, qu'il tua aussi d'un coup de pié pendant qu'elle étoit enceinte. Voyant tous ses crimes consacrez par le Senat, il fit mourir tout ce qu'il y avoit de personnes illustres: il auroit même voulu, comme il le disoit, que tout le genre humain n'eût eu qu'une tête, pour avoir le plaisir de la couper. L'envie qu'il avoit de faire porter son

nom à la ville de Rome luy persuada d'y mettre le feu, qui dura six jours; & ayant rejeté ce crime sur les Chrétiens, il donna lieu à leur premiere persecution. Enfin après avoir fait voir qu'il étoit né pour la ruine de sa patrie, il fut obligé de s'enfuir, & de finir, par une mort violente un regne de 13. ans, 7. mois, & 18. jours.

<sup>c</sup> Domitien fils de Tite-Vespasien, & le 12. des Césars, avoit la beauté & la physionomie trompeuse de Neron, & fut comme lui cruel, vain & impudique: sa cruauté lui inspira de faire mourir un grand nombre de personnes de consideration, & de renouveler l'Edit de bannissement contre les Mathématiciens & les Philosophes, ce qui donna occasion à la seconde persecution contre les Chrétiens. Sa vanité le porta à se faire traiter de Dieu & de Seigneur, & à vouloir qu'on ne lui érigeât aucune statue qui ne fût d'or ou d'argent, & son incontinence le fit vivre avec sa nièce Julie comme avec sa femme, & passer sa vie dans les impudicités les plus horribles. Pärthenius



garder comme une portion de Neron , voulut suivre l'exemple de son Prédeceffeur ; mais comme il étoit homme <sup>d</sup> il changea aifément de pensée , & rappella de l'exil tous ceux qu'il avoit bannis. L'injustice , l'impieté & l'infamie ont toujours été le caractere de nos Perfecuteurs ; souvent vous les avez condannez , & souvent <sup>e</sup> vous avez rétabli ceux qu'ils avoient proscrits.

Mais de tous les Empereurs qui ont fçu rendre aux Dieux & aux hommes ce qu'ils leur doivent, nommez-en un <sup>f</sup> qui ait entrepris de nous détruire, & nous au contraire nous vous en nommerons un qui s'est déclaré le protecteur des Chrétiens. Ouvrons les lettres de M. Aurele <sup>f</sup> ce digne Empereur, nous verrons qu'il assure que c'est à la priere des soldats Chrétiens, que dans la guerre des <sup>g</sup> Quades il obtint une pluye qui appaisa la soif ge-

& Sigerius, tous deux Officiers de sa Chambre, tromperent par un mensonge la connoissance qu'il avoit du jour & du moment de sa mort, & les précautions qu'il avoit prises pour l'éviter, le faisant assassiner dans son lit par Stephanus Intendant de Domitille femme de Flave Clement, lorsqu'il croyoit ne devoir plus fêtre. *Sueto. Dion. Epist.*

<sup>d</sup> Le Gouvernement de Domitien ne commença d'être uniforme que lors que le peu de vertus qu'il avoit furent entierement tournées en vices. Le mélange de unes & des autres ayant toujours fait voir en lui une inégalité qui le rendoit presque impenetrable. *Suetone.*

<sup>e</sup> Il n'y a eu entre les Empereurs que Neron & Domitien qui, trompez par certains imposteurs, ont répandu contre nous des calomnies qui, selon la coûtume, ont trouvé quelque créance dans l'esprit du Peuple. Mais vos tres pieux Prédeceffeurs ont corrigé l'ignorance de ce Peuple, & ont reprimé par des Edits publics la hardiesse de ceux qui entreprendroient de nous persecuter. Adrien votre ayeul ( *il parle à l'Empereur M. Aurele Antonin* ) a écrit en notre faveur à Fundanus Gouverneur d'Asie, & à plusieurs autres. L'Empereur votre pere ( *Antonin le Débonnaire* ) dans le temps que vous partagiez avec lui les soins

du Gouvernement, a écrit aux habitans de Larisse, de Thessalonique, d'Athenes, & enfin à tous les peuples de Grece, pour reprimier les seditions & les tumultes qui avoient été excitez contre nous. L'opinion où nous sommes que vous ne jugez pas moins équitablement ni moins favorablement de nous, nous fait esperer la grace que nous vous demandons. *Fragments de l'Apologie de S. Meliton Evêque de Sardes, pour les Chrétiens, rapporte par Ensebe. Hist. Eccl. lib. 4. c. 26.*

<sup>f</sup> Ce fut en faisant publier à Ephese une Constitution en faveur des Chrétiens, dont S. Meliton Evêque de Sardes fait mention dans son Apologie pour les Chrétiens, & qui est couçûe en ces termes : *L'Empereur César, Marc-Aurele, Antonin-Auguste, Armenien, Grand Pontife, quinze fois Tribun, trois fois Consul, aux habitans d'Asie, salut : Je sçai que les Dieux ont soin que ces hommes (les Chrétiens) ne demeurent pas inconnus ; car il leur importe plus qu'à nous de punir ceux qui les offensent. Plus vous faites de bruit contre eux, en les accusant d'impieté, & plus vous les confirmez dans leur sentiment & dans leur résolution. Lorsqu'on les dësere & qu'on les condanne à la mort pour le nom de leur Dieu, ils sont plus contents que lorsqu'on ne les punit point : ainsi ils remportent la victoire en re-*

Domitien a  
rappelé les  
Chrétiens qu'il  
avoit bannis.

" Xiphilin.  
vie de Nerva.  
S. Jean fut  
rappelé de son  
exil. *Ensebeliv.*  
3. c. 21.

Marc-Aurelé  
s'est déclaré  
leur protecteur.

" An de J. C.  
174. de M. Aur.  
14.

"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"  
"

nerale de son armée ; & s'il ne déchargea pas publiquement les Chrétiens des peines portées contre eux , il le fit d'une autre maniere à la vûe de tout le monde , en condannant leurs accusateurs à des peines encore plus rigoureuses.

Quelles loix font-ce donc qui ne sont observées contre nous que par des impies , des injustes , des infâmes , des furieux , des fous & des insensés ? que Trajan rendit en partie inutiles en défendant de rechercher les Chrétiens ; & qui ne furent jamais mises en usage , ni par Adrien <sup>g</sup> , qui vouloit tout sçavoir , ni par Vespasien l'exterminateur des Juifs , ni par Antonin le Pieux , ni par Verus. Cependant étant aussi méchans qu'on nous suppose , nous aurions dû avoir pour persecuteurs des gens de bien , dont les mœurs eussent été opposées aux nôtres , & non des personnes qui ont été aussi corrompues qu'on nous accuse de l'être.

Ce qu'on doit penser des loix qui n'ont été mises en usage que par des méchans , & dont les bons ont évité de se servir.

" Voyez le s.

2.

nonçant à la vie plutôt que de faire ce que vous desirez, il est aussi à propos de vous donner des avis touchant les tremblemens de terre qui sont arrivés , & qui durent encore : comparez votre conduite en ces occasions avec celle des Chrétiens ; au lieu qu'alors ils mettent plus que jamais leur confiance en Dieu , vous perdez courage , & vous negligez le culte des Dieux , comme si vous n'en connoissiez point , & vous persecutez jusqu'à la mort les Chrétiens qui adorent un Dieu éternel. Plusieurs Gouverneurs de Province ayant écrit à mon pere touchant les Sectateurs de cette Religion , il défendit de les inquieter , à moins qu'ils n'entreprissent quelque chose contre le bien de l'Etat. Quand on m'a écrit sur le même sujet j'ay fait la même réponse ; & si à l'avenir on accuse quelqu'un d'être Chrétien , je veux qu'il soit absous , & que l'accusateur soit puni. Eusebe Hist. Eccl. liv. 4. S. Meliton Evêque de Sardes , dans son Apologie adressée à l'Empereur Verus.

<sup>g</sup> Adrien étoit versé dans toutes les sciences & dans tous les Arts qui servent à polir l'esprit : il excelloit dans les belles lettres grec-

ques & latines : il avoit un goût merveilleux pour les Ouvrages d'éloquence & de Poésie ; & comme la curiosité le portoit à vouloir tout sçavoir , il fit tant par son application qu'il devint Geometre ; Philosophe , Medecin , Musicien , Astrologue , Arithmicien , Peintre & Sculpteur en marbre & en airain. C'est sur cela que Tertulien l'appelle *Curiositatum omnium explorator*, Paul Diacre dit de luy qu'il aimait les Chrétiens , qu'il ordonna la peine du Talion contre leurs accusateurs , & que sans les Prefets de la Religion , qui s'opposèrent à son dessein , il auroit élevé un Temple à Jesus-Christ. Eusebe fait mention ( *liv. 2. c. 3. de son Hist. Eccl.* ) de deux Apologies de la Religion Chretienne qui luy furent adressées , l'une par Quadrat , l'autre par Aristide. Il rapporte aussi ( *dans le même liv. c. 9.* ) une lettre qu'Adrien écrivit en faveur des Chrétiens à Minucius Fundanus Proconsul d'Asie , en ces termes : *J'ay reçu la lettre que Serenius Granianus , homme de merite & votre Prédecesseur , m'a écrite : je trouve que l'affaire dont il s'agit doit être examinée avec un grand soin , afin de ne point inquieter les Chrétiens*

## §. VI.

*Les changemens que les Romains ont faits aux Loix de l'Etat & de la Religion.*

IL faut presentement demander aux scrupuleux observateurs des loix & des reglemens de leurs ancêtres, s'ils ont toujours eu la même fidelité, le même respect & la même obéissance pour toutes les Ordonnances de leurs Peres : s'ils ne s'en font point écarter : s'ils ne les ont jamais transgressées, & s'ils n'ont pas comme effacé de leur memoire les regles les plus necessaires & les plus infaillibles pour la sûreté des mœurs.

Que sont devenues les loix <sup>a</sup> qui reprimoiéent les dépenses superflues & ambitieuses ; qui défendoient de mettre plus de cent as <sup>b</sup> à un repas ; & d'y servir plus d'une volaille, encore ne falloit-il pas qu'elle fût grasse : qui excluoiéent du Senat comme tres-ambitieux un Patricien <sup>c</sup> qui auroit eu dix <sup>d</sup> livres d'argent pesant : qui faisoient abattre les Theâtres lors qu'ils commençoient à s'introduire, les regardant comme l'écuëil des mœurs ;

Les Romains n'observent pas toutes leurs loix avec le même scrupule qu'ils observent celles qui sont contre les Chrétiens.

Loix qui sont impunément violées par les Romains.

*sans sujet, & de ne pas autoriser la calomnie si les habitans de la Province les accusent devant vous ; qu'ils prouvent les crimes dont ils les chargent. Mais ne vous arrêtez point à des discours, ni aux cris confus du Peuple : prenez connoissance des accusations que l'on formera contre eux : s'ils sont convaincus d'avoir violé les loix, qu'on les punisse ; mais si l'accusation est calomnieuse, qu'on punisse l'accusateur.*

<sup>a</sup> La loi Fannia défendoit de dépenser plus de 100. as aux jours des spectacles, aux Saturnales, & à certaines autres fêtes ; & plus de dix as les autres jours.

La loi Licinia permettoit de dépenser jusqu'à trente as les jours des Kalendes, des Nones & des Foires, & défendoit de manger plus de trois livres de viande simple, & une livre de saumon aux autres jours.

<sup>b</sup> L'as Romain étoit un peu moins de neuf deniers, & les 100. as faisoient environ 3. liv. 8. sols de notre monnoye.

<sup>c</sup> Cornélius Rufinus après avoir été deux fois Consul & une fois Dictateur, fut chassé du Senat par le Censeur Fabricius, pour avoir acheté des vases d'argent qui pesoient dix livres, comme un homme d'un exemple pernicieux pour la Republique. *Val. Max.*

<sup>d</sup> Le scrupule Romain pesoit 24. grains ; trois scrupules pesoient une drachme Romaine ou un gros, qui valoit de notre monnoye 7. s. 8. d. huit drachmes faisoient une once, qui valoit de notre monnoye 3. liv. 1. sol 4. den. & la livre pesoit 12. onces, qui faisoit de notre monnoye 36. liv. 16. sols : les dix livres d'argent valoient donc 368. liv. C'étoit en ce tems-là un bien excessif qui faisoit chasser du Senat un Sénateur Patricien, c'est-à-dire issu de l'un

& qui ne laissoient point usurper impunément & sans raison les marques des premières dignitez & d'une naissance illustre ? Car je vois qu'aujourd'hui l'on donne à des repas le nom de Centenaires, parce qu'on y dépense jusq' à cent mille sesterces.

Tout l'argent qui se tire des mines se convertit en vaisselle, non-seulement chez les Senateurs, ce qui seroit peut-être supportable, mais chez des Affranchis qui ont à peine leur liberté. Je vois qu'on a multiplié les Théâtres, qu'on commence à les couvrir, & que crainte que la rigueur du froid ne trouble le plaisir de ces spectacles infâmes, on se sert des manteaux incommodes que les Lacedemoniens inventerent sans doute autrefois pour les jeux des Romains. Je ne vois plus de différence entre les habits des Dames Romaines & les habits des prostituées: elles ne connoissent plus ces loix anciennes qui servoient à maintenir la modestie & la tempérance. L'anneau conjugal qu'un époux mettoit au doigt de son épouse étoit tout l'or<sup>f</sup> qu'une femme portoit sur elle. Alors le vin<sup>g</sup> leur étoit si expressement défendu, qu'il y en eut une que ses parens firent mourir de faim pour avoir osé prendre les clefs d'un Cellier. Sous le règne de Romulus, Mecenius<sup>h</sup> tua sa femme pour avoir

des cent premiers Senateurs Romains qui furent choisis par Romulus.

<sup>e</sup> Le grand sesterce appellé *sestercium*, valoit deux livres & demi d'argent, ce qui fait de notre monnoye environ 92. liv. & les cent sesterces faisoient environ 9200. liv.

<sup>f</sup> L'an de Rome 540. C. Oppius Tribun du Peuple, fit une loi qui porte son nom, par laquelle il étoit défendu aux femmes Romaines de mettre sur elles plus d'une demi once d'or, de porter des étoffes de diverses couleurs, & d'aller en carosse dans les rues de Rome, & à mille pas aux environs de la Ville.

<sup>g</sup> *Non licebat vinum feminis Roma bibere. Juvenimus inter exempla Egnatii Mecennii*

*uxorem quod vinum bibisset è dolio, interfectam fuisse à marito, eumque cadis à Romulo absolutum. Fabius Pistor in annalibus suis scripsit matronam quod loculos in quibus erant claves vinaria cella resignavisset à suis inedia mori coactam. Cato, ideo propinquos feminis osculum dare instituit ut scirent an temerum olerent, hoc tum nomen vino erat: unde & temulentia appellata. Plin. lib. 14. c. 13. Hist. natur.*

<sup>h</sup> *Mulier si vinum biberit ut adulteram puniunt.* C'est la seizième des loix qu'on attribue aux Rois de Rome, & qu'on appelle ordinairement le Droit Papirien; parce qu'elles ont été ramassées par Sext. Papirius: Fr. Bau-



bû du vin ; & n'en fut point blâmé : & si les femmes étoient autrefois obligées de saluer tous leurs parens , ce n'étoit qu'afin qu'on pût connoître quand elles auroient violé cette loi.

Où sont ces mariages heureux que la pureté des mœurs rendoit si parfaits , qu'il s'est passé plus de cinq cent ans depuis la fondation de Rome sans qu'il soit arrivé de divorce dans aucune famille ? Aujourd'hui tout le corps d'une femme plie sous l'or , & si elles saluent un homme c'est en tremblant. En s'épousant on fait vœu de se repudier , & le divorce est à présent comme le fruit du mariage.

Mais vous " qui vous piquez d'une exactitude scrupuleuse sur la Religion , combien en avez-vous retranché de choses si sagement établies par vos Peres ! Vos Consuls , de l'autorité du Senat , ont banni non-seulement de Rome , mais encore de toute l'Italie , le Dieu Bacchus avec tous ses sacrifices. On a défendu l'entrée du Capitole au Dieu Sérapis , à la Déesse Isis <sup>m</sup> , au Dieu

527. 2029

" C'est aux Pontifes qu'il parle.

doüin celebre Jurisconsulte en rapporte dix-huit dans son Commentaire sur les loix de Romulus , qu'il dit avoir trouvées sur des Tables tres-anciennes. Cette loi fut faite par Caton , l'année qu'il étoit Censeur , de Rome 570.

<sup>i</sup> F. Carvilius Roga fut le premier qui se separa d'avec sa femme l'an de Rome 523. ou 521. sous le Consulat de M. Pomponius Mathon , & de C. Papyrius Masson.

<sup>l</sup> L'an de Rome 568. sous le Consulat de Sp. Posthumus Albinus , & de Q. Martius Philippus , on abolit à Rome & dans toute l'Italie les Fêtes , les sacrifices & les assemblées qui se faisoient en l'honneur de Bacchus. On démolit les Temples , & l'on renversa les Autels qui lui étoient consacrez. On dit qu'il se trouva plus de 7000. tant hommes que femmes , initiés à ces honteux mysteres. On fit mourir les plus coupables , & l'on condanna les autres à une prison perpetuelle. Le Senat

ordonna en même temps que lors qu'un homme seroit dans une obligation indispensable d'offrir un sacrifice au Dieu Bacchus , il en parleroit au Preteur ; que le Preteur en seroit son rapport au Senat , & que le Senat ne pourroit accorder cette permission lors qu'il y auroit moins de cent Sénateurs assembles ; & qu'il ne la donneroit qu'à condition qu'il ne se trouveroit que cinq personnes au plus à ce sacrifice , qui se seroit sans Prêtre ni Ministre. *Tite-Live. Decad. 4. liv. 4.*

<sup>m</sup> L'an de Rome 701. sous le Consulat de Cne. Domitius Calvinus , & de M. Valerius Messala , le Senat fit un Decret par lequel il ordonnoit que le Dieu Serapis & la Déesse Isis seroient chassés de Rome , & que leurs Temples seroient abbatus : ces mêmes Divinités furent rétablies en 702. sous le Consulat de M. Emilius Lepidus , & de Lucius Munatius Plancus. *Dion. Hist. Rom. liv. 47.*

Harpocrates<sup>n</sup>, & au Dieu Anubis<sup>o</sup>; c'est-à-dire qu'ils ont été chassés du Palais des Dieux. Pison & Gabinus, tous deux Consuls, qui n'étoient pas Chrétiens, leur ôtèrent les honneurs divins, & renversèrent leurs Autels, pour arrêter les desordres d'une infinité de superstitions vaines & infâmes. Vous avez depuis rétabli tous ces Dieux dans leur première dignité, & vous leur avez conféré la Majesté souveraine. De grâce, où est votre religion? où est ce respect prétendu pour vos Peres? vous n'en avez plus rien; ni les habits, ni la tempérance, ni la simplicité, ni les sentimens, ni le langage. Toujours vous louiez l'antiquité, & vous suivez des maximes nouvelles, ce qui fait voir que renonçant à celles de vos Ancêtres, qui sont excellentes, vous n'en conservez & n'en observez que ce qui ne le mérite pas, puisque vous n'en observez pas ce qui le mérite.

Mais bien plus; je vous feray voir dans la suite que si vous avez redressé dans Rome les Autels du Dieu Sérapis, & si vous avez rétabli les fêtes de Bacchus dans toute l'Italie; vous n'avez cependant plus, pour le culte

<sup>n</sup> Le Dieu Harpocrates étoit reconnu chez les Egyptiens pour le Dieu du Silence, de même que Muta & Tacita en étoient les Déeses chez les Romains. Il y avoit dans tous les Temples d'Isis & de Serapis une figure de cette Divinité représentée sous la forme d'un jeune homme couronné d'une mitre à l'Egyptienne, ayant le second doigt de la main droite sur sa bouche, & tenant de sa main gauche une corne d'abondance pleine de fruits, surmontez d'une pôme de pin. *Nat. Comes Gisbert Cuperus.*

Isis & Harpocrates digito qui significat st. *Varro. lib. 4. deling. lat.*

<sup>o</sup> L'an de Rome 773. un Chevalier Romain nommé Mondus n'ayant pu rien obtenir par argent d'une jeune Dame nommée Pauline, qu'il aimoit éperduément, eut recours à un Prêtre d'Isis, qui lui procura les moyens de satisfaire sa passion. Ce Ministre détestable fit

sçavoir à la jeune Dame qu'elle étoit aimée du Dieu Anubis, & que sa piété demandoit d'elle qu'elle vint passer une nuit dans son Temple; ce que Pauline obtint d'autant plus aisément de son mari, que sa sagesse l'avoit mise au-dessus de tous les soupçons. Glorieuse d'avoir pu plaire à un Dieu, & pénétrée des sentimens de respect & de veneration qu'on doit à sa Religion, elle se rendit au Temple, où elle passa a nuit avec Mondus qu'elle croyoit être Anubis; mais peu de jours après Pauline ayant sçu de Mondus même que sa piété avoit été trompée, outrée de colere elle en avertit son mary, & Tibere ayant été informé du fait, fit pendre tous les Prêtres d'Isis, raser son Temple, jeter sa Statue & celle d'Anubis dans le Tibre, & envoya Mondus en exil. Ce fait est rapporté fort au long par *Flave-Joseph, liv. 18. c. 4.*



des Dieux, ce zele qui a si fort aveuglé toute l'antiquité; & l'autorité de vos Ancêtres, dont vous vous dites les défenseurs, ne vous empêche pas de mépriser & de détruire votre Religion, ce qui est le grand crime dont vous accusez les Chrétiens. Je vais à présent répondre à toutes les abominations qu'on nous accuse de faire en secret, pour ensuite nous justifier plus aisément des crimes qu'on nous accuse de commettre en public.

Ce sont les Payens qui détruisent leur Religion, & non pas les Chrétiens.

## §. VII.

*Tout ce qu'on avance contre les Chrétiens sont des bruits de la Renommée, qui est presque toujours fausse.*

ON dit que nous égorgions un enfant, que nous mangeons sa chair, & que nous commettons des incestes, après que des chiens, complices de nos horreurs, ont renversé nos lampes; afin qu'à la faveur des tenebres nous puissions sans aucune honte nous souiller des impietez les plus détestables. C'est sur cela que nous passons pour les plus scelerats de tous les hommes. On le dit toujours; mais depuis qu'on le dit, on n'a pas encore daigné s'informer de la vérité. Ou, informez-vous donc, si vous le croyez; ou, ne le croyez pas, si vous ne vous êtes pas encore informez. Votre répugnance à vous en éclaircir est une preuve que vous n'en croyez rien: aussi n'ordonnez-vous pas aux bourreaux de nous faire avouer ce que nous faisons; mais de nous faire nier ce que nous sommes.

Dénombrément des crimes énormes dont on accuse faussement les Chrétiens.

" Il y avoit plus de 120. ans.

Que les Payens n'en doivent avoir aucune connoissance.

1°. Parce qu'ils ne s'en font jamais informer.

La Religion Chrétienne, comme nous l'avons déjà

On accusoit les Chrétiens de trois crimes; de meurtre, parce qu'on leur entendoit dire qu'ils mangeoient le corps de JÉSUS-CHRIST. D'inceste, parce qu'ils s'aimoient comme des freres, & qu'ils s'entr'appelloient de ce nom. De sacrilege, parce qu'ils ne rendoient aucun honneur aux Dieux, & qu'ils ne celebrent point les fêtes des Empereurs dans le crime de la dissolution & de la débauche.

dit, a commencé sous Tibere. Si-tôt que la verité s'est fait voir, elle a été haïe : elle a trouvé autant de Persecuteurs, qu'elle a trouvé d'Idolâtres. Les Juifs même, a qui elle avoit été annoncée, l'ont sacrifiée à leur jalousie, les Soldats à leurs concussions, & les Domestiques à leur malignité naturelle.

Tous les jours on nous assiege, tous les jours on nous trahit, & le plus souvent on fait des irruptions dans nos Eglises & dans nos assemblées : y a-t-on jamais entendu les cris de cet enfant qu'on dit que nous égorgions ? Quel est le Juge qui a trouvé quelqu'un de nous la bouche ensanglantée, telle que celle des Cyclopes <sup>b</sup> & des Syrenes <sup>c</sup> ? Avez-vous jamais reconnu dans nos femmes aucune marque d'infidelité ? si vous les aviez trouvées coupables, les eussiez-vous cachées ? vous fussiez-vous laissé corrompre en faveur de ceux que vous traînez devant les Juges ? Que si nous nous cachons toujours, quand est-ce donc qu'on nous a surpris commettant ces crimes, & par qui l'avez-vous pû apprendre ? sans doute que ce n'est pas par ceux qui y participent ; puisque tout mystere exige essentiellement la loi du secret. Il est inviolable dans ceux d'Eleusis <sup>d</sup> & de Samothrace <sup>e</sup> ;

2°. Parce qu'on n'en a vû aucunes traces dans les irruptions qu'on fait à toute heure dans leurs assemblées.

3°. Ils ne peuvent pas l'avoir appris par les Chrétiens, ni par ceux qui n'y participèrent point.

<sup>b</sup> Les Cyclopes étoient des hommes d'une taille monstrueuse & d'une cruauté inouïe : Enfans, dit la Fable, du ciel & de la terre. Ils habitoient aux environs du mont Etna dans la Sicile, ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire qu'ils étoient les forgerons des foudres de Jupiter. *Hom. Odysf. liv. 9.*

<sup>c</sup> Les Syrenes étoient Parthenopé, Ligée & Leucosie, trois femmes moitié femmes & moitié poissons. On dit qu'elles se tenoient toujours aux environs d'un gouffre, où par la douceur & la mélodie de leur voix elles attiroient tous les vaisseaux passans, qui ne manquoient point d'y perir ; & qu'elles devoient tous ceux qui y faisoient naufrage. *Hom. Odysf. 9. Strab. liv. 1. & 5. Ovid. Meta. l. 5.*

<sup>d</sup> Déo ou Dio Reine de Sicile, fille de Chronos & de Rhée, après avoir traversé les mers en cherchant Pherephattah sa fille unique qui luy avoit été enlevée par Aïdonée Roi des Molosses, vint à Eleusis où elle fut si bien reçue de Célée qui en étoit Roy, qu'elle enseigna à Triptoleme son fils l'art de cultiver la terre, & donna des loix aux Atheniens. En reconnaissance de ce double bienfait, on institua des mysteres en l'honneur de Déo qui duroient dix jours, où par des représentations mystiques on imitoit les différentes aventures qui luy étoient arrivées en cherchant sa fille. On y représentoit même jusqu'aux paroles injurieuses, & aux postures indécentes d'une certaine Baubo, dont Déo fut fort mal-

combien le doit-il être davantage dans des mysteres qui, selon ce que vous en pensez, doivent nous exposer à la fureur des hommes en cette vie, & à la justice de Dieu dans l'autre ? Que si ce n'est pas eux qui se sont trahis eux-mêmes, ce sont donc des étrangers : & comment des étrangers en ont-ils eu connoissance, si les mysteres les plus impies chassent les profanes, & ne souffrent point de témoins ? si ce n'est qu'on veuille dire, que plus on est méchant & moins l'on craint ?

Si c'est la Renommée qui vous a instruits ; chacun sçait ce que c'est que la Renommée : un de vos Citoyens l'appelle le plus prompt de tous les maux". Pourquoi l'appelle-t-il un mal ? est-ce à cause de sa vitesse ? est-ce parce qu'elle rend les choses publiques ? ou bien parce qu'elle n'est presque jamais véritable ? car lors même qu'elle annonce quelque chose de vray, elle le corrompt par le mensonge, ôtant, ajoutant, & changeant toujours quelque chose à la verité. D'ailleurs sa nature est telle, qu'elle ne se soutient que par le mensonge, & ne subsiste qu'autant de temps qu'elle laisse la chose incertaine. Est-elle assurée ? la Renommée se retire, & comme si toutes ses fonctions étoient faites, elle expose la verité. Alors on ne doute plus, on assure. Personne ne dit plus, par exemple, on dit que cela s'est fait à Rome : ou, le bruit court qu'un tel est Gouverneur d'une telle Provin-

4°. Que c'est tout au plus par la Renommée à laquelle on ne doit pas ajouter foy.

"Fama malum quo non aliud velocius ullum. Virg. Æn. 4.

Tam falsè pravique tenax quam nuntia veri. Virg. Æn. 4.

traitée pour n'avoir voulu ni boire ni manger chez elle. Les initiez à ces mysteres étoient obligez au secret sous peine de la vie. Diogoras de Mélos fut proscrit pour l'avoir violé, & le Poëte Eschyle eut bien de la peine à éviter la mort pour avoir été soupçonné du même crime. *Diodore, Porphyre, Platon ; Cic. 4. in Verrem Athenée. Vossius.*

On sçait bien que les Divinitez qu'on adoroit dans l'isle de Samothrace s'appelloient Cabires ; mais on ne venoit pas de leurs noms

particuliers. Les uns disent que c'étoit Jupiter & Bacchus ; les autres que c'étoit le Ciel & la Terre qui représentoient le corps & l'ame ; & d'autres que c'étoit Cerès : ce qui est certain c'est que le secret étoit inviolable dans les mysteres qu'on celebroit en l'honneur de ces Divinitez, & que ces sacrifices étoient du nombre de ceux qu'on appelloit *Epicleidia* : c'est-à-dire, sur lesquels il falloit avoir la bouche fermée comme avec une clef.

ce. La Renommée qui est un des noms de l'incertitude, n'a plus de lieu dès que la chose est certaine : quelqu'un, hors l'insensé, peut-il luy donner sa créance ; puisque le sage ne croit point à ce qui n'est pas certain ?

Mais, quelque universelle & quelque vrai-semblable qu'une chose puisse être, chacun sçait qu'elle a dû avoir un commencement, & que depuis elle a passé par une infinité de bouches & d'oreilles. Or, l'obscurité de ce commencement en corrompt tellement tout le cours ; que personne ne s'avise de penser, que la bouche où il a pris naissance pourroit avoir semé un mensonge. Ce qu'on fait souvent, ou par l'envie qu'on porte à celui dont on parle, ou par les soupçons qu'on en veut donner, ou par le plaisir que certaines personnes ont toujours à débiter des mensonges. Mais, heureusement pour nous, le temps découvre tout, comme le disent vos Proverbes & vos Sentences : & suivant l'ordre que Dieu a mis dans la nature, rien ne peut demeurer longtemps caché, pas même les choses qui échappent à la Renommée.

### §. VIII.

*Les Chrétiens sont innocens des crimes qu'on leur impute, parce qu'il n'y a point d'hommes qui soit capables de les commettre.*

On n'a pas dû ajouter foy aux bruits de la Renommée contre les Chrétiens, quand même ils seroient véritables.

" Depuis plus de 120. ans.

JE VEUX que ce soit avec raison que la Renommée dépose depuis si long-temps contre les Chrétiens ; je consens que vous produisiez son témoignage contre nous : quoy qu'elle n'ait pas encore pû prouver ce qu'elle a publié autrefois, & ce qu'elle fait croire depuis " tant d'années. Mais j'en appelle à la nature ; qu'elle soit ju-



ge entre nous & ceux qui croient ces sortes de bruits.

Je suppose donc que les Chrétiens promettent une vie éternelle pour récompense de tous ces crimes, & je consens que pendant ce temps-là vous nous en croyiez coupables. Je vous demande à vous qui le croyez, si vous pourriez l'acheter à un tel prix ? Venez, plongez ce fer dans le sein d'un Innocent qui n'a fait de mal à personne, qu'on n'accuse d'aucun crime, & que tous regardent comme leur enfant. Ou, si c'est à un autre qu'à vous à commettre ce meurtre ; venez voir perdre la vie à un homme qui n'en jouit pas encore : venez voir sortir de ce corps une ame qui vient d'y entrer : venez recevoir ce sang qui est à peine formé : trempez-y votre pain & mangez-le avec plaisir. Pendant que vous serez à table, comptez les places : remarquez avec soin celle de votre mere & de votre sœur, pour ne vous pas tromper lorsque les chiens auront éteint la lumiere ; car ce seroit vous rendre coupable que de manquer un incesté. Si vous embrassez ces maximes, & si vous les observez, vous vivrez éternellement. J'attens maintenant que vous me demandiez si l'éternité peut s'acheter à ce prix ; que si cela ne peut pas être, vous ne devez pas le croire ; mais quand vous le croiriez, je nie que vous le voulussiez : & quand vous le voudriez, je nie que vous le pussiez faire : pourquoy donc voulez-vous que d'autres le puissent, si vous ne le pouvez pas ? & pourquoy ne le pourriez-vous pas, si d'autres le peuvent ? sommes-nous d'une autre nature que vous ? nous croyez-vous des Cynocephales <sup>a</sup> ou des Sciapodes <sup>b</sup> ? Avons-

1°. Parce que la nature ne sauroit soutenir les crimes dont la Renommée les charge.

2°. Parce que les Chrétiens ne sont pas plus capables de commettre ces crimes que ceux qui les en accusent.

3°. Parce qu'ils ne sont point des hommes d'une nature différente des autres.

<sup>a</sup> Les Cynocephales étoient des monstres qui avoient le corps d'un homme, & la tête d'un chien, comme leur nom le signifie : ils étoient venus, à ce que dit la Fable, du ma-

riage d'Anubis & d'Hecube, depuis qu'elle avoit été changée en chienne.

<sup>b</sup> Les Sciapodes, autrement Monosceles, étoient un Peuple extraordinaire des Indes,



nous les dents faites autrement que vous ? la nature nous a-t-elle donné des dispositions particulieres pour l'inceste ? Si vous croyez un Chretien capable de ces horreurs, vous l'êtes vous-même, puisque vous êtes un homme comme luy ; & vous l'en devez croire incapable, si vous sentez que vous l'êtes, parce qu'il est un homme comme vous.

4°. Parce qu'ils ne sçauoient croire les Chretiens capables de ces horreurs, qu'ils ne le soient eux-mêmes.

Que si vous dites que nous surprenons les simples, & que nous leur imposons ; de grace, peuvent-ils ignorer qu'on accuse les Chretiens de ces pratiques abominables, & qu'en prenant ce parti ils s'engagent à s'en instruire & à les observer avec soin ? D'ailleurs, c'est la coûtume, lorsqu'on se fait initier à des mysteres, de s'adresser à celuy qui y préside pour en recevoir les instructions. Voicy donc, selon vous, comme il faudroit qu'il leur parlât. *Ayez un enfant encore tendre, qui ne connoisse pas la mort, & qui rie à la vûë du couteau dont il sera égorgé : ayez du pain pour en recevoir le sang : ayez des chandeliers & des lampes : ayez des chiens pour les renverser, en leur jetant quelque chose au-delà de la corde qui les y tiendra attachez : sur tout ne manquez pas d'amener votre mere & votre sœur. Mais, si elles ne le veulent pas ? si cet homme n'a ni mere ni sœur ? s'il est le seul Chretien de sa famille ? car, selon vous, la qualité de fils ou de frere est pourtant essentielle à un Chretien.*

Mais je suppose qu'en effet ils ne soient pas instruits lorsqu'ils se font Chretiens ; ils ne sont pas long-temps sans l'être, & l'on ne les voit ni changer ni se plaindre. Craignent ils d'être punis, eux qui se feroient des

selon quelques-uns ; & de Lybie, selon d'autres. On les nommoit Sciapodes ( *Ombre des pieds* ) parce qu'étant couchez au Soleil ils se seruoient de leurs pieds comme d'un parasol, pour donner de l'ombre au reste de leur corps.

On les appelloit aussi Monofceles ( *qui n'a qu'une jambe* ) parce qu'on dit qu'ils couroient sur une jambe avec une vitesse & une legereté incroyable. *Plin. l. 7. c. 2. S. Aug. de la Cité de Dieu liv. 16.*

protecteurs en nous accusant, & qui sans doute préféreroient la mort à une vie si abominable? Que si vous dites qu'en effet ils craignent; pourquoy donc perseverent-ils? car dès qu'ils sont instruits de toutes ces choses, ils ne doivent plus vouloir être ce qu'ils n'auroient jamais été, si l'instruction eût précédé leur engagement.

## §. IX.

*Les Payens font en public tout ce qu'ils accusent les Chrétiens de faire dans leurs assemblées.*

POUR répondre encore mieux à toutes ces horreurs, je vais vous montrer qu'il n'y en a point que vous ne fassiez publiquement ou en secret, & peut-être est-ce par-là que vous nous en croyez capables.

On a immolé publiquement des enfans à Saturne " par toute l'Afrique", jusqu'au Proconsulat de Tibere: ce fut sous luy que des arbres même qui couvroient le lieu de ces sacrifices détestables, on fit autant de croix pour attacher les Ministres de tant de crimes, en présence des troupes de ma Province, dont il se servit pour cette execution. Cependant ce crime abominable se pratique encore en secret: tant il est vray que les Chrétiens ne sont pas les seuls qui vous méprisent! outre qu'un usage criminel ne s'abolit pas tout d'un coup, & que la qualité de Dieu ne change pas les mœurs. Saturne qui n'avoit pas épargné ses propres enfans, n'épargnoit pas non plus ceux des autres: les peres & les

5°. Parce que ceux qui se font Chrétiens seroient les premiers à dénoncer leurs confreres, s'ils leur voyoient faire des choses si abominables. Que tout les invite à le faire.

Les Payens font en public les crimes qu'ils accusent les Chrétiens de faire en secret.

" Origene contre Celse.

Les Africains, les Gaulois, les Taurisiciens, les Romains sont des meurtriers & des parricides publics.

" En violant vos défenses.

" Pescennius Festus rapporte dans le Livre de ses Histoires, que les Cardhaginois immoloient des hommes à Saturne, & qu'ayant un jour été vaincus par Agatocle Roy de Sicile, ils crurent que ce malheur étoit un effet de la colere de ce Dieu; & que pour l'appaiser ils

égorgerent en son honneur deux cent enfans des plus nobles de la Ville. Il termine ce recit par ces deux vers :

*Tantum religio potuit suadere malorum  
Qua peperit sapè scelerosa & impia facta.*

Lactance de la fausse Religion, chap. 21.

meres les présentoient eux-mêmes, & les offroient avec un zele plein de religion, ne cessant de les carresser jusqu'à ce qu'ils fussent égorgés, de peur qu'ils ne troublassent le sacrifice par leurs cris innocens. Cependant quelle différence d'un parricide <sup>b</sup> à un simple homicide !

On sçait que les Gaulois <sup>c</sup> immolent des hommes à Mercure : les Théâtres apprennent ce qui s'est pratiqué dans la Taurique <sup>d</sup> ; & l'on voit dans la plus religieuse Ville <sup>e</sup> du monde, & l'héritière de la piété d'Enée, un Jupiter <sup>e</sup> que les hommes abreuvent de leur sang dans des jeux publics. Il est vray que ce sont des hommes condannez aux bêtes ; mais en font-ils moins des hommes ? & si c'est le sang des méchans ; le sacrifice n'en est-il pas encore plus détestable ? & n'est-ce pas au moins certainement un homicide ?

Que de ressemblance entre ce Jupiter & le CHRIST ! & par son avidité pour le sang humain, & par la qualité de fils unique qu'il doit à la cruauté de son pere. Mais comme c'est un homicide égal, de tuer un enfant volontairement, ou pour un sacrifice, quoyque le parricide soit un bien plus grand crime ; parlons maintenant au Peuple.

<sup>b</sup> C'est le meurtre d'un pere, d'une mere, d'un parent fort proche, ou d'une personne sacrée, comme des Rois, des Prelats, &c.

<sup>c</sup> Que peut-il y avoir de saint pour les Gaulois, qui lors même qu'ils veulent appaiser la colere des Dieux, souillent leurs autels du sang des hommes ? en sorte qu'ils ne rendent point à la Religion ce qu'ils luy doivent, qu'ils ne la violent auparavant par un crime. Qui ne sçait pas que cette coutume cruelle & barbare de sacrifier des hommes, se conserve encore aujourd'huy parmi eux ? *Cicer. Orat. pro Fonteio.*

<sup>d</sup> Il y avoit une loi dans la Taurique qui ordonnoit d'immoler tous les étrangers à Diane. *Laët. inst. div. liv. 1. ch. 21.*

<sup>e</sup> C'étoit la coutume à Salamine de Cypre d'immoler tous les ans un homme à Jupiter, depuis que Teucer en étoit sorti. On offre encore aujourd'huy du sang humain à Jupiter Latial. Ce fut l'Empereur Adrien qui abolit cette détestable coutume. *Laëtance, de la fausse Religion, ch. 21.*

<sup>f</sup> Les Poëtes disent que Saturne sçachant qu'il devoit être détrôné par un de ses enfans, avoit soin de devorer tous les mâles dès qu'ils étoient nez ; & que Rhée ne pouvant se résoudre à voir périr le petit Jupiter, trompa son mari, en luy jettant dans la bouche une pierre au lieu de cet enfant, qu'elle fit élever secretement dans une des cavernes du Mont Ida. *Mythologie des Dieux.*

Peuple alteré du sang des Chrétiens : Juges équitables qui leur êtes si severes , de combien d'entre vous vais-je frapper les consciences ; si je vous reproche que c'est vous-mêmes qui êtes les meurtriers de vos enfans, & que votre inhumanité est encore au-dessus de la nôtre ? En effet , n'est-ce pas une cruauté plus grande de les faire expirer dans l'eau , de les faire mourir de faim ou de soif , & de les exposer aux chiens ? Quel est l'homme raisonnable qui ne préférât de mourir par le fer ? Pour nous l'homicide <sup>g</sup> nous est expressement défendu : c'est même un crime pour les Chrétiens de défaire ce qu'une mere a conçu , lors que la nature délibere encore de ce qu'elle doit faire. C'est un homicide avancé que d'empêcher la formation d'un homme : car , quelle difference y a-t-il entre s'opposer à la naissance d'une ame , ou l'arracher d'un corps qu'elle anime ? Ce qui devoit être un homme l'est par avance , de même que le fruit est dans son germe avant qu'il en sorte.

<sup>g</sup> L'homicide défendu parmi les Chrétiens.

Quant à l'usage du sang & aux repas sanglans , lisez Herodote <sup>g</sup> ; je croy que c'est luy qui rapporte que certains Peuples, pour faire alliance ensemble, se tiroient du sang <sup>h</sup> de leurs bras , & se le donnoient à boire les uns aux autres. Il se fit quelque chose d'assez semblable sous

Les Scythes, Catilina, les Romains dans les mysteres de Bellone, les hō-

<sup>g</sup> Quelques Scythes séditieux s'étant refusés dans le Royaume des Medes , Cyaxare qui en étoit le Roy les reçut à sa Cour avec tout l'accueil & les carresses qu'ils pouvoient desirer , & leur donna plusieurs enfans pour leur enseigner à tirer de l'arc. Comme ils étoient grands chasseurs, ils alloient tous les jours tirer pour le Roy ; & lorsque la chasse n'étoit pas heureuse , Cyaxare dont la colere étoit extrême ne pouvoit s'empêcher de leur faire sentir sa mauvaise humeur. Les Scythes lassés de ces traitemens injustes, résolurent

qu'au premier jour qu'ils ne prendroient rien ils tueroient un de ses enfans , & qu'ils le luy serviroient sur la table ; ce qu'ils firent. *Herod. liv. 2. n. 73.*

<sup>h</sup> Avec quelque personne que ce soit que les Scythes fassent alliance , voicy les ceremonies qu'ils observent. Ils prennent une grande coupe de terre qu'ils remplissent de vin , & tous ceux qui sont de l'alliance tirent du sang de leur corps avec un couteau ou avec une épée , & ayant mêlé leur sang avec le vin ils y trempent une épée , des flèches , une



mes attaquez du mal caduque boivent publiquement du sang humain.

" Origene contre Celse.

Catilina<sup>i</sup> ; & l'on dit que c'est la coutume chez quelques-uns des Scythes, de manger les corps<sup>l</sup> de leurs parens si-tôt qu'ils sont morts. Mais sans aller si loin, est-on admis icy aux mysteres de Bellone<sup>m</sup> sans boire le sang que ses Prêtres tirent de leurs cuisses, & qu'ils présentent dans le creux de leurs mains à tous les assistans ? N'est-ce pas encore icy, qu'on voit au milieu des spectacles, des gens attaquez du mal caduque<sup>n</sup> éteindre leur soif sur les corps des scelerats qui viennent d'être égorgés, & dont ils succent le sang ? N'en voit-on pas encore qui mangent la chair des animaux tuez dans le combat ? Ne les voit-on pas demander quelque partie ou d'un sanglier ou d'un cerf qu'ils auront vû tuer ? pendant que ce sanglier dégoute encore du sang de ceux qu'il a blessez, & que le cerf aura expiré dans le sang du Gladiateur. On en voit même demander les entrailles des ours, où l'on trouve des morceaux encore tout saignans des hommes qu'ils ont dévorés, & par-là ils se nourrissent d'une chair nourrie de celle des hommes. Vous donc, qui mangez toutes ces choses, êtes-vous fort éloigné des repas prétendus des Chrétiens ? Et ceux d'entre vous<sup>o</sup> qui par une brutalité execrable prennent

<sup>o</sup> Fellatores.

hache & un javaloir, après quoi ils boivent le vin & le sang qui sont dans la coupe, & en présentent par honneur aux plus illustres & aux plus qualifiez de ceux qui assistent à la ceremonie. *Herodote liv. 4.*

<sup>i</sup> Catilina ayant engagé dans son parti les plus puissans Citoyens de Rome, pour s'assurer davantage de leur fidelité, il égorgea un enfant, les fit jurer sur ses entrailles encore palpitantes, qu'il mangera ensuite avec eux. *Dion. Cass. Hist. Ro. liv. 37.*

<sup>l</sup> Quelques-uns des assassins de Caligula mangerent de la chair. *Xiph. vie de Cal.*

<sup>m</sup> L'an de Rome 701. le Temple de Bellone s'étant trouvé enveloppé dans la ruine des Temples d'Isis & de Serapis, on y trouva des

terrines pleines de chair humaine. Ce fut sous le Consulat de Cneius Domitius Calvinus & de M. Valerius Messala. *Dion. hist. Rom. lib. 42.*

Bellone étoit sœur de Mars Déesse de la guerre, du sang, de la fureur & du carnage ; on la représentoit comme une furieuse, les cheveux épars & en desordre : les Cappadoziens la mettoient au-dessus de toutes les autres Divinitez ; & les Prêtres de cette Déesse étoient chez eux les plus confiderez après les Rois. *Last. l. 1. c. 21.*

<sup>n</sup> *Comitialis morbus.*

..... nomen ab illo est  
*Quod ferri nobis suffragia iusta recusat.*

<sup>o</sup> *Q.* Serenus. noft. cal. 50. 5. Jules Cesar y étoit très-sujet.



leurs plaisirs dans les horreurs d'une impudicité monstrueuse<sup>o</sup>, sont-ils moins criminels, parce qu'ils devorent les hommes sans les faire mourir ? Leur infamie les rend-elle moins coupables du sang humain, parce qu'ils se nourrissent d'un sang<sup>p</sup> qui n'en est pas encore ? Ce ne sont pas des enfans, mais des hommes<sup>q</sup> qu'ils mangent.

"Semen huma-  
num.

Les Chrétiens n'usent pas même du sang des animaux.

Rougissez donc de vos horreurs à la vûe des Chrétiens, qui n'usent pas même du sang<sup>r</sup> des animaux dans leurs festins, & qui pour la même raison, s'abstiennent des viandes étouffées & dont on n'a pas tiré le sang, de peur de se souiller de quelque sang que ce soit, pas même de celui qui est resté dans le corps. En effet, le sang des animaux est un des moyens dont vous vous servez pour faire apostasier les Chrétiens, tant vous êtes persuadés qu'il leur est défendu de manger ce que vous leur présentez pour leur faire violer leur Religion. Comment donc pouvez-vous les croire alterez du sang humain, certains que vous êtes de leur horreur pour

<sup>o</sup> Caligula dans le temps qu'il pensoit en homme & en Empereur, se proposa de faire noyer tous les inventeurs de ces impudicités détestables. *Suet. Cal.*

L'abstinence du sang a été très-religieusement observée dans l'Eglise pendant près de cinq siècles, jusques-là qu'on voit dans plusieurs Conciles des peines imposées à ceux qui osoient la violer. Certains Juifs zelez, de la secte des Pharisiens, qui enseignoient aux Gentils qu'ils ne pouvoient pas être sauvés sans être circoncis, donnerent lieu aux Apôtres de s'assembler & de décider qu'il ne falloit point circoncire ceux des Gentils qui se convertissoient à la foy ; mais qu'il suffisoit qu'ils s'abstinissent des viandes offertes aux Idoles, de la fornication, des viandes étouffées & du sang. Cet usage regnoit encore du temps de saint Augustin, qui en parle en écrivant contre Fauste. Mais on vit bien-tôt s'introduire un usage contraire, & qui s'est toujours conservé depuis, dès que ce Pere eut expliqué les termes de la décision des Apôtres, & qu'il eut fait connoître que par le mot

de sang on devoit entendre l'homicide, & non pas ce qui entre dans le corps de l'homme ; puisque, selon l'Auteur de la loi, il n'y a que ce qui sort de son cœur qui puisse le souiller. *Ita omnium animos in hac re tenuit illa sententia veritatis, non quod intrat in os vestrum, vos coinquinat, sed quod exit, nullam cibi naturam, quam societas admittit humana, sed qua iniquitas committit peccata, condemnans.* S. Aug. tom. 6. liv. 32. c. 13.

<sup>p</sup> N'est-ce pas là, ce qu'on doit appeler devorer & consumer des hommes ? ne faites-vous pas vous-mêmes ce que vous nous reprochez ? Pour nous, nous ne mangeons point les hommes, & nous ne commettons aucun meurtre. C'est ce que disoit saint Attale Martyr de Lyon, de dessus sa chaire ardente, au Peuple qui respiroit la fumée qui sortoit de son corps. *Euseb. hist. Eccl. liv. 3. ch. 2.* peu de temps avant la conversion de Tertulien.

<sup>q</sup> Comment les Chrétiens mangeroient-ils des enfans, eux à qui il n'est pas permis de manger du sang des bêtes ? *Sainte Bible de Martyre de Lyon. Idem.*

celuy des bêtes , à moins que vous n'ayez appris par votre experience , que l'un est beaucoup plus délicieux que l'autre ? Ne devriez-vous pas vous en servir de même que du feu & de l'encens pour éprouver les Chrétiens ? ils se feroient autant connoître en acceptant l'un qu'en refusant l'autre , & deviendroient également dignes de mort , ou en bûvant le sang ou en ne sacrifiant pas. Votre facilité à condamner les accusez , ne vous en laisseroit pas manquer pour ces épreuves.

Pour répondre maintenant aux incestes dont on vous accuse ; qui peut-on plus justement soupçonner de ce crime que ceux qui en ont reçu des leçons de Jupiter même ? Ctésias assure que les Perses abusent de leurs meres. Les Macedoniens ne parurent pas exempts de cette horreur , lorsque dans la représentation de l'Oedipe , ils s'écrierent en se moquant du Heros de la Piece :  
*ἐλαυνε εἰς τὴν μήτραα.*

Faites maintenant réflexion aux facilitez que vos desordres ouvrent à ce crime , par la licence qu'ils donnent à la luxure. Premièrement , ou vous exposez vos enfans , & ils tombent en des mains que le hazard ou la pieté leur ouvre ; ou vous leur donnez d'autres peres

• Lorsque les Perses n'avoient point d'autres loix que celles de Zarada , ils se croyoient obligez d'épouser leurs meres , leurs sœurs , & leurs filles même , regardant ce crime détestable comme une action juste & innocente ; mais ils n'eurent pas plutôt entendu parler les Apôtres qu'ils furent charmez de leurs maximes , les embrasserent , & foulèrent aux pieds les loix de Zarada. *Theodore contre les Grecs. Or. 9. des Loix.*

SIMON chef des Atheniens , à l'imitation de ses Peres , & à l'exemple du grand Jupiter , épousa sa sœur Elpinice , née de même pere & de même mere que Iuy. *S. Cyrill. contre Jul.*  
• SOEDIFE fils de Laius & de Jocaste , échappé aux ordres cruels de son pere , qu'il avoit

fait exposer sur le mont Citheron pour éviter les prédictions terribles de l'Oracle , élevé à la Cour de Polybe Roy de Corinthe , où il avoit reçu une éducation digne de sa naissance , vint un jour à Thèbes , où il tua le Roy Laius sans sçavoir que ce fût son pere ; & quelque temps après il délivra le Royaume du Sphinx , monstre moitié femme & moitié Lyon : cette action fit oublier l'autre , & le fit juger digne d'épouser la Reine qu'il ne connoissoit point pour sa mere. Mais après quelques années d'un regne toujours malheureux , il reconnut tous ses crimes dans sa naissance qu'il ignoroit , & se faisant horreur à soy-même il renonça au trône , & se creva les yeux , se jugeant indigne de voir le jour.

" Jupiter , les Perses , les Macedoniens & les Romains sont des incestueux publics.

que vous , & qui font plus dignes de l'être. Or il est impossible , que passant dans une autre famille on n'oublie pas la sienne après un certain temps , & dès qu'on en a perdu la memoire, l'inceste se multiplie , & l'on perpetuë le crime avec sa race. Enfin , chez vous en voyage , & jusqu'au de-là des mers , vous portez toujours avec vous une passion dont la violence vous faisant semer des enfans par tout le monde , en fait aisément naître entre des personnes de même sang qui ne se connoissent pas ; en sorte qu'une famille étant ainsi répandue de toutes parts , ils font souvent entr'eux des alliances incestueuses sans le sçavoir , & sans qu'aucun de cette nombreuse troupe s'en apperçoive.

Pour nous, une chasteté severe & inviolable nous préserve de ces malheurs ; par elle nous sommes en sûreté contre l'inceste & contre les impuretez & les excès du mariage. Quelques-uns beaucoup plus assurez que les autres repoussent toute la violence de cette passion par une innocence qu'ils portent jusques dans le tombeau. Si vous consideriez que vous êtes coupables de tous ces crimes , vous reconnoîtriez bien-tôt que nous en sommes innocens ; vous verriez ces deux veritez tout à la fois : mais il arrive , que par une double erreur ceux qui ne voyent pas ce qui est , voyent souvent ce qui n'est pas ; & c'est ce que je vous feray remarquer dans tout ce qui me reste à vous répondre. Venons maintenant à ce qui se fait en public.

La chasteté  
des Chrétiens  
les met à cou-  
vert de toute  
sorte d'impure-  
té.



*Les Payens ne ſçauroient ignorer que les Dieux qu'ils adorent ne ſont pas des Dieux.*

Les raifons que les Chrétiens ont de ne point offrir de ſacrifice aux Dieux pour les Empereurs.

1<sup>o</sup> Ils ne leur en offrent pour perſonne, pas même pour eux.

V O U S dites que nous ne rendons aucun honneur aux Dieux, & que nous n'offrons point de ſacrifice pour les Empereurs; il eſt vray que ne rendant aucun culte à vos Divinitez, nous ne leur offrons point de ſacrifice pour les autres; parce que nous ne leur en offrons pas pour nous-mêmes, & par là nous devenons à vos yeux des ſacrileges & des criminels de leze-Majeſté. C'eſt-là le chef principal de vos accuſations; & pour dire mieux, c'en eſt un qui comprend tous les autres, & qui merite un éclairciſſement où la prévention & l'injuſtice n'ayent aucune part: l'une empêchant qu'on ne voye la verité; l'autre empêchant qu'on n'en convienne.

2<sup>o</sup> Ils ne ſont plus perſuadez que les Dieux ſoient des Dieux. Ils croyent au contraire qu'ils n'en ſont point.

Nous n'avons ceſſé d'adorer vos Dieux, que lorsque nous avons reconnu qu'ils n'en étoient pas: vous pouvez donc exiger de nous qu'on vous prouve qu'ils n'en ſont point, & que par conſequent on ne leur doit aucun honneur; car s'ils étoient des Dieux, on leur devoit un culte, & les Chrétiens ſeroient puniſſables s'ils étoient perſuadez de la divinité de ceux auxquels ils ne refuſent leurs adorations, que parce qu'ils ne croyent pas qu'ils ſoient des Dieux.

3<sup>o</sup> Tous les Dieux ont été des hommes.

Mais, dites-vous, nous les reconnoiſſons pour tels: j'en appelle de vous-mêmes, à votre conſcience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, ſi elle peut ſoutenir que tous vos Dieux n'ont pas été des hommes: ſi elle le nie, il ſera facile de l'en convaincre par le témoignage de ces mêmes Histoires anciennes, qui vous

« On n'a jamais bien ſçu comment les Dieux ont été faits; s'ils ont tous commen-

en ont donné la connoissance, & qui apprehennent encore aujourd'hui les Villes où ils sont nés; les Pais où ils ont laissé des monumens, & les lieux qui ont été les dépositaires de leurs cendres.

Je ne vous parlerai pas de tous, ils sont en trop grand nombre <sup>b</sup>: il y en a trop de Nouveaux, d'Anciens, de Barbares, de Grecs, de Romains, d'Etrangers, de Captifs, d'Adoptifs, de Particuliers, de Communs, de Mâles, de Femelles, de la Campagne, de la Ville, de la Mer, & de la Guerre. Ce seroit perdre le tems que de parcourir ici toutes leurs qualitez; c'est assez d'en parler en general, non pour vous les faire connoître, mais pour vous en rafraîchir la memoire; car vous les traitez en Dieux oubliez.

Le premier de tous vos Dieux, est Saturne. C'est de lui qu'est sorti tout ce que vous avez de meilleur & de plus connu parmi vos Divinitez; ainsi tout ce que vous avoüerez de Porigine, il faudra aussi l'avoüer de la posterité. Nous lisons dans l'Histoire, que Diodore <sup>c</sup> de Sicile, Thallus <sup>d</sup>, Cassius-Severe <sup>e</sup>, Cornelius Nepos <sup>f</sup>, & tous les Ecrivains de l'antiquité n'ont jamais parlé de Saturne que comme d'un homme. Si je consulte les monumens publics; je n'en trouve nulle part de plus certains, que dans l'Italie même, où il fut reçu par Janus ou Jané, comme le prononcent vos Saliens <sup>g</sup>, lorsqu'il étoit en même tems, ou s'ils se sont suivis les uns les autres. On ne sçait pas mieux quelle est leur figure, ou si on le sçait, c'est depuis peu, & pour ainsi dire, depuis deux jours; car c'est Homere & Hésiode qui n'ont pas vécu plus de 400. ans avant moy, qui ont introduit chez les Grecs toute cette genealogie des Dieux, & qui leur ont donné à chacun le nom, le rang, la fonction, & la figure qu'il leur a plu. *Herod. liv. 2. n. 53.*

<sup>b</sup> Ils ont reconnu jusqu'à 30000. Dieux, parmi lesquels il y avoit 300. Jupiters.

<sup>c</sup> Diodore de Sicile rapporte la genealogie de Saturne, & parle de son regne dans le premier & troisieme liv. de ses Antiquitez.

<sup>d</sup> Thallus étoit un Auteur Grec qui a écrit l'histoire de Syrie.

<sup>e</sup> Cassius-Severe celebre Orateur, qui vécut sous l'Empereur Auguste, vers l'an de J. C. 33.

<sup>f</sup> Cornelius Nepos a vécu sous Jules Cesar, & quelques années sous Auguste; il a écrit la vie des Hommes illustres Grecs & Romains.

<sup>g</sup> C'étoit douze Prêtres que Numa avoit

Saturne le chef & le Pere de tous les Dieux a été un homme.



qu'il vint s'y établir après plusieurs expéditions & plusieurs voyages en Grece. La montagne qu'il habita fut appellée Saturnienne, & la Ville qu'il y fit bâtir porte encore aujourd'hui son nom. Enfin toute l'Italie en perdant le nom d'Oenotrie, prit celui de Saturnie. Il fit le premier des loix, & marqua la monnoye à son coin; & c'est pour cela que vous le faites le Dieu des trésors.

Que si Saturne a été un homme, il est certainement fils d'un autre homme; & s'il est fils d'un homme, il ne l'est donc pas du Ciel & de la Terre. Mais il étoit aisé de le dire de ceux dont on ne connoissoit pas l'origine, puisqu'on le pourroit dire de chacun de nous; car qui refuseroit le Ciel pour pere & la Terre pour mere, par le respect & la veneration naturelle qu'on a pour eux? D'ailleurs c'étoit la coutume des hommes de ce temps-là, de regarder comme des personnes descenduës du Ciel, ceux qui leur étoient inconnus & qui se présentoient tout à coup devant eux. C'est par cette raison, que Saturne en arrivant en Italie, fut regardé comme un homme venu du Ciel.

Le Peuple appelle Enfans de la Terre ceux dont l'origine est inconnuë. En accuserai-je la simplicité grossiere des hommes de ce temps-là, qui étoient autant frappez de la presence d'un homme qu'ils n'avoient jamais vû que de celle d'un Dieu; si tout polis que vous êtes aujourd'hui, vous mettez au rang des Dieux ceux dont peu de jours auparavant vous annonciez publiquement la mort par vos pleurs? Mais c'est assez parler de

intituez en l'honneur de Mars. Leur habillement étoit une robe d'or (*trabea*) un bonnet pointu, un baudrier de cuivre pour porter leur épée à la Thracienne, & un javelot avec lequel ils battoient la mesure sur un bouclier

qu'ils portoient de l'autre main, ajustant à ces sons leurs voix & leur danse. C'est parce qu'ils alloient toujours dans les rues en dansant & en sautant qu'ils furent appellez Sali. *Alex. ab Alex. liv. 1. c. 26. Rosin. Ant. Ro.*

Saturne quoique j'en aye dit peu de chose. Je veux à present vous faire voir , que Jupiter a été un homme , fils d'un homme comme lui , & que toute la troupe des Dieux n'a pas été d'une autre condition que son chef.

## §. XI.

*Examen des raisons qu'on auroit pû avoir pour faire de nouveaux Dieux.*

Mais parce que vous ne pouvez pas disconvenir qu'ils ont été des hommes , vous dites qu'après leur mort on en a fait des Dieux ; examinons donc les raisons qu'on peut avoir eu de le faire. Il faut avant tout , que vous conveniez , qu'il y a un Dieu au-dessus des autres , dispensateur de la Divinité , & qui en a fait part aux hommes , lesquels n'ont pû se la communiquer eux-mêmes , & qui ne l'ayant pas , n'ont pû en être revêtus que par celui qui en est le Maître : car , si vous prétendez qu'ils ne l'ont reçue de personne ; en vain les croyez-vous des Dieux ; puisqu'ils n'ont pû le devenir , sans celui que vous ne voulez pas admettre. En effet , s'il eût été en leur pouvoir de se faire des Dieux , se seroient-ils faits des hommes , étant les maîtres de se procurer une condition plus digne ?

Tous les Dieux ont été des hommes : ils ne peuvent avoir été faits des Dieux , que par un premier Dieu, qu'on doit supposer le Maître de la Divinité.

Que si vous convenez qu'il y ait un Dieu qui communique sa nature aux autres ; je reviens à examiner les raisons qu'il a pû avoir d'élever des hommes à la Divinité ; & je n'en trouve aucune , si ce n'est le besoin que ce Souverain des Dieux a pû avoir de leur ministère & de leur secours , pour remplir toutes les fonctions de la Divinité.

Mais premièrement , ne seroit-ce pas une chose indi-

Le Maître de la Divinité ne peut avoir eu aucune raison d'élever des hommes aux hōneurs divins.

Il n'a pû avoir besoin du secours d'un hōme, & sur tout d'un homme mort; le monde étoit réglé cōme il est, avant qu'il y eût des Dieux.

gne de lui, qu'il eût besoin du secours de quelqu'un; & sur tout d'un mort? puisque, s'il devoit avoir besoin d'un homme après sa mort, il étoit plus convenable d'en faire un Dieu pendant sa vie; mais je ne vois pas encore à quoy il auroit pû les occuper; car, que le monde soit éternel, comme l'a crû Pythagore; ou qu'il ait été créé, comme Pa voulu Platon; il est certain qu'il a paru dès le commencement, dans l'état, dans la disposition, dans l'ordre, & dans l'arrangement plein de sagesse où nous le voyons aujourd'hui. Celui qui donne la perfection à toutes choses n'a pû être imparfait, ni avoir besoin du secours de Saturne & de ses enfans. Ce seroit une folie de croire qu'au commencement du monde, la pluye ne tomboit pas du Ciel, que les astres ne brilloient pas, que la lumiere ne succedoit pas aux tenebres, qu'on n'entendoit point gronder les tonnerres, & que les foudres que vous mettez dans la main de Jupiter, ne l'ont pas fait trembler lui-même. C'en seroit une autre de croire que la terre ne produisoit pas toutes sortes de fruits avant Bacchus, Cerés & Minerve<sup>a</sup>, & même avant celui qui a été le premier de tous les hommes; parce que la Providence n'a rien créé pour l'entretien & la conservation de l'homme, qui n'ait été fait avant l'homme. Aussi ne dit-on pas qu'ils en sont les Auteurs; mais qu'ils en ont enseigné l'usage. Il faut qu'une chose soit avant qu'elle puisse être trouvée: c'est celui qui l'a faite, qui en est l'Auteur, & non pas celui qui la découvre, puisqu'elle étoit auparavant.

Si Bacchus a été fait Dieu pour avoir enseigné aux hommes à cultiver la vigne; on a fait une grande injus-

<sup>a</sup> Les Poètes ont dit que Bacchus avoit l'usage du bled; Minerve, l'usage de l'huile; Cerés, l'usage du vin; Minerve, l'usage de l'huile.

rice à Lucullus, en ne lui déferant pas le même honneur, comme auteur d'un fruit inconnu; puisqu'il a le premier apporté du Pont en Italie des Cerifiers, dont il a donné & enseigné l'usage. Mais, si le monde n'a manqué de rien dès son commencement; & si chacune de ses parties a toujours fait ses fonctions avec la même regularité; par là, il étoit encore inutile d'élever des hommes à la Divinité, n'y ayant rien dans les occupations & les emplois que vous leur donnez, qui ne se soit fait dès le commencement, & qui ne se fût toujours fait, quand même vous n'eussiez pas créé de nouveaux Dieux.

Donnez-nous donc une meilleure raison, & dites, que quand vous avez élevé des hommes à la Divinité, ç'a été pour récompenser leur vertu; & par là vous avouerez que ce Dieu qui fait les autres, est souverainement juste, n'accordant pas une si glorieuse récompense indifféremment à tous, mais à ceux qui en sont dignes & qui la méritent. Je veux donc maintenant examiner, si au lieu d'être placez dans Ciel, on ne devoit pas plutôt les précipiter au fond du Tartare, que vous appelez, quand il vous plaît, la prison des méchans; car, on dit que c'est le lieu où sont renfermez ceux qui manquent à leurs Peres<sup>b</sup> & à leurs Meres: qui commettent des incestes avec leurs sœurs<sup>c</sup>: qui corrompent les femmes mariées<sup>d</sup>: qui ravissent les vierges<sup>e</sup>: qui se souillent avec des personnes de leur sexe<sup>f</sup>: qui outragent, qui tuent, qui volent, qui trompent<sup>g</sup>; & enfin, tous ceux qui ressemblent à quelqu'un de vos Dieux, dont il n'y en a aucun qui ne soit

Ils n'ont point été faits Dieux à cause de leur vertu.

1° Parce qu'il n'y en a aucun qui ne serve de modele pour quelque vice.

<sup>b</sup> Saturne qui fit son Pere eunuque, avec sa faux de diamant.

Jupiter qui détrôna son Pere.

<sup>c</sup> Jupiter qui épousa sa sœur.

<sup>d</sup> Jupiter qui commit une infinité d'adulteres avec Leda, avec Alceme, &c.

<sup>e</sup> Jupiter qui enleva Europe.

<sup>f</sup> Jupiter qui aime Ganimedee. Hercule qui aime Hylas. Apollon qui aime Hyacinthe.

<sup>g</sup> Tous les Dieux sont des meurtriers, des impudiques, des voleurs & des trompeurs.

un exemple pour le crime <sup>b</sup>, à moins que vous ne disiez qu'ils n'ont pas été des hommes : Mais pour vous empêcher de le dire, ils portent des caractères qui ne permettent pas qu'on en ait fait des Dieux. Car, si <sup>n</sup> vous êtes vous-mêmes établis pour punir de pareils crimes ; si ce qu'il y a parmi vous de gens de bien, fuient le commerce, les entretiens, & la compagnie des méchants & des infâmes ; & si ce premier des Dieux a choisi de semblables personnes pour partager la Divinité avec eux ; pourquoi condamnez-vous ceux dont vous adorez les collègues ? la justice que vous rendez ici-bas les couvre d'ignominie. Choisissez donc les plus scelerats d'entre les hommes, si vous voulez plaire à vos Dieux ; c'est les honorer que de leur donner des compagnons qui leur ressemblent.

Mais pour ne pas parler davantage d'une chose si odieuse, supposons qu'ils sont des hommes innocens, vertueux & irréprochables. Combien en a-t-on laissé dans les Enfers qui sont beaucoup au-dessus d'eux ? tel que Socrate <sup>i</sup>, par sa sagesse : Aristide <sup>l</sup>, par sa justice : Themistocle <sup>m</sup>, par sa valeur : Alexandre <sup>n</sup>, par ses conquêtes :

2° Parce que supposé qu'ils aient été des hommes vertueux, ils n'ont pas été les plus vertueux de tous les hommes.

<sup>b</sup> Saturne pour l'avarice<sup>c</sup>, Jupiter pour l'impureté, Meïcure pour le vol, Mars pour le meurtre, Bellone pour le carnage.

*Nihil in speciem fallacius est quam prava religio, ubi Deorum numen pretenditur sceleribus.* Tit. Liv. Dec. 1. lib. 1.

<sup>i</sup> SOCRATE. Ce n'est pas seulement au jugement des hommes que Socrate a passé pour le plus sage & le plus sçavant de son siècle, l'Oracle d'Apollon l'a prononcé de même.

<sup>l</sup> La justice d'ARISTIDE S fut si grande, qu'elle lui fit donner le surnom de Justice par les Atheniens. Elle le fit ensuite condamner à un exil de dix ans : Enfin, après avoir passé par les premières Charges, & avoir eu toutes les Finances de l'Etat en manquement, il mourut si pauvre, que le public fut obligé de payer les frais de ses funérailles, de marier

ses filles, & de donner de quoi vivre à un fils, qu'il laissa après sa mort.

<sup>m</sup> THEMISTOCLE, fils d'un homme illustre par sa naissance & par sa vertu, ayant mérité d'être déshérité pour ses grandes débauches, chercha les moyens d'effacer la honte & l'infamie qu'il s'étoit attirée par ses dérèglemens. Il se mit en tête de se faire de la réputation & des amis. Il s'en fit assez, pour mériter qu'on lui confiât la guerre de Corfou, qu'il termina avec autant de bonheur, qu'il l'avoit entreprise avec confiance, nettoya la mer de Pyrates, & la rendant entièrement libre. Ce coup de valeur fut suivi d'un autre encore plus considérable, par la bataille navale qu'il gagna sur Xerces à Salamine. Il eut pour de si belles actions la récompense ordinaire aux grands Hommes, c'est-à-dire, l'en-



Polycrate<sup>o</sup>, par son bonheur: Cresus<sup>p</sup>, par ses richesses; & Demosthene<sup>q</sup>, par son éloquence. Qui est-ce d'entre vos Dieux, qui est, ou plus sage, ou plus grave que Caton<sup>r</sup>? plus juste & plus brave que Scipion<sup>s</sup>? plus grand

vie & l'ingratitude. Il fut chassé d'Athenes, à la sollicitation des Lacedemoniens, & s'étant réfugié dans des Royaumes étrangers, il s'y fit mourir avec du sang de Taureau, de peur d'être obligé de prendre les armes contre sa patrie.

<sup>n</sup> ALEXANDRE fils de Philippe fut Gouverneur de Macedoine à l'âge de 15. ans. Il sauva la vie à son pere dans une bataille. Il joignit à son Royaume toutes les Provinces qui en étoient voisines, la Thrace, l'Illyrie, Thebes, & plusieurs autres. Il passa dans l'Asie par l'Ellespont, & ayant déclaré la guerre à Darius Roy des Perses, il le défit pour la premiere fois au passage du Granique. Il le vainquit pour la seconde à la journée d'Issus; & le défit entièrement à la bataille d'Arbelle ou de Gaugamelle. Il entra en Afrique par l'Egypte, où il fit bâtir la superbe ville d'Alexandrie sur une des bouches du Nil. Il penetra jusques dans les Indes, & se rendit Maître de tout le Pais jusqu'à l'Hydaspe, par la défaite du Roy Porus. Enfin, après avoir reçu des Ambassadeurs de presque toutes les nations du monde, qui venoient ou reconnoître sa puissance, ou le complimenter sur ses victoires, il fut empoisonné en rentrant dans Babylone, & mourut âgé de 32. ans. *Q. Curce. Plutarque dans sa vie. Justin liv. 11. & 12. Joseph liv. 11. c. 8.*

<sup>o</sup> POLYCRATE fut Roy de la mer, & passa pour le plus heureux homme de son tems. Tout luy réussissoit au gré de ses desirs: Jusques-là, qu'un jour ayant laissé tomber dans la mer une pierre précieuse d'un tres-grand prix, elle se trouva dans le ventre d'un poisson qu'on luy servoit sur sa table. Personne ne fut capable de troubler un bonheur si égal & si constant, qu'un Gouverneur de Sardes nommé Oronte, qui ayant surpris Polycrate par ruse, eut la cruauté de le faire pendre à ses yeux.

<sup>p</sup> CRESUS Roy de Lydie, après avoir conquis la Grece, la Phrygie, la Mysie, la Paphlagonie, la Thrace, la Carie, & un grand nombre d'autres Provinces, en exigea des tributs si considerables, qu'ils le rendirent en

peu de tems le plus riche, & le plus puissant de tous les Rois de la Terre.

<sup>q</sup> DEMOSTHENE fut un des plus celebres Orateurs de son tems. Il eut pour Maitres, Isocrate, Platon, & Isocus, qu'il surpassa autant par la force de l'éloquence, que par la grace de la prononciation. A l'âge de 17. ans il fit un Plaidoyer contre ses Tuteurs, qui furent condannez à luy payer 30. talens, qu'il n'exigea pourtant point. Son Eloquence le mit en peu de tems à la tête des affaires, & le rendit le maitre absolu des cœurs & des volontez des Atheniens. Ils furent si contents de luy, qu'ils luy décernerent une Couronne d'or. Ce fut à cette occasion qu'il fit son discours de la Couronne, qu'on a toujours regardé comme un chef-d'œuvre, & un modele de l'Eloquence la plus parfaite. Sa fin fut celle de la plupart des grands Hommes; c'est-à-dire, tres-malheureuse. Jusques-là qu'il fut obligé de s'empoisonner luy-même pour se dérober à la cruauté de ses ennemis. *Plutar. en sa vie.*

<sup>r</sup> CATON, surnommé le Censeur, fut attiré à Rome par Valerius Flaccus, qui le tira de Tuscule, où il palloit sa vie à cultiver des terres. Il fut élevé à toutes les Charges de la Republique, & les exerça avec une integrité qui servit de modele à tous les Romains. Pendant qu'il fut Censeur, il renouvella la loy Oppia: s'opposa au luxe: réforma les mœurs; & fit faire le procez aux criminels, sans que ses ennemis pussent jamais donner aucune atteinte à son innocence par leurs calomnies. Ciceron dit de luy dans son Traité de l'Amitié: *Qui Caton a été sage, ou personne ne l'a jamais été.*

<sup>s</sup> SCIPION l'Africain n'avoit pas encore dix-huit ans, qu'il sauva la vie à son pere à la bataille de Tesin. Il empêcha par son éloquence, la noblesse de Rome de sortir de la Ville, après la bataille de Cannes. A l'âge de 24. ans il fut envoyé en Espagne, où en moins de 4. ans il reconquit tout ce grand Pais sur les Carthaginois. Il prit en un jour Carthage la Neuve. Sa douceur avoit la plus grande part au succès de ses entreprises, & à l'affermissement de ses conquêtes. Il fit conduire ho-

que Pompée<sup>?</sup> plus heureux que Sylla<sup>?</sup> plus riche que Crassus<sup>?</sup> ou plus éloquent que Cicéron<sup>?</sup> Le premier de vos Dieux sçachant qu'il en devoit naître de plus dignes, ne devoit-il pas attendre la mort de ceux-ci pour en faire des Dieux? Mais, peut-être qu'il s'est trop pressé de fermer le Ciel; & il rougit à loisir de son injustice, dont ces ames murmurent à present dans les Enfers.

notablement chez eux Mardonius & les enfans d'Indibilis, qui se trouverent parmi les prisonniers, & qui étoient les principaux de tout le País. Ce fut en cette occasion qu'il refusa de voir une jeune personne, dont la beauté attiroit les regards & l'admiration de tout le monde, & voulut que la rançon qu'on luy offroit pour elle, servit à augmenter la dot de cette fille, qui étoit promise à un jeune Seigneur Celtiberien. Il termina la guerre d'Espagne, par une bataille qu'il donna dans le lieu qui porte aujourd'hui le nom d'Andalousie, où il défit plus de 50000. hommes de pied, & 4000. chevaux. Il passa ensuite en Afrique, où il défit deux fois les Carthaginois, commandez par Asdrubal & par Syphax Roy de Numidie, où il eut 46000. des ennemis tués, brûlés, ou faits prisonniers, entre lesquels se trouverent Syphax & Sophonisbe sa femme. L'année suivante il défit Annibal à Zama, où il tua 20000. hommes, fit pareil nombre de prisonniers, & prit onze Elephans. Après avoir tué 15000. hommes à Vermina fils de Syphax qui amenoit du secours aux Carthaginois, il prit Carthage, & revint à Rome, où il entra en triomphe l'an 58. & où il reçut le nom d'Africain. Il fut fait Consul l'année d'ensuite. Après son Consulat il se retira à Linterne dans la campagne de Rome, où il passa le reste de ses jours dans l'étude, & dans la compagnie des Gens de lettres.

Lucius POMPEE eût en toutes les belles qualitez du corps & de l'esprit, si faisant membre d'une Republique, où de droit tous les Citoyens sont égaux, il n'eût été fâché de voir quelqu'un de ses Concitoyens en pareil degré de réputation & de puissance. Il n'y a point de parole de la terre qui n'ait été témoin de sa valeur, & la matiere de ses triomphes. A l'âge de 26. ans il triompha de l'Afrique qu'il reprit sur les Proscrits. A 34. il triompha des Espagnes, par la victoire qu'il

remporta sur Sertorius. Enfin, la défaite de Tigranes & de Mithridate, qui arriva huit ans après, luy ouvrit le chemin à la conquête de toute l'Asie, qui fut la matiere de son dernier triomphe. Pompée ne vouloit point d'égal, & César son beau-pere ne vouloit point de maître. La force des Armes put seule les mettre d'accord. Le beau-pere déclara la guerre à son gendre, le vainquit à la fameuse bataille de Pharsale; & comme il se retiroit chez Ptolomée Roy d'Egypte, un esclave le voyant passer d'un vaisseau dans un autre, luy coupa la tête la veille de son jour natal, à l'âge de 58. ans, après trois Consulats, & autant de triomphes. De si belles actions luy firent dresser une Statue avec une inscription, dont chaque terme est un Sloge.

Lucius Corn. SYLLA, quoy que d'une des plus illustres familles de Rome, étoit né tres-pauvre. Une Courtisane qui étoit fort riche le fit son heritier, & sa belle-mere luy laissa aussi beaucoup de bien. Ayant été fait Preteur, & peu après Consul, la guerre d'Asie luy étant échue, Marius voulut luy en faire ôter le commandement, pour se le faire donner. Mais Sylla en ayant eu avis, revint à Rome outré de colere, se vangea de ses ennemis, tua les uns, mit les autres en fuite, & s'en retourna en Grece, où il défit Mithridate, qu'il obligea à luy demander la paix. Les Consuls ayant sçu qu'il revenoit à Rome, vinrent au-devant de luy pour luy disputer le passage: mais ayant défait Norbanus à Canuse, & le jeune Marius au Siege de Palestrine, il entra dans Rome les armes à la main, proscrivit un grand nombre de Senateurs, traita ses ennemis avec une cruauté incroyable, prit la qualité de Dictateur, & se fit donner le nom d'Heureux.

M. Licinius CRASSUS amassa de grands biens, en faisant commerce d'esclaves. On dit qu'il étoit riche de 50000. L. quand il en-

## §. XII.

*On ne peut adorer les Idoles, sans renoncer aux lumiers de la raison.*

Je ne vous parleray pas davantage de vos Dieux, persuadé que je vous auray convaincu par la verité même, de ce qu'ils ne sont pas, quand je vous auray fait voir ce qu'ils sont. A l'égard de leurs personnes; j'y trouve seulement les noms de quelques anciens morts; j'en entens raconter des fables, & j'y reconnois qu'elles sont le fondement du culte que vous leur rendez. A l'égard de leurs simulacres, je vois que la matiere qui les compose, est la même dont vous faites vos vases, & la vaisselle la plus commune: & que changeant la destinée de ces vases & de cette vaisselle, vous en faites des Divinitez par le secours de l'art, qui leur donne une forme nouvelle; mais d'une maniere, pour eux si ignominieuse & si outrageante, que ce pourroit être pour nous (qu'on

Les Dieux ne peuvent pas être reconnus pour des Dieux, au nom qu'ils portent.

A la maniere dont ils sont composés.

A la maniere dont on les fabrique.

tra dans les Charges. Il eut depuis de si grands biens, qu'il donna au Peuple un festin public, & à chaque Citoyen, autant de blé qu'il en pouvoit manger pendant trois mois. Prest d'aller contre les Parthes, il fit l'inventaire de ses biens, & se trouva riche de 12780000. liv. Ciceron dit de luy, *qu'il ne croyoit point qu'un homme fût riche, s'il n'avoit pas de quoy entretenir une armée.* Ayant obtenu le Consulat avec Pompée, la Syrie luy tomba en partage; & comme il aimoit l'argent, il pilla le Temple de Jerusalem, & emporta des sommes immenses de la Judée. Le même desir des richesses luy inspira le dessein de faire la guerre aux Parthes: mais il y perdit son fils, & la vie en même temps. Et l'on dit que les Parthes luy ayant coupé la tête, la portèrent à Hyrode l'un de leurs Rois; qu'il fit fondre de l'or & en remplit sa bouche: afin, dit-il, *de rassasier après sa mort, celui qui n'avoit pu l'être pendant sa vie.* Plutarque en sa vie. Flav. Joseph, livre 14. des Antiquitez Judaïques.

M. T. CICERON a toujours été regardé comme le Prince de l'éloquence Romaine. Quelques plaidoyers qu'il fit dans sa jeunesse contre les amis de Sylla qui ne pardonnoit à personne, l'obligerent à se retirer en Grece. Il prit à Athenes les leçons d'Antiochus, d'Alcalon Philosophe Academicien. Etant passé en Asie, il prit celles de Xenoclés, de Denis, de Menippe: & à Rhodes, celles d'Apollonius Molon, le plus habile Orateur de son temps. Cet excellent Maître ayant assisté à une harangue de son Disciple, ne put s'empêcher de s'écrier, qu'il déplorait le malheur de la Grece; de ce qu'après avoir été vaincuë par les armes des Romains, elle alloit encore perdre par l'éloquence de son Disciple, le seul avantage qui luy restoit sur ses ennemis victorieux. Etant de retour à Rome, son merite le fit élever aux premieres Charges de la République. Après la mort de Césaire il se déclara pour Auguste, & prononça plusieurs discours contre Antoine, qui le fit afflaiser dès qu'il eut fait sa paix avec Auguste.

tourmente à cause d'eux) une forte de consolation dans nos souffrances, de voir qu'ils ne sçauroient devenir des Dieux, sans recevoir de vous tous les traitemens que nous en recevons nous-mêmes.

Ils traitent leurs Dieux comme ils traitent les Chretiens: c'est-à-dire, comme leurs plus grands ennemis.

Vous attachez les Chretiens à des croix & à des poteaux; n'y attachez-vous pas aussi l'argile, toutes les fois que vous ébauchez un de vos simulacres? c'est sur une potence que le corps de votre Dieu reçoit les premiers traits. Vous déchirez les côtes des Chretiens avec des ongles de fer; mais les scies, les râpes & les ciseaux agissent avec bien plus de violence sur chacun des membres de vos Dieux. On nous tranche la tête; vos Dieux en ont-ils, avant qu'on l'ait, ou soudée, ou colée, ou ajustée sur leurs corps? On nous expose aux bêtes; mais ne sont-ce pas les mêmes que vous donnez à Bacchus, à Cybèle, & à Cerés? Vous nous jetez au feu; combien y jetez-vous d'un Dieu avant qu'il soit fait? On nous condanne aux mines; c'est-là que se puise la substance de vos plus précieuses Divinitez. Vous nous releguez dans les Îles; on y a vû naître & mourir la plûpart de vos Dieux. Si c'est par une telle voye qu'on arrive à la Divinité; c'est donc faire un Dieu que de martyriser un homme, & les supplices sont donc autant d'apothéoses? Mais il est vray qu'ils ne sentent pas plus les outrages que vous leur faites en les fabriquant, que les honneurs que vous leur rendez.

Les Auteurs Payens ont parlé des Dieux avec moins de respect qu'il ne fait luy-même.

Quelles impietez allez-vous dire! & quels sacrileges horribles! Frémissez, écumez de colere, vous qui lisez si patiemment ce que Seneque a écrit contre vos superstitions en des termes plus durs & plus amers. Si donc nous n'adorons point ces simulacres & ces images, qui

\* Ce Livre des Superstitions Payennes est cité par S. Augustin, liv. 6. de la Cité de Dieu.



n'ont pas plus de vie que ceux qu'elles représentent, (chose dont les Milans, les Rats & les Araignées même s'apperçoivent, ne sommes-nous pas plus dignes de récompense que de punition, lors que nous refusons de faire ce que nous avons reconnu une erreur? Dès que nous sommes certains que vos Dieux ne sont point, devez-vous nous accuser de les offenser? Peut-on offenser ce qui n'est pas?

On doit, non punir les Chrétiens; mais les récompenser de ce qu'ils refusent d'adorer les Dieux.

## §. XIII.

*Les Payens traitent indignement leurs Dieux domestiques & publics.*

Mais, dites-vous, ils sont Dieux pour nous; pourquoy donc êtes-vous les premiers à les mépriser par des impietez & des irréverences sacrilèges? Vous assurez qu'ils sont, & vous les méprisez: vous les craignez, & vous les détruisez: vous faites profession de les défendre, & vous vous en moquez: voyez si c'est un mensonge que j'avance.

Les Payens deshonnorent plus les Dieux, que les Chrétiens mêmes.

Premièrement, dès que chacun adore les Dieux qu'il luy plaît, n'offensez vous pas ceux auxquels vous refusez vos adorations? En choisir un, n'est-ce pas faire injure à tout le reste, puisqu'il n'y a point de choix qui n'offense? Vous méprisez donc ceux auxquels vous en préférez d'autres; & vous ne craignez point de les irriter par vos preferences? Car, comme je l'ay déjà avancé, c'est à l'opinion du Senat que vos Dieux sont redevables de leur fortune. Un Dieu ne fût jamais devenu Dieu, si un Sénateur avoit voulu luy refuser son suffrage.

1° Parce qu'ils n'en adorent que quelques-uns.

" Voyez le S. 5.

A l'égard de vos Dieux domestiques, que vous appelez *Lares* <sup>a</sup>; vous en usez comme de vos Esclaves. Vous

2° Parce qu'ils les mettent à tout usage, sui-

<sup>a</sup> Les Dieux *Lares* ou autrement *Penates*, ou Dieux du foyer, étoient des Divinités



vant les besoins où ils se trouvent.

3° Parce qu'ils leur font payer le tribut.

4° Parce qu'ils les sacrifient honteusement à leur avarice.

5° Parce qu'ils rendent les mêmes honneurs à des hommes morts qu'à leurs Dieux.

<sup>1</sup> *Silicernium.*  
<sup>2</sup> *Epulsim Jo-*  
<sup>3</sup> *vis.*  
<sup>4</sup> *Simplum.*

les mettez en gage, & vous les vendez : d'un Saturne, vous faites une chaise percée ; & d'une Minerve, un vaisseau à ordures : lorsque ces Divinités sont usées, & qu'elles tombent en poussière, ou lorsque la nécessité leur fait sentir le pouvoir qu'elle a sur eux. A l'égard de vos Dieux publics, vous vous servez de l'autorité publique pour les outrager, les mettant comme tributaires sur l'état des revenus publics, de même que le Capitole où la Place aux herbes. Une Divinité se met à l'encheure, s'adjudge, & s'enregistre par le Questeur, comme toute autre chose. Les terres chargées de tribut sont les moins estimées. Plus les hommes en payent, plus on les méprise ; parce que ce sont des marques de servitude. Au contraire, plus les Dieux sont tributaires, plus on les honore : ou plutôt ; plus on les honore, & plus ils sont tributaires.

La Majesté divine devient l'instrument de votre avarice. On voit un Dieu demander l'aumône à la porte des Cabarets : vous faites payer la place qu'on occupe dans le Temple : il en faut payer l'entrée : les Dieux s'achètent : & sans argent il n'est plus permis de les connoître. Quels honneurs leur rendez-vous, que vous ne rendiez pas à vos morts ? Vous leur élevez également des Temples : vous leur dressez également des Autels : leurs statues ont des habits & des ornemens semblables : un homme en devenant Dieu, conserve l'âge, la profession, & l'employ qu'il avoit en mourant. Quelle différence faites-vous du festin <sup>1</sup> qui se fait aux funérailles d'un mort, à celui <sup>2</sup> qui se fait en l'honneur de Jupiter ? Des vases <sup>3</sup>

particulières que chacun gardoit chez soy. On les font fils de Mercure, & de la Nymphé leur offroit souvent des sacrifices de vin & Lar ou Laronde, d'autres de Jupiter & de d'encens, & on les regardoit comme les Protec- Saturne. *Casul. Varr. Arnob. Ovid. liv. 2. des* tecteurs de la maison où ils étoient. Les uns *Fastes.*

qui servent aux sacrifices des Dieux, aux vases<sup>a</sup> qui servent aux sacrifices des Mânes? d'un Aruspice<sup>b</sup> à un Crieur? Car l'Aruspice a aussi ses fonctions dans les Cere monies funebres.

Je ne vous blâme pourtant pas, d'accorder les honneurs de la Divinité à vos Empereurs après leur mort, dès que vous ne les leur refusez pas pendant leur vie. Au contraire, vous faites plaisir à vos Dieux, & même ils vous doivent des actions de grâces de ce que vous leur faites des égaux, de leurs Maîtres. Mais quand vous confondez les Junons, les Cerés & les Dianes, non avec une Phryné<sup>c</sup>, ou une Lais<sup>d</sup>; mais avec une infâme prostituée, telle que Larentine<sup>e</sup>; quand vous élevez une Statuë à Simon le Magicien<sup>f</sup>, avec une inscrip-

<sup>a</sup> Parce qu'ils donnent à leurs Dieux des criminels pour compagnons.

<sup>b</sup> Les Aruspices étoient un College de Prêtres intitulé par Numa Pompilius, dont les fonctions étoient de conjecturer le bon & le mauvais succès d'une affaire, ou d'une entreprise par la seule inspection des entrailles des animaux. Ils avoient leurs fonctions dans les pompes funebres, lorsqu'on y offroit des sacrifices; & c'étoit eux qui jugeoient de l'état où étoient les Mânes du mort, par tout ce que faisoit la victime avant d'être immolée, par la couleur de son sang & de ses entrailles, & par la flamme & la fumée du Sacrifice.

<sup>c</sup> PHRYNÉ sur une Courtisane celebre que sa prostitution enrichit à un point, qu'elle s'offrit de rebâir les murailles de la ville de Thebes sa patrie, pourvu qu'on y mit cette inscription: *Alexandre les a abbatuës, & la Courtisane Phryné les a rétablies.* Athenée. liv. 13.

<sup>d</sup> LAIS aussi fameuse Courtisane étoit d'une petite ville de Sicile appelée Hicare. La guerre l'ayant obligée de quitter sa patrie, elle vint à Corinthe, où elle fit autant d'esclaves qu'il y eut d'hommes qui la virent. Il falloit être fort riche pour oser esperer à ses bonnes grâces; & c'est elle qui a donné lieu à ce Proverbe: *Il ne convient pas à tous le monde d'aller à Corinthe.* On dit même qu'elle osa demander 10000. drachmes à Demof-

thène pour obtenir d'elle ce qu'il desiroit, & qu'il luy répondit qu'il n'achetoit pas si cher un repentir.

<sup>e</sup> *Larentina*, *Larentia*, ou *Laurentia*, fut femme du berger Faustule: ses débauches & ses prostitutions publiques luy firent donner le nom de *Lupa* & celui de *Lupanar*, au lieu où elle se retiroit. Les Romains étoient persuadés que c'étoit elle qui avoit sauvé la vie à leurs Fondateurs, en les ramassant sur les bords du Tibre, où Amulius leur oncle les avoit fait jeter. Ils assuroient même, que les ayant emportés chez elle, elle les avoit nourris de son lait, ce qui a donné lieu à la Fable de la Louve Romaine; mais il n'est guère vray-semblable, que ses déreglemens le luy ayent pu permettre; quoi qu'il en soit, les Romains l'ont eue en si grande veneration, qu'ils en ont fait une Divinité.

<sup>f</sup> D'habiles Critiques de ce siecle accusent Tertulien de mauvaise foy en cette occasion, & tombent peut-être dans une erreur véritable, pour avoir droit de luy reprocher celle dont ils le croyent coupable. Je consens que *n'ella Isola del Tevere il y avoit une statuë d'un ancien Dieu des Sabins qui avoit pour inscription: SEMONI SANGO DEO*; c'est-à-dire au demi-Dieu Sangus; & que si c'est de cette Statuë retrouvée dans cette Isle au commencement du dernier siecle qu'a voulu

tion qui le met au rang des Dieux; quand vous placez dans le Ciel un certain Page <sup>s</sup> favori d'un de vos Empereurs: quoy que vos Dieux anciens <sup>b</sup> ne soient pas d'une condition plus illustre; c'est un outrage pour eux, que la liberté que vous avez prise de faire part à d'autres, des honneurs que l'antiquité n'avoit destinez qu'à eux seuls.

## §. X I V.

*Les Poëtes & les Philosophes Payens ont eu un grand mépris pour les Dieux.*

Les Dieux font deshonorés 1°. par les Prêtres dans les ceremonies.

Parlons à present de vos ceremonies. Je ne diray point tout ce qu'on doit penser de vous, quand vous offrez à vos Dieux des victimes mourantes, ulcerées, & couvertes de galle: ou quand vous ne leur offrez que les pieds & la tête des plus grasses, choses que vous eussiez données chez vous à vos esclaves & à vos chiens: ou lorsque, des décimes que vous devez à Hercule, vous n'en mettez pas la troisième partie sur son Autel. Je

parler saint Justiu, & après luy Tertulien & saint Irenée, on a droit de les accuser de n'avoir pas sçû lire, & de blâmer comme faux les reproches qu'ils en font aux Romains. Mais, qui leur a dit qu'il n'y avoit dans l'Isle du Tibre que cette seule Statue? Simon avoit plus fait de choses merveilleuses aux yeux des Romains, qu'il n'en falloit pour meriter une Statue; puisque souvent il en a moins fallu pour se voir ériger des Temples & des Autels. D'ailleurs, est-il probable que Tertulien eût jamais osé reprocher aux Romains une chose de cette importance, qu'après s'être assuré luy-même de la justice de ses reproches? Etant à Rome il n'avoit besoin que de ses yeux pour s'en convaincre & pour en convaincre les autres. Enfin quelle utilité auroit-il pu trouver à les charger de fausses accusations, pendant qu'il pouvoit les accabler par des véritables? Et pourquoi produire contre

eux des mensonges, pouvant les opprimer par des veritez?

<sup>g</sup> ANTIÑOIS fut mignon d'Adrien: Cet Empereur conçut pour ce jeune homme une passion qui le porta à des extravagances qui font horreur. Après avoir pleuré sa mort comme un amant pleure celle de sa maîtresse, il luy décerna les honneurs divins par un Edict qui ordonnoit qu'on luy dressât des Autels, qu'on luy érigeât des Temples, & qu'on le regardât comme un Dieu; ce qui fut exécuté avec tout l'empressement qu'on pouvoit attendre d'un Peuple capable depuis long-temps des flateries les plus honteuses. *Xiphil. vie d'Adrien. Aurel. Victor.*

<sup>h</sup> Les Dieux anciens ou les grandes Divinités n'étoient qu'au nombre de douze: Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon, Vesta, Cérés, Junon, Venus, Minerve, & Diane.

vous en louë d'autant plus, que d'un bien qui alloit être entierement perdu, vous en sauvez au moins une partie.

Si j'ouvre ces livres, où vous apprenez les regles de la prudence & de la vie civile; n'y vois-je pas vos Dieux deshonorés en cent manieres; lors qu'ils disent " que toute la troupe celeste se trouva autrefois partagée entre les Grecs & les Troyens; & qu'ils se battirent seul à seul à la façon des Gladiateurs? Que " Venus y fut blessée d'une flèche lancée par la main d'un homme, lorsqu'elle voulut arracher des mains de Diomedé, son fils Enée qui étoit presque mort: que Mars " pensa expirer sous les fers qu'il porta pendant treize mois; que Jupiter <sup>b</sup> eût éprouvé un pareil outrage, sans un monstre " qui le délivra des mains des autres Dieux. Tantôt il pleure la mort de Sarpedon <sup>c</sup>; & tantôt il est dans les honteux embrassemens <sup>d</sup> de sa sœur; l'assurant qu'il l'a

1°. Par les Poëtes dans les livres de la Religion.  
" Homere liv. 21. de l'Iliade.

" Homere liv. 5. de l'Iliade.

" Briarée.

<sup>a</sup> Mars fut mis dans une prison d'airain par Otus & Ephialte fils d'Aloëe. Il y demeura treize mois chargé de fers, & il eût expiré sous ses chaînes si Eurybée leur belle-mere n'en eût donné avis à Mercure qui trouva le moyen de le mettre en liberté. Hom. Iliad. liv. 5.

<sup>b</sup> Ce fut Thetis qui délivra Jupiter des mains de Junon, de Pallas & de Neptune qui le vouloient lier, comme il paroît par ce discours qu'Achille tient à sa mere: *Ah! ma mere, rendez-moy Jupiter favorable, luy qui vous doit une si grande récompense pour l'avoir assisté dans le peril où il se trouvoit; car il me souvient de vous avoir ouï dire dans la maison de mon pere, que vous fîtes la seule de tous les immortels qui le délivrâtes, lorsque Neptune, Junon & Pallas entreprirent de le lier; que vous vintes à son secours, & que vous luy ôtâtes les liens où les Dieux prétendoient le retenir; que vous fîtes entrer sur l'Olympe Briarée, que les mortels appellent Égeon, & que les Dieux effrayez de le voir, n'osrent plus entreprendre d'arrêter Jupiter.* Hom. Iliad. liv. 1.

<sup>c</sup> Roy de Lycie, venu au secours des Troyens, tué par Patrocle. Jupiter prit soin de ses funérailles, & donna ordre à Apollon d'embaumer son corps. Hom. Iliad. liv. 16.

<sup>d</sup> Voici les propres termes dont le Poëte se sert pour luy faire exprimer sa passion, à Junon qui étoit sa femme & sa sœur, & pour luy faire raconter ses adulteres & ses autres crimes. *Jamais je n'ay senti un amour plus violent que celui dont je brûle presentement pour vous. Oüy, j'avois moins de tendresse pour la femme d'Ixion mere de Pyrrhous: je n'aimois pas avec tant d'ardeur Danaë fille d'Acrisus & mere de Persée, ni la fille de Phœnix mere de Minos & de Rhadamante: j'ay été moins enflâmé pour Semelé mere de Bacchus les délices & la joye des hommes. Alomene mere d'Hercule, Latone, Ceres ne m'ont jamais inspiré tant de passion. Vous ne m'avez jamais paru si belle que dans cet aimable moment où je sens pour vous tous les empressemens d'un amour naissant, & qui me touche aussi vivement que si je commençois aujourd'huy à vous aimer.* Hom. Iliad. liv. 14.



toujours aimée plus tendrement qu'aucune de ses maîtresses.

*Homere le Prince des Poëtes.*

Quel est celuy d'entre les Poëtes qui sont venus depuis, qui à l'exemple de son Prince, n'a pas rendu ses vers sacrileges ? L'un oblige Apollon <sup>e</sup> à conduire les troupeaux du Roy Admete : l'autre fait faire un marché à Neptune avec Laomedon <sup>f</sup> pour bâtir les murailles de Troyes.

Dans les hymnes qu'ils ont composées en leur honneur.

Et parmi les Lyriques : Pindare ne dit-il pas qu'Esculape fut foudroyé, parce que l'avarice luy faisoit exercer la medecine d'une façon criminelle ? Et si Jupiter a lancé la foudre, il est coupable d'inhumanité, pour son petit-fils, & d'envie contre un si excellent Auteur. Des hommes bien zelez pour la Religion ne devoient ni publier de semblables choses, si elles sont vrayes, ni les inventer, si elles sont fausses.

Dans les Tragedies & dans les Comedies.

Les Poëtes tragiques & comiques n'épargnent pas vos Dieux plus que les autres: les infortunes ou les aventures de la maison de quelque Dieu sont toujours le sujet de leurs Pièces.

Socrate & tous les Philosophes ne les ont pas plus honorez que les autres.

De tous vos Philosophes, je ne veux que Socrate, qui par mépris pour les Dieux ne juroit jamais <sup>g</sup> que par un chêne, par un bouc, ou par un chien. Mais, direz-vous, c'est aussi pour avoir voulu détruire les Dieux qu'il a été condamné à mort. Il est vray : la verité étoit

<sup>e</sup> Apollon ayant tué les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit écrasé Esculape, que ses guérisons miraculeuses rendoient insupportables aux Dieux, fut obligé de quitter le Ciel pour éviter la colere de Jupiter. On ajoute qu'il se déguisa en berger pour n'en être pas reconnu, & que s'étant offert à Admete Roy de Thessalie pour garder ses troupeaux, ce Roy le reçut & le traita tres bien pendant neuf années qu'il demeura chez luy. *Ovid. Met. liv. 2. Eurip. in*

*Alc. Nat. Com. Myth. Prop. l. 2. Eleg. 2. & 4.*  
<sup>f</sup> Laomedon cinquième Roy de Troye en fit bâtir les murailles des trésors consacrez à Neptune & à Apollon; ce qui donna lieu aux Poëtes de dire que ces Dieux les bâtirent eux-mêmes, & que Laomedon ayant refusé de les payer, ils le punirent; Apollon par une peste terrible, & Neptune par une inondation extraordinaire. *Ovid. Metam. liv. 13.*

<sup>g</sup> Caligula juroit plutôt par son cheval que par les Dieux. *Xiphil. vie de Caligula.*

haïe



haïe autrefois, c'est-à-dire qu'elle le fut toujours. Cependant, Socrate n'a-t-il pas été justifié par le repentir des Atheniens, par la punition de ses accusateurs, par la Statuë d'or qui luy fut dressée dans le Temple, & par la revocation de sa sentence? Diogene <sup>b</sup> n'a-t-il pas fait aussi des railleries du Dieu Hercule? Et Varron le Cynique des Romains, n'introduit-il pas trois cent Dieux sans tête sous le nom de Jupiter?

## §. XV.

*L'impieté des Payens dans leurs Livres & dans leurs Spectacles.*

Tous les autres qui ont consacré leur plume à l'impureté, sacrifient l'honneur de vos Dieux à vos plaisirs infâmes. Examinez vous-mêmes si ce sont vos Acteurs ou vos Dieux qui vous font rire aux Mimes de Lentulus & d'Hostilius où vous trouvez tant de plaisir. A *l'Anubis adultere*, à la *Lune changeant de sexe*, à la *Diane souïettée*, au *Testament de Jupiter mort*, & aux *Trois Hercules affamez*. De plus, les Théâtres ne mettent-ils pas au jour tout ce que vos Dieux ont fait de plus honteux? Le Soleil y pleure le malheur de son fils foudroyé; & vous vous en réjouïssiez. Cybele y souïpire après un Berger qui la méprise; & vous n'en rougissez pas. Qu'on

Les Dieux  
traitez indigne-  
ment sur le Théâ-  
tre.

<sup>b</sup> On ne sçait pas trop ce que c'est que cette raillerie de Diogene au sujet d'Hercule, ce qui fait croire que les Copistes pourroient bien s'être trompez au nom, & avoir mis Diogene pour Diagore. Ce dernier étoit de Melos, il fut surnommé l'Athée, & chassé d'Athènes parce qu'il avoit osé mettre en question dans ses écrits, s'il étoit vray qu'il y eût des Dieux; & s'il y en avoit, quels ils étoient. Etant un jour dans une Hôtelierie où il ne se trouva rien pour faire cuire le souper, il prit une figure d'Hercule, & luy dit:

*Fils d'Alceme, cuisez bien ces lentilles, & nous mettrons cette belle action au nombre de vos travaux. A moins que Tertulien ne veuille parler d'un Poëte Comique du même nom, qui composa une Piece à laquelle il donna pour titre: Les Incroyables. Il se pourroit encore faire qu'il eût voulu parler de Diogene, de Smyrne, qui assuroit avec Diagore qu'il n'y avoit point de Dieux. Clem. Alexand. lib. 1. Cicer. de nat. Deor. lib. 3. Val. Max. lib. 1. c. 1.*

y chante les crimes de Jupiter, ou qu'un Berger soit le Juge de Junon, de Venus & de Minerve; vous n'en sentez aucune peine. N'est-ce pas encore une honte, qu'un infâme & un scelerat de profession fasse le personnage d'un Dieu? ou qu'un corps dévoué à l'impureté, & qui, à force de se contrefaire, s'est rendu habile dans son Art, représente une Minerve ou un Hercule? La Majesté n'est-elle pas violée, & la Divinité n'est-elle pas outragée sous vos applaudissemens?

Dans l'Amphithéâtre.

La Religion est-elle plus épargnée dans l'Amphithéâtre, où vos Dieux jouent leur rôle dans le sang humain, & parmi l'horreur des supplices? Leurs Histoires font le sujet des Pièces que les criminels y représentent, & souvent même ces malheureux n'y expriment que trop au naturel le personnage de vos Dieux. Nous en avons vû se faire Eunuques sur le Théâtre, en faisant Atys Dieu de Pessine; & d'autres se brûler vifs, pour représenter la mort d'Hercule. Nous nous sommes moquez de votre Mercure, en luy voyant sonder les morts avec un fer rouge, dans ces jeux barbares que vous représentez sur le midi. Nous avons vû Pluton, un marteau à la main, presser les Gladiateurs de descendre aux Enfers.

Si toutes ces choses, & bien d'autres qu'on y pourroit joindre, sont contre l'honneur des Dieux; si elles outragent leur Majesté; c'est par le mépris qu'ont pour eux ceux qui les font, & ceux qui les font faire.

On dira que ce sont des jeux: mais si j'ajoute ce que vos consciences n'oseroient desavouer; que c'est dans les Temples que se méditent les adulteres, qu'on traite les galanteries aux pieds des Autels, & que souvent vous commettez le crime dans la maison des Prêtres &

Dans les Temples même, & jusqu'aux pieds des Autels.

des Ministres de la Religion, à la vûe des bandelettes, de la pourpre, des ornemens sacrez, & de l'encens qui fume encore. Je crains bien que vos Dieux n'ayent plus de raison de se plaindre de vous, que des Chretiens. Au moins tous ceux qui se trouvent coupables de sacrilege, sont de votre Religion : les Chretiens n'entrent pas même de jour dans vos Temples, & peut-être voloroient-ils aussi vos Dieux, s'ils les adoroient. Que peuvent donc adorer ceux qui ne les adorent pas? Peut-on penser autre chose, sinon, que s'ils n'adorent pas le mensonge, ils adorent certainement la verité; & qu'ils ne sont plus dans l'erreur, à laquelle ils ont renoncé, dès qu'ils ont commencé de la connoître. Souvenez-vous-en, je vous supplie, & souffrez que je vous expose les Mysteres de notre Religion, après que j'auray détruit la fausseté des opinions que vous en avez.

## §. X V I.

*Les Chretiens n'adorent ni la tête d'un Asne, ni l'image du Soleil. Les Payens ont de la veneration pour les croix, de même que les Chretiens.*

PREMIEREMENT, VOUS VOUS ÊTES imaginez que nous adorons la tête d'un âne. C'est suivant cette opinion, que C. Tacite en parle dans le cinquième Livre de ses Histoires; où reprenant la guerre des Juifs dès les premiers commencemens de cette nation, il invente tout ce qu'il luy plaist sur son origine, sur son nom, & sur sa Religion. Il rapporte que les Juifs étant délivrez de la servitude des Egyptiens, où, comme il le dit, étant chassés de l'Egypte, se rencontrèrent dans les vastes de-

Les Payens ont de fausses idées du Dieu des Chretiens.

ferits de l'Arabie, où l'eau est tres-rare; que prêts de mourir de soif, ils apperçurent une troupe d'ânes sauvages, qui leur paroissoient revenir des pâturages, & chercher à boire. Que par leur moyen ils découvrirent des sources; & qu'en reconnoissance de ce service, ils en firent faire une image qu'ils adorent.

Les Chrétiens  
n'adorent point  
la tête d'un âne.

Je ne doute point que la ressemblance de notre Religion avec celle des Juifs, ne nous ait fait dans vos esprits les adorateurs du même Dieu: Cependant le même Corn. Tacite, cet habile menteur, dans le même Livre qu'il a pris soin de remplir de fables, rapporte que Cneius Pompée ayant pris la ville de Jerusalem, entra dans le Temple pour y contempler les secrets de la Religion des Juifs, & qu'il n'y trouva aucun simulacre. Que si les Juifs eussent adoré un Dieu qui eût pu se représenter par quelque image, il l'eussent certainement placé dans leur Sanctuaire, plutôt qu'en tout autre endroit: d'autant plus, que quelque Divinité que c'eût été, ils ne devoient point craindre les Etrangers, puisqu'il n'étoit permis qu'au Grand Prêtre d'y entrer, & qu'un voile en déroboit la vûe aux autres. Pour vous, vous ne nierez pas que vous adorez toutes sortes de Jumens & de Chevaux hongres, avec leur Déesse Epone; & peut-être trouve-t'on mauvais que parmi tant d'adorateurs d'animaux à quatre pieds, nous soions les seuls qui adorons des ânes.

Les Payens  
ont autant de  
veneratió pour  
les Croix, que  
les Chrétiens.

Quant à ceux qui pensent que nous avons de la veneration pour les Croix, ils font la même chose que nous, quand ils ont recours à un morceau de bois. Que fait la figure, dès que la matiere est la même? & que fait l'Image, dès que c'est le Corps d'un Dieu? Quelle difference y a-t'il, entre l'arbre dont on fait une Croix, & celui

dont on fait une Pallas Atheniène , ou une Cerés de Pharos , qui font des fouches brutes & informes? Tout arbre posé droit represente une partie de la Croix. Nous autres , s'il est vray que nous la regardions comme une Divinité , nous l'adorons toute entiere. J'ay déjà dit que c'est sur une Croix que vos Dieux d'argile reçoivent les premiers traits. Vous adorez aussi les Victoires , puisqu'il y a dedans de vos trophées deux Arbres en croix. Les troupes Romaines ont une veneration particuliere pour leurs Etendarts , & c'est par eux qu'elles jurent , les mettant au dessus de la Majesté de tous les Dieux. Il est vray que la broderie précieuse des Images dont vous les chargez , rend vos croix magnifiques , & que ces riches étoffes que vous attachez à vos Drapeaux , & à vos Cantabres , leur servent d'habits. Je louë votre delicatesse , de n'avoir pas voulu adorer des Croix nuës & sans ornement.

D'autres , avec plus de raison & de vray-semblance , s'imaginent que c'est le Soleil que nous adorons. Si cela est , qu'on nous mette donc avec les Persans , quoique nous n'en adorions pas l'Image comme ces Peuples qui la portent à leurs bras. Si l'on nous en soupçonne ; c'est parce qu'on nous voit tourner vers l'Orient lorsque nous prions. Mais la plûpart de vous , quand il vous arrive de vous adresser au Ciel ; ne vous voit-on pas aussi tourner le visage vers le Soleil levant ? De même , si nous solemnisons le jour du Sabath ; c'est bien pour une autre raison que pour l'honorer. Nous célébrons le jour qui suit celui de Saturne , & que les Juifs passent à manger & à ne rien faire , abusant des Coutumes anciennes de leurs Peres , dont ils n'ont plus aucune connoissance.

Enfin , on s'est fait icy une idée toute nouvelle de

Les Chretiens  
n'adorent point  
le Soleil.



Image du  
Dieu des Chre-  
tiens, inventée  
par un Payen.

Elle ressemble  
aux Dieux des  
Payens.

notre Dieu, depuis qu'un certain Criminel, habile à éviter le coup d'une bête en furie, a mis au jour un Tableau, avec cette inscription : LE DIEU DES CHRETIENS ΟΝΟΧΟΗΤΗΣ.<sup>a</sup> C'étoit une figure qui avoit les oreilles d'un Aſne, de la corne à un pied, un Livre à la main, & une robbe à la Romaine. Il eſt vray que le nom & le Dieu nous ont paru également dignes de mépris : Mais ce monſtre compoſé de deux natures, ne devoit-il pas être auſſi-toſt adopté pour une Divinité par ceux qui en adorent tant d'autres, dont la tête eſt, ou d'un chien, ou d'un Lion, les cornes d'un Belier, ou d'une Chèvre, le ventre d'un Bouc, les jambes d'un Serpent, & qui ont des aîles aux pieds ou ſur le dos ?

Je ne devois point parler de toutes ces choſes ; mais c'eſt pour faire voir que ce n'eſt pas à deſſein, ſi je manque à répondre à quelqu'une des calomnies qu'on a ſemées contre nous, & dont je voulois nous juſtifier avant de vous expoſer la vérité de notre Religion.

## §. XVII.

### *Idee du Dieu que les Chretiens adorent.*

LES Chretiens adorent un ſeul Dieu, qui a fait de rien tout l'Univers, les Elemens, les Corps, & les Eſprits

<sup>a</sup> Les Manuſcrits & les Editions de Tertulien ne s'accordent gueres ſur le terme d'ονοχητης. Les Copiſtes par negligence, les Commentateurs par preſomption, les uns & les autres par conjecture, ont tellement varié ſur ce terme, qu'ils nous laiſſent le choix de ceux-cy, & de pluſieurs autres encore. ονοχητης, ονοχητης, ονοχητης, ονοχητης, ονοχητης, ονοχητης. Mais c'eſt un choix qu'on peut faire ſans aucun riſque, dès que tous reviennent au même ; c'eſt-à-dire, à faire haïr les Chretiens, & à donner une idee mépriſable de leur Dieu. Un habile homme qui

travaille depuis long-temps avec ſuccès ſur les premiers Peres de l'Egliſe, croit que ce terme devoit exprimer toutes les circonſtances du Tableau, dont il fait partie. Si cela eſt, on n'a point encore découvert le véritable, ſiſ, puisqu'il n'y en a point qui en exprime plus d'une. Au reſte, tous inſultent les Chretiens plus encore que cette Image grotteſque, les faiſant des ânes, & leur Dieu, le Dieu des ânes, produit par un âne. C'étoit une injure que les Chretiens ſ'attiroient par leur grande patience, & par le plaiſir qu'ils trouvoient à ſouffrir pour J E S U S - C H R I S T.

Idée véritable du Dieu des Chrétiens.

qui le composent. Sa parole a ordonné, sa sagesse a disposé, & sa puissance a produit ce bel Ouvrage pour être l'ornement de sa majesté; c'est aussi le nom <sup>a</sup> que les Grecs lui donnent. Ce Dieu est invisible, quoi qu'il soit toujours devant nos yeux: on ne le touche point, quoi que sa bonté le rende palpable dans ses créatures; & quoi que les sens l'apperçoivent, il est pourtant incompréhensible, ce qui prouve & sa vérité & sa grandeur. Une chose qui peut être vûë, touchée, & apperçûë à la maniere ordinaire, est moindre que les yeux qui la voyent, que les mains qui la touchent, & que les sens qui l'apperçoivent. L'immensité ne peut être connue que par l'immensité même, & l'incompréhensibilité est la preuve la plus certaine de la Divinité: en sorte que sa grandeur nous le montre & nous le dérobe en même temps. C'est-là le grand crime de ceux qui ne veulent pas reconnoître un Dieu qu'il n'est pas en leur pouvoir d'ignorer.

Voulez-vous qu'on vous prouve son existence par tant d'excellens Ouvrages qui nous conservent & nous soutiennent, qui nous réjouissent & nous effrayent? Faut-il vous la prouver par le témoignage de votre ame, qui toute captive qu'elle est dans la prison du corps, assiegee par des habitudes criminelles, accablée sous le poids de ses penchans & de ses desirs, esclave des fausses Divinités, lorsqu'elle revient à elle-même comme d'une ivresse, d'un assoupissement, ou de quelque maladie violente, & qu'elle recouvre la raison, elle invoque la Divinité sous un nom <sup>b</sup> qui ne convient qu'au véritable Dieu. *Grand Dieu. Bon Dieu. Dieu veuille*; sont des paro-

Il se fait sentir dans ses Ouvrages.

L'Ame le connoît naturellement.

Elle a recours à lui dans ses besoins.

<sup>a</sup> *κόσμος* qui signifie monde, signifie aussi | <sup>b</sup> *Nec nomen Dei queras; Deus, nomen*  
ornement. | *est.* Min. Exl. Oclav. S. Cypr. de Idol. van.

les qui sont à la bouche de tous les hommes. Elle le prend aussi pour Juge, lorsqu'on dit, *Dieu le voit. Je mets tout entre les mains de Dieu. Dieu me le rendra.* Ne sont-ce pas là les sentimens d'une ame naturellement Chrétienne ? Enfin, en prononçant ces paroles, ce n'est point le Capitole qu'elle regarde, c'est le Ciel; parce qu'elle sçait qu'il est la demeure du Dieu vivant, qu'elle est sortie de Dieu, & que le Ciel est le lieu de son origine.

Elle ne le cherche point ailleurs que dans le Ciel.

## §. XVIII.

*On apprend à connoître le Dieu des Chrétiens dans les Livres des Juifs. Ils ont été traduits en Grec. Ils sont entre les mains du Public.*

Dieu s'est servi des Saintes Ecritures pour se faire connoître aux hommes.

Il s'est fait annoncer aux hommes par quelques-uns d'entr'eux.

M A I S afin que nous pussions avoir une connoissance plus étendue & plus sensible, tant de Dieu que de ses loix & de ses volontez, il s'est aussi servi de la voie des Ecritures, pour éclairer ceux qui le cherchoient, qui l'ayant trouvé croiroient en lui, & qui croyant en lui l'adoreroient. Dès le commencement il a envoyé sur la terre des hommes que leur justice & leur innocence rendoit dignes de connoître Dieu, & de le faire connoître aux autres. Ils ont été remplis de l'Esprit Divin, pour annoncer qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé toutes choses, & qui a formé l'homme d'un peu de terre; (car il est le vray Prométhée: ) Un Dieu qui a mis dans le monde cette succession invariable des temps: qui par les orages & les éclairs, a donné une idée legere de la terrible majesté, avec laquelle il viendra juger le monde: qui nous a prescrit des moyens de meriter ses bontez; choses, ou que vous ignorez, ou que vous méprisez, quoi

« C'est-à-dire, qui pense naturellement de Dieu, comme les Chrétiens en pensent.

qu'il

qu'il promette des récompenses à ceux qui s'en servent. Un Dieu qui reserve pour la fin des temps une vie éternelle à ses Adorateurs, & un feu éternel aux Idolâtres, lorsqu'il ressuscitera tous les hommes qui sont morts depuis le commencement du monde ; qu'il leur fera reprendre leurs corps, & qu'il les examinera pour donner à chacun ce qu'il aura mérité. Nous nous moquions autrefois de toutes ces choses aussi-bien que vous : nous avons pensé comme vous : parce que ce n'est point la nature, mais la reflexion qui fait les Chrétiens.

Ce qu'ils ont écrit & annoncé de Dieu.

Ceux que nous avons appelez Predicateurs, ont été appelez Prophetes, parce qu'ils prédisoient l'avenir. Leurs Oracles & les prodiges qu'ils ont faits pour persuader aux hommes la vérité d'un Dieu, se conservent encore dans les Livres sacrez qui sont maintenant dans les mains de tout le monde. Le plus sçavant des Ptolomées<sup>a</sup> qu'on surnomma Philadelphie, & qui avoit un goût merveilleux pour les Sciences, forma le dessein de faire une Biblioteque à l'exemple de Pisistrate.<sup>b</sup> Entre un grand nombre de Volumes tres-anciens & tres-ra-

Leurs Livres conservez jusqu'à nous.

<sup>a</sup> PROLOMÉE étoit fils de Ptolomée Lagus premier du nom Roy d'Egypte, & de Berenice sa seconde femme. On le surnomma par ironie *Philadelphie*, à cause qu'il avoit fait mourir tous ses freres. Tertulien l'appelle le plus sçavant des Ptolomées ; parce qu'il fut en effet tres-sçavant, & fils d'un Pere qui l'étoit beaucoup. Sa passion pour les belles Lettres le porta à faire une Biblioteque, dont on dit qu'il donna le soin à Demetrius Phalereus, lequel, si nous en croyons Aulu-Gelle, fit monter le nombre des Volumes jusqu'à 700000. Ce fut aussi par son conseil, que Ptolomée écrivit au Grand Sacrificateur des Juifs Eleazar, pour lui demander les Livres de sa Religion, & quel'un de sa nation capable de les traduire en Grec. Eleazar les lui envoya, avec six des plus sçavans hommes de chaque Tribu. Ptolomée les traita avec une

magnificence Royale pendant tout le temps qu'ils travaillerent à leur Ouvrage ; & en reconnaissance de ce plaisir, il donna la liberté à 120000. Esclaves Juifs qui se trouverent dans son Royaume, & fit de superbes presens au Temple de Jerusalem, au Grand Sacrificateur, & aux 72. Docteurs. Voyez *Joseph, liv. 12. de ses Antiq. c. 2. S. Aug. de Civ. Dei. lib. 18. cap. 42.*

<sup>b</sup> PISISTRATE fut trois fois Roy d'Athenes, & le premier qui s'avisâ de faire une Biblioteque publique, vers l'an de Rome 200. Les Atheniens l'enrichirent d'un grand nombre de Volumes, que Xerces fit transporter en Perse, après avoir pris & brûlé la Ville, & que Seleucus Nicanor Roy de Syrie, fit rapporter à Athenes, l'an de Rome 442. *Aulu-Gelle, liv. 6. ch. 17.*



res qu'il fit ramasser avec grand soin, Demetrius Phalereus le plus sçavant homme de son temps, qu'il avoit fait Intendant de sa Bibliothèque, lui conseilla de prier les Juifs de lui envoyer leurs Livres qui étoient écrits en leur langue & en leurs caractères, & qui ne se rencontroient que chez eux, les Prophetes ayant toujours parlé des Juifs, ou leur ayant toujours adressé leurs discours, comme à un Peuple que Dieu avoit adopté en la personne de leurs Peres.

Ceux qu'aujourd'hui nous appellons Juifs, étoient autrefois Hebreux, & c'est pour cela qu'ils se servent des caractères de cette Nation, & qu'ils en parlent la langue. Mais afin que la connoissance de leurs Livres ne fût pas inutile à Ptolomée, ils lui donnerent 72. hommes pour les traduire en sa Langue. Le Philosophe Menedeme<sup>d</sup> a rendu gloire à la Providence, en se récriant sur l'uniformité de leurs traductions. Aristée<sup>e</sup> vous a laissé un monument de cette Histoire dans un Livre qu'il a écrit en Grec. On voit encore aujourd'hui un exemplaire de ces Livres en caractères Hebreux dans le Serapeon, <sup>f</sup> où Ptolomée fit sa Bibliothèque. Les Juifs les

*Joseph liv. 12.  
de ses Antiqui-  
tez, ch. 2.  
Traduits d'He-  
breu en Grec,  
par les soins de  
Ptolomée Phi-  
ladelph.*

<sup>e</sup> DEMETRIUS Phalereus Philosophe Peripateticien, s'acquit une si grande réputation parmi les Athéniens, qu'il fut seul pendant dix ans à la tête de ce puissant Peuple. Il fut honoré pendant son Gouvernement de 300. Statères d'airain qui lui firent des ennemis, dont les conspirations secrètes l'obligèrent à se retirer d'abord vers Cassandre Roy de Macedoine, & ensuite vers Ptolomée Lagus Roy d'Egypte, où il prit soin de la Bibliothèque de Ptolomée Philadelphie, qui étoit déjà allouée à la Couronne.

<sup>d</sup> MENEDEME philosophe d'Eretrée, fils de Clistene, disciple de Phœdon, vivoit vers l'an de Rome 454. Il étoit noble, mais pauvre : Il fut estimé de ses Concitoyens, & aima si fort sa patrie, qu'après l'avoir délivrée plusieurs fois de la Tyrannie, &

perdant toute esperance de la pouvoir affranchir de celle d'Antigone Roy d'Asie, il demeura sept jours sans manger, dont il mourut.

<sup>e</sup> ARISTÉE, Juif originaire, que Ptolomée Philadelphie chargea de ses Lettres pour le grand Sacrificateur Eleazar; ce fut aussi à sa priere, que le même Ptolomée accorda la liberté aux 120000. Esclaves Juifs qui étoient dans son Royaume. Si l'Ouvrage que nous avons qui porte son nom étoit le monument dont parle ici Tertulien, on pourroit sûrement conter sur toutes les circonstances de cette histoire, puisqu'Aristée avoit été témoin & acteur de cette entreprise.

<sup>f</sup> C'étoit le Temple de Serapis, & le lieu de la plus celebre Academie d'Alexandrie. On dit que l'Evangéliste S. Marc en fit une Ecole



lisent en public, liberté qu'ils achètent par un gros tribut ; on va les entendre" les jours de Sabbat. Quiconque ira, apprendra à connoître Dieu, & quiconque s'appliquera à le connoître, sera forcé de croire en lui.

" *Actes des Apôtres* c. 15 v. 21.

## §. XIX.

*Les Livres des Juifs sont plus anciens que tous les Livres des Payens, & même que leurs Dieux.*

LA grande antiquité de ces Livres leur donne une autorité supérieure à celle de tous les autres ; car chez vous, comme par tout ailleurs, l'antiquité n'est pas moins respectable que la Religion même. Or les Livres d'un seul de nos Prophetes, qui semblent un tresor où est renfermée toute la Religion des Juifs, & par conséquent la nôtre, devancent de plusieurs siècles tout ce qui subsiste chez vous de plus ancien, tous vos monumens publics, l'antiquité de vos origines, de vos Ordres, de vos plus anciens langages, de la plupart des Nations, des Villes les plus fameuses, des Histoires les plus vieilles, & des caracteres de l'écriture l'interprete & la dé-

Les Livres des Juifs plus anciens que tous les Livres des Payens.

de pieté, d'où sont sortis tant de sçavans Hommes, & entre autres l'illustre Pantene, dont les leçons ont donné un si grand nombre de Docteurs à l'Eglise. Il y a eu deux Bibliothèques fameuses successivement dans le Serapeon, ou dans un lieu qui en étoit fort proche ; celle de Ptolomée Philadelphé, qui fut brûlée dans les Guerres civiles de César & de Pompée ; & celle de Cleopatre qui obtint d'Antoine la Bibliothèque d'Attale Roy de Pergame pour commencer la sienne. Elle subsista jusqu'au temps de Theodose le Grand que les Chrétiens brûlerent ce Temple.

Le tribut est le didrachmum ou le grand denier d'argent qui pesoit deux gros, que les Commis du Receveur (*Procurator*) vinrent demander à J. C. à Capharnaum. *Math. c. 17.*

Ce ne fut qu'à condition que les Juifs payeroient tous les ans ces deux dragmes à Jupiter Capitolin, que Tite leur permit l'exercice public de leur Religion dans Rome. On les exigeoit sous Domitien avec tant de rigueur, même des Profélytes qui n'étoient pas encore admis à la Religion, que Suetone dit qu'il se souvient d'avoir vu étant tres-jeune, le Receveur de ce tribut visiter en pleine assemblée un homme de 90. ans, qu'il soupçonnoit d'être circoncis. Nerva successeur de Domitien ne les traita pas si rigoureusement, comme il paroît par une Médaille de cet Empereur, qui a pour légende : *JUDAICI FISCO CALUMNIA SUBLATA*. Suet. Casaub. Turneb. Xiphilin. Urfinus.

positaire de toutes choses. Mais je n'en dis pas assez ; ils sont plus anciens que vos Dieux mêmes, que vos Temples, que vos Oracles, & que vos Sacrifices. Si vous avez entendu parler de Moïse ; il vivoit près de 400. ans (car il y en a sept de moins) avant Danaüs, du temps d'Inaque Roy d'Argos, que vous reconnoissez pour le plus ancien de vos Rois ; c'est-à-dire, environ mille ans avant la prise de Troÿe. Je pourrois dire aussi près de 1500. ans avant Homere, plusieurs l'ayant dit avant moy ; & quoy que tous les autres Prophetes soient posterieurs à Moïse, les derniers d'entre eux devancent encore les premiers de vos Philosophes, de vos Legislateurs, & de vos Historiens.

*Tatien con-  
tre les Grecs.*

Comment on  
peut prouver  
leur antiquité.

La preuve de tout ce que j'avance ne seroit pas difficile ; mais elle seroit un Volume ; & si elle n'est pas d'un grand travail, elle demande au moins beaucoup de tems. Que de Livres à calculer ! que d'Archives des plus anciens Peuples à ouvrir ! des Égyptiens, des Caldéens, & des Pheniciens. Que d'Historiens à consulter ! Manéthon <sup>a</sup> d'Égypte, Berose <sup>b</sup> de Caldée, & Irom de Phénicie Roy de Tyr. Combien d'autres qui ont écrit de-

Par les His-  
toires des plus  
anciens Peu-  
ples.

<sup>a</sup> Manethon Prêtre Egyptien & Sacrificateur d'Heliopolis, vivoit environ l'an 450. de Rome du temps de Ptolomé Philadelphie. Il écrivit en Grec par ordre du Roy l'Histoire d'Égypte, citée par un grand nombre d'Auteurs ; entre autres par Flave Joseph dans son Histoire des Juifs, & dans sa réponse à Ap-pion, & dont Jule Africain avoit fait un Abrégé. *Jos. l. 1. Antiq. chap. 3. Rép. à Ap-pion. Euseb. 1. de prep. Evang. Plus. vie d'Isis & Osiris.*

<sup>b</sup> Berose Caldéen Prêtre de Belus, vivoit environ 276. ans avant J. C. sous Ptolomé Philadelphie. Il écrivit l'Histoire de sa Patrie en 3. Livres, où il fait sa nation aussi ancienne que le Monde, lui donnant pour premier Roy Alorus ( qui est Adam ) duquel il conte

dix generations jusqu'à Xithrucus ( qui est Noé, ) & dix depuis Xithrucus jusqu'à Abraham, ce qui répond aux vingt Patriarches que Moïse conte depuis Adam jusqu'à Abraham. Il ne nous reste de cette Histoire que quelques fragmens dans la réponse de Flave Joseph à Ap-pion. Il dédia cet Ouvrage à un Antiochus ; mais on ignore si c'est à Antiochus Soter ou à son fils, l'un ayant commencé de regner l'an de Rome 473. & l'autre 492. qui fut le temps de la plus grande réputation de Berose. Pline dans son 7. Livre c. 37. nous apprend que les Atheniens eurent tant de respect pour son Ouvrage, qu'ils lui dressèrent une Statue. *S. Just. ad Gra. Euseb. de prep. Evang. l. 10. S. Jeron. sur Isaie. l. 37. Joseph. Ant. l. 2. c. 5. Rép. à Ap-pion. 1.*

puis! Ptolomée de Mendez, Menandre <sup>c</sup> d'Ephese, Demetrius <sup>d</sup> Phalereus, le Roy Juba, Appion <sup>d</sup>, Thallus, Joseph Historien Juif, qui quelquefois les suit, & quelquefois s'en écarte dans le Livre des Antiquitez Judaïques, qu'il nous a laissé en Grec. Il faudroit aussi consulter les Chronologistes Grecs, & sçavoir en quel temps sont arrivées les choses dont ils font mention, afin de connoître le rapport qu'elles ont ensemble, & les confronter avec les dattes des Annales. Enfin il faudroit parcourir toutes les Histoires & tous les Livres du monde.

<sup>c</sup> Voyez la remarque c du §. 18.

Par les Registres publics des Grecs.

J'ay fait insensiblement une bonne partie de cette preuve, en indiquant les Auteurs dont on la peut tirer; mais il est plus à propos de la remettre à une autre fois, de peur de ne la pas faire assez exacte, en me pressant trop, ou de m'écarter trop de mon sujet, en la mettant dans tout son jour.

## §. X X.

*Les Livres des Juifs inspirez & dictéz de Dieu.*

PUIS donc que je differe à vous prouver l'antiquité de nos Ecritures, je vais vous parler de leur dignité; & si vous ne les avez pas crû anciennes, vous allez voir qu'el-

Les Saintes Ecritures ont Dieu pour Auteur.

<sup>c</sup> Menandre d'Ephese fit en Grec un Recueil des actions des Rois Grecs & Barbares, cité par plusieurs Auteurs. Flave Joseph en fait mention dans sa réponse. à Appion. On ne sçait pas dans quel temps il vécut.

<sup>d</sup> Appion fut un Grammairien celebre qui avoit une si haute opinion de son merite & de ses Ouvrages, qu'il se vantoit, mais faussement d'immortaliser ceux à qui il les dédioit, puisqu'il ne nous en reste aucun, & qu'on ne le connoitroit pas lui-même, si d'autres n'avoient parlé de lui. On sçait que Tibere l'appelloit la Cymbale du Monde, & Pline le

Tambour de la Renommée publique. On sçait aussi qu'il fut envoyé à Rome par les habitants d'Alexandrie, dans le même temps que les Juifs de cette même Ville députerent Philon vers l'Empereur Caligula, qui étoit fort irrité de ce qu'ils refusoient de l'honorer comme un Dieu. Les discours qu'Appion fit à Rome contre les Juifs, donnerent envie à Joseph de lui répondre, en faisant l'Apologie de sa Religion & de sa Nation. Il écrivit une Histoire d'Egypte. *Aul. Gell. l. 5. c. 14. Pline Pras. Hist. Nat. Jos. Ant. l. 18. c. 10.*

les ont Dieu même pour auteur. Ce n'est pas une chose d'un long détail, & dont il faille chercher des preuves hors de nous : nous les avons devant les yeux ; le Monde, ceux qui l'habitent, & les choses qui s'y passent. Tout ce qui s'y fait a été prédit autrefois, & les siècles passez ont été avertis de ce qui arrive de nos jours. Il y a longtemps qu'il a été prédit, que la terre engloutiroit des Villes ; que la mer submergeroit des Isles ; que le monde seroit déchiré par des guerres civiles & étrangères : qu'un Royaume en détruiroit un autre : qu'il y auroit des famines & des pestes : qu'il arriveroit certains malheurs en certains lieux particuliers ; que les bêtes feroies rendront la plûpart des montagnes inaccessibles : que les petits seroient élevez, & que les Grands seroient abaissez : que la justice deviendroit rare parmi les hommes : que l'iniquité se multiplieroit parmi eux : qu'ils se dégoûteroient du bien : que les saisons & les Elemens se dérangeroient, & que l'ordre de la nature seroit troublé par des signes & par des prodiges.

Nous lisons tous ces maux dans nos Livres pendant que nous les sentons ; & lorsque nous les y reconnoissons, nous ne pouvons douter de la verité de ces prédictions. L'accomplissement d'une Prophetie étant à mon sens, une preuve suffisante qu'elle vient de Dieu. La verité des prédictions déjà arrivées, nous est donc une assurance certaine pour celles qui ne le sont pas encore ; puisque celles qui nous sont prédites pour l'avenir, se trouvent mêlées avec celles dont nous éprouvons l'accomplissement. Elles ont été prononcées de la même bouche, écrites de la même main, & dictées par le mê-

Elles ont prédit tout ce qui nous arrive.

La même bouche a pro-

*a Hoc habebis signum. Quod in nomine rit, hoc Dominus non est locutus. Deutero. Domini Propheta pradiixerit, & non evenerit. 13. 22.*



même Esprit. La Prophetie confond tous les temps dans l'avenir qu'elle prédit ; au lieu que les hommes , autant qu'il leur est possible , distinguent le temps à mesure qu'il s'écoule ; séparant le présent de l'avenir , & le passé du présent. Dites-nous donc , je vous supplie , le tort que nous avons de croire pour l'avenir , ceux que nous avons déjà trouvé véritables dans le présent & dans le passé.

noncé les choses passées, & les choses à venir.

Les Prophetes accomplies, doivent faire ajouter foi à celles qui ne le sont pas encore.

## §. XXI.

*La Religion Chretienne est fondée sur celle des Juifs. Les Juifs seuls aiment de Dieu. Leur disgrâce. Generation du Verbe Eternel. Histoire de Christ.*

MAIS comme j'ay avancé que les Livres des Juifs si venerables par leur antiquité , sont le fondement de la Religion des Chretiens ; quoy qu'elle ait passé pour nouvelle sous l'Empire de Tibere , ce que nous publions nous-mêmes , on pourroit croire que nous voudrions défendre des opinions nouvelles à l'ombre d'une Religion celebre , & dont vous permettez l'exercice : Car outre la difference que l'antiquité met entre eux & nous ; l'abstinence de certaines viandes , la celebration de certaines Fêtes , & la Circoncision ne nous sont point communes avec eux , & nous ne portons point le même nom , ce qui devoit être selon vous si nous appartenions au même Dieu. Il n'y a pas même jusqu'à la populace qui ne sçache que le CHRIST a été un homme comme les autres ; les Juifs l'ont jugé de même , ce qui vous détermine encore davantage à croire que nous adorons un homme. Cependant , loin que nous rougissions de lui , nous sommes ravis qu'on nous persecute , &

La Religion des Juifs, fondement de celle des Chretiens.

Ce qui a donné lieu de croire le contraire.



qu'on nous condanne sous son nom , sans néanmoins que nous pensions de Dieu autrement que les Juifs , ce que vous comprendrez mieux quand je vous auray prouvé en peu de mots la Divinité de CHRIST.

Les Juifs seuls  
aiment de Dieu.

Leur disgrâce  
affreufe.

Les Juifs étoient seuls en grace devant Dieu , par la grande justice & la grande foy de leurs Ancêtres , ce qui rendoit leur Peuple nombreux , leur Etat florissant , & leur félicité si parfaite ; que Dieu leur enseignoit luy-même les moyens de mériter ses bienfaits , & d'éviter sa disgrâce. Mais quels crimes n'ont-ils pas commis , enflez du mérite de leurs Peres ? Ils se sont écartez de leur Loy pour suivre des usages profanes , & quand ils ne l'avoueroient pas , l'état déplorable où ils sont aujourd'huy le prouveroit assez. Dispersez , vagabonds , chassez de leur País & de leur terres ; ils sont errants par tout le monde , & n'ont plus ni Dieu ni homme pour les conduire. Il ne leur est pas permis de mettre le pied dans leur Pays , pas même comme étrangers.

Dieu les menace de leur ôter son culte.

Le Fils de Dieu  
Auteur du nouveau culte.

Les mêmes Ecritures qui leur annonçoient tous ces malheurs , les menaçoient toujours que sur la fin des temps , Dieu se choisiroit des adorateurs plus fideles de toutes les nations , de tous les peuples , & de tous les endroits de la terre , auxquels il feroit passer sa grace , mais une grace plus parfaite , & proportionnée au mérite de l'Auteur du nouveau culte. Or le dispensateur & le Maître de cette grace & de cette Loy , la lumière & le Docteur de tous les hommes , étoit annoncé Fils de Dieu ; non qu'il ait été engendré d'une façon à rougir , ni du nom qu'il porte , ni du Pere qui l'engendre. Ce n'est ni l'inceste d'une sœur , ni le crime d'une fille , ni l'adultere d'une femme , qui luy a donné pour pere un Dieu déguisé , ou en Ser-

— JUPITER , pour tromper Alcmeue , prit la figure de son mary Amphitryon. Il prit celle  
pent,

pent, ou en Taureau, ou en Cygne, ou en pluye d'or; ce sont les attributs divins de votre Jupiter. Ce Fils de Dieu n'a pas non-plus une mere à l'ordinaire, & quoy qu'elle en porte le nom, elle n'a point cessé d'être Vierge. Mais on comprendra mieux comment il est né, quand on sçaura ce qu'il est.

Sa naissance  
miraculeuse.

Je vous ay déjà dit que Dieu a fait l'Univers par sa parole, par sa sagesse & par sa puissance. Vos Philosophes assurent de même, que le Monde semble être Ouvrage de la Parole & de la Raison qu'ils appellent *Logos*; car Zenon<sup>b</sup> reconnoît, que c'est cette Parole qui a fait toutes choses, & qui les a mises dans l'ordre où nous les voyons: que c'est elle qu'on appelle *Destin, Dieu, Esprit de Jupiter, & la nécessité de toutes choses*. Cleanthes<sup>c</sup> rassemblant tous ces attributs en un seul, dit que c'est un *Esprit répandu dans toutes les parties du Monde*. Nous disons aussi que la pro-

Idée du Verbe  
Eternel.

d'un Taureau, pour faire violence à Cerès, & pour enlever Europe. Celle d'un Serpent, pour corrompre Proserpine qu'il avoit eüe de Cerès. Celle d'un Cygne, pour surprendre Leda. D'une pluye d'or, pour jouir de Danaë: Et celle d'une fourmy pour violer la fille de Clitoris.

<sup>b</sup> ZENON de Cityum en Cypre, fut jetté par une tempête dans le Port de Pyrée, d'où il vint à Athenes pour y étudier la Philosophie. Il fit de si grands progrès dans cette science sous Cratès, qu'il devint lui-même le fondateur de la secte fameuse des Stoïciens. Il faisoit consulter le bonheur à vivre selon la droite raison, & prétendoit même qu'on pouvoit conserver ce bonheur au milieu des tourmens les plus cruels. Il disoit aussi qu'il n'y avoit qu'un Dieu, qu'il étoit l'ame du Monde, que le Monde étoit son corps, & que l'un & l'autre faisoient un tout parfait. On dit qu'il s'étrangla lui-même après une chute, & qu'il donna en cela à ses Disciples un exemple que la plupart ont suivi assez exactement. *Diogene Laërce, Liv. 7. Strabon Liv. 14.*

<sup>c</sup> CLEANTHES étoit d'Asson Ville de l'Épire. Cet homme qui devoit être le successeur

du grand Zenon, étoit né sans aucunes dispositions pour les Sciences, & sans bien pour faire ses études, & comme s'il eût eu un pressentiment de sa future élévation, se voyant si maltraité de la nature & de la fortune, il força l'une par sa prodigieuse application à l'étude, & insulta l'autre en sortant de son Païs avec 4. drachmes, qui étoient tout le bien qu'il avoit en arrivant à Athenes. Pendant 19. ans qu'il étudia sous Zenon, il passa les nuits à tirer de l'eau pour un Jardinier, & à pétrir du pain pour une Boulangerie, afin de pouvoir vacquer à son étude pendant le jour. Mais quelque grand que fût ce travail, il ne lui donnoit pas encore une subsistance aisée, puisqu'il étoit souvent obligé d'écrire ses Leçons sur des tessons de pot, ou sur des os de Bœuf. Etant parvenu à l'âge de 80. ans, il eut une fluxion sur les gencives, pour laquelle on lui ordonna d'être quelques jours sans manger: mais il fit plus que l'ordonnance; car il ne voulut plus manger du tout, & se laissa mourir volontairement, disant qu'il avoit fourni sa carrière, & qu'il lui suffisoit d'avoir autant vécu que son Maître. *Diog. Laërce.*

*Valer. Max.*

pre substance de cette parole, de cette sagesse, & de cette puissance de Dieu qui a fait toutes choses, est un Esprit, qui est parole, quand il ordonne: sagesse, quand il dispose; & puissance, quand il execute.

Le Verbe engendré par le Pere.

Nous avons appris que cet Esprit est produit de Dieu; que par cette production il est engendré, & que par là il est Fils de Dieu, & Dieu même, parce qu'il n'y a qu'une substance en Dieu, Dieu étant un Esprit. Lors qu'un rayon sort du Soleil, c'est une portion qui sort de son tout; mais de maniere que le Soleil est dans son rayon, parce qu'il est le rayon du Soleil, & qu'il se fait, non une division, mais une extension de sa substance. De même l'Esprit sort de l'Esprit, & Dieu de Dieu. Comme un flambeau en allume un autre, sans perdre la moindre portion de sa lumiere, quoy qu'il la communique à plusieurs; de même ce qui est sorti de Dieu est Dieu, Fils de Dieu, & deux qui ne font qu'un. Ainsi ce Fils, Esprit de l'Esprit, Dieu de Dieu, fait de son Pere à lui une distinction, non de nombre, mais de personne; non de substance, mais d'ordre; & sort de son principe sans qu'il s'en sépare. C'est donc ce rayon de Dieu prédit depuis si long-temps, qui est descendu dans une Vierge, s'est incarné dans son sein, d'où il est sorti Dieu & Homme. Son corps uni à une ame a été nourri: Il a passé par tous les degrez de l'âge: il a parlé: il a enseigné: il a fait des miracles, & c'est le CHRIST.

Incarnation du Verbe.

Histoire de J. CHRIST.

Celse, Porphyre, & Lucien.

Mais en attendant que je vous prouve qu'il est véritablement Dieu, souffrez que je vous raconte une Histoire qui vous paroîtra ressembler à vos fables. Ceux d'entre vous qui ont inventé des mensonges pour détruire la verité, dont je veux vous donner la connoissance, sçavoient que le CHRIST devoit venir. Les Juifs le

ſçavoient, puis que c'est à eux que les Prophetes l'avoient promis : ils l'attendent même encore, & tout le different qui est entre eux & nous, c'est qu'ils prétendent qu'il n'est pas venu. Deux avenemens du CHRIST ont été distinctement marquez par les Prophetes ; l'un où il devoit paroître dans l'abaissement de la condition humaine, c'est celui qui est déjà arrivé. L'autre qui doit amener la fin des siecles, & où il doit paroître dans toute la splendeur de la Majesté Divine. Or n'ayant point apperçu le premier, parce que le second est plus clairement annoncé, ils se sont persuadez qu'il n'y en a point d'autre que celui qu'ils attendent. Connoissant le premier, ils y auroient crû, & leur foy les auroit sauvez ; mais leur incredulité a été cause qu'ils ne s'en sont point aperçûs ; c'est ce qu'ils lisent eux-mêmes dans leurs Livres, que Dieu leur ôtera la sagesse & l'intelligence, l'usage des yeux & des oreilles.

Pourquoy les Juifs n'ont pas reconnu J. C.

*1/a. ch. 6. v. 10.*

Que si son abaissement leur persuadoit qu'il n'étoit qu'un homme ; sa puissance ne devoit-elle pas leur faire croire qu'il étoit au moins un Magicien ? Lors qu'à sa seule parole ils voyoient les possédez délivrez, les aveugles éclaircz, les lepreux guéris, les paralytiques ranimez, les morts ressuscitez, les Elemens obéir, les tempêtes s'apaiser, & les eaux s'affermir sous ses pieds ? Il faisoit connoître par tous ces prodiges qu'il étoit la Parole de Dieu, c'est-à-dire, ce Verbe original, Fils unique de Dieu, toujours puissant, toujours sage, & soutenu de l'Esprit de Dieu.

Les Juifs ont dû le reconnoître à sa puissance.

Mais les Docteurs & les premiers d'entre les Juifs offensez sur tout de cette multitude infinie de Peuple qui le suivoit, se déchaînerent avec tant de fureur contre sa doctrine qui les confondoit ; qu'ils le mirent entre les

Maniere indigne dont ils l'ont traité.

mains de Ponce Pilate, alors Intendant en partie de la Syrie pour les Romains, & le contraignirent, par une violence unanime, à le leur livrer, pour le crucifier. Il leur avoit prédit luy-même qu'ils le traiteroient de la sorte; non-seulement lui, mais les Prophetes l'avoient aussi prédit avant lui. Enfin étant à la Croix il prévint les boureaux, & rendit l'esprit en parlant. On vit à l'instant le jour disparoître en plein midy: On crut que c'étoit une Eclipsé <sup>d</sup>, & ceux qui n'ont pas sçeu que ce prodige devoit arriver à la mort du CHRIST, ne pouvant comprendre la raison de ce Phenomene, ont nié qu'il fût arrivé; mais vos Fastes en font foy dans vos Archives. Son Corps ayant été détaché de la Croix, & mis dans le Sepulchre, les Juifs le firent garder avec un grand soin par des Soldats, de crainte qu'ayant prédit qu'il resusciteroit trois jours après, ses Disciples n'enlevassent son corps, & ne séduisissent ceux qui n'en voudroient rien croire. Mais le troisiéme jour étant venu, on vit la terre trembler, la pierre du Sepulchre renversée, les sentineilles saisies d'effroy; & avant qu'aucun des Disciples en eût approché, il ne se trouva rien dans le Sepulchre que les dépouilles du ressuscité.

Sa mort.

Sa Resurrec-  
tion.Mauvaise foy  
des Juifs.Pourquoy J.  
C. ne s'est fait

Comme il étoit important aux Principaux des Juifs, pour ne rien perdre de leurs droits & de leur autorité, de détromper le Peuple de ce miracle, & de lui persuader que le Maître & les Disciples étoient de mauvaise foy; ils publierent par tout que le corps du CHRIST avoit été enlevé par ses Disciples. Il ne se montra point au Peuple après sa Resurrection, de peur que les incredules ne sortissent de leur erreur, & afin que la foy

<sup>d</sup> Ce ne pouvoit pas être une Eclipsé ordinaire & naturelle, puisque ce prodige arriva dans la pleine Lune, & que l'Eclipsé du Soleil ne peut arriver que dans le commencement de la Lune.



destinée à de si grandes récompenses, coûtât aussi quelque chose à l'homme.

voir qu'à ses Disciples après sa Resurrection.

Il passa quarante jours avec quelques-uns de ses Disciples dans la Galilée qui fait partie de la Judée, où il leur enseigna ce qu'ils devoient prêcher aux hommes; & après leur avoir ordonné d'aller annoncer sa doctrine par toute la terre, il monta au Ciel environné d'une nuée qui le déroba à leurs yeux. Ce que Procule vous assura autrefois de Romulus, ne fut jamais si véritable.

Pilate, Chretien dans le cœur, rendit compte de toutes ces choses à Tibere qui étoit alors Empereur : les Empereurs mêmes auroient crû au CHRIST, s'ils n'eussent pas été nécessaires à l'Empire, où s'ils eussent pû être Chrétiens & Empereurs. Les Disciples suivant l'ordre de Dieu leur Maître, allèrent annoncer l'Evangile par tout le Monde; mais les Juifs s'étant déclarés leurs persecuteurs, leur firent souffrir toute sorte de maux, qu'ils ont enduré volontiers pour la défense de la vérité. Ils se sont servis en dernier lieu de la cruauté de Neron, pour répandre le sang des Chrétiens dans la ville de Rome.

Les Juifs persecuteurs des Chrétiens.

Je vous ay déjà fait voir que les Dieux que vous adorez, sont des témoins suffisans de la Divinité du CHRIST: mais que direz-vous, si, pour vous faire croire en lui, je me fers des Dieux mêmes qui sont cause que vous n'y croyez pas? Voilà, en attendant, un exposé fidèle de no-

e Quelques jours après la mort où l'enlèvement de Romulus, le Peuple s'étant soulevé contre les Senateurs, les accusoit d'avoir été les meurtriers de leur Roy. Jule Procule un des plus graves d'entre eux, que Romulus avoit toujours honoré de son estime & de sa confiance, se presenta devant le Peuple, & lui dit que celui qu'il demandoit étoit au rang des Dieux; qu'il l'avoit vû dans tout l'éclat de la Divinité, & qu'il venoit les

assurer de sa part, qu'il leur seroit désormais plus utile dans le Ciel qu'il ne l'avoit été sur la Terre : Qu'il leur recommandoit sur tout la valeur & la prudence, s'ils vouloient devenir tres-puissans en peu de temps. Ce discours calma la fureur du Peuple, qui commença aussi-tôt à dresser des Autels à Romulus, & à l'invoquer comme un Dieu. *Tite-Live, liv. 1. Plutarque, vie de Rom.*

Disſimuler en  
fait de Religión,  
eſt un ſacrilege.

Les Chrétiens  
adorent Dieu  
par le CHRIST.

tre origine ; voilà le nom, l'établiſſement, & l'Auteur de notre Religion. Qu'on ne nous accuſe donc plus de pratiques infâmes ; qu'on ne nous croye point autres que nous ſommes : c'eſt un ſacrilege que de déguifer ſa Religion. Tout homme qui confeſſe un autre Dieu que celui qu'il adore, renonce à ce qu'il adore, en portant ſes adorations vers un autre ; & les rendant à un autre, il n'adore plus celui auquel il a renoncé. Nous le diſons hautement, nous le diſons à la face de tous les hommes & au milieu des tourmens, le corps déchiré en piéces & ruiſſelant de ſang, nous crions de toutes nos forces que nous adorons Dieu par le CHRIST. Croyez après cela que c'eſt un homme que nous adorons ; c'eſt par lui & en lui ſeul que Dieu veut être connu & adoré.

Mais ne pourrois-je pas repliquer aux Juifs qu'ils ont eux-mêmes appris à connoître Dieu par le miniſtere de Moïſe qui étoit un homme ? Ne pourrois-je pas dire aux Grecs qu'ils ont connu la Religion par Orphée<sup>f</sup>, dans Pierie : par Muſée<sup>g</sup>, à Athenes : par Melampe<sup>h</sup>, à Argos ; & par Trophonius<sup>i</sup> en Béotie ? Et vous, ô Romains, Maîtres Souverains de toute la Terre, qui vous a impoſé le

<sup>f</sup> La Fable a tellement corrompu toutes les Hiſtoires de la Grèce, qu'on ne peut preſque pas y démêler la vérité d'avec le menſonge, & c'eſt ce qui ſe rencontre dans l'Hiſtoire d'ORFÉE plus que dans toute autre. Il eſt ſûr par tout ce que la Fable a inventé à ſon ſujet, que c'étoit un homme qui excelloit dans les ſciences. Ce qui eſt certain c'eſt qu'il étoit de Thrace ; quelques uns diſent qu'il vivoit avant Homere, & qu'il a compoſé 39. Poèmes. Si l'un n'eſt pas plus vray que l'autre, il n'en eſt rien ; car les Poèmes qu'on lui attribué ne ſont pas de lui : Mais comme Orphée eſt un nom Phenicien qui ſignifie ſçavant, il n'y a point d'Ouvrage excellent qu'on ne puiſſe attribuer au moins à ce nom, auſſi y en a-t'il un grand nombre qui le portent.

<sup>g</sup> Muſée étoit d'Eleuſis : on le croit plus

ancien qu'Homere. Ceſar Scaliger lui attribué le Poème de Leandre & de Hero, mais il n'a pas pris garde qu'il eſt d'un autre Muſée moins ancien, qui vivoit vray ſemblablement ſous les Empereurs.

<sup>h</sup> MELAMPE a été un des plus fameux Medecins de la Grèce. La cure qui lui fit le plus d'honneur & qui le mit dans une ſi haute réputation, fut celle des filles de Proctus Roy d'Argos, qui étoient agitées de fureurs affreuſes, & qu'il guérit avec l'Ellebore, qui depuis a porté ſon nom. *Melampodium.*

<sup>i</sup> TROPHONIUS que l'on fait fils d'Apollon, étoit adoré à Lebadie ville de Beotie, où on lui avoit bâti un Temple dans lequel il rendoit les Oracles. Les ceremonies qu'on y obſervoit en le conſultant, avoient quelque choſe de ſi effrayant, que tous ceux qui y al-

joug de vos superstitions accablantes ? N'est-ce pas Numa Pompilius<sup>1</sup> qui n'étoit qu'un homme ? Pourquoy donc trouver mauvais que le CHRIST propose aux hommes un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul ; non pour adoucir des esprits sauvages & barbares en les effrayant par une multitude infinie de Dieux qu'il leur fait craindre, comme a fait Numa ; mais pour éclairer des hommes déjà polis, & que leur politesse empêche de reconnoître la verité. Examinez donc si la Divinité du CHRIST est veritable. Si c'est elle qui reforme les mœurs de ceux qui la connoissent, il faut que toute autre Divinité qui lui est opposée, soit necessairement fausse. Sur tout celle, qui cachée sous les noms & les images de certains Morts, ne peut donner d'autres preuves de sa verité, que quelques miracles, quelques prodiges, & quelques Oracles.

La Divinité de J. C. exclut toutes les autres.

## §. XXII.

*Des Demons & de leur puissance.*

C'est donc pour cela que nous disons qu'il y a des substances spirituelles. Le nom de Demons que

Les Payens ont reconnu qu'il y avoit des Demons.

boient étoient frappez pour toute leur vie d'une sorte de tristesse, qui a donné lieu à ce Proverbe : *Il a vu l'Oracle dans l'autre de Trophonus*, pour dire, *il ne rit jamais*. Lucien. Dialog. Erasme. Alag.

1 Numa Pompilius se voyant choisi par les Romains pour être leur Roy, crut qu'il ne pourroit jamais adoucir la ferocité de ce peuple barbare, qu'en lui donnant la connoissance des Dieux, & en lui apprenant à les craindre. Il institua pour cet effet des Ceremonies, il établit des Prêtres: ordonna des Sacrifices: bâtit un Temple; & prescrivit les regles du culte qu'ils devoient rendre aux Dieux.

2 Demon qui signifie sçavant, éclairé, est un nom qui convient généralement à tous les Anges bons & mauvais. Les Payens pour les distinguer nommoient les uns *spiritus*. qui

veut dire, bons Demons, & les autres *spiritus* qui veut dire mauvais Demons. Ils les appelloient aussi Genies, Esprits familiers, & les regardoient comme des Intelligences qui leur inspiroient, les uns le bien, & les autres le mal. Hesiode & Herodote les ont appelez Ministres du grand Jupiter, & ont prétendu qu'il y en avoit 30000. qui écrivoient toutes les actions des hommes pour lui en rendre compte. Platon a crû que c'étoit des substances moyennes qui tenoient le milieu entre la spirituelle & la corporelle, & s'il ne leur donne aucun nom, ils les désigne au moins par leurs fonctions. Quant à leur origine, ils n'en ont jamais rien pu dire de plus certain que de l'origine de leurs Dieux; donc personne n'a plus raisonnablement parlé qu'Herodote, lorsqu'il a dit ce que nous en

nous leur donnons n'est pas nouveau : Il ne l'a pas été pour vos Philosophes ; car le sage Socrate ne faisoit rien sans le conseil de son Demon. Pourquoy en douteroit-on, puisqu'on dit que ce Demon s'attacha à lui dès son enfance, & qu'il le détournoit toujours de la vertu ? Les Poètes ont aussi connu les Demons : Le vulgaire ignorant les a toujours à la bouche dans ses emportemens, & c'est par un témoignage interieur de sa conscience, qu'il prononce dans ses execrations le nom de Satan le chef de cette malheureuse race. Platon n'a pas nié non plus qu'il y eût des Anges : les Magiciens même rendent témoignage des uns & des autres. Enfin on voit dans les saintes Ecritures que c'est de quelques-uns de ces Anges, qui se sont corrompus eux-mêmes, qu'est sortie la race des Demons encore plus corrompue, & qui a été condamnée de Dieu avec ses Auteurs, & ce Chef dont je viens de parler.

S. Paul aux  
Ephes. ch. 6.

avons rapporté dans la page 40. rem. a.

Les Talmudistes prétendent que les Demons ont été engendrez par Adam & Eve, pendant les 130. premieres années qu'ils ont été hors du Paradis terrestre. Ils veulent aussi qu'ils boivent & mangent comme les hommes, & qu'ils multiplient comme eux.

Pendant les 4. premiers siècles de l'Eglise, la plupart croyoient que la race des Demons étoit venue du commerce des Anges avec les femmes, sur ces paroles de la Genèse de l'ancienne Version des 70. *Videntes Angeli Dei filias hominum quod essent pulchra, acceperunt sibi uxores ;* & ils ont crû que les Geants qui vinrent de ce commerce sont les Demons. Mais l'Eglise plus occupée alors à soutenir les efforts de la persecution qu'à examiner des opinions, n'avoit pas encore mesuré celle-cy aux regles de la verité. Elle a depuis examinée & condamnée, & nous a appris, que ces substances sont de purs esprits que Dieu a créés au commencement du Monde. Qu'ayant donné à chacun d'eux un entendement pour le connoître, & une volonté

pour l'aimer ; une portion de ces esprits s'est renduë heureuse, en suivant les intentions de Dieu ; ceux-là s'appellent *Anges, Esprits bien-heureux, Ministres de Dieu.* Que les autres s'étant servis de leur entendement pour connoître leur propre excellence, & non les souveraines perfections de Dieu ; & s'étant servis de leur volonté pour s'aimer eux-mêmes, & non pour aimer celui qui leur avoit donné l'être ; ils le sont rendus à l'instant malheureux pour l'éternité, & dignes du feu qui leur a été préparé dès la création du Monde. Ceux-là s'appellent *Demons, Diables, Satans, malins Esprits, mauvais Anges.* L'unique occupation de ceux-cy est de faire du mal aux hommes. Rien ne fait mieux comprendre combien ils sont attentifs à les surprendre, & combien ils ont de pouvoir sur eux pour les porter au mal ; que le soin que J. C. a pris de nous enseigner à demander à Dieu de nous délivrer de leurs poursuites, & les avertissemens que les Apôtres nous donnent de nous défier de leurs ruses & de leurs artifices.

Je me contente donc d'examiner icy la maniere dont ils agissent sur nous. Toutes leurs actions ne tendent qu'à nous perdre; aussi la ruine du genre humain a-t'elle été le premier ouvrage de leur malice. Ils affligent le corps par des maladies, & par des accidens fâcheux, & font à l'ame des violences qui la surprennent & qui la troublent. La subtilité de leur nature leur est d'un secours merveilleux pour agir sur l'un & sur l'autre. Ils ont un grand pouvoir, puisqu'on voit & qu'on sent le mal qu'ils font, sans qu'on les ait ni vûs ni sentis; soit lors qu'une secrete malignité de l'air agissant sur les Arbres & sur les moissons, ou en fait tomber la fleur, ou en fait mourir le germe, ou en perd le fruit; soit lorsque l'air corrompu par quelque cause cachée, infecte tous ceux qui le respirent.

C'est par une contagion aussi obscure, que les suggestions des Demons & des Anges excitent les mauvais penchans de notre ame, par des fureurs, par des extravagances ignominieuses, par des passions sales, & par une infinité d'illusions dont celle cy est la plus pernicieuse, en ce qu'elle fait adorer ces mêmes Demons aux hommes qu'elle surprend & qu'elle séduit, afin par là, de s'assurer sa nourriture naturelle, qui est le sang & la graisse des Victimes qu'on offre à leurs simulacres & à leurs Images. Mais ce qui fortifie encore plus cette erreur, c'est le soin qu'elle prend de détourner l'homme de la pensée du vray Dieu, par les prestiges de leurs fausses Propheties, dont je vais vous développer icy le mystere.

Tout esprit a l'agilité d'un oiseau. Les Anges & les Demons sont des Esprits; & par-là ils se transportent par tout en un instant. Tout le Monde est pour eux un

Comment les Demons agissent sur les corps, sur les ames, & sur toutes les creatures.

" L'Idolatrie.

Artifice des miracles & des Propheties prétendus des Demons.



seul endroit, & il leur est aussi facile de sçavoir que de dire ce qui s'y passe. Leur agilité les fait regarder comme des Dieux, parce qu'on ne connoît pas la nature de leur substance. Ils veulent paroître quelquefois les auteurs des choses qu'ils annoncent; ils le font véritablement quelquefois du mal, mais jamais du bien. Ils ont entendu autrefois les Prophetes prononcer les Oracles Divins: ils les lisent maintenant dans leurs Livres, où déroband certains faits qu'ils prédifent d'après eux, ils se font passer pour des Divinitez. Cresus<sup>b</sup> & Pyrrhus<sup>c</sup> vous diront avec quelle adresse ces Oracles sçavent toujours accorder leurs réponses ambiguës avec les événements. Ce fut par le moyen que j'ay déjà dit, que l'Oracle d'Apollon déclara que Cresus faisoit cuire sa Torruë avec de l'Agneau: il ne lui falut qu'un moment pour se transporter en Lydie. L'air étant le lieu de leur demeure, la proximité des Astres, leur commerce avec les nuës leur fait connoître la disposition des Cieux: Enforte qu'ils commencent déjà à sentir la pluye, lorsqu'ils

<sup>b</sup> CRESUS ayant consulté l'Oracle de Delphes pour sçavoir s'il renporteroit la Victoire sur les Perfes; l'Oracle lui-répondit en ses termes équivoques:

*Intrepidus si Crasus Halym transmiseric  
annem*

*Imperium perdet magnum regnumque su-  
perbum.*

Ou selon d'autres, en un vers:

*Cresus halym penetrans magnam perver-  
tet opum vim.*

C'est à dire, si Cresus passe le Fleuve Halys, il détruira un grand Empire.

Cresus prit cette réponse dans le sens qui le flattoit davantage, déclara la guerre aux Perfes qui le vainquirent, & le dépouillerent de ses Etats. *Je crois*, dit Eusebe, en apostrophant Apollon, *que ce n'est point par malice que vous avez trompé Cresus, mais par ignorance; car si les Dieux comme vous connoissent l'avenir, vous n'aurez pas ignoré*

*qu'il ne prendroit pas votre réponse dans son véritable sens.* Liv. 5. de la Prep. Evang. ch. 10.

<sup>c</sup> Les Tarentins se trouvant trop foibles pour résister aux Romains, appellerent à leur secours PYRRHUS, que ses conquêtes avoient rendu recommandable dans toute la Grece. Ce Conquerant fut ravi de trouver l'occasion d'exécuter ce qu'Alexandre avoit inutilement entrepris; & ce qui le détermina beaucoup à le faire, fut la réponse de l'Oracle de Delphes, conçu en ces termes:

*Aio te Æacida Romanos vincere posse.*

Ce qui signifie également. *Je dis, Pyrrhus, que vous pouvez vaincre les Romains, ou je dis Pyrrhus que les Romains vous peuvent vaincre.* Pyrrhus l'ayant pris dans le premier sens, fit la guerre aux Romains qui le vainquirent, & l'obligerent à se retirer en Grece avec son Armée délabrée, & réduite au plus à 6000. hommes.

la prédisent. Quelle obligation leur a-t'on, lorsqu'ils guérissent les maladies? Ils commencent par faire le mal: ils ordonnent ensuite des remèdes extraordinaires, & souvent même contraires au mal, afin que la guérison en paroisse encore plus miraculeuse, & l'on croit qu'ils ont guéri le mal, parce qu'ils ont cessé de le faire. Que dirai-je encore des artifices & de la puissance de ces Esprits trompeurs? des apparitions<sup>d</sup> de Castor & Pollux, de cette eau<sup>e</sup> qui fut portée dans un crible par une Vestale; & de ce vaisseau immobile<sup>f</sup> qu'un autre fit avancer

<sup>d</sup> Les deux jeunes hommes qui apparurent à Domitius Aenobarbus, étoient *Castor & Pollux*, au sentiment de plusieurs Auteurs.

Dans le combat que A. Posthumius livra aux Tullians près de lac Regille, on vit à la tête des troupes Romaines Castor & Pollux, sous la figure de deux jeunes Cavaliers, d'une beauté & d'une grandeur plus qu'humaine, qui firent panacher du côté des Romains la Victoire qui avoit toujours été en balance jusqu'au moment de leur apparition. *T. Live, l. 2. Val. Max. liv. des miracles, an de Rome 595.*

Pendant que Paul Emile étoit occupé à détruire l'Empire des Grecs dans la personne de Persé qui en a été le dernier Roy, un certain Prefet de Reate nommé P. Vatinus allant de nuit à Rome, vit deux jeunes hommes monter sur des chevaux blancs, qui lui dirent que Paul Emile avoit désait Persé le jour précédent: Vatinus ayant donné avis au Senat de cette apparition, fut traité d'imposteur, & mis en prison sur le champ. Mais quelques jours après un Courier ayant rapporté la nouvelle de la défaite de Persé, qui étoit arrivée le jour que l'avoit dit Vatinus; non seulement on le mit en liberté, mais on lui fit des présents, & le Senat l'exempta de toute charge. *Val. Max. liv. des Miracles.*

<sup>e</sup> Une Vestale nommée Tulficia accusée faussement d'avoir violé sa virginité, demanda qu'on lui permit de donner des preuves de son innocence, & s'adressant à Vesta, Déesse, lui dit-elle: *Si je n'ay jamais porté sur votre Autel que des mains pures & innocentes, faites que je puise de l'eau avec ce crible, & que je la porte jusque dans votre Temple. On dit que la Déesse écouta les vœux de cette*

accusée, & qu'elle porta ce crible plein d'eau sans qu'il en tombât une goutte. *Val. Max. liv. 7.*

*Tulficia casta fuit sed non est credita . . . . .  
Hoc simul ac sensu palmas ad sidera tendens  
Dixit: Drva audi jam, tibi casta negor,  
Si rea sum populo me nunc spectante ministrâ  
Signa, quibus noscar, si tibi casta fui.  
Dixit & arrepto Tyberino in litore cribro,  
Ipsa manu puram fluminis hausit aquam;  
Quam simul immotam nullove foramine lapsam;*

*Pertulit ad sanctos virginitate foci:  
f* Comme on transportoit la statue de Cibebe à Rome par le Tybre, le Vaisseau dans lequel elle étoit, s'arrêta tout d'un coup sans qu'on le pût faire avancer; une Vestale nommée Claudia accusée du même crime que la précédente, s'offrit témérairement de faire avancer ce Vaisseau pour preuve de son innocence; & après s'être mise en prière pour demander justice à la Déesse, elle prit fa ceinture, l'attacha au Vaisseau, & le fit avancer sans aucun effort. *Herod. liv. 1. Hist. Laëtant. l. 2. c. 7. an de Rome 507.*

*Supplicis alma tua, genitrix secunda Deorum  
Accipe sub certâ conditione preces.  
Casta negor: si tu damnas, meruisse fatebor,  
Morte luam penas, iudice vesta Deâ.  
Sed si crimen abest, nostra tu pignora vitare dabis,  
& castas casta sequere manus.  
Dixit: & exiguo funem conamine traxit;  
Mira, sed in scena restitit atque loquor.  
Mota Dea est, sequiturque ducem laudatque sequendo:*

*Index laisija fertur ad astra sonus.*

avec sa ceinture ? de cette barbe & noire qu'on fit devenir rousse en la touchant ? & tout cela pour adorer des pierres, & pour empêcher qu'on ne cherche le véritable Dieu.

## §. X X I I I.

*Des Apparitions, des Prestiges, & des Oracles.*

Si les Dieux font de plus grands miracles que les Magiciens, c'est que les Demons agillent alors pour eux-mêmes & par eux-mêmes.

C'est offenser les Dieux de ne leur pas donner un pouvoir supérieur à celui des Demons.

SI donc les Magiciens ont le pouvoir de faire paroître des fantômes ; s'ils ont celui d'évoquer les Ames des morts par leurs enchantemens ; si pour préparer un Enfant à prononcer les Oracles , ils le forcent à se meurtrir contre terre ; si par leurs prestiges & leurs figures ils imitent tant de prodiges ; s'ils sçavent envoyer des songes , dès que par une seule invocation , ils se sont assurés pour toujours l'assistance des Anges & des Demons, qui font aussi prédire l'avenir aux Chèvres & aux Tables ; avec combien plus de force ces Esprits font-ils par eux-mêmes & pour eux-mêmes , ce qu'ils ont coutume de faire pour les autres, & pour un intérêt étranger ? Car si les Demons & les Anges font les mêmes miracles que vos Dieux , qu'aura donc sur eux la Divinité , qu'on doit croire souveraine , & au dessus de toutes les Puissances ? Ne leur seroit-il pas plus convenable qu'on crût que les Anges & les Demons s'efforcent de se faire passer pour des Divinitez , en imitant tout ce qui fait regarder vos Dieux comme des Dieux , que de croire qu'ils ne sont pas plus puissans que les Demons

On dit que L. Domitius revenant des champs , deux jeunes hommes d'une beauté extraordinaire s'apparurent à lui , & lui ordonnerent d'aller dire au Senat que L. P. Romanus venoit de remporter une grande victoire , & que pour rendre cette nouvelle plus

croyable , ils lui touchèrent legerement la barbe , qui de noire qu'elle étoit , devint de couleur d'airain , ce qui lui fit donner le nom d'Acnobarbe. Toute la 2. branche des Domitiens , dont il étoit le Chef , porta des marques de ce miracle. *Suet. vie de Neron.*

& les Anges ? Peut-être prétendez-vous les distinguer assez par la différence des lieux, persuadez que dans les Temples ils sont Dieux, & que par tout ailleurs ils ne le sont pas. Comme si un homme qui court sur les Tours d'un Temple, étoit fou d'une autre folie, que celui qui court sur les Maisons de ses voisins : ou comme si la fureur d'un Prêtre qui se fait eunuque, ou qui se découpe les bras, étoit différente de la fureur d'un homme qui se coupe la gorge. Elles ont pourtant les mêmes suites & la même cause.

Mais je n'ay employé jusqu'ici que des raisons, pour vous prouver que vos Dieux & les Demons sont une même chose ; venons à présent à des faits. Qu'on amene devant vos Tribunaux un homme qu'on sçache certainement possédé du Demon. Si un Chretien l'interroge, il confessera avec autant de verité devant lui qu'il est un Demon, qu'il a coutume de dire faussement devant les autres qu'il est un Dieu. Qu'on y amene de même quelqu'un de ceux que vous dites possédez de quelque Dieu, qui se soit rempli de l'esprit qui l'agite à la fumée des Sacrifices, & qui profere ses Oracles par des sanglots & des paroles entre-coupées.

Si la Déesse Celestis qui prédit la pluye ; si Esculape l'Auteur de la Medecine qui a rendu la vie à Socordius, à Thanasius & à Asclepiodore pour la perdre une seconde fois ; si tous ces Dieux ne confessent pas qu'ils sont des Demons, parce qu'ils n'osent mentir à un Chretien, répandez vous-même le sang de ce Chretien impudent.

Puis-je vous donner une preuve plus évidente, plus certaine, & où la verité éclate avec plus de simplicité ? Elle y paroît dans toute sa force, & exempte de tout

Les Demons  
avouent eux-  
mêmes que les  
Dieux sont des  
Demons.

Les Demons  
ne se diroient  
pas des Dieux,  
si ceux dont ils  
prennent les  
noms étoient  
véritablement  
Dieux.

soupçon. Je veux bien que vous l'appelliez ou Magie ; ou artifice , si vos yeux & vos oreilles vous permettent de le croire. Mais que pourroit-on opposer à une vérité si claire & si manifeste ? Que s'ils sont véritablement Dieux ; pourquoy disent-ils qu'ils sont des Demons ? est-ce pour ne nous pas desobéir ? Vos Dieux sont donc soumis aux Chrétiens ? Mais que doit-on penser des Dieux qui sont soumis à des hommes ? ou si cela est trop honteux , soumis à leurs adversaires ? Que si au contraire ils sont des Demons ou des Anges ; pourquoy se disent-ils des Dieux devant tout autre que devant nous ? Car, de même que ceux qui passent pour des Dieux , n'auroient pas voulu passer pour des Demons , s'ils eussent été véritablement Dieux , ne le pouvant faire sans renoncer à la Divinité ; de même aussi , ceux que vous reconnoissez directement pour des Demons n'oseroient prendre la qualité de Dieux , si ceux dont ils empruntent les noms étoient véritablement Dieux ; parce qu'ils craindroient d'offenser une Majesté , qui seroit sans doute au dessus d'eux , & qu'ils seroient obligez de respecter , tant il est vray que ce que vous croyez Divinité ne l'est pas , puisque si elle l'étoit , elle ne seroit ni usurpée par les Demons , ni defavoüée par les Dieux. Comme donc les uns & les autres vous forcent d'avoüer qu'ils ne sont point des Dieux , il reste que vous reconnoissiez qu'ils sont tous des Demons. Cherchez-vous donc à present d'autres Dieux , puisque vous voyez que ceux que vous aviez choisis , sont des Demons.

Les Demons  
confessent eux-  
mêmes que le  
Dieu des Chré-  
tiens est le seul  
véritable Dieu.

Mais par ce même moyen , non-seulement vos Dieux vous découvrent eux-mêmes que ni eux , ni tous les autres ne sont pas des Dieux : vous reconnoissez encore en même temps celui qui est le véritable Dieu. Si c'est



lui que les Chrétiens adorent : s'il est unique : s'il faut croire en lui & l'adorer , selon que la foy & la loy des Chrétiens Pardonnent , qu'ils disent aussi ce que c'est que le CHRIST & son Histoire : si c'est seulement un homme comme les autres : si c'est un Magicien : si après sa mort son corps a été enlevé du tombeau ; & enfin s'il est presentement au rang des morts. Qu'ils disent plutôt , s'il n'est pas dans les Cieux ; s'il n'en doit pas descendre un jour , & remplir tous les hommes , excepté les Chrétiens , de tremblement , d'effroy , & de terreur ; parce qu'il est la puissance de Dieu , l'Esprit de Dieu , la Parole , la Sagesse l'Entendement , & le Fils de Dieu ; qu'ils fassent avec vous les railleries que vous faites des Chrétiens : qu'ils nient que JESUS-CHRIST viendra juger tous les hommes , après qu'ils auront repris leurs corps : qu'ils disent si Platon & les Poètes ont eu raison d'attribuer cette charge à Minos & à Rhadamanthe ; qu'au moins ils se justifient de leur ignominie & de leur condamnation : qu'ils fassent voir qu'ils ne sont pas des esprits impurs : ce qu'on a toujours dû croire par le sang , par la fumée , & par la puanteur des Sacrifices dont ils font leur nourriture , & par les langues impudiques de leurs Poètes. Qu'ils prouvent comme leur malice ne les destine pas pour être condannez au jour du jugement <sup>a</sup> , avec leurs Adorateurs & leurs Ministres.

Ils sentent le pouvoir & l'autorité que nous avons sur eux , lorsque nous prononçons le nom de CHRIST , & que nous les menaçons de la colere de Dieu que le Christ fera éclatter sur eux quand il voudra. Craignant

<sup>a</sup> Les Premiers Peres de l'Eglise ont crû que les Demons & les Reprouvez ne commenceroient de souffrir qu'au jour du Jugement universel , fondez sur ce que J. C. dit dans l'Evangile , en parlant de ce Jugement.

*Allez maudits au feu éternel ; & venez, les Bien-aimés, de mon Pere, possédez le Royaume qui vous a été préparé par mon Pere, S. Just. S. Irénée, Orig. t. I.*

Les Demons  
tremblent de-  
vant les Chre-  
tiens, & n'osent  
leur mentir.

le Christ en Dieu & Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu & du Christ. Ainsi au moindre attouchement, au moindre souffle, dès que nous leur ordonnons, vous les voyez, effrayez par la pensée & par l'image du feu, sortir des corps avec la honte, la rage, & le desespoir. Vous donc qui les croyez lorsqu'ils mentent, croyez-les aussi lorsqu'ils disent la vérité. On ne ment point à son desavantage, mais pour s'élever; & l'on croit bien plutôt ceux qui avouent contre leur interest, que ceux qui nient à leur profit.

Les témoi-  
gnages des  
Demons ont  
fait la plus grã-  
de partie des  
Chrétiens.

Enfin ce sont ces témoignages que les Dieux rendent d'eux-mêmes, qui ont coutume de faire des Chrétiens; parce que nous ne pouvons pas y ajouter foy sans croire en même temps au Christ. Ils font même ajouter foy à nos saintes Ecritures, & prouvent la certitude de notre esperance. Comme ils n'ignorent pas que vous leur offrez le sang des Chrétiens mêmes: s'il leur étoit permis de mentir à un Chretien qui veut vous faire connoître la vérité, ne mentiroient-ils pas volontiers, pour se conserver vos sacrifices & vos hommages, & pour n'avoir pas le déplaisir d'être chassés par vous-mêmes, si un jour vous deveniez Chrétiens?

Raison que les  
Demons au-  
roient de men-  
tir à un Chre-  
tien, s'il leur é-  
toit permis de  
le faire.

#### §. XXIV.

*Les Dieux des Payens n'étant pas des Dieux, les Chrétiens ne sont point coupables lorsqu'ils refusent de les adorer. Ce n'est qu'aux seuls Chrétiens qu'on ne permet pas de se choisir un Dieu.*

Les Chrétiens  
innocens, puis-  
que les Dieux  
qu'ils refusent  
d'adorer ne sôt  
pas des Dieux.

UN aveu si sincere de vos Dieux par lequel ils renoncent à la Divinité, & reconnoissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que nous adorons, est plus que  
suffisant

suffisant pour faire voir que nous ne sommes point ennemis de la Religion, sur tout de la Religion Romaine. Car, où il est certain qu'il n'y a point de Dieux, là il est certain qu'il n'y a point de Religion : & s'il n'y a point de Religion, parce qu'il est certain qu'il n'y a point de Dieux; il est certain aussi que nous ne pouvons pas violer la Religion où il n'y en a point. Au contraire, ce reproche retombe sur vous, puis qu'adorant le mensonge, en negligéant la Religion du vray Dieu, & en vous déclarant ses Persecuteurs; vous vous rendez véritablement coupables d'impieété.

En effet, quant il seroit vray qu'ils fussent des Dieux; ne convenez-vous pas avec tout le monde qu'il y a un Dieu plus grand & plus puissant qu'eux, dont la puissance & la grandeur est infinie, & qui est comme le Maître de l'Univers? L'opinion la plus commune parmi vous sur la Divinité, est que le souverain pouvoir est entre les mains d'un seul, qui partage ses fonctions avec les autres Dieux. C'est ce que Platon a voulu dire, lorsqu'il a dépeint le grand Jupiter dans le Ciel, accompagné d'une armée de Dieux & de Demons: Et c'est par là que vous prétendez prouver qu'on doit honorer comme lui-même ceux qui gouvernent, qui commandent, & qui président à sa place. Cependant, quel crime commet celui, qui pour mieux mériter les faveurs de Cesar, lui consacre tous ses soins & sa confiance, refusant à tout autre Seigneur de l'Empire, la qualité de Dieu & d'Empereur; puisque c'est un crime capital de donner ou de consentir qu'on donne ce titre à d'autres qu'à Cesar?

Laissez l'un adorer le vray Dieu, & l'autre adorer Jupiter: l'un lever ses mains au Ciel, l'autre les mettre sur l'Autel de la foy: l'un compter les nuages de l'air, com-

Les Payens coupables d'impieété, parce qu'ils refusent leurs adoratiõs à un Dieu, que leurs Dieux & eux-mêmes cõviennent être véritablement Dieu.

Le choix de  
la Religión doit  
être libre.

me vous croyez que nous le faisons ; l'autre les panneaux d'un plafond : l'un offrir son ame à son Dieu , & l'autre lui offrir celle d'un Bouc. Et prenez garde que vous ne vous rendiez vrayment coupables d'irreligion , en ôtant aux hommes la liberté de se choisir un Dieu ; de maniere qu'au lieu de me permettre d'adorer le Dieu que je veux , on me contraint d'adorer celui que je ne veux pas. Il n'y a point de Dieu qui aime des hommages forcez ; un homme ne les aimeroit pas. C'est pour cela qu'on a laissé les Egyptiens porter l'extravagance de leur superstition , jusqu'à mettre au rang des Dieux des oyseaux & des bêtes , & à condanner à mort ceux qui tuënt quelqu'une de ces Divinitez.

Chaque Province , chaque Ville a son Dieu particulier. Astarté <sup>a</sup> est la Déesse de la Syrie , Disares <sup>b</sup> le Dieu de l'Arabie , Belenus <sup>c</sup> des Noriques , Cœlestis <sup>d</sup> de l'Afrique , & la Mauritanie a ses Rois. Les Provinces que je viens de nommer , si je ne me trompe , sont toutes sujettes à l'Empire ; cependant on ne connoît à Rome aucun de leurs Dieux , puisqu'on ne leur y rend pas plus d'honneur qu'aux Dieux qu'adorent en particulier toutes les autres villes de l'Italie. Les Cassiniens <sup>e</sup> ont leur *Delventinus* ; \* les Narniens <sup>f</sup> leur *Viridianus* ; les Ascu-

On permet  
à tout le monde , excepté aux  
Chrétiens , d'avoir un Dieu  
particulier.

<sup>a</sup> ASTARTE étoit la Déesse des Sidoniens. Quelques-uns disent que c'étoit Venus ; d'autres que c'étoit Junon , & d'autres que c'étoit la Lune. *Elian. Lucien. Diodore. Cicer. 3. Liv. des Rois.*

<sup>b</sup> DIASARES , DISARES , ou DUSARES étoit le Dieu des Arabes ; quelques-uns ont cru que c'étoit Bacchus , par la ressemblance de ce nom avec celui de Dionysius.

<sup>c</sup> BELENUS que d'autres appellent Tibelenus , étoit le Dieu des Noriques , surnommé Tauriscien : ils habitoient les montagnes qui sont entre la Carinthie , aujourd'huy Duché de Carnen & l'Evêché de Salzburg , & ces montagnes s'appellent Krumber Taurn. Fel-

bcr. Taurn. & Karn Taurn. *Ortel.*

<sup>d</sup> COELESTIS donc plusieurs font une Divinité mâle , étoit la grande Déesse des Africains : Lactance l'appelle Uranus.

<sup>e</sup> CASSINIENS. *Monte Cassino , Mont Cassin* , c'étoit autrefois une Ville au pied du Mont Cassin , dont les habitans s'appelloient Cassiniens. C'est où S. Benoist a jetté les premiers fondemens de son Ordre.

\* *Delventinus* ou *Dimentinus*. *Viridianus* ou *Viridianus*. *Ancuria Nurfia* , *Valentia* , étoient des Divinitez topiques , c'est-à-dire , qui n'étoient adorz & reconnus pour Dieux qu'en certains lieux particuliers , dont ils étoient les protecteurs.

lans & leur *Ancarie*; les *Volsiniens* <sup>b</sup> leur *Nurſie*; les *Otriculans* <sup>i</sup> leur *Valentia*; les *Sutrinſ* <sup>l</sup> leur *Nortia* <sup>m</sup>; & les *Faliſques* <sup>n</sup> ont leur *Junon*, qui porte le nom de ſon pere *Curris*. Ce n'eſt qu'aux Chretiens ſeuls qu'il eſt deſſendu d'avoir un Dieu particulier. Nous offenſons les Romains & l'on nous reſuſe le nom de Romains, parce que nous adorons un Dieu que les Romains ne connoiſſent point; mais que nous le voulions, ou que nous ne le voulions pas, c'eſt pourtant le Dieu de tous les hommes, & à qui nous appartenons tous. Il eſt permis chez vous de tout adorer, excepté le veritable Dieu, comme ſ'il n'étoit pas plus juſte que celui à qui tous les hommes appartiennent, fût le Dieu de tous les hommes.

Le Dieu des  
Chretiens, le  
Dieu de tous  
les hommes.

## §. XXV.

*Les Romains ne ſont point redevables de leur grandeur,  
à leur Religion.*

IL me paroît qu'on ne doit plus douter de la fauſſeté de vos Dieux, & de la verité du nôtre; après tant de

*f* NARNIA. V. *Narni* ville d'Ombrie, au pied d'une montagne du même nom, arroſée par le *Nar* V. la *Néra*. C'étoit la Patrie de l'Empereur *Neron* & du Pape *Jean*, ce que les *Narniens* ſont dire à leur Ville dans ce vers.

*Imperio genni Nervam mitraque Joannem.*

*g* ASCULUM. V. *Ascoli* ville du *Picentin*, dans le *Patrimoine* de *S. Pierre*, arroſée par le *Trento*, celebre par la déſaite de *Pyrrhus* Roy des *Epirotes*, l'an de *Rom.* 475. *Plin. Natol.*

*h* VOLSINIUM. V. *Bolseno*, eſt une ville fort ancienne, qui fut une des douze premieres Colonies des *Tuſciens*: c'eſt à preſent un Fort dans le *Patrimoine* de *S. Pierre*, près le lac qui porte ce nom, au milieu duquel eſt une petite Ile où fut tuée *Amalazonte* mere d'*Athalaric* Roy des *Gots*, & qui eſt aujourd'hui la ſepulture des *Farnezes*.

*i* OTRICULANS, dont la Ville s'appelloit

*Otriculum*. V. *Otricoli*; elle étoit ſur le *Tibre* dans une plaine au confluent du *Nar*. On y voit encore aujourd'hui de tres-précieux monumens de l'Antiquité.

*l* Les SUTRINS, dont la ville s'appelloit autrefois *Sutrium*, aujourd'hui *Sutri*, étoit une Ville de l'Etrurie, qui eſt à preſent renfermée dans le *Patrimoine* de *S. Pierre* ſur le *F. Pazzolo*.

*m* *Nortia*, c'étoit la Fortune que les *Sutrinſ* adoroient ſous ce nom. *Tit. Live* (*Liv.* 7.) dit que l'on marquoit les années dans ſon Temple avec des clous. *Juvenal* en fait auſſi mention dans ſa dixième *Satyre*.

*Nortia Theſeo ſaviſſet. . . .*

*n* Leur Ville s'appelloit *Faliſcum*, aujourd'hui *Galeze*, & non pas *Montefiacone* comme l'a crû *Orelus*, *Siege* Epifcopal & *Metropolitain* de l'Etrurie ſur le *Tybre*, dans le *Patrimoine* de *S. Pierre*.



Fausseté des Dieux prouvée par la raison, & par le témoignage des Dieux mêmes.

Objection des Payens. Que la Religion des Romains est la cause de leur élévation.

Preuves du contraire. Première preuve. Les Dieux n'ont pu raisonnablement préférer Rome à leur propre patrie.

preuves fondées autant sur la raison, que sur le témoignage de ceux mêmes que vous croyez des Dieux. Il seroit donc inutile de vous en parler davantage : mais comme j'ay commencé de dire quelque chose des Romains en particulier, je veux encore répondre à l'objection de quelques personnes, qui se persuadent que les Romains n'ont été élevez à un si haut degré de puissance, que par la grande exactitude de leur Religion ; & que leurs Dieux sont véritablement des Dieux, parce que ceux qui leur rendent le plus d'honneur, se trouvent aussi les plus élevez. La grandeur des Romains est sans doute un effet de la reconnoissance des Dieux qu'ils adorent. C'est Stercule <sup>a</sup>, c'est Mutune <sup>b</sup>, c'est Larentine <sup>c</sup>, vos Dieux originaires qui ont élevé votre Empire : car je ne sçauois me persuader que des Dieux étrangers ayent favorisé une Nation, au préjudice de la leur ; & qu'ils ayent livré à des Peuples si éloignez leur propre Patrie, le lieu de leur naissance, de leur séjour, de leur gloire, & de leur sepulture.

Cybele sçait qu'elle n'a aimé les Romains, que parce qu'ils descendent d'un homme de son País, qu'elle a protégé contre les Grecs ; & que lorsqu'elle fit passer sa protection aux Romains, elle sçavoit qu'ils seroient un jour ses vangeurs, en subjuguant les vainqueurs de la Phrygie. Elle a fait voir de nos jours, d'une façon éclatante, combien Rome a raison de lui déferer les honneurs divins : lorsque Marc-Aurele étant mort à Syrmion

<sup>a</sup> STERCULE le Dieu du Fumier. Les Romains, lui avoient déferé l'honneur de la Divinité, par reconnoissance du service qu'il leur avoit rendu, en leur enseignant à fumer les terres ; & c'est lui qui a donné son nom au fumier ( *Stercus* ) ou c'est du fumier qu'il tire le sien.

<sup>b</sup> MUTUNE, ou TUTUNE, Mutine ou Titi-

ne, étoit chez les Romains, ce que le Dieu Priape étoit chez les Grecs ; c'est à-dire, une Divinité infâme qu'ils invoquoient le jour de leurs nocces, avec des ceremonies que la modestie & la bienséance ne permettent pas de rapporter.

<sup>c</sup> LARENTINE. Voyez la remarque *es* page 53.

le " 16. des Kalendes d'Avril , le tres-saint Chef des Prêtres de la Déesse offroit encore le " 9. des mêmes Kalendes , un Sacrifice du sang qu'il faisoit ruisseler de son corps impur , & faisoit faire les prieres ordinaires pour la santé de l'Empereur qui étoit mort. Couriers endormis , dépêches trop lentes ; c'est vous qui êtes cause que Cybele n'a pas plutôôt sçû la mort de l'Empereur. En verité , les Chrétiens se mocqueroient bien d'une telle Divinité.

" 17. Mars.

" 24. Mars.

Jupiter auroit-il souffert que les faisceaux Romains eussent fait trembler son Isle de Crete ? auroit-il perdu le souvenir de l'autre du Mont Ida , des danses des Corybantes , & de l'odeur délicieuse de sa nourrice ? n'eût-il pas préféré le lieu de sa sépulture à tous les Capitols du monde ? afin qu'étant le dépositaire de ses cendres , il fût aussi le Maître de tout l'Univers.

Junon auroit-elle permis que les descendans d'Enée eussent détruit Carthage qu'elle aimoit plus que Samos ? Cette Ville où étoient ses Armes & son Char , & qu'elle auroit fait la Capitale de l'Univers , si les destins ne s'y fussent pas opposés. La femme & la sœur de Jupiter a le malheur de ne les pouvoir pas forcer , & Jupiter lui-même est contraint de leur obéir ! Cependant , jamais les Romains n'ont rendu aux Destins qui leur ont livré Carthage , malgré les intentions & la volonté de Junon , les honneurs qu'ils rendent à Larentine , la plus infâme de toutes les prostituées.

Il est certain que plusieurs de vos Dieux ont été Rois : Or , s'ils ont maintenant le pouvoir de conférer les Royaumes , de qui avoient-ils reçu le leur ? Quel Dieu adoroient Saturne & Jupiter ? peut-être quelque Stercule ? mais malheureusement Rome l'a depuis compté

Seconde preuve. Les Dieux ne sont point les Maîtres des Royaumes.

au nombre de ses habitans. Que si quelques-uns de vos Dieux n'ont pas été Rois ; de leur temps il y avoit des Rois qui ne leur rendoient aucun culte , parce qu'on ne les reconnoissoit pas alors pour des Dieux. La distribution des Royaumes ne leur appartient donc pas , puisqu'il y avoit des Rois long-temps avant qu'on en eût fait des Dieux.

Troisième  
preuve. La Re-  
ligion n'a suivi  
que de loin leur  
grandeur.

Mais quelle folie ! d'attribuer la grandeur des Romains au mérite de leur Religion ; puisque son progrès n'a suivi que de loin la gloire déjà affermie de leur Empire , lors même qu'il n'étoit encore qu'un Royaume. Car quoique Numa ait été l'Inventeur de toutes vos superstitions mystérieuses , on ne voyoit point alors offrir des Sacrifices à des simulacres , ni dans des Temples : la Religion étoit sans faste , & les Ceremonies sans magnificence. Il n'y avoit point de Capitole qui le disputât au Ciel par le nombre de ses Dieux. C'étoit un Autel de gazon dressé au hazard , des Vases de terre , une fumée legere , & des Dieux qu'on ne voyoit nulle part. Les Grecs & les Toscans qui ont porté la Sculpture à son plus haut point , n'avoient pas encore inondé la ville de Rome. La Religion des Romains n'a donc point précédé leur grandeur , & leur grandeur n'est donc pas la récompense de leur Religion ?

Quatrième  
preuve. Ils ne  
sont parvenus à  
leur grandeur  
que par des im-  
pietez.

De plus , comment leur auroit-elle procuré tant de gloire , n'y étant parvenus que par des sacrileges ? car , si je ne me trompe , un Royaume , un Empire , ne s'établit que par la force des Armes , & ne s'agrandit que par des Victoires. Or , la prise & le renversement des Villes , sont les suites ordinaires de la Guerre & de la

d Plutarque , Varron , & S. Augustin , di- | de Dieux dans Rome , que plus de 170. ans  
sent qu'on ne commença à voir des figures | après sa fondation.

Victoire, ce qui ne se fait pas sans que les Dieux en souffrent. Les Temples n'y sont pas plus épargnez que les murailles; le carnage confond le Prêtre avec le Citoyen, & le pillage ne fait aucune distinction des Trésors sacrez d'avec les profanes. Les Romains ont donc autant commis de sacrileges, qu'ils ont érigé de trophées: ils ont triomphé de la Religion autant de fois, qu'ils ont triomphé des Peuples: ils ont autant de fois confondu les Dieux dans leur butin, qu'il y a chez eux de Divinitez étrangères & captives.

Ces Dieux ne refusent pas que leurs propres ennemis les adorent, & ils accordent un Empire éternel à ceux qu'ils auroient dû punir pour leurs outrages, plutôt que les récompenser pour leurs adorations. C'est qu'on offense sans crainte, de même qu'on prie sans espérance, des Dieux qui n'ont aucun sentiment. On ne peut certainement pas se persuader que ceux-là doivent leur grandeur à leur Religion, qui, comme nous l'avons dit, ou se sont agrandis en blessant la Religion, ou ont blessé la Religion pour s'agrandir. Tous ces Peuples vaincus dont les Etats confondus dans l'Empire en font aujourd'hui la grandeur, n'étoient pas sans Dieux non plus que leurs vainqueurs.

Cinquième  
preuve. Les Peuples vaincus adoroient les mêmes Dieux que les Romains.

## §. X X V I.

*Il n'appartient qu'à celui qui a fait l'Univers, de distribuer les Royaumes, & de faire des Rois.*

VOYEZ donc, s'il n'est pas plus raisonnable que celui-là dispose des Couronnes qui est le Maître du Monde où sont les Royaumes, & des hommes qui en font les Rois: que celui qui étoit avant tous les siècles, & qui

Les Dieux ne peuvent pas être les dispensateurs des Royaumes. 1° Parce que les Royaumes sont plus anciens que les Dieux.

mesure le temps sur la durée du Monde, ait réglé l'ordre & la durée des Etats, par l'ordre & la durée des temps: que celui-là élève & abaisse les Peuples, sous lequel tous les hommes n'en font qu'un seul. Que celui-là abaisse ou élève les Villes, qui regnoit avant que les hommes eussent commencé d'en bâtir.

Pourquoy tant aimer à se tromper? les commencemens de Rome sont plus anciens que quelques-uns de ses Dieux. Elle a regné, avant qu'elle eût bâti l'Ouvrage énorme du Capitole. Les Babyloniens<sup>a</sup> ont eu des Rois, avant qu'elle eût des Pontifes. Les Medes en ont eu, avant qu'elle eût des Quindecemvirs. <sup>b</sup> Les Egyptiens en ont eu, avant qu'elle eût des Saliens. <sup>c</sup> Les Assyriens en ont eu, avant qu'elle eût des Luperques, & les Amazones en ont eu, avant qu'elle eût des Vestales. <sup>d</sup>

<sup>a</sup> Voyez la  
remarque du  
5. 10.

<sup>a</sup> Nabonnassar premier Roy des Babyloniens, regnoit l'an du Monde, 3306.  
Les Pontifes Romains furent créés après l'an 3341.  
Arbaces premier Roy des Medes, regnoit l'an 3178.  
Les Quindecemvirs furent créés par Sylla, l'an 3794.  
Amasis premier Roy d'Egypte, regnoit l'an 2312.  
Les Saliens furent créés par Numa après l'an 3341.  
Nemrod ou Belus, premier Roy des Assyriens, regnoit l'an 1879.  
Les Luperques furent institués par Romulus vers 3305.  
Les Amazones, s'il y en a eu, faisoient la guerre en 2845.  
Les Vestales furent créées par Numa, après l'an 3340.

<sup>b</sup> Tarquin le Superbe ayant acheté les Livres des Sybilles, en confia le soin à deux Magistrats, qui furent appellez *Duumviri Sacrorum*. La Loy *Sextilia Licinia* en ajouta huit autres, 2. ans avant que le Peuple fût admis au Consulat, & comme ils étoient dix, on les appella *Decemviri Sacrorum*. Sylla y en ajouta ensuite cinq autres, & c'est ce qui les a

fait appeller, *Quindecimviri Sacrorum*. Leurs fonctions étoient de consulter les Oracles des Sybilles lorsque le Senat l'ordonnoit, d'en faire leur rapport, & de dire leur avis. Ils étoient aussi commis pour executer ce qui étoit prescrit dans ces Livres, & pour faire célébrer les jeux seculaires. *Tite Live. lib. 6.*

<sup>c</sup> Les Luperques étoient des sociétés différentes, dont l'une étoit de Fabiens, l'autre de Quintiliens, & la troisième de Juliens. Ils célébroient tous les ans en l'honneur de Pan Dieu des Pasteurs, des jeux qui s'appelloient Lupercaux, & dans les Sacrifices qui s'y faisoient, les Prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur ministère. Ces Fêtes ou ces jeux subsistoient encore dans le cinquième siècle, sous le Pape Gelaze, qui les abolit entièrement. *Dion. l. 24. Suet. vie d'Auguste. Baron. A. C. 496.*

<sup>d</sup> Les Vestales étoient des Prêtresses qui furent établies dans le Temple de Vesta par Numa Pompilius au nombre de 7. & selon d'autres au nombre de 5. pour conserver un feu perpetuel en l'honneur de cette Déesse. On n'y recevoit que des Personnes d'une vertu éminente, & d'une naissance illustre. On les consultoit sur les affaires les plus importantes de la Republique; mais autant elles é-

Enfin



Enfin, si ce sont les Dieux des Romains qui distribuent les Couronnes, les Juifs qui ont toujours méprisé vos Divinités, n'auroient jamais dû former de Royaume ; vous avez vous-mêmes immolé des Victimes à leur Dieu : vous avez fait des présens à leur Temple : " vous avez honoré ce Peuple de votre alliance<sup>f</sup>, & jamais il n'eût senti votre domination, s'il n'eût pas mis le comble à ses crimes en outrageant le Christ.

2° Parce qu'ils auroient donné des Royaumes à leurs ennemis.

" Voyez la Remarque du §. 18.

## §. XXVII.

*Les Demons se revoltent contre les Chrétiens, quoi qu'ils soient obligés de leur obéir. Ils inspirent aux Payens toutes les violences & les cruautés qu'ils exercent à l'égard des Chrétiens.*

IL me semble en avoir assez dit en nous justifiant de notre prétendu crime de Religion, pour vous prouver que nous ne pouvons pas offenser des Dieux qui n'en font pas, comme je l'ay fait voir. Lors donc qu'on veut nous forcer à leur offrir des Sacrifices, nous refusons de le faire, par la fidélité que nous devons à notre conscience, qui nous fait connoître avec certitude, quels sont ceux qu'on adore sous ces Images, que vous exposez, & sous les noms de ces hommes, dont vous avez fait des Dieux.

Pourquoy les Chrétiens n'offrent point de Sacrifices aux Dieux.

toient considérées du Senat & du Peuple, autant étoient-elles punies rigoureusement, où quand elles laissoient éteindre le feu ; car alors elles étoient soûlées par le Grand Pontife, ou lorsqu'elle violoient le vœu de virginité qu'elles faisoient en entrant dans le Temple, & alors on les enterroit toutes vivés.

e Jerusalem s'étant renduë à Alexandre le Grand, il exempta les Juifs du tribut qu'ils étoient obligés de payer tous les 7. ans, & renouvela leurs franchises. On lui expliqua aussi les Propheties que Daniel avoit faites de lui long-temps auparavant, & on lui don-

na quelque connoissance du vray Dieu, auquel il offrit plusieurs Victimes.

*Hælias Alexander immolavit in Dei templo non ad ejus cultum verà pietate conversus ; sed impia vanitate cum Diis eum falsis colendum putans.* Aug. de Civit. Dei. lib. 18.º c. 45.

f Judas Machabée fit alliance avec les Romains, & les articles de cette alliance furent gravez sur des tables d'airain qui furent envoyées aux Juifs par les Romains. *Machab. l. 1. chap. 8.* Elle fut renouvelée par Jonathas. *chap. 12.* & par le Grand Prêtre Simon frere des Machabées. *chap. 15.*

Ne rendre  
aux Dieux qu'un  
culte extérieur,  
seroit une trô-  
perie & un mé-  
songe.

Mais il y en a qui regardent cette fidélité comme une folie, en ce que nous aimons mieux renoncer à la vie qu'à nos entêtemens ; puisque nous pourrions éviter la mort, en sacrifiant extérieurement lorsqu'on nous y force, & conserver toujours les mêmes sentimens dans le cœur. C'est-à-dire, que vous nous donnez des moyens de vous tromper. Mais nous reconnoissons bien quel est celui qui vous inspire une telle pensée, & quel en est l'Auteur. Nous sçavons qu'il employe les ruses dans ses persuasions, & la cruauté dans les tourmens pour renverser notre constance.

ce sont les  
Demons qui  
persuadent aux  
Payens de for-  
cer les Chre-  
tiens à sacrifier  
aux Dieux.

C'est cet Esprit, dont la nature est la même que celle des Demons & des Anges, qui devenu notre ennemi par son malheur, & jaloux de la grace que Dieu nous a faite est dans vos ames comme dans une forteresse, d'où il combat contre nous. Il les remuë par des inspirations secretes, & les dispose à ces condamnations irregulieres & à ces punitions injustes, dont je me suis plaint au commencement de ce discours.

Les Demons  
obéissent aux  
Chrétiens, par-  
ce qu'ils les  
craignent; ils  
craignent parce  
qu'ils les haï-  
sent, & parce  
qu'ils les haï-  
sent, ils leur  
font tout le mal  
qu'ils peuvent.

Car quoique la puissance des Demons & des autres esprits nous soit soumise ; néanmoins semblables aux mauvais Esclaves, ils mêlent quelquefois la revolte à la crainte, & comme la crainte ne va point sans haine, ils s'efforcent de faire du mal à ceux qu'ils craignent, & cherchent à soulager le desespoir d'une damnation avancée, par l'usage qu'ils font de leur malice, jusqu'au jour qui doit commencer leurs tourmens. Cependant, si-tôt qu'ils sentent notre présence, ils se rendent, & rentrent dans le malheur de leur condition. De loin ils nous insultent, & nous prient de près.

Lors donc que ces Esprits, qui sont en notre puissance, viennent à se déchaîner contre nous, & que persua-

dez qu'ils nous sont inferieurs, & par là plus assurez d'être vaincus, ils nous chargent de fers, ils nous enferment dans les prisons, ils nous condamnent aux Mines, ou nous font souffrir les supplices dont vous avez coutume de punir vos Esclaves rebelles; nous tenons ferme contre leurs insultes importunes, ayant autant de force qu'ils ont de malice. Nous perseverons avec courage dans les choses par lesquelles ils nous attaquent, & nous n'en triomphons jamais avec plus de gloire, que lorsque la constance de notre foy se trouve couronnée par la mort.

Les Chretiens  
toujours victo-  
rieux des De-  
mons.

## §. XXVIII

*Les Payens craignent moins les Dieux que les Empereurs.*

MAIS s'il paroît qu'il y auroit de l'injustice à forcer des hommes, qui sont naturellement libres, à offrir des Sacrifices malgré eux, tout acte de Religion devant être un acte libre de l'esprit; il paroît encore plus déraisonnable, qu'un homme en contraigne un autre à rendre aux Dieux ce qui leur est dû, vû que chacun se trouve assez interessé à le faire; sa liberté le mettant en droit de vous répondre: *Je ne veux pas que Jupiter me soit favorable. Dequoy vous mêlez-vous? Que Janus en colere me regarde de quel visage il luy plaira, que vous importe?*

Il n'y a pas  
de raison à for-  
cer un homme  
à adorer des  
Dieux qu'il n'o-  
stine pas.

Ces mêmes Esprits vous ont inspiré de nous forcer à offrir des Sacrifices pour la conservation de l'Empereur, & ils vous mettent autant dans la necessité de nous y contraindre, qu'ils nous mettent nous-mêmes dans la necessité de risquer notre salut.

Nous voici donc au second chef du crime de Leze-Majesté, mais d'une Majesté plus auguste, puisque vous

Que les Payens  
craignent moins  
Jupiter que  
l'Empereur.

avez un plus grand respect & une crainte plus scrupuleuse pour l'Empereur, que pour Jupiter, que vous faites le Roy du Ciel. Je ne vous blâmerois pas, si la raison vous le faisoit faire, puisque le moindre des vivans est toujours meilleur qu'aucun des morts. Mais c'est moins la raison qui vous y détermine, que les impressions que la présence d'un Empereur fait sur vous. Ce qui fait encore voir combien vous manquez à vos Dieux, craignant moins leur puissance que celle des hommes; car on craint moins parmi vous de prendre tous les Dieux ensemble à témoin d'un faux serment, que le seul genie de l'Empereur.

### §. X X I X.

*Les Chrétiens contribuent à la conservation des Empereurs,  
plus que les Payens.*

Les Dieux ne peuvent prendre aucun soin des Empereurs, ni d'eux-mêmes. Ils sont redevables de leur conservation aux Empereurs.

QU'ON nous fasse voir que ceux à qui l'on offre des Sacrifices peuvent conserver la vie aux Empereurs & aux autres hommes, & dites après cela que nous sommes coupables. Mais si des Esprits qui ne respirent que le mal, tels que sont les Anges & les Demons, peuvent être capables de faire aucun bien; si ceux qui se sont perdus eux-mêmes peuvent sauver les autres; si des condannez peuvent absoudre; enfin, si morts que vous sçavez qu'ils sont, ils peuvent protéger les vivans, que ne commencent-ils par défendre leurs Statuës, leurs Images & leurs Temples, qui ne doivent leur conservation qu'aux soins de Cesar & de ses sentinelles?

Les Dieux dépendent des Empereurs. Les Empereurs ne dépendent point des Dieux.

Les Mines de l'Empereur en ont fourni la matiere, Tous les Temples dépendent de sa volonté, & plu-

\* Cajus Caligula fit changer le Temple de Castor & de Pollux en une forme de Ves-

seurs Dieux <sup>b</sup> ont éprouvé sa colere. Mais ce qui fait encore pour nous plus que tout le reste, c'est le bien qu'il leur fait, ou en leur donnant des marques de sa liberalité, ou en leur accordant des Privileges.

En effet, comment ceux qui sont sous la puissance de l'Empereur, & duquel ils tiennent tout ce qu'ils sont, peuvent-ils être les Maîtres de la vie de l'Empereur? & qui est-ce qui pourra s'imaginer que l'Empereur doive sa conservation à ceux qui lui sont en effet redevables de la leur? C'est donc parce que nous n'abaïssons pas les Empereurs au-dessous des choses qui leur appartiennent, qu'on nous accuse d'offenser la Majesté Imperiale. C'est parce que nous pensons raisonnablement sur l'Auteur de leur conservation, nous qui ne croyons point qu'elle soit entre les mains restaurées de vos Statués. Mais vous qui êtes si zelez pour la conservation de l'Empereur, & qui la cherchez où elle n'est pas, vous la demandez à ceux qui ne peuvent vous l'accorder, oubliant celui dont elle dépend. Et outre cela vous déclarez la guerre à ceux qui la savent demander, & qui par-là sont en pouvoir de l'obtenir.

Les Chretiens coupables de Leze-Majesté, parce qu'ils ne veulent demander la conservation de l'Empereur, qu'à celui qui peut l'accorder.

## §. X X X.

*Les Chretiens prient pour les Empereurs. Il n'y a qu'un Chretien qui puisse obtenir ce qu'il demande pour l'Empereur.*

EN effet, nous invoquons pour l'Empereur un Dieu

tibule. Il se mettoit entre ces Dieux jumeaux, & faisoit adorer sa Statuë d'or sous le nom de Jupiter Latial. On ne lui faisoit que des Paons, des Poules de Numidie, des Phaisans, & tout ce qu'il y avoit de plus rare. Ce n'étoit que par une grande faveur & à force d'argent qu'on parvenoit à cette Prêtrise. *Suetone. Vie de C. Caligula. c. 22.*

<sup>b</sup> Caligula ayant fait venir de Grece toutes les Statués des Dieux les plus recommandables, il leur fit ôter la tête pour y mettre la sienne, entre autres à Jupiter Olympien qu'il ne respectoit pas plus qu'une autre Divinité inferieure, julqu'à le menacer un jour qu'il n'étoit pas content de lui; que s'il continuoit il le renvoyeroit en Grece. *Suet. vie de Cal. c. 22.*



Eternel, un Dieu véritable, un Dieu vivant, un Dieu dont les Empereurs mêmes craignent plus la colere que celle de tous les Dieux ensemble. Ils sçavent quel est celui qui leur a donné l'Empire; ils sçavent quel est celui qui leur a donné la vie: ils sentent que celui-là seul est Dieu; qu'ils ne dépendent que de lui; qu'il est au-dessus d'eux, & qu'ils sont immédiatement après lui, devant & au-dessus de tous les Dieux.

Les Empereurs reconnoissent le Dieu des Chrétiens.

Ils sont plus excellens & plus puissans que les Dieux.

En effet, s'ils sont au dessus de tous les hommes vivans, pourquoy ne seroient-ils pas au-dessus des hommes morts? Ils considerent l'étenduë bornée de leur puissance, & par là ils connoissent Dieu. Ils sçavent qu'ils peuvent tout par celui, contre lequel ils ne peuvent rien. Car que l'Empereur fasse la guerre au Ciel; qu'il entreprenne de mener le Ciel en triomphe à la queue de son Char; de mettre des sentinelles dans le Ciel, & de se le rendre tributaire; c'est ce qu'il ne peut. Il n'est au-dessous de tout, qu'autant qu'il se croit au-dessus de Dieu: car il appartient lui-même à celui à qui le Ciel & toutes les creatures appartiennent. Celui-là Pa fait Empereur, qui Pa fait homme avant de le faire Empereur; & l'Auteur de sa vie est celui de sa puissance.

A qui les Chrétiens adressent leurs prieres pour les Empereurs, & ce qu'ils demandent pour eux.

C'est à ce Dieu que nous adressons nos prieres les mains levées, parce qu'elles sont innocentes: la tête nuë, parce que nous ne rougissons point de celui que nous prions, sans qu'on nous prononce les paroles <sup>a</sup> que nous devons dire: parce que c'est notre cœur qui prie. Nous

<sup>a</sup> Lorsque les Payens mêloient des prieres à leurs Sacrifices, celui qui présidoit à la ceremonie prononçoit les paroles de cette priere assez haut, pour se faire entendre de tous les Assistans qui les repetoient après lui. Comme on le voit par ce passages:

*Qui tantum initiati erant & ex carmine sacro, praeunte verba Sacerdote preces fecerant, in quibus nefanda conjuratio in omne facinus ac libidinem continebatur, eos in vinculis relinquebant. Tit. Liv. Decad. 4. lib. 9.*

demandons pour tous les Empereurs une vie longue, un regne tranquile, la sûreté dans leur Maison, des Armes victorieuses, un Senat fidelle, des Peuples vertueux, une Paix universelle, & tout ce que peut desirer un homme & un Empereur.

Je ne scaurois demander ces choses qu'à celui dont je sçai qu'elles dépendent, parce qu'il n'y a que lui qui les peut accorder, & qu'il n'y a que moy qui les doive obtenir, étant son serviteur, lui rendant seul le culte qui lui est dû, donnant ma vie pour soutenir sa doctrine, lui offrant une priere qui part d'un corps chaste, d'une ame innocente, & d'un esprit saint, telle qu'il nous l'a prescrite, & qui est la victime la plus précieuse & la plus agreable à ses yeux.

Caracteres d'une Priere qui doit obtenir ce qu'elle demande.

Ce ne sont pas de vils grains d'encens, des larmes d'un arbre d'Arabie; ce ne sont point quelques gouttes de vin ni le sang d'un Beuf inutile qui demande la mort; ce n'est point une conscience souillée qui respire encore les impuretez où elle s'est plongée. Aussi j'admire la conduite de vos Prêtres corrompus, qui examinent l'intérieur des victimes, plutôt que le cœur de ceux qui les offrent.

Sacrifices que les Chrétiens ne reconnoissent point.

Pendant que nous avons les mains ainsi levées au Seigneur; que les ongles de fer nous déchirent; qu'on nous attache à des Croix; que les flammes nous consomment; que les épées nous égorgent; que les bêtes nous dévorent; il n'y a point de supplice capable d'effrayer un Chretien qui prie. Vous donc qui êtes si zelés pour la Justice, arrachez-nous la vie pendant que nous l'employons à prier pour l'Empereur; si, croire au véritable Dieu & l'adorer, est un crime qui le merite.

La Priere met un Chretien au-dessus de toute frayeur.

## §. X X X I.

*Les Chrétiens sont indispensablement obligez de prier  
pour les Empereurs.*

Ce n'est pas  
pour plaire aux  
Empereurs que  
les Chrétiens  
prient pour eux.  
Les Chrétiens  
justifient par  
leurs Livres.

M A I S je veux bien que nous ne parlions ainsi que pour plaire à l'Empereur, & que ce soit pour nous dérober à vos cruautéz que nous feignons de demander pour lui les choses que je viens de dire. Dequoi nous serviroit cette feinte, dès que vous ne nous permettez pas de nous défendre? Que si vous êtes véritablement persuadez, que les Chrétiens ne s'interessent point à la conservation de l'Empereur; lisez ce que Dieu nous ordonne: ouvrez nos Livres que nous ne cachons à personne, & que le hazard a mis en tant de mains étrangères. Vous y verrez que par une surabondance de charité, ils nous commandent de prier, même pour nos Ennemis, " & de souhaiter du bien à ceux qui nous persecutent. Or avons-nous de plus grands Ennemis & de plus cruels persecuteurs que ceux dont on nous accuse d'offenser la Majesté?

C'est parce  
qu'ils sont ob-  
ligez de prier  
pour leurs en-  
nemis.

" *Math. 5.*

C'est parce  
que Dieu le leur  
ordonne expres-  
sément.

*Pro Regibus  
& omnibus qui  
in sublimitate  
sunt. 1. ad Tim.  
c. 2.*

Vous y verrez même que Dieu nous l'ordonne expressement, & par un commandement distinct. *Priez, dit-il, pour les Rois, pour les Princes, & pour les Puissances, afin que vous joiissiez d'une paix parfaite.* En effet, l'Empire venant à être ébranlé, tous ses membres le sont aussi; & quoique le Peuple nous rejette comme Etrangers, faisant partie de l'Etat, nous nous trouvons enveloppez dans sa ruine.



## §. XXXII.

*Quoique les Chrétiens ne jurent point par le Genie de l'Empereur, ils ne laissent pas de prier pour l'Empereur & pour l'Empire.*

UNE autre obligation encore plus étroite dans laquelle nous sommes de prier pour l'Empereur, pour la conservation de l'Empire, & pour la prospérité des Romains, c'est que nous sommes persuadés que la dissolution générale dont l'Univers est menacé, & que la fin des siècles qui doit être accompagnée de tant de circonstances affreuses, n'est retardée que par la durée de l'Empire Romain. Comme nous ne voudrions pas en être les témoins, nous en demandons le retardement, & par là nous demandons la conservation de l'Empire.

Nous jurons aussi, non par le Genie des Empereurs, mais par leur salut plus auguste que tous les Genies ensemble. Ne sçavez-vous pas que les Genies sont des Demons? Nous respectons dans les Empereurs, la Providence de Dieu qui les a établis pour gouverner les Peuples. Nous sçavons qu'ils ont le pouvoir que Dieu a voulu qu'ils eussent; nous demandons la conservation de ce que Dieu a voulu qu'il fût, & c'est pour nous un grand serment. D'ailleurs nous avons coutume de conjurer les Demons pour les faire sortir du corps des hommes, & non pas de jurer par leur nom, pour leur rendre un honneur qui n'appartient qu'à Dieu.

Les Chrétiens plus obligés que les autres à prier pour les Empereurs.

Les Chrétiens ne jurent point par les Genies, parce que les Genies sont des Demons.

Ils respectent la puissance & la volonté de Dieu dans les Empereurs.

<sup>a</sup> Sous les Empereurs Chrétiens, il étoit défendu de jurer par le Genie de l'Empereur; mais il étoit permis de jurer par son salut. Nos premiers Rois Chrétiens supprimèrent cette permission; & défendirent de jurer, ni par la vie du Roy, ni par celle de ses Enfants. Cette défensive se trouve dans les Loix de Clovis; de Childebert, & de Clothaire.

## §. XXXIII.

*Que les Chrétiens ne sçavent ni élever ni abaisser l'Empereur.  
plus qu'ils ne doivent.*

Les Chrétiens  
contribuent à la  
conservation de  
l'Empereur, ce  
que les Payens  
ne sçavoient  
faire.

IL est inutile de vous parler davantage de nos sentimens de Religion & de pieté à l'égard de l'Empereur, que nous sommes obligez de respecter comme un homme choisi de Dieu. Je pourrois dire avec raison, que l'Empereur est plus à nous qu'à personne, puisque c'est notre Dieu qui l'a placé sur le Trône, & que je contribuë davantage à sa conservation, non-seulement parce que je la demande à celui qui seul la peut accorder, ou parce que je suis tel qu'il faut être pour l'obtenir; mais encore, en ce que mettant la Majesté de l'Empereur au dessous de la Majesté Divine, ma priere est plus efficace auprès de Dieu, auquel seul je soumetts l'Empereur.

C'est se moquer de l'Empereur que de lui donner la qualité de Dieu: C'est un mensonge.

Si je le mets au-dessous de Dieu, c'est que je ne crois pas qu'il lui soit égal: Car je ne sçauois dire que l'Empereur soit Dieu; ou parce que je ne sçauois mentir, ou parce que je n'ay pas le front de me moquer de lui, ou parce que lui-même doit s'offenser lorsqu'on le traite de Dieu. Si c'est un homme, il est de son interêt de reconnoître que Dieu est au-dessus de lui, & il doit se trouver content du nom d'Empereur. N'est-ce pas un grand nom que celui qu'on reçoit de Dieu? Dire qu'il est Dieu, c'est nier qu'il soit Empereur, puisqu'il ne peut être Empereur sans être homme. Manque-t'on à l'en faire ressouvenir lorsqu'il est assis sur le Char de triomphe, & qu'on lui crie derriere lui: *Regardez après vous, souvenez-vous que vous êtes un homme.* Il doit être encore plus content de se voir environné de tant de gloi-



te, qu'on est obligé de le faire ressouvenir qu'il est homme; au lieu qu'il trouveroit bien moins de grandeur à être appelé Dieu, parce qu'il ne l'est pas, qu'à s'entendre avertir qu'il n'est qu'un homme.

## §. XXXIV.

*En quel sens on peut donner à l'Empereur la qualité de Seigneur.  
Le traiter de Dieu, c'est lui vouloir du mal.*

AUGUSTE, à qui l'Empire doit toute sa splendeur, n'a jamais voulu qu'on l'appellât Seigneur, qui est un des noms de Dieu. Je n'auray pourtant point de répugnance à le donner à l'Empereur, quand on ne m'obligera point de l'entendre au même sens, que je le donne à Dieu. D'ailleurs, je ne suis pas à l'Empereur, je n'ay qu'un seul Seigneur, un Dieu tout-puissant & éternel, qui est aussi le Dieu de l'Empereur. Comment le Pere de la patrie peut-il en être le Seigneur?

De plus, un titre de bonté est bien plus doux qu'un titre de puissance. Aussi appelle-t'on les Chefs de familles Peres, & non pas Seigneurs; & si un Empereur n'a pas voulu être appelé Seigneur, on a dû encore moins, par une flaterie honteuse & tres-dangereuse, le traiter de Dieu. C'est comme si vous dérobiez le nom de l'Empereur pour le donner à un autre: Ne feriez-vous pas un outrage sensible & impardonnable à celui que vous reconnoissiez auparavant pour votre Maître, & dont les suites seroient à craindre pour celui que vous auriez honoré de ce nom?

Ne manquez donc pas à Dieu, si vous voulez que Dieu ne manque pas à l'Empereur: cessez de croire qu'il puisse y avoir un autre Dieu: Ne donnez plus ce

Les Chrétiens veulent bien donner à l'Empereur le titre de Seigneur, pourvu que ce ne soit pas au même sens qu'on le donne à Dieu.

Si la qualité de Seigneur ne convient pas à l'Empereur, la qualité de Dieu lui convient encore moins.

Manquer à Dieu, c'est manquer à l'Empereur.

nom à celui qui a lui-même besoin de l'assistance divine. Que si en donnant à un homme la qualité de Dieu, votre flaterie ne rougit point de son mensonge; qu'elle craigne au moins de lui attirer quelque malheur. C'est vouloir du mal à l'Empereur que de lui donner le nom de Dieu avant son apotheose.

## §. X X X V.

*Les vœux des Chrétiens pour l'Empereur, sincères & raisonnables ceux des Payens faux & teméraires. On refuse le nom de Romains aux Chrétiens qui sont fideles & attachez à l'Empereur. On le donne à ses ennemis & à ses meurtriers.*

SI donc les Chrétiens sont des ennemis publics, c'est parce qu'ils rendent aux Empereurs, des honneurs qui ne sont ni vains, ni faux, ni téméraires. C'est parce que professant la vraie Religion, ils solennifient leurs Fêtes dans l'intérieur de leur cœur, plutôt que dans des dissolutions scandaleuses. Que c'est faire un grand bien à l'Empereur, d'allumer des feux, de dresser des tables au milieu des ruës, de manger dans les Places, de changer la Ville en une Taverne, d'arroser les ruës de vin, de courir par bandes, injuriant les uns, insultant les autres, & cherchant par tout à satisfaire ses desirs impudiques!

Ne peut-on donc prendre part à la joye publique, qu'en se deshonorant publiquement, & convient-il de faire aux Fêtes de l'Empereur des choses qu'on n'oseroit faire un autre jour? Faut-il, pour honorer Cesar, violer des loix que vous n'observez que par le respect que vous avez pour lui? La licence des mœurs corrompues peut-elle passer pour pieté; & peut-on regarder comme Re-

Les vœux & les Prières intérieures des Chrétiens, plus utiles aux Empereurs, que les solennitez éclatantes des Payens.

Maniere dont les Payens solennifient la Fête des Empereurs, contraire à la raison & à la Religion.

ligion, ce qui donne lieu au desordre?

Oh! que nous sommes vraiment dignes de mort; d'abolir par notre chasteté, notre temperance & notre probité, les Fêtes & les réjouissances qui se font pour les Empereurs. Pourquoi refuser dans un jour de joye d'orner nos portes de lauriers? Pourquoi ne pas éclairer le jour par des illuminations? La bienfiance permet dans les solennitez publiques, de donner à sa maison un air de quelque nouveau lieu de débauche.

Mais je suis bien-aïse de vous faire voir combien sont peu sinceres & veritables ces demonstrations d'attachement pour la seconde Majesté, à laquelle on nous accuse de manquer par un second sacrilege; parce que nous ne celebrons pas avec vous les Fêtes des Empereurs, d'une maniere que la bienfiance, la modestie & la chasteté ne sçauroient permettre; afin qu'on voye si ceux-là ne sont pas encore plus coupables que nous, qui veulent nous ôter le nom de Romains, & nous faire passer pour ennemis de l'Empereur.

Je demande à ces Romains naturels, à cette Populace qui habite les sept Colines, quel est celui dont la langue, quoique Romaine, sçache épargner son Empereur. Le Tibre & le Cirque en rendent témoignage: & si la nature avoit mis sur leurs cœurs un voile, dont la matiere fût transparente; quel est celui qu'on ne verroit pas soupïrer sans cesse après un nouvel Empereur, pour avoir part à la distribution de son avenement, au milieu même de leurs acclamations, lorsqu'ils disent: *Que Jupiter retranche de nos années pour les ajouter aux vôtres?* Un Chretien ne sçait, ni prononcer ces paroles, ni former de pareils desirs.

Vous direz que c'est la Populace qui parle de la for-

Leurs demonstrations servent de voile à leurs mauvaises intentions.

Le Peuple, le Senat, l'Empereur.

dre des Chevaliers, également infidèles à l'Empereur.

te; mais ce sont des Romains, & de tous les Romains; les plus ardens accusateurs des Chrétiens. Vous direz peut-être encore que l'autorité des autres Ordres les a retenus dans leur devoir à l'égard des Empereurs: Que jamais il n'a été attenté contre eux, ni par des Sénateurs, ni par des Chevaliers, ni par des Armées, ni dans leur Palais; d'où sont donc sortis les Cassius<sup>a</sup>, les Nigers<sup>b</sup>, & les Albinus<sup>c</sup>? D'où étoient ceux qui ont assassiné les Empereurs dans des jours de Fêtes; qui les ont étranglés dans le Bain, qui ont forcé leur Palais<sup>d</sup> les Armes à la main, plus hardis en cela que les Sigerius & les Parthenius? Il me semble que ce sont des Romains, & tous gens qui ne sont pas Chrétiens.

<sup>d</sup> L'Empereur Pertinax, qui fut assésé dans son Palais par deux cent Soldats Romains.

" Ils assésèrent l'Empereur Domitien dans sa Chambre. Voyez la remarque sur Domitien, c. 9.

Il ne s'est jamais trouvé de Chrétiens rebelles à l'Empereur.

Cependant dans l'instant même de leur revolte, ils offroient des Sacrifices pour le salut de l'Empereur; ils juroient par son Genie, les uns de cœur, les autres de bouche, & appelloient les Chrétiens des ennemis publics. Mais tous ceux qu'on découvre à present avoir été les partisans ou les complices des derniers troubles; ces

<sup>a</sup> CASSIUS AVIDIUS Capitaine Romain, fils d'Heliodore Syrien, & Gouverneur d'Egypte, étoit un homme remuant, ambitieux, & toujours mécontent du gouvernement des affaires. Comme il étoit né avec toutes les qualitez d'un excellent homme de guerre, il fut fort considéré des Empereurs Marc Antonin le Debonnaire, Lucius Verus, & Marc Aurele Antonin. Son ambition l'ayant porté à se faire saluer Empereur par les Troupes après la mort de l'Empereur Verus, il fut assassiné trois mois après par les mêmes Soldats qui l'avoient fait Empereur, & sa tête fut envoyée à Antonin. *Dion. Vulcatius Gallicanus. Jules Capitolin.*

<sup>b</sup> C. PESCENNIUS JUSTUS NIGER, Capitaine Romain, s'étant acquis par sa bravoure & par ses bonnes manieres, l'estime & la confiance des Troupes qui étoient en Syrie, profita de la distance des lieux, & des sentimens favorables des Legions Romaines, &

se fit saluer Empereur. Mais à peine y avoit-il un an qu'il jouissoit de cette nouvelle dignité; qu'il fut défait par l'Empereur Severe, & tué sur l'Euphrate comme il s'enfuyoit à Antioche. *Aurel. Victor.*

<sup>c</sup> DECIMUS CLAUDIUS ALBINUS, natif d'Adrumette, merita par ses grandes qualitez d'être créé César par l'Empereur Severe, ce qu'il fit moins pour rendre justice à son merite, que parce qu'il le craignoit. En effet après s'être défait de Niger, qui commandoit les Armées Romaines en Orient, il tourna ses Armes contre Albinus qui les commandoit en Angleterre. Albinus vint au-devant de lui jusqu'à Lyon, où il se livra un combat si opiniâtré & si sanglant, que les eaux du Rhône & de la Saone en changerent de couleur. Albin fut vaincu, & se voyant prêt de perdre la vie par les mains de ses ennemis, il se l'éta lui-même. *Jules Capitolin, Herodien, Xiphilin, Spartien.*

restes d'une multitude de Parricides n'avoient-ils pas à leurs portes les branches de laurier les plus fraîches & les plus touffuës ? Quel Vestibule étoit plus superbement éclairé que le leur, & plus noirci par la fumée des lampes ? De tous ceux qui firent dresser des tables dans les Places, quelqu'un avoit-il des lits plus propres & plus magnifiques ? non pour prendre part à la joye publique; mais pour commencer à mettre d'autres vœux au jour au milieu même des réjouissances qui se font pour honorer un Empereur, dont le nom est déjà effacé de leur cœur, flattant leur esperance par une représentation & une image avancée de ce qu'ils desirent.

Ceux-là ne sont pas mieux intentionnez, qui consultent les Astrologues, les Aruspices, les Augures, & les Devins, sur la destinée de l'Empereur. Ce sont des Sciences que les Anges rebelles ont enseignées aux hommes, que Dieu condanne, & dont les Chrétiens ne se servent pas même dans les choses qui les regardent. Mais qui est-ce qui veut sçavoir le temps que doit vivre l'Empereur, sinon celui qui lui veut faire du mal, ou qui lui en souhaite, qui attend sa mort, ou qui la desire ? On ne consulte point pour un Maître, comme on consulte pour des personnes qu'on aime. La curiosité que l'amour donne, est bien différente de la curiosité que la crainte inspire.

Ceux qui s'ennuient avec plus d'éclat la Fête de l'Empereur, trouvez les plus grands ennemis.

Les Chrétiens n'ont jamais désiré la mort des Empereurs. Les Payens consultent les Devins, pour sçavoir quand elle arrivera.

### §. XXXVI.

*En quoy consiste l'honneur, l'attachement, & la fidelité qu'on doit à l'Empereur.*

SI donc il est vray qu'on a laissé le nom de Romains à des gens qui ont été reconnus les ennemis de l'Empe-



On ne doit pas ôter aux Chrétiens le nom de Romains, puisqu'on ne l'a pas ôté aux incurriers des Empereurs.

En quoy consiste l'honneur & l'attachement qu'on doit à l'Empereur.

Les Chrétiens font pour tous les hommes, ce qu'ils font pour l'Empereur.

reur ; pourquoy veut-on nous l'ôter, à nous qui sommes seulement soupçonnés de l'être ? Faut-il, pour se conserver le nom de Romains, être les ennemis de l'Empereur, parce qu'on ne l'a pas refusé à ceux qui se sont trouvez ses ennemis ? Tant il est vray que l'attachement, l'honneur & la fidelité qu'on doit aux Empereurs, ne consistent point dans ces sortes de démonstrations, sous lesquelles la trahison cache ses desseins avec tant d'art, mais dans les mœurs chrétiennes qui obligent un Citoyen à rendre avec verité à l'Empereur & aux autres hommes, tout ce qu'il leur doit. Car ce n'est pas seulement à l'égard des Empereurs que nous devons être gens de bien ; la qualité des personnes n'est point la regle de nos bonnes œuvres : parce que c'est pour nous que nous les faisons ; ne cherchant ni loüanges, ni récompense de la part des hommes ; mais de la part de Dieu, qui exige & qui récompense une bonté generale.

Nous sommes pour les Empereurs, ce que nous sommes pour nos voisins : parce qu'il nous est également défendu de leur vouloir du mal & de leur en faire, d'en dire, ou d'en penser. Tout ce qui ne nous est pas permis à l'égard de l'Empereur, ne nous l'est pas à l'égard de tout autre ; & ce qui ne nous est permis contre personne, nous l'est bien moins encore contre celui que Dieu a élevé à une si haute dignité.

### §. XXXVII.

*Que les Chretien ne manquent pas de moyens pour se vanger des Payens. Qu'ils n'en font rien, parce que la vengeance ne leur est pas permise.*

S'IL nous est ordonné d'aimer nos ennemis, comme

je l'ay déjà dit ; que reste-t'il que nous puissions haïr ? si pour ne nous pas rendre aussi coupables que ceux qui nous offensent , on nous défend de vanger une injure par une autre injure ; à qui est-ce donc qu'il nous est permis de faire du mal ? Soyez-en vous-mêmes les Juges. Combien de fois vous êtes-vous déchaînez contre les Chrétiens , autant pour satisfaire votre haine , que pour obéir à vos loix ? Combien de fois , sans attendre vos ordres , la Populace prévenuë contre nous , nous a-t-elle accablés de pierres ? Combien de fois a-t-elle mis le feu à nos maisons ? La fureur de vos Bacchantes ne laissent pas les Chrétiens en sûreté dans leurs tombeaux : on les arrache de cet asyle de la mort : on les met en pieces , & on traîne par les ruës leurs cadavres à demi rongez , & qui n'ont plus rien de la figure humaine.

Cependant , quelle vengeance avez-vous vû prendre de tant d'outrages à ceux que vous croyez si ardens à la revolte , & que vous persecutez jusqu'à la mort ? quoi qu'avec un tres-petit nombre de flambeaux une seule nuit nous eût amplement vangez , s'il nous étoit permis de repousser la violence par la violence. Mais à Dieu ne plaïse , que nous ayons recours à des moyens humains , pour vanger une Religion Divine , & que nous soyons fâchez de souffrir ce qui la fait connoître. Que si nous voulions agir ouvertement contre vous , & non en secret , ne sommes-nous pas en assez grand nombre ? manquons-nous de force pour le faire ? croyez-vous que les Maures<sup>a</sup> , que les Marcomans<sup>b</sup> , que les Parthes<sup>c</sup> , & que

Les Chrétiens ne connoissent point la vengeance. Ils ne se vangent point des Payens , quoi qu'ils soient en état de le faire, ou en leur faisant du mal, ou en ne leur faisant pas de bien.

<sup>a</sup> Les Maures étoient autrefois le Royaume le plus étendu de l'Afrique ; mais ils n'occupent plus aujourd'hui que la partie Occidentale de la Barbarie.

<sup>b</sup> Les Marcomans étoient un Peuple Belliqueux de l'ancienne Germanie. Ils se re-

volterent souvent contre les Romains, sur tout du temps de Marc Aurele , qui les vainquit avant Severus. *Prot. Dion. Vell. Patere.*

<sup>c</sup> Peuples qui ont mis sur pied de puissantes armées, que les Romains apprehendoient fort, & qui venoient d'être subjugués par Severus.

les Nations les plus puissantes qui n'occupent qu'une portion de la Terre, soient en plus grand nombre que ceux qui sont répandus dans toutes les parties du Monde?

A peine commençons-nous de paroître, & nous faisons déjà la plus grande portion de tout ce qui dépend de vous; de vos Villes, de vos Isles, de vos Châteaux, de vos Municipales, de vos Assemblées, de vos Camps, de vos Tribus, de vos Décuries, du Palais, du Senat & du Barreau. Il n'y a que dans vos Temples qu'on ne nous trouve point. Quelle guerre ne serions-nous pas capables d'entreprendre; & quelle guerre n'accepterions-nous pas, quand même nous serions inférieurs en nombre, nous qui souffrons si volontiers qu'on nous massacre; s'il étoit autant permis aux Chrétiens d'ôter la vie aux autres que de sacrifier la leur? Il nous seroit encore aisé, sans prendre les Armes, & sans nous revolter ouvertement, de former un parti contre vous, en nous déclarant vos ennemis: Car, si étant en si grand nombre, nous nous fussions tout d'un coup séparés de vous, pour nous retirer dans quelque coin du monde; la perte de tant de Citoyens de toute condition, auroit étrangement surpris cette domination universelle dont vous vous flattez, & une telle retraite eût été pour elle une rude punition. Cette solitude, ce silence, cette surprise générale de l'Univers qui se seroit vû presque éteint, vous auroit sans doute épouvanté. Vous auriez cherché des sujets pour leur commander, & il vous seroit moins resté de Citoyens que d'ennemis, dont le nombre diminué à mesure que celui des Chrétiens augmente. Mais qui vous auroit délivrés de ces ennemis invisibles, qui portent le desordre dans vos corps & dans vos âmes? Je veux dire des insultes des Démons; dont nous vous

délivrons sans intérêt & sans récompense. C'étoit encore dequoy nous vanger suffisamment, que de laisser à ces Esprits impurs la liberté de s'emparer de vos corps. Et au lieu de reconnoître le mérite d'un si grand service, vous avez mieux aimé mettre au nombre de vos ennemis, des hommes, non-seulement qui ne vous font point à charge, mais même qui vous sont nécessaires. Nous ne sommes point les ennemis des hommes, nous le sommes de leurs erreurs.

## §. XXXVIII.

*Les Chrétiens n'ayant point d'ambition, ne sçauoient être  
Gens de cabale & de parti.*

VOUS deviez donc traiter tout autrement & mettre au rang des sociétés innocentes, une secte qui ne fait rien de tout ce qu'on peut appréhender des factieuses: Je crois qu'on n'a défendu celles-cy, que pour empêcher un chacun de s'élever au-dessus de son rang; de crainte qu'il ne se formât des partis parmi les Citoyens, ce qui porte aisément le trouble dans les élections, le Senat, les quartiers, les harangues, & dans les spectacles mêmes; où chacun défend les intérêts de son parti, depuis qu'on a commencé de vendre son crédit & son suffrage. Pour nous qui sommes insensibles à la vanité & à l'ambition, nous ne sommes point dans la nécessité de former des partis, & rien n'est tant éloigné d'un Chrétien que l'envie de gouverner. Le monde est la République de tous les hommes, il n'en connoît point d'autre.

Raisons qu'on a de défendre les partis & les factions dans un Etat, ce qui en est la source ordinaire.

Les Chrétiens ne peuvent pas être des Gens de cabale.

\* L'Idolâtrie.

Nous renonçons de même à vos spectacles & à leur origine, digne fruit de vos superstitions; & nous méprisons tout ce qui s'y passe. Nous ne trouvons aucun

plaisir, ni aux folies du Cirque<sup>a</sup>, ni aux impuretez du Theatre<sup>b</sup>, ni aux cruautez de l'Amphitheatre<sup>c</sup>, ni aux vains exercices des Athletes. On a permis aux Epicuriens de se faire une idée particuliere du plaisir; en quoi vous offense-t'on lorsqu'on s'en fait une autre? Si nous faisons tort à quelqu'un en ne voulant pas connoître le plaisir; c'est à nous que nous le faisons: Et si nous n'approuvons pas les choses que vous aimez, ne condamnez-vous pas aussi celles qui nous plaisent?

On ne peut point contraindre un homme à trouver du plaisir où il n'en sent pas.

## §. XXXIX.

*Il ne se passe rien dans les Assemblées des Chretiens qui ne soit dans l'ordre de la bienséance. Leurs repas sont simples & sans profusion. Ceux des Payens somptueux & magnifiques.*

Mais je suis bien-aïse de vous découvrir moy-même quelles sont les occupations de cette faction Chretienne; afin qu'après l'avoir justifiée du mal qu'elle ne fait pas, vous connoissiez le bien qu'elle fait.

Ce qui se passe dans les Assemblées des Chretiens.

Eclairez d'une même foy, soumis aux mêmes maximes, unis par le lien d'une même esperance, nous ne faisons qu'un seul corps. Nous nous présentons tous en-

<sup>a</sup> Le Cirque étoit une place tres-spacieuse en forme de Cercle, environné de Batimens. Il y avoit tout au-tour des Loges & des Galeries pour les Spectateurs qui formoient un Amphitheatre, & au milieu étoit l'arène où se battoient les Gladiateurs & les Athletes. C'étoit là que se representoient le Jeux *Circenses*, qui n'étoient autre chose qu'une imitation des cinq sortes de combats ou Jeux Olympiques. La Course, le Saut, le Disque, la Lutte, & le Ceste. *Rosin. Ant.*

<sup>b</sup> On representoit sur le Theatre des Tragedies, des Comedies, & des Mimes pour divertir & amuser le Peuple: Et comme les acteurs des Romains étoient tres-corrompus, on ne pouvoit gueres leur plaire, ni les divertir que par des representations sales, &

propres à flatter une passion qui faisoit leur souverain plaisir. Ils ne rougissoient pas de faire paroître des hommes nus dans les *Luperques*, & des femmes nues dans les *Floreaux*. *Ros. Ant.*

<sup>c</sup> Tertulien veut parler ici de ces Spectacles sanglans qui se representoient dans l'Amphitheatre, tellement au naturel, qu'on eu a vû se faire Eunuque sur le Theatre pour représenter Atys; & d'autres se brûler vifs en représentant Heracle sur son bûcher: Et comme ces jeux & ces Mimes ne se representoient que par des Gens, ou condamnés à mort, ou qui s'y livroient par vanité, le sang de l'Acteur n'y étoit point épargné, & il s'y faisoit des cruautez qu'on ne sçauroit imaginer sans horreur.



semble devant Dieu , comme pour emporter par la force , ce que nous lui demandons par nos prieres ; & c'est une violence qui lui fait plaisir. Nous prions pour les Empereurs , pour leurs Ministres , pour les Puissances , pour l'état présent des affaires , pour la tranquillité publique , & pour le retardement de la dissolution generale de l'Univers. Nous nous assemblons pour lire les Ecritures saintes , lorsqu'il arrive quelque chose parmi nous qui demande , ou des avis , ou un éclaircissement. Cette sainte parole nourrit notre foy , relève notre esperance , & assure notre confiance ; & les frequentes explications qu'on en fait nous affermissent dans la pratique des preceptes. Là , nous exhortons , nous reprenons , & nous usons du pouvoir que nous avons reçu de Dieu. On y prononce , mais après un meur examen , persuadez que Dieu est present à nos jugemens , & c'est pour nous un préjugé assuré de la réprobation d'un homme , lorsque sa faute nous oblige de le retrancher de la priere , de l'Assemblée , & du commerce des choses Saintes.

Les plus vertueux de nos Anciens président à nos Assemblées , & l'on arrive à cet honneur non par argent , mais par les témoignages de l'Eglise ; car tout ce qui vient de Dieu ne s'achete point : & si nous avons une espece de tresor parmi nous , c'est un argent qu'on amasse sans deshonorer la Religion , & sans qu'il en soit le prix. On y met tous les mois une aumône à sa volonté ; car il faut qu'on le veuille & qu'on le puisse , chacun le faisant de foy-même & sans y être contraint. Ce Tresor est comme un dépôt de pieté qu'on ouvre , non pour faire des festins & des banquets , ou pour se plonger dans les vils plaisirs de la gourmandise , mais pour nourrir & enterrer les pauvres ; pour élever les enfans

On y prie pour l'Empereur & pour l'Etat.

On y explique les saintes Ecritures.

On y punir ceux qui le méritent.

On y fait tous les mois une aumône.

L'usage qu'on fait de cette aumône.

de l'un & l'autre sexe, restez sans biens & sans parens : pour des Domestiques à qui l'âge ne permet plus de servir : pour ceux qui ont fait naufrage, & pour ceux que leur foy rend si dignes de l'assistance de leurs freres, & qui ne sont dans les Mines, dans les Isles & dans les Prisons, que parce qu'ils sont Chrétiens.

Les Chrétiens déclarez criminels, parce qu'ils s'appellent freres, & qu'ils s'aiment les uns les autres.

Tous les hommes sont freres, parce qu'ils n'ont qu'un même Pere.

Mais il y a des gens qui nous font un crime de cette charité qui regne parmi nous. Voyez, disent-ils, comme ils s'entraiment. Cela les étonne, parce qu'ils s'entre-haïssent. Voyez, disent-ils, comme ils sont prests de mourir les uns pour les autres ; car pour eux, ils sont toujours prests de s'entre-tuer. Et je crois qu'ils n'ont point de meilleure raison de nous soupçonner de crime, par le nom de frere que nous nous donnons, que parce que tout nom de sang & de parenté n'est parmi eux que mensonge. Nous sommes aussi vos freres par le droit de la nature notre commune Mere ; quoique vous n'avez presque rien de l'humanité, étant de tres-mauvais freres. Mais, que nous avons une raison bien plus excellente, d'être appelez & d'être regardez comme freres : ayant tous un même pere qui est Dieu ; ayant été remplis d'un même esprit de sainteté, & frappez par la lumiere d'une même verité, après avoir été conçus dans le sein d'une même ignorance. Peut-être ne croit-on pas que nous soyons freres, parce qu'on n'entend point parler de nos Histoires sur les Theatres ; ou parce que nous étendons la fraternité jusqu'à faire part aux autres des biens qui la détruisent ordinairement parmi vous.

Tout est commun parmi les Chrétiens, excepté les femmes.

Ayant une même ame & un même esprit, nous n'avons aussi qu'un même bien. Tout, hors les femmes, est commun parmi nous, & nous ne renonçons à l'union, que dans la seule chose qui unit aujourd'huy le

reste des hommes, & par le commerce qu'ils ont avec les femmes de leurs amis, & par celui qu'ils consentent que ces amis ayent avec leurs femmes. C'est, sans doute, une leçon qu'ils ont apprise à l'école de quelques-uns de leurs ancêtres, ou de quelque Philosophe, d'un Socrate, ou d'un Caton, qui ont prêté à leurs amis les femmes qu'ils avoient épousées pour en avoir des enfans, dont ils ne devoient pas être les Peres. Je doute qu'elles se fissent beaucoup de violence: car pourquoy se seroient-elles souciées d'être chastes, dès que leurs Maris les prostituoient sans peine? Bel exemple de la sagesse Attique & de la gravité Romaine! Un Philosophe & un Censeur sont les prostituteurs de leurs femmes.

Rien de commun parmi les Payens, excepté les femmes.

Pourquoy donc trouver étrange, que nous aimant comme nous faisons, nous mangions tous ensemble? & pourquoy, outre les crimes dont vous accusez la simplicité de nos repas, nous accusez-vous encore d'être prodigues? Seroit-ce de nous, que Diogene auroit dit: *Ceux de Mégare font des festins comme s'ils n'avoient qu'un jour à vivre, & bâtissent comme s'ils ne devoient jamais mourir?* Mais, qu'on voit bien micux une paille dans l'œil d'autrui, qu'une poutre dans le sien! L'air est tous les jours infecté par la puanteur qu'exhalent de leurs bouches tant de Tribus, de Curies, & de Decuries. Les Saliens ne font point de festins sans faire de grands emprunts: il faut des Arithmeticiens pour supputer les frais des repas superbes, où vous payez à Hercule les decimes de tous vos biens. On fait chercher les plus habiles Cuisiniers pour les Fêtes des Apaturies<sup>d</sup> de Bacchus, & pour les myste-

Les repas des Payens sont tucux & magnifiques.

<sup>d</sup> XANTHIUS Roy de Beotie, ayant proposé à Timetes Roy des Atheniens de se battre avec lui, pour terminer le différend qui étoit entre eux au sujet du Bourg de Celene, Melanthe issu de l'ancienne famille de Nefée accepta le défi au refus de Timetes; & comme ils étoient aux mains, ayant apperçu derrière Xanthius comme un homme vêtu d'un

res Attiques. On ne fait point de festins en l'honneur de Serapis, que les sentinelles ne donnent à chaque instant Palarme, par la fumée prodigieuse qu'on excite en apprêtant les viandes, & l'on ne parle que du luxe de nos repas.

*αγάπη en Grec, signifie amour, charité.*

Les repas des Chrétiens simples & sans dépenſe.

De quelle manière les Pauvres y ſont reſſus & regardez.

Tout s'y paſſe dans une grande modeltie.

Le nom d'Agapes que nous leur donnons les fait aſſez connoître, par l'idée que les Grecs attachent à ce terme. Si nous y faiſons de grandes dépenſes, c'eſt accroître ſon bien que de l'employer à de bonnes œuvres; car nous procurons ce ſecours généralement à tous les pauvres, non à la manière dont vous traitez vos Parafites, qui faiſant gloire de ſacrifier leur liberté à leur ventre, ſe livrent à la ſervitude la plus ignominieufe; mais en les regardant comme ceux pour qui Dieu a le plus d'attention. Que ſi le motif de nos repas eſt ſi louable; jugez de celui que la Religion nous inſpire dans le reſte de nos actions. Elle ne ſouffre rien de bas ni d'immodeſte; on ne ſe met à table qu'après avoir prié; nous mangeons ſelon nos beſoins; nous bûvons autant que la chaſteté le permet; nous ne prenons de nourriture qu'autant qu'il convient pour être en état d'adorer Dieu pendant la nuit, & nous nous entretenons comme des perſonnes qui ſçavent que Dieu les écoute. Après avoir lavé les mains, & allumé les lampes, on invite un chacun à chanter des Cantiques qu'on tire des ſaintes Ecritures, ou que l'on compoſe de ſoi-même, & par là on fait connoître ſi l'on a bû avec excez.

peau de Chevre noire, il s'écria auſſi-tôt que la partie n'étoit pas égale, que Xanthius prenoit un ſecond. Xanthius s'étant retourné pour voir ce que c'étoit, fut tué par Melanthus. Les Atheniens ayant crû que c'étoit Bacchus qui s'étoit travéſti en leur faveur, lui érigerent un Temple, & conſacrèrent cette

tromperie ( en grec *απατάρα* ) par une Fête qui ſe celebroit tous les ans au mois d'Octobre pendant 4. jours, dont le premier ſe paſſoit à faire des feſtins, & le ſecond à faire des Sacrifices publics. *Suidas. Euseb. de Pamph. Herod. Xenoph.*

Le repas finit aussi par la Priere , & alors chacun se retire , non comme une bande d'assassins , ou comme une armée de bandits , ou comme une troupe de débauchez ; mais comme des personnes qui ne pensent qu'à conserver la modestie & la retenue ; en sorte qu'ils paroissent sortir non d'un repas , mais d'un exercice de pieté.

Ces assemblées des Chrétiens ne doivent point être permises ; si elles ressemblent aux défendues : elles sont véritablement condamnables ; si elles ne sont point différentes de celles qu'on condamne , & si on peut leur reprocher les choses dont on accuse les autres. Avons-nous jamais tenu conseil pour perdre quelqu'un ? Nous sommes dans nos Assemblées , ce que nous sommes dans nos Maisons ; & nous sommes en general , ce que nous sommes en particulier. Nous n'offençons , ni ne contristons personne. Lorsque des Gens d'honneur & des Gens de bien s'assemblent ; lorsque des personnes pieuses & bien réglées se trouvent en un même lieu , ce n'est point une Assemblée factieuse , c'est un Senat.

Les Chrétiens ne se font jamais assembler pour faire du mal.

## §. XL.

*Que c'est l'ingratitude des hommes , & non les Chrétiens , qui est la cause des malheurs qui arrivent dans le monde. Que les Chrétiens les détournent par leurs prieres , pendant que les Payens les attirent par leurs impietez.*

CEUX-là au contraire sont véritablement factieux , qui s'efforcent de faire haïr des Gens de bien : qui demandent le sang des innocens ; & qui couvrant leur haine de mensonge , disent que les Chrétiens sont la cause de tous les malheurs qui arrivent. Le Titre se dé-

Les Payens prétendent que la Religion des Chrétiens est la cause de tous les malheurs publics.



borde jusqu'aux murailles; Si le Nil n'inonde pas assez les Campagnes d'Egypte; si le Ciel refuse de la pluye; si la Terre tremble; s'il arrive une peste ou une famine; on entend aussi-tôt crier *au lion*. Mais un seul Lion peut-il devorer un si grand nombre d'hommes?

Preuves du contraire, tirées de l'Histoire.

Dénombrement des malheurs arrivés dans le monde, avant qu'il y eût des Chrétiens.

Considérez, je vous prie, combien il est arrivé de malheurs dans le monde, & dans plusieurs Villes particulières, avant l'Empire de Tibere; c'est-à-dire, avant la naissance du Christ. Nous voyons dans l'Histoire que les Isles de Hieranape, de Delos, de Rhodes, & de Cos, ont été submergées avec plusieurs milliers d'hommes. Platon rapporte que la Mer Atlhantique a arraché à l'Asie ou à l'Affrique, plus de continent qu'il ne leur en reste: Un tremblement de Terre a mis la mer de Corinthe à sec: la violence des eaux a séparé la Lucanie de l'Italie, dont elle a fait une Isle, sous le nom de Sicile: tant de prodiges ne sont point arrivés, sans que les habitans en ayent beaucoup souffert.

Avant les Dieux que les Payens adorent.

Avant les Juifs.

Où étoient alors, je ne diray pas les Chrétiens qui méprisent vos Dieux; mais vos Dieux eux-mêmes, où étoient ils? lors que le Déluge détruisoit tout l'Univers, ou seulement les Campagnes, comme Platon se l'est imaginé. Car les Villes qui les ont vû naître & mourir, sont foy qu'ils n'étoient pas alors, puisqu'ils les ont bâties eux-mêmes, & qu'elles ne subsisteroient pas aujourd'hui, si elles avoient précédé le Deluge.

Le Peuple Juif n'avoit pas encore conquis la Palestine, & ce Peuple dont les Chrétiens sont sortis n'habitoit pas encore ce Pays, lorsqu'une pluye de feu réduisoit en cendres les Villes de Sodome & de Gomorrhe qui en étoient voisines. Le lieu où elles étoient, exhale encore aujourd'hui une odeur insupportable: le peu d'arbres qu'on

ÿ voit portent des fruits qui ne sont agréables qu'à la vûe, & qui se mettent en poudre dès qu'on les touche. La Tuscie & la Campanie ne rejetterent point sur les Chrétiens l'embrasement de Vulfine<sup>a</sup> par le feu du Ciel, ni celui de Pompeies<sup>b</sup> par le feu de sa Montagne. On n'adoroit pas encore le vray Dieu dans Rome, lorsqu'Annibal mesuroit au boisseau les anneaux des Chevaliers Romains qui avoient été tués à la bataille de Cannes. Vos Dieux étoient adorez par tout le monde, lorsque les Senonois<sup>c</sup> vinrent assieger le Capitole.

Mais ce qui peut vous convaincre encore mieux, que les Dieux n'ont aucune part au desastre de ces Villes; c'est qu'ils l'ont toujours partagé, & que leurs Temples n'ont pas été plus épargnez que les Citadelles. De tous temps les hommes en ont mal usé à l'égard de Dieu, ou en ne lui rendant pas ce qu'ils lui devoient, ou en ne cherchant pas à le connoître, le connoissant déjà en partie; ou en adorant des Dieux qu'ils inventoient eux-mêmes; ou en croupissant dans le crime, pour n'avoir pas cherché à connoître l'Auteur de l'innocence, le Juge

Autre preuve tirée de la raison.

L'ingratitude des hommes, qui tous les maux qui arrivent dans le monde.

<sup>a</sup> Cet embrasement est rapporté par Julius Obsequens dans son Livre des Prodiges. Il dit que sous le Consulat de C. Valerius, & de M. Herennius, on vit un matin le Ciel tout en feu, & une flamme descendre en forme de cône sur la ville de Vulfine, qui la réduisit en poudre.

<sup>b</sup> C'est une ville de Campanie, qui fut premièrement brûlée par les flammes du Mont Vesuve, dont elle étoit voisine, & qui fut ensuite renversée par un tremblement de terre, sous l'Empire de Neron. *Riph. in vitâ Ner.*

<sup>c</sup> Sous le Regne de Tarquinius Priscus, Ambigatus Roy des Celtes, croyant son Royaume trop chargé d'habitans, permit à Bellouese & à Segovese ses neveux, de lever tel nombre de troupes qu'ils voudroient, & de passer l'un en Italie, & l'autre en Allemagne, selon que le sort en décideroit. L'Italie étant écheue à Bellouese, il sortit de la Gaule

avec les troupes qu'il avoit levées dans le Berry, dans l'Auvergne, dans le Senonois, l'Ausunois, le Chalonois, le Pays Chartrain & le Maine, & passa en Italie, où il forma autant de Colonies qu'il y avoit d'hommes de différentes Provinces. Environ 200. ans après, les Senonois qui s'étoient établis entre les deux Rivieres, Utens, aujourd'huy *Montone*, & *Æsis*, V. *Esino*, sortirent de leur territoire, entrèrent dans l'Etrurie, firent le Siege de Clusium, V. *Chiusi*. Les Etrusciens se voyant assiegez, demanderent du secours aux Romains qui leur en donnerent. Les Senonois ayant pris & pillé la Ville, poursuivirent les Romains jusques chez eux, entrèrent dans Rome, l'amirèrent en cendre, passerent les habitans au fil de l'épée, & vinrent ensuite assieger le Capitole, ou Manlius s'étoit retiré avec 1000. à 1200. hommes. *Tit. Liv. liv. 5. Flor.*

& le vengeur de tout mal : Car en le cherchant ils l'auroient connu , le connoissant , ils l'auroient adoré , & l'adorant , loin d'éprouver sa colere , ils auroient senti sa misericorde.

Ils doivent donc sçavoir que le Dieu qui est à present irrité contre eux , l'étoit avant qu'il y eût des Chrétiens dans le monde ; & les biens de Dieu dont ils jouïssent , étant encore plus anciens que les Idoles qu'ils se sont forgées ; pourquoy ne comprendront-ils pas , que tous les maux viennent aussi de celui , dont ils n'ont pas reconnu que venoient les biens ? La mesure de leur ingratitude est la mesure de leur crime à son égard.

Cependant , si nous faisons reflexion aux malheurs des siècles passez ; nous verrons qu'il n'est rien arrivé de semblable depuis qu'il y a des Chrétiens dans le monde : Car ce n'est que depuis ce temps-là , que l'innocence a diminué le nombre des iniquitez des hommes , & qu'il a commencé d'y avoir des adorateurs du vray Dieu.

Enfin<sup>d</sup> , lorsque les pluyes se trouvent arrêtées , & qu'on craint que l'année ne manque : pendant que vos bains , vos cabarets & vos retraites impudiques , sont ouverts à tout le monde , vous offrez de l'eau en Sacrifice à Jupiter : vous ordonnez des Prières publiques qu'on fait les pieds nus : vous allez chercher le Ciel dans le Capitole , & vous espérez de la pluye de ses lambris , ennemis de Dieu & du Ciel même. Et nous , au contraire ; attenez par les jeûnes , purifiez par toute la severité de

Il n'est point arrivé de semblables malheurs , depuis qu'il y a des Chrétiens dans le monde.

Les Chrétiens obtiennent par leurs Prières les faveurs du Ciel ; les Payens l'irritent par leurs impietez.

<sup>d</sup> Il est aussi à propos de vous donner des avis touchant les tremblemens de terre qui sont arrivez , & qui durent encore. Comparez la conduite que vous tenez en ces occasions , avec celle que gardent les Chrétiens. Au lieu qu'alors ils mettent plus que jamais leur confiance en Dieu , vous perdez courage ; vous ne prenez non-plus de soin de cul-

te des Dieux , que si vous ne les connoissiez point , & vous persécutez jusqu'à la mort les Chrétiens qui adorent un Dieu Eternel. *Paroles de l'Empereur Antonin le Debonnaire , dans sa Constitution publiée à Ephese en faveur des Chrétiens , rapportée par Ensebe.* Hist. Eccl. livre 4. c. 14.

la continence la plus exacte , nous nous dérobons à nous-mêmes les besoins de la vie les plus pressans : nous nous prosternons sous le sac & la cendre : nous faisons violence au Ciel par nos prieres : & lorsque nous en avons obtenu quelque faveur , c'est à Jupiter que vous en rendez graces.

## §. XLI.

*Les Payens sont la cause de tous les malheurs publics. Injustice des Dieux d'affliger les Payens pour punir les Chrétiens.*

C'EST donc vous-mêmes qui êtes véritablement à charge au monde , & qui avez été la cause de tous les malheurs publics , par le mépris que vous faites du vray Dieu , & par le culte que vous rendez à des Idoles. En effet , qui doit-on plutôt croire , irrité , ou celui qu'on méprise , ou ceux qu'on honore ? Oh ! que vos Dieux sont injustes , s'ils punissent à cause de nous , des hommes qui les adorent , & qu'ils ne devraient point confondre avec les Chrétiens.

On pourroit , allez-vous dire , faire le même reproche au Dieu que vous adorez , puisqu'il souffre que ses adorateurs partagent les châtimens dont il punit les impies. Mais , apprenez quelles sont ses intentions , & vous ne serez plus sur cela dans l'erreur. Car celui qui a destiné un Jugement éternel après cette vie , ne se presse point de faire avant la fin des siècles cette séparation qui est le Jugement même : jusques-là , ses récompenses & ses châtimens tombent indifféremment sur tous les hommes. Il a voulu que les impies eussent part à ses bienfaits , & que les siens partageassent avec eux ses punitions , afin qu'ils éprouvassent tous ensemble sa cle-

Les Payens sont eux-mêmes la cause de tous les malheurs publics.

Les Dieux ne doivent point affliger ceux qui les adorent , pour l'amour de ceux qui ne les adorent pas.

Pourquoy Dieu répand également les biens & les maux sur les Chrétiens & sur les Payens.



mence & sa severité: Et comme c'est de lui-même que nous avons appris ces veritez; sa bonté nous réjouit, & sa colere nous fait trembler.

Effets différens d'un même malheur.

Pour vous, vous méprisez l'une & l'autre; d'où il s'ensuit, que lorsqu'il arrive quelque malheur dans le monde, c'est toujours un avertissement que Dieu nous donne, & un châtiment qu'il vous envoie. Toutes ces disgraces ne nous troublent point, d'autant plus, que le seul interest que nous avons en ce monde, est d'en sortir au plutôt.

Si les Dieux sont la cause des malheurs publics, les Payens ne doivent pas les adorer.

D'ailleurs, quoique nous imputions à vos crimes tous les maux qui arrivent, lorsque la société que nous avons avec vous, nous les rend communs, nous sommes d'autant plus contents; que nous reconnoissons dans la vérité des saintes Ecritures, la certitude & l'infailibilité de notre esperance. Si au contraire nous sommes cause de toutes les disgraces qui vous arrivent de la part de vos Dieux; pourquoy continuez-vous d'adorer des Dieux si ingrats & si injustes? puisqu'ils devoient vous fournir tous les secours & tous les moyens necessaires pour vous vanger des Chretiens.

## §. XLII.

*Les Chretiens aussi utiles & plus fideles Citoyens que les Payens.*

MAIS on nous accuse encore de faire un autre tort à l'Etat. On dit que nous sommes gens inutiles pour le Commerce. Comment cela se peut-il, vivant avec vous, nous nourrissant des mêmes choses, nous habillant des mêmes étoffes, nous servant des mêmes meubles, & nous trouvant dans les mêmes besoins de la vie? Car nous ne sommes, ni des Brachmanes, ni des Gymnosophis-



tes des Indes : nous n'habitons point les forêts , & nous ne sommes point séparés du reste des hommes. Nous nous ressouvenons à chaque instant que nous devons tout à la bonté de Dieu notre Seigneur & notre Créateur. Nous ne rejettons rien de ce qu'il a fait ; mais nous prenons garde à n'en pas user , ou avec excès , ou sans besoin. Nous ne pouvons donc pas nous dispenser de nous trouver par tout avec vous , dans vos Places , dans vos Marchés , dans les Bains , dans les Boutiques , dans les Magazins , dans les Hôtelleries , dans les Foires , & dans le cours ordinaire de la vie. C'est avec vous que nous courons les Mers , que nous portons les Armes , que nous cultivons la terre , & que nous trafiquons. Nous travaillons des mêmes Arts , & nos Ouvrages sont à l'usage de tout le monde. Après cela je ne sçay pas comment nous pouvons vous être inutiles pour le commerce , nous qui ne vivons que par vous & avec vous.

Si je ne me trouve pas à toutes vos Fêtes , je n'en suis pas moins homme ces jours-là : Je ne vais point au Bain avant le Soleil levé pendant les Saturnales , pour ne pas perdre la nuit & le jour. Je ne laisse pourtant pas de me laver ; mais à une heure convenable à ma santé , & à laquelle le Bain serve à entretenir la chaleur du sang. Ne sera-t'il pas assez temps quand je seray mort que mon corps pâlisce , & se roidisse après avoir été lavé ? Je ne

Les Gymnosophistes ou Philosophes Indiens , se divisoient en deux branches , les Brachmanes , & les Germanes ou Sermannes. Ils mettoient le souverain bonheur dans l'abstinence de tous les plaisirs , dans la privation de tous les biens périssables , & dans le mépris de la mort. On les croit Auteurs de la Metempsycose , & l'on prétend même que c'est à leur Ecole que Pythagore l'a apprise. Ils passoient la plus grande partie de leur vie dans les Forêts éloignées de tout commerce,

& de toute société humaine , s'appliquant à étudier les secrets de la nature , & à méditer ses merveilles. Il y en a qui mettent une troisième branche de Gymnosophistes , qui s'appelloient Hylobiens ; ceux-là étoient encore plus sauvages que les autres , ne s'habillant que d'écorce de bois , & n'ayant point d'autre retraite que le creux des arbres. *Clem. Alex. 1. des Tapiss. 5. Aug. liv. 15. de la Cité de D. Strabon liv. 15.*

mange point en public aux jours de Fêtes de Bacchus; c'est ce que font la veille de leur combat, ceux qui se battent contre les bêtes. Cependant, quelque part que je soupe, je mange des choses que vous m'avez fournies: Je n'achette point de couronne pour mettre sur ma tête; mais que vous importe quel usage je fasse des fleurs, pourvû que je les achette? Elles me font plus de plaisir lorsqu'elles ne sont ni liées ni arrangées, ni par bouquets; & si elles sont en couronne, je les porte à mes nârines & non à ma tête, ce qui ne peut offenser que ceux qui mettent leur odorat dans leurs cheveux.

Nous n'assistons point à vos spectacles; & si j'ay besoin de quelque chose de ce qui s'y vend, je le prendray plutôt ailleurs. On dit que nous n'achetons point d'encens; si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens vous diront que nous en consumons davantage, & de meilleur pour nos sepultures, que vous n'en employez à enfumer vos Divinitez.

Mais, dites-vous, ils mangent certainement le revenu de nos Temples; car qui est-ce à present d'entre-eux qui nous apporte quelque chose? C'est que nous ne pouvons pas suffire à soulager les hommes & les Dieux qui implorent notre secours, & que nous ne croyons pas qu'il faille donner à d'autres qu'à ceux qui nous demandent. Car, que Jupiter nous tende la main, il ne la retire point vuide, & notre misericorde en fait plus dans les Places que votre Religion dans vos Temples. A l'égard des autres Tributs, les Chrétiens les payent avec cette fidelité qui leur défend de retenir injustement le bien d'autrui, & qui leur fait payer tout ce qu'ils doivent; au lieu que si l'on examine le tort que vous faites au public, par la fraude & le mensonge des faux états

Ils assistent  
les Dieux, &  
payent le Tribut  
plus exactemēt  
que les Payens.

états que vous donnez de vos Marchandises; on verra que vous dérobez par-là au Public autant que vous lui donnez d'ailleurs.

## §. XLIII.

*En quoy les Chretiens sont des Citoyens inutiles. En quoy ils sont utiles.*

J'AVOUERAY néanmoins de bonne foy quels sont ceux qui pourroient se plaindre de l'inutilité des Chretiens pour le commerce, s'il est vray qu'on le puisse avec verité. Les premiers sont les fauteurs de l'impudicité publique; les seducteurs de filles; ceux qui servent aux plus vils ministeres de l'impureté. Après eux, les assassins, les Empoisonneurs, les Magiciens, les Aruspices, les Devins, les Astrôlogues. Etre inutile à de telles personnes, est un grand avantage. Mais, quelque perte que vous causent les Chretiens, ne recevez-vous pas d'eux des secours qui vous en dédommagent? N'est-ce pas un grand avantage d'avoir avec vous des hommes, je ne dis pas qui vous délivrent des Demons, ou qui fassent pour vous des prieres au vray Dieu; mais dont vous n'avez rien à craindre?

Les Personnes qui peuvent se plaindre avec justice de l'inutilité des Chretiens.

Les Chretiens tres-utiles au monde.

## §. XLIV.

*Faire mourir les Chretiens, c'est ôter à la Republique ses plus innocens Citoyens.*

ON ne s'apperçoit pas que vous causez à la Republique un dommage aussi grand que veritable. Personne ne fait attention au tort que vous faites à la ville de Rome, en faisant mourir tant de Justes, & en condannant

Quel tort on fait à la Republique, en lui enlevant un si grand nombre de Citoyens innocens.

tant d'innocens. Nous prenons à témoin vos propres Registres, vous qui jugez tous les jours les Chrétiens qui sont dans les Prisons, & qui en effacez les dénonciations par les sentences que vous prononcez contre-eux; si de tout ce grand nombre de criminels qui sont énoncés sur vos listes sous diverses accusations, il s'en trouve aucun qui ait, ou assassiné, ou dérobé, ou pillé les Temples, ou violé des filles, ou volé les bains, & qu'on accuse aussi d'être Chrétien, ou si lorsqu'on vous présente des Chrétiens qu'on n'accuse d'aucun autre crime que de leur nom; il se trouve parmi eux des coupables qui ressemblent aux vôtres.

Les Chrétiens ne sont coupables que par le nom qu'ils portent.

En effet, ils sont en si grand nombre, que les Prisons en regorgent, que les Mines en sont pleines, que les Bêtes s'en engraisent; que c'est eux seuls qui composent cette troupe de criminels; qu'on nourrit pour les spectacles. Si l'on y trouve un Chrétien, son nom fait tout son crime; ou s'il est coupable d'ailleurs, il n'est plus Chrétien.

### §. X L V.

*L'innocence des Chrétiens différente de celle des Payens. La Loy de Dieu différente de la Loy des hommes. Les supplices dont Dieu se sert, différens de ceux que les hommes employent.*

Les Chrétiens seuls vivent dans l'innocence.

IL n'y a donc que nous seuls qui vivions dans l'innocence, & l'on n'en doit pas être surpris dès que nous y sommes engagez; c'est en effet pour nous une obligation indispensable, Dieu nous ayant enseigné lui-même les regles de l'innocence. Nous la connoissons parfaitement, parce que nous l'avons apprise du plus habile de tous les Maîtres, & nous la conservons avec un grand

soin , parce qu'elle nous a été ordonnée par un Juge , dont on ne méprise point les Loix impunément. Pour vous , vous avez reçu des hommes l'idée que vous avez de l'innocence , & ce sont eux qui vous l'ont ordonnée ; ce qui fait que vous n'avez pas une connoissance si parfaite de la véritable innocence , & que vous appréhendez moins de la perdre.

Les Payens n'en ont qu'une faulle idée.

Mais de quel secours sont les lumieres humaines pour connoître le vray bien ; & qu'est-ce que l'autorité des hommes pour le faire embrasser ? l'une étant si sujette à se tromper , & l'autre à être méprisée. En effet , la Loy qui défend l'homicide , est-elle plus excellente que celle qui défend jusqu'à la colere ? Celle qui ne défend que l'adultere , est-elle plus parfaite que celle qui défend la simple concupiscence des yeux ? Celle qui ne condamne que les actions , plus sage que celle qui punit aussi les paroles ; celle qui défend simplement de faire une injure , mieux fondée que celle qui défend de la rendre ? Apprenez donc que vos Loix qui semblent conduire à l'innocence , ont emprunté tout leur mérite de la Loy de Dieu , qui les a précédées de beaucoup , comme je l'ay dit en parlant de Moïse.

Loy des Payens moins parfaite que celle des Chrétiens.

Mais quelle force a l'autorité des Loix humaines dont l'homme peut éviter la severité en cachant son crime , & que le hazard & la necessité peuvent lui faire violer impunément , outre que la durée des supplices est tres-courte , puisqu'il n'y en a point qui ne se termine par la mort. C'est ce qui faisoit mépriser à Epicure tous les supplices & toutes les douleurs , parce que , disoit-il , *les legeres sont meprisables, & les violentes ne durent pas.*

La Loy des hommes ne condamne qu'à une peine temporelle.

Pour nous , comme nous devons être examinez par un Dieu a qui rien n'échappe , & que nous croyons qu'il

La Loy de Dieu à une peine éternelle.



nous peut condamner à une peine éternelle , nous sommes les seuls qui nous efforçons de parvenir à l'innocence par la connoissance de son merite , par la difficulté de se cacher aux yeux de Dieu , & par la grandeur des tourmens , non-seulement durables , mais éternels : craignant celui que craindra alors le Juge qui condamne ceux qui le craignent ; c'est-à-dire , craignant Dieu , & non le Proconsul.

## §. X L V I.

*La Doctrine des Philosophes ne ressemble en rien à celle des Chrétiens. Ils ont écrit & parlé des Dieux avec plus de mépris que les Chrétiens. Ils n'ont eu qu'une connoissance imparfaite de la Divinité. Leurs vertus fausses , & toutes différentes de celles des Chrétiens.*

Les Chrétiens  
justifient par la  
force de la ver-  
rité.

IL me semble avoir justifié les Chrétiens de tous les crimes dont on les charge , & qui donnent tant d'envie de répandre leur sang. J'ay fait voir ce que c'est que notre Religion , & j'ay indiqué les moyens par où je pouvois prouver que je n'ay rien avancé que de vray ; sçavoir , la verité & l'antiquité des saintes Ecritures , & le témoignage des Demons. Que celui qui entreprendra de me convaincre de mensonge , n'ait point recours aux artifices de Péloquence ; mais qu'il attaque la verité avec la même simplicité que je l'ay exposée.

La science  
des Chrétiens  
bien différente  
de celle des Phi-  
losophes , puis-  
qu'on ne les  
traite point com-  
me on traite les  
Chrétiens.

Je répondray en attendant aux incredules , qui persuadent de l'excellence de notre Religion qu'ils connoissent par le commerce que nous avons avec eux , ne croyent pas qu'elle vienne de Dieu , & la regardent comme un nouveau systême de Philosophie. Les Philosophes , disent-ils , enseignent & professent de même que vous ,

l'innocence, la justice, la patience, la tempérance, & la chasteté: Mais si notre doctrine est la même que celle des Philosophes, pourquoy ne nous permet-on pas de la professer avec la même liberté & la même impunité? Pourquoy, s'ils pensent comme nous, ne les force-t'on pas à faire des choses que nous ne pouvons refuser sans exposer notre vie? A-t'on jamais contraint un Philosophe d'offrir des Sacrifices, ou de jurer par les Dieux, ou d'allumer inutilement des lampes en plein midi?

Bien plus, ils détruisent ouvertement votre Religion; ils se moquent de vos superstitions, jusques dans les Livres que vous approuvez. La plûpart même se déchaînent contre les Empereurs. Vous le souffrez avec patience, & au lieu de les condamner aux bêtes, vous leur dressez des Statuës, & vous leur procurez des récompenses. Mais vous avez raison, ils portent le nom de Philosophes, & non pas celui de Chrétiens: & le nom de Philosophe ne détruit pas les Demons; cependant les Philosophes confondent les Demons avec les Dieux.

Socrate avoit coutume de dire, si mon Demon me le permet; & quoy qu'il connût une partie de la vérité en niant la pluralité des Dieux, il ne laissa pas d'ordonner en mourant qu'on sacrifiât un Coq à Esculape, apparemment pour honorer le Pere de ce Dieu, qui avoit prononcé que Socrate étoit le plus sçavant de tous les hommes. Quelle imprudence à Apollon, de donner tant de sagesse à un homme qui nie qu'il y ait des Dieux!

Plus une vérité est haïe, plus elle rend haïssable celui qui n'en dissimule rien. Celui au contraire qui la déguise & la corrompt, fait plaisir à ceux qui la persécutent. Les Philosophes cherchent la vérité, & en la cherchant ils la corrompent, parce qu'ils n'ont point d'autre fin que la

Mépris que  
les Philosophes  
ont pour les  
Dieux.

Les Philo-  
sophes n'ont point  
connu Dieu cō-  
me les Chre-  
tiens.

gloire. Les Chrétiens l'aiment naturellement, & l'enseignent sans y rien changer, parce qu'ils n'ont point d'autre objet que leur salut. Il n'est donc pas vray que la connoissance & la discipline des Philosophes soit semblable à la nôtre. Car quelle réponse certaine Thales le plus habile Philosophe de son temps, fit-il à Cresus, qui lui demandoit ce que c'étoit que Dieu ? Ne différera-t'il pas toujours de répondre pour éviter de le faire ? Il n'y a point d'Artisan parmi nous qui ne connoisse Dieu, ne l'enseigne, & ne donne des preuves de ce qu'on en veut sçavoir, quoy que Platon assure qu'il est difficile de connoître l'Auteur de l'Univers, & d'en expliquer toutes les perfections.

Leurs vertus  
sont des vertus  
fausses & des vi-  
ces véritables.

Leur chasteté  
incontinenté.

Si je compare leur chasteté avec la nôtre, je lis dans la Sentence que les Athéniens prononcent contre Socrate, qu'il aimoit les personnes de son sexe ; un Chrétien n'aime que le sexe que la nature a fait pour lui. Je sçay qu'une Phryné a servi à apaiser les ardeurs impudiques de Diogene. J'ay ouï dire qu'un Speusipe Disciple de Platon a été tué en commettant un adultère. Un Chrétien ne connoît point d'autre femme que la sienne. Democrite s'est ôté la vûe parce qu'il ne pouvoit voir une femme sans l'aimer & sans beaucoup souffrir lors qu'elle ne répondoit pas à ses desirs. La peine qu'il s'imposa publie assez son incontinence ; mais un Chrétien ne se creve point les yeux & ne regarde point les femmes ; son cœur est aveugle pour les appas de la volupté.

Leurs vertus  
fastueuses.

Si j'examine votre vertu, je vois Diogene avec des pieds sales, fouler l'orgueil de Platon sur des lits superbes, par un orgueil d'une autre espece : jamais un Chrétien n'est orgueilleux, pas même à l'égard d'un

pauvre. Si je considère votre moderation, je vois Pythagore qui s'efforce de se faire Roy des Thuriens, & Zenon des Prieniens : pendant qu'un Chretien ne brigue pas même l'Edilité la moindre de toutes les Charges. Si je compare leur égalité d'ame avec la nôtre, je trouve un Licurge qui se fait mourir de faim, parce que les Lacedemoniens ont osé corriger ses Loix : & un Chretien rend grâces à celui qui le condamne. Si je balance leur bonne foy avec la nôtre, Anaxagore a refusé à ses hostes la restitution d'un dépôt ; un Chretien est fidele même avec ceux qui ne sont pas de sa Religion. Si je considère votre modestie, je vois qu'Aristote a fait sortir honteusement de sa place son ami Hermias ; un Chretien ne feroit pas cet affront à son ennemi. On voit le même Aristote, pour devenir le Gouverneur d'Alexandre, faire des bassesses encore plus honteuses que Platon qui vend sa liberté à Denis, pour avoir une meilleure table. Aristippe au milieu des grandeurs s'adonne à toute sortes d'excez sous les apparences d'une severité exacte. Hippias est tué en trahissant ses Concitoyens. C'est ce qu'un Chretien n'a jamais tenté pour ses freres quelque cruelle qu'ait été la persecution.

Leur moderation ambitieuse.

Leur égalité inconstante.

Leur bonne foy infidele.

Leur modestie offensante.

Leur severité hypocrite.

On dira peut-être qu'il s'en trouve aussi parmi nous qui s'écartent des regles de notre discipline ; il est vrai : mais ceux-là cessent aussi-tôt d'être Chretiens : au lieu que tous vos Philosophes, malgré les déreglemens dont je viens de parler, ne perdent pour vous, ni le nom ni la qualité de sages. En quoi donc un Philosophe ressemble-t-il à un Chretien ? un Disciple de la Grece à un Disciple du Ciel ? un homme qui ne s'occupe que de la gloire, à un homme qui ne pense qu'à son salut ? un homme qui n'est vertueux que par ses paroles, à un qui l'est aussi par

Un Philosophe ne ressemble en rien à un Chretien.

ses actions ? un homme qui fait le bien , à celui qui le détruit ? un homme qui perfectionne l'erreur , à celui qui épure la vérité ? celui qui la dérobe , à celui qui la conserve ?

## §. XLVII.

*Les Philosophes ont appris dans les saintes Ecritures tout ce qu'ils ont connu de Divinité. Ils ont corrompu les veritez qu'ils n'ont pû comprendre. La variété de leurs sentimens sur la nature & l'excellence de Dieu.*

Les Philo-  
sophes ont puisé  
dans les saintes-  
Ecriture ce qu'  
ils ont connu de  
la verité.

L'antiquité des Saintes Ecritures que j'ai déjà établie m'est ici d'un grand secours pour faire voir évidemment qu'elles ont été le tresor commun des Philosophes qui sont venus après elles. Et si je n'apprehendois de faire un trop gros volume , j'en entreprendrois la preuve. Quel est le Poëte ou le Philosophe qui n'a pas puisé à la source des Prophetes ! c'est là que les Philosophes ont étanché la soif de leurs esprits. Elles ont même été cause que les Thebains, les Spartiates & les Argiens ont banni les Philosophes de chez eux : parce qu'ils corrompoient la verité qu'ils puisoient dans nos livres. Car lorsque ces hommes qui n'avoient de passion que pour la gloire & pour l'éloquence rencontroient dans les divines Ecritures des maximes qui leur pouvoient faire honneur , ils les en tiroient & en faisoient l'usage que leur curiosité s'étoit proposée en les cherchant , n'y reconnoissant pas cette sainteté qui auroit pû les empêcher de les corrompre , & n'en découvrant pas tous le sens qui alors étoit caché sous des ombres impénétrables même aux Juifs pour qui elles semblent avoir été faites.

Il ont corrom-  
pu les veritez  
qu'ils ne com-  
prenoient pas.

Plus une verité paroïssoit simple ; plus ils trouvoient de difficulté à la croire. Ils y mêloient du leur , & changeoient



geoient par ce mélange des veritez certaines en des doutes véritables, enforte qu'ayant trouvé Dieu dans nos livres, ils ne l'ont point enseigné tel qu'ils l'avoient connu: ils ont pensé differemment sur son excellence, sur sa nature & sur le lieu de sa demeure. Les Platoniciens prétendent qu'il n'a point de corps; Les Stoïciens veulent le contraire. Epicure soutient qu'il est composé d'Atomes, Pythagore, qu'il est composé de nombres; & d'autres encore, comme Heraclite, disent que sa substance est celle du feu.

*Ils ont pensé differemment sur l'excellence, la nature, & la demeure de Dieu.*

Les Platoniciens prétendent qu'il prend soin de toutes choses. Les Epicuriens, qu'il est dans le repos & dans l'inaction, & qu'il ne se mêle en nulle maniere des choses d'ici bas. Les Stoïciens croient que Dieu est hors de l'univers, & qu'à la maniere d'un Potier, il donne à cette grande machine tel mouvement qu'il lui plaît. Selon les Platoniciens, il est dans le monde qu'il gouverne, comme un Pilote dans le vaisseau qu'il conduit. Ils ne sont pas moins partagez sur ce qui regarde le monde, s'il a été fait ou s'il ne l'a pas été, s'il doit finir ou s'il doit toujours durer. Ils sont aussi peu d'accord sur la nature de l'ame. Les uns disent qu'elle est divine & éternelle, les autres qu'elle est corruptible, & chacun a ajouté ou retranché suivant ce qu'il en a pensé.

*Ils ont pensé differemment sur la nature de l'ame.*

Il n'est pas surprenant que l'imagination de ces Philosophes ait défiguré des livres si anciens, puisqu'il se trouve encore aujourd'hui des hommes sortis de leurs écoles qui corrompent la pureté de notre Religion naissante, en voulant la reduire à leurs regles & à leurs maximes, & qui d'une seule route ont fait plusieurs sentiers détournez & plusieurs chemins impraticables. Je suis bien aise de le dire en passant, de peur que nous connoissant

*Marcion. Valentin. Lucien. Porphyre. Celse.*

des opinions différentes, on ne nous compare encore aux Philosophes & qu'on ne condamne la vérité sur la différence des moyens dont on se sert pour la défendre. Mais je proteste par avance à ceux qui corrompent nos dogmes & nos maximes, que la règle de la vérité est celle qui vient du Christ, & que nous l'avons reçue immédiatement de ses Apôtres. Tous ces différens commentateurs n'ayant paru qu'après eux animez de l'esprit d'erreur, ils se sont révoltés contre la vérité, & ont emprunté d'elle-même les moyens dont ils se sont servis pour la combattre.

La règle de la vérité, est celle qui vient de Dieu par J. C.

Menfonges inventés par les Philosophes.

Celse Porphyre.

C'est cet esprit qui leur a suggéré les menfonges dont ils ont infecté une doctrine si salutaire : c'est par son inspiration qu'ils y ont glissé certaines fables, esperant que par leur ressemblance avec la vérité, elles pourroient ou en affoiblir la créance, ou se la donner toute entière à elles-mêmes, afin par là de faire voir à tout le monde qu'on ne doit pas croire les Chrétiens par la même raison qu'on ne doit croire ni les Poètes ni les Philosophes, ou qu'on doit croire les Poètes & les Philosophes, parce qu'on ne doit pas croire les Chrétiens. On se moque de nous, lorsque nous disons que Dieu jugera un jour tous les hommes, parce que les Poètes & les Philosophes mettent aussi un tribunal dans les enfers. Lorsque nous menaçons du supplice des flammes que la terre enferme dans son sein, réservées pour la punition des crimes; on se met aussi-tôt à rire; parce que la fable met aussi un fleuve de feu dans le Royaume de Pluton. Si nous parlons du Paradis que

Les fables empêchent d'ajouter foy à la vérité.

La plupart des Philosophes Payens accoutumés à coadjuver ce qu'ils ne comprenoient pas faisoient de pures fables des mystères de la Religion chrétienne pendant qu'ils en adoptoient la morale jusque dans les points les plus sévères. Mais aucun ne l'a fait avec plus d'aigreur & de malice que Celse dans le livre qui a pour titre, *le Discours véritable*, où il tourne en

ridicules les dogmes & les mystères des Chrétiens. Origene à la priere de son ami Ambroise répondit à ses railleries absurdes par un autre livre, où il confond l'ignorance & la malice de ce Philosophe, avec toute la douceur & la modération d'un homme Chrétien & avec toute la force & la sagesse d'un vrai sçavant.

Dieu destine à ses Saints, comme d'un lieu d'une beauté divine, séparé de ce monde par une muraille de feu; les champs Élizées se sont emparés de leur créance.

Mais d'où les Poètes & les Philosophes ont-ils emprunté ces mensonges si ressemblans à la vérité, si ce n'est de nos saints Dogmes? Que si c'est nécessairement de nos Dogmes, parce qu'ils ont l'antiquité sur les fables; quelle créance ne méritent-ils point, si on n'en refuse pas à leurs ombres? Que si c'est dans leur imagination seule que les Poètes & les Philosophes ont puisé leurs fables; nos Dogmes deviennent alors les images de choses qu'elles ont précédées; ce qui renverse l'ordre naturel, puisque l'ombre ne peut que suivre le corps, & que l'image ne peut avoir précédé la chose qu'elle représente.

Les fables, puisées à la source de la vérité.

## §. XLVIII.

*Le Dogme de la Resurrection plus raisonnable, que la Metempsychose  
La doctrine de la Resurrection expliquée & prouvée par  
la raison & la nature.*

MAIS bien plus: qu'un Philosophe avance ce que Laberius a dit d'après Pythagore, qu'un Mulet devient un Homme & qu'une Femme devient une Couleuvre; qu'il joigne toute la force de l'éloquence à celle du raisonnement, pour établir son système; N'ebanlera-t'il pas votre créance? ne vous jettera-t'il pas dans l'ame un scrupule, qui vous obligera à vous abstenir de la chair

On n'est point choqué de la Metempsychose de Pythagore, comme on l'est du sentiment de la resurrection des Chrétiens.

« Laberius vivoit du tems d'Auguste. Il étoit Chevalier Romain, & se méloit de faire des vers assez mauvais, à ce que dit Horace; il avoit une inclination particulière pour les Mimes, & son penchant naturel pour la médifance & pour la raillerie, fit qu'il ne laissa pas de réussir dans quelques-uns. C'étoit apparemment dans l'une de ces pieces qu'il tournoit en ridicule le sentiment de Pythagore sur la trans-

migration des ames en d'autres corps, selon que Tertulien le cite ici. Voici ses propres paroles que Crinitas rapporte dans son Livre de HONES. DISCIPLINA. liv. II. c. 3.

*Et audia mala multa etiam ex bonis.  
Par illud, ut nos olim mutant Philosophi.  
Et nunc de mulo hominem, de muliere colubram  
Faciunt, & ex diversis dicuntur alia.*

des animaux, chacun craignant de manger son Ayeul, en mangeant un morceau de Bœuf? Qu'un Chrétien assure que l'homme reprendra la figure d'un homme, ou que Caius redeviendra le même Caius; la populace aussi-tost prendra des pierres pour le lapider, comme si ce n'étoit pas assez de le meurtrir de coups. S'il y a quelque raison pour que les ames reprennent des corps, pourquoi ne reprendront-t'elles pas les mêmes, puisque c'est véritablement ressusciter, que redevenir ce qu'on étoit? Ces ames<sup>b</sup> ne sont plus ce qu'elles étoient, parce qu'elles n'ont pû devenir ce qu'elles n'étoient pas, sans cesser d'être ce qu'elles étoient.

J'apprêteroïis à rire à bien du monde, & je perdrois bien du tems, si je voulois m'étendre sur cette matiere, en examinant de quelle bête chacun doit prendre la figure; mais il est plus à propos de voir pourquoi nous pretendons qu'il est plus raisonnable qu'un homme reprenne la figure d'un homme, & qu'un chacun redevienne ce qu'il étoit, afin que la même ame reprenne un corps de la même nature, quoique la figure ne soit pas la même. Comme on ne doit ressusciter que pour être jugé, il est nécessaire que l'homme reparoisse tel qu'il a été pour recevoir de Dieu ce que merite le bien & le mal qu'il a fait.

Il faut donc pour cela que le corps s'y trouve, l'ame<sup>c</sup> ne pouvant souffrir seule, & si elle n'est unie à une matiere qui la fixe, c'est à dire au corps, parce que l'ame giffant

Le feulement de  
la resurrection  
fondé sur la rai-  
son.

<sup>b</sup> Parce que l'ame étant separée du corps, ne fait plus partie de l'homme comme elle le faisoit auparavant. L'ame de Caius existe, son corps quoique poussiere existe aussi, mais Caius n'existe plus.

<sup>c</sup> Tertulien a parlé tout différemment dans le dernier chapitre de son Traité de l'ame, & dans le chapitre 17. de son livre de la Resur-

rection de la chair, où il dit que les ames souffrent en attendant le jugement universel, ce qui fait voir ou que ce point de doctrine n'étoit pas encore bien décidé dans le tems qu'il a fait son Apologetique, ou qu'il étoit plus instruit dans la Religion chrétienne, quand il a fait les deux Traitez que je viens de citer que quand il a fait celui-ci.

dans le corps, ne merite point sans lui les peines que la justice de Dieu exige d'elle.

Mais, dites-vous, comment un corps réduit en poussière peut-il redevenir tel qu'il étoit ? O homme ! considérez-vous vous-même, & vous trouverez en vous de quoi vous en convaincre. Pensez à ce que vous étiez avant d'être. Certainement vous n'étiez rien, car si vous aviez été quelque chose, il vous en souviendrait. Vous donc qui n'étiez rien avant d'être, & qui ne serez plus rien lorsque vous aurez cessé d'être, pourquoi, celui qui vous a tiré du néant, ne vous en tirera-t'il pas encore quand il voudra ? que vous arrivera-t'il d'extraordinaire ? Vous n'étiez pas, & vous êtes ; vous ne serez plus, & vous recommencerez d'être.

Dites-moi, si vous pouvez, comment Dieu vous a fait, & après cela demandez-moi comment vous redeviendrez ce que vous êtes. Vous deviendrez néanmoins plus facilement ce que vous étiez, quoiqu'il ne soit pas plus difficile à Dieu de vous faire ce que vous n'avez jamais été. Eh ! qui peut douter de la toute puissance de Dieu qui a formé ce corps immense du monde autant de ce qui n'étoit pas, que de l'anéantissement du rien & du néant, qui l'a animé de cet esprit qui donne la vie à toutes choses ; & dans lequel il vous a tracé une image sensible de la résurrection de l'homme ?

La lumière renaît tous les jours : les ténèbres la suivent

*Images de la résurrection dans ce qui se passe dans la nature.*

*d* Ceci tombe sur la personne de l'homme, & non sur les deux substances qui le composent. L'ame seule non plus que le corps seul ne font point l'homme ; mais l'un & l'autre unis ensemble donent l'être à l'homme, de même que la féparation de ces deux substances le détruisent & l'anéantissent, parce que l'union du corps & de l'ame est anéantie par la féparation qui s'en fait, & c'est la pensée de Tertulien, quand il dit

que l'homme n'étoit rien & qu'il est devenu quelque chose : qu'il cessera d'être quelque chose, & qu'il retombera dans le néant. Ce qu'il est aisé de voir par ses propres paroles, puisqu'il dit que l'ame attend le corps pour la récompense ou la punition, & que le corps en poussière redeviendra ce qu'il étoit. Si l'un attend & que l'autre soit en poussière, ils ne sont donc pas anéantis, ils existent donc.



en se succédant tour à tour. Les astres se cachent & se remontent. Le tems recommence ou il finit, les fruits se passent & reviennent, le grain ne produit point abondamment, qu'il ne soit entierement pourri & corrompu. Chaque chose se conserve par sa destruction, & se reproduit par sa mort. Et vous donc, ô homme! creature si excellente ( quand même vous n'apprendriez ce que vous êtes que par l'Oracle ) *Seigneur de toutes les choses qui meurent & qui renaissent*, ne mourrez-vous que pour ne plus revivre? En quelque endroit que votre ame se sépare de votre corps, quelque élément qui vous détruise, qui vous engloutisse, qui vous consume, ou qui vous anéantisse; il vous représentera tout entier, parce que ce lui qui est le maître de tout, l'est aussi du néant.

On ne ressuscite  
qu'une fois.

Il faudra donc, direz-vous, toujours mourir & toujours renaître. Si celui à qui tout appartient, le Seigneur de toutes choses l'avoit ainsi résolu; il faudroit bien, malgré vous, subir la loi de votre condition. Mais il n'a rien déterminé sur cela que ce qu'il nous a enseigné. Sa sagesse a composé le monde de choses toutes différentes, & de l'opposition de leur nature elle a fait un tout d'un accord parfait. Elle a joint le vuide au solide, ce qui est animé à ce qui ne l'est pas, ce qui est palpable à ce qui ne se touche point, la lumiere aux tenebres, la vie à la mort. Cette même sagesse a joint les tems les uns aux autres, tout differens qu'ils soient par leur nature & par leur condition, puisque la premiere partie dans laquelle nous vivons, & qui a commencé avec le monde, doit aussi finir un jour avec luy, & que l'autre que nous attendons doit durer autant que l'éternité même.

Lorsque cette fin sera arrivée: ce terme qui separe le tems d'avec l'éternité: qu'on verra disparoître les beautés.

du monde , qui doit passer avec le tems , & qui est comme un rideau tendu audevant des siècles ; les hommes redeviendront ce qu'ils auront été pour recevoir la récompense ou la peine qu'ils auront méritée dans le tems & pour ensuite leur donner l'éternité qui leur sera due. Ainsi nous ne mourrons ni ressusciterons plus ; mais nous redeviendrons les mêmes que nous sommes , après quoi nous ne serons plus sujets à aucun changement.

Les adorateurs du vrai Dieu revêtus de la substance de l'éternité seront toujours unis à lui. Les Idolâtres au contraire & ceux qui n'auront pas été entièrement à Dieu , seront condamnés à des flammes aussi éternelles qui par la nature qu'elles ont reçue de Dieu , auront le pouvoir de les rendre incorruptibles. Les Philosophes mêmes ont reconnu la différence de ce feu secret au feu ordinaire. Le feu dont les hommes se servent est bien différent de celui que Dieu employe pour les punir , soit dans le Ciel où il forme les foudres, soit dans le sein de la terre d'où il sort à travers les montagnes ; car loin de consumer ce qu'il brûle , il repare ce qu'il détruit , en sorte que ces montagnes brûlent & subsistent toujours , & qu'un homme , frappé de la foudre est assuré parmi vous de n'être jamais réduit en cendres par un autre feu. Cette merveille est une preuve du feu éternel & une image de ce jugement qui fera durer le supplice autant que l'éternité. Si les montagnes brûlent & ne se consomment point , que sera-ce des pecheurs & des ennemis de Dieu ?

Tous les hommes ressusciteront pour le dernier jugement.

*e Fas non erat cremare hominem fulmine occisum, condâ autem subebant leges in loco in quo ictus fuerat. Plin. lib. 2. c. 54. On étendit li loin les privileges de celui sur qui étoit*

tombé le tonnerre, qu'il étoit exempt de toutes les peines qu'on peut faire souffrir aux autres hommes.

## §. XLIX.

*Les Dogmes des Chrétiens excellens , parce qu'ils forcent les hommes à devenir meilleurs. Ils sont innocens , & ne doivent point attirer aux Chrétiens les mauvais traitemens qu'ils reçoivent.*

Les veritez chrétiennes utiles & nécessaires, puisqu'elles forcent les hommes à devenir meilleurs.

Tous ces dogmes qui sont des visions dans la bouche des Chrétiens, deviennent des connoissances sublimes , & une science rare , lorsque les Philosophes en parlent. Ce sont des genies superieurs, & nous sommes dépourvûs de bon sens. Il meritent qu'on les honore & nous qu'on nous méprise ; nous meritons encore plus , puisque nous meritons la mort. Mais quelque fausses & quelque imaginaires que vous semblent les veritez que nous soutenons, elles sont cependant bien nécessaires ; & quelque absurdes qu'elles vous paroissent , elles sont pourtant bien utiles , puisqu'elles forcent ceux qui les croient à devenir meilleurs , autant par la crainte d'un supplice que par l'esperance d'une felicité éternelle. On ne doit pas appeller fausses & ridicules des choses qu'il est utile de croire veritables. Il n'y a point de raison qui puisse faire condamner ce qui ne produit que du bien.

Les Chrétiens ne meritent pas les mauvais traitemens qu'on leur fait.

C'est donc vous-mêmes qui êtes des visionnaires de blâmer des choses utiles, & qui par là ne peuvent pas être ridicules ; ou si elles sont fausses & ridicules ; au moins ne font-elles de mal à personne. Elles ressemblent à tant d'autres opinions vaines & fabuleuses pour lesquelles vous ne punissez personne , parce qu'elles ne sont point mauvaises. En effet toute la punition que pourroient meriter ceux qui publient de pareilles choses, c'est au plus la raillerie, & non pas le fer ni les flammes, ni les croix, ni les bêtes.

Ce n'est pas seulement la populace qui est ravie, & qui nous insulte lorsqu'on exerce sur nous des cruautés que nous ne meritons point; il y en a parmi vous, qui font gloire d'être injustes à notre égard, parce que ce leur est un moyen de plaire au peuple; comme si vous ne receviez pas de nous-mêmes, tout le pouvoir que vous avez sur nous. Il est sûr que si je suis Chrétien, c'est parce que je le veux être; donc vous ne me ferez mourir que lorsque je le voudray: donc ce pouvoir que vous avez sur moi dépend de ma volonté & non de la vôtre: puisque vous ne pouvez rien sur moi, que je ne le veuille.

Ils peuvent  
les éviter quand  
ils voudront.

C'est donc sans fondement, que la populace se réjouit des cruautés qu'on exerce sur nous. C'est notre joye qu'elle nous dérobe, à nous, qui trouvons tant de plaisir à perdre la vie, pour ne pas perdre la grace de Dieu. Nos ennemis au contraire devoient, non se réjouir, mais s'affliger, lorsque nous avons obtenu ce que nous désirons.

## §. L.

*Les Chrétiens ne s'affligent point des injustices & des cruautés qu'on exerce à leur égard. La constance des Payens récompensée & regardée comme un effort de vertu. La constance des Chrétiens punie & regardée comme une fureur & un desespoir. Que c'est elle qui produit les Chrétiens.*

M A I S pourquoi donc vous plaindre, direz-vous, de ce qu'on vous persecute, si vous êtes si contents de souffrir? ne devez-vous pas au contraire aimer ceux dont vous recevez des traitemens que vous désirez? Nous les désirons, il est vray: mais, à la maniere d'un homme de guerre, qui ne trouvant aucun plaisir au combat, par les craintes & les dangers qu'on y essuie, se bat néanmoins de toutes ses

Les Chrétiens  
ne sont point  
fâchez de souffrir.

forces lorsqu'il le faut, & qui devenant victorieux, goûte du plaisir, où d'abord il n'envisageoit que de la peine; parce qu'il se retire chargé de gloire & de dépouilles.

C'est une guerre qu'on nous livre, lorsqu'on nous cite devant vos Tribunaux, pour y combattre pour la verité jusqu'à la mort; & si c'est être victorieux, que de rester maître de la chose pour laquelle on combat, nous le sommes: puisque notre victoire nous assure le bonheur de plaire à Dieu, & les richesses d'une vie éternelle. Mais, vous y perdez la vie, direz-vous. Il est vray, nous y perdons la vie; mais après avoir obtenu ce que nous voulions; par où la mort nous devient une victoire, outre qu'elle nous dérobe à vos persecutions. Qu'on nous appelle donc tant qu'on voudra, Gens à *sarmens* & à *poteaux*, parce qu'on nous attache à des poteaux & qu'on nous entoure de *sarmens* lorsqu'on nous brûle. Ce sont les glorieux instrumens de notre victoire, c'est notre robe triomphale; c'est le char de notre gloire. Nos vaincus ont bien raison de ne nous aimer pas, puisque c'est pour cela même qu'ils nous appellent des *desesperez* & des *furieux*.

La confiance blâmée & punie dans les Chrétiens, approuvée & récompensée dans les Payens.

Cependant cette fureur & ce desespoir excités par le seul desir de la gloire & de la réputation ont toujours passé parmi vous, pour des actions d'une vertu heroïque. Que Mucius *Scevola* se brûle la main sur un Autel; c'est un courage inouï. Qu'*Empedocle* se précipite dans les

« Pendant que Rome étoit assiégée par Porfenna Roy des Toscans, Mucius Scevola voyant que la Ville alloit être prise, résolut de passer à travers l'Armée ennemie pour tuer Porfenna. Mais ayant pris un des Officiers du Roy pour le Roy même, il punit la main qui s'étoit trompée, en la brûlant sur un Autel qu'il trouva devant lui. Les ennemis qui avoient été effrayez d'une action si hardie, le furent bien plus, lorsqu'il assura Porfenna qu'il étoit suivi de 300. Romains qui

avoient conjuré sa mort, & qui pourroient être plus heureux qu'il ne l'avoit été dans son entreprise. Une si grande fermeté fit lever le Siege, faire la paix, & renvoyer Mucius.

« *EMPEDOCLE*, Poète & Philosophe de la ville d'Argentine. Il a fait un Traité en vers des choses naturelles; il défendoit de manger de tout ce qui a eu vie, parce qu'il mettoit l'ame dans la masse du sang. *Diogene Laërce* dit que son orgueil le porta à un excez de folie, qui le fit précipiter dans les flammes du



flammes du Mont Etna<sup>c</sup>, c'est une force d'esprit surprenante. Qu'une fondatrice<sup>d</sup> de Carthage préfère un bûcher à un second mary, c'est un prodige de chasteté. Que Regulus<sup>e</sup> sente moins les clous qui le déchirent, que la douleur d'être échangé contre plusieurs; c'est grandeur d'ame, c'est un prisonnier victorieux. Qu'on entende un Philosophe crier à ceux qui broyent son corps avec un pilon, *frappez, frappez le fourreau d'Anaxarque<sup>f</sup>, car ce n'est point Anaxarque que vous frappez*: quelle constance! dites-vous, il insulte aux tourmens.

Je laisse ceux<sup>g</sup> qui ont cherché la gloire dans la mort qu'ils se sont donnée à eux-mêmes par le fer, ou par quelqu'autre voye plus douce, pour venir à ceux dont

Mont Etna, pour faire croire qu'il étoit immortel.

<sup>c</sup> C'est une montagne de Sicile voisine de la ville de Judicello, que les Latins appelloient Catane.

<sup>d</sup> C'est Didon Reine de Tyr, qui ayant vû, à ce que disent les Poëtes, son mary Sichée massacré par Pygmalion son frere, s'enfuit de son Royaume & se sauva en Affrique, où elle fonda la ville de Carthage. On dit aussi qu'elle aimâ si tendrement son mary, qu'elle se fit mourir, pour ne pas consentir aux propositions que lui fit Jarbas Roy de Genetie, pour un second mariage.

<sup>e</sup> M. ATTILUS REGULUS Consul Romain, après la conquête de 73. Villes, & plusieurs batailles gagnées sur les Carthaginois, fut fait prisonnier de guerre dans celle qu'il perdit contre Xantippe General de leur Armée. Cette Victoire les ayant déterminés à faire la paix avec les Romains, Regulus s'offrit d'aller à Rome pour travailler à l'échange des prisonniers; mais tout intéressé qu'il étoit à cet échange, il s'y opposa en plein Senat, ne voulant pas être échangé pour le nombre que les ennemis demandoient. Les Carthaginois informez du procédé de Regulus, conçurent une telle haine contre lui, qu'ils épuisèrent toute leur cruauté pour inventer un supplice

aussi nouveau que l'action qu'il venoit de faire. Ce fut, selon quelques-uns, en le faisant mourir dans un coffre tout herissé de pointes de fer par dedans, d'autres disent que ce fut dans un tonneau, qu'ils roulerent dans toutes les ruës de Carthage.

<sup>f</sup> ANAXARQUE étoit de la ville d'Abdere. Il fut disciple de Democrite: il doutoit de tout: il avoit une hardiesse & une témérité qui lui firent perdre une vie qu'il avoit sçû rendre digne d'être enviée par la force de son esprit, & par son intrepidité dans les dangers. Comme il avoit l'estime & l'amitié d'Alexandre le Grand, étant un jour à sa table, ce Prince lui demanda ce qu'il pensoit du repas qu'il venoit de donner. Il n'y manque qu'une chose, répondit le Philosophe, la tête du Roy de Chypre. Nicocreon, c'étoit le nom du Roy, n'ignora pas long-temps la réponse d'Anaxarque, & en conserva un si vif ressentiment, que dès qu'Alexandre eut les yeux fermés, il fit broyer le Philosophe dans un mortier avec des pilons de fer, ce qu'Anaxarque supporta avec une constance si prodigieuse, que la violence de la douleur ne l'empêcha pas d'insulter au Tyran & aux bourreaux, en la maniere que Tertulien le rapporte.

<sup>g</sup> Didon, Luerece, Caton, Cleopâtre, &c.

vous avez couronné la constance. La Courtisane d'Athenes ayant lassé la cruauté de ses bourreaux, se couppa la langue avec les dents, & la cracha au visage du tyran qui la tourmentoit, pour s'ôter les moyens de découvrir ses complices, en cas qu'elle y fût forcée par la douleur. Denis ayant demandé à Zenon<sup>b</sup> Eleates à quoi servoit la Philosophie, le Philosophe lui répondit, à faire mépriser la mort, & il signa sa réponse de son sang, le tyran l'ayant fait mourir à coups de fôiets. Dans la celebre flagellation<sup>i</sup> où de jeunes Lacedemoniens se mettent en sang aux yeux de leurs parens, dont la présence leur fait redoubler les coups; la mesure du sang qu'ils répandent est celle de la gloire qu'ils remportent.

Quelle étrange gloire! on l'approuve, parce qu'elle vient des hommes. On ne la regarde ni comme un préjugé de furieux, ni comme un entêtement de desesperés, qui fait mépriser la mort & les tourmens les plus cruels. On lui permet de souffrir pour la patrie, pour l'Empire, & pour des amis, ce qu'on ne nous permet pas de souffrir pour Dieu: Cependant vous leur dressez

<sup>b</sup> ZENON D'ELE'E étoit Disciple de Parmenides. Aristote le fait Inventeur de la Dialectique. Diogene Laërce dit, que de peur d'être forcé par les tourmens à révéler les complices d'une conspiration dont il étoit, il cracha sa langue au visage du tyran Nearch, ce qui ne s'accorde guere avec ce que Tertulien dit ici, qu'il expira sous les coups de fôiets qu'il reçut par l'ordre de Denis; c'est sans doute une faute de Copiste, qui aura mis *Dyoniso* pour *Demilo*, qui est le nom que Plutarque lui donne, ou pour *Diomedon*, qui est celui que lui donne Diogene Laërce. Ammian Marcellin dit de lui, (*lib. 44.*) mais faullement qu'il fut broyé dans un mortier d'airain. Mais on ne doit pas être surpris de ce que les Auteurs en parlent si diversement. Diog. Laërce compte huit Zenons, c'en est assez pour donner lieu à de grands anachronismes, tel que seroit celui-ci, en faisant con-

temporain de Denis, Zenon Eleates, qui vivoit 150. ans avant lui, & pour approprier à un seul tout ce qu'ont fait les huit ensemble. Autretfois, comme aujourd'hui, lorsqu'on a écrit l'Histoire des grands Hommes, on s'est plû à donner à un seul les actions de plusieurs personages, & cela parce qu'un Auteur s'occupe toujours plus à rendre son Histoire agréable par une grande variété de faits, qu'à la rendre exacte, en s'attachant scrupuleusement à la verité, ce qui devoit toujours être le but principal d'un Ecrivain.

<sup>i</sup> Cette flagellation s'appelloit du mot Grec, *Diamastigose*; c'étoit chez les Lacedemoniens une espece de Sacrifice, dans lequel les enfans se fôiettoient au pied des Autels en presence de leurs parens, qui les encourageoient à souffrir, & plus ils répandoient de sang, plus ils étoient loués, & plus grande étoit leur victoire. *Philistrate vie d'Apollon.*

à tous des Statuës : vous ornez leurs Images d'inscriptions : vous leur faites graver des éloges pour immortaliser leur memoire : & vous procurez à ces hommes morts une apparence de resurrection , autant que vous le pouvez , par ces monumens ; pendant que vous regardez comme un insensé, celui qui espere ressusciter véritablement , s'il a le bonheur de souffrir pour Dieu.

Continuez-donc , ô Juges équitables , & qui le ferez encore plus aux yeux du Peuple , lorsque vous livrez les Chrétiens à sa fureur. Ne nous épargnez , ni les supplices , ni les tourmens : condannez-nous : mettez-nous en poudre : votre injustice sera la preuve de notre innocence. C'est pour cela que Dieu permet qu'on nous tourmente ; car cette jeune Chrétienne que vous avez condamnée depuis peu à être livrée , non à la fureur d'un Lion , mais à la brutalité d'un séducteur public , vous a fait avouer , que la perte de la chasteté est pour un Chrétien , le plus rigoureux de tous les supplices , & le genre de mort le plus affreux. Mais ce raffinement de cruauté ne servira qu'à nous multiplier davantage. Plus vous faites mourir de Chrétiens , plus il en renâit ; & ce sang que vous répandez est une semence féconde qui en reproduit d'autres.

Vous avez parmi vous plusieurs Philosophes qui exhortent à souffrir la douleur & la mort. Cicéron dans ses Tusculanes ; Seneque , dans son Traité du hazard ; Diogene , Pyrrhon , Callinicus ; & jamais avec tous leurs preceptes , ils n'ont tant fait de Disciples que les Chrétiens par leurs exemples. Cette constance que vous nous reprochez , est celle qui les a faits. Car , qui peut en être témoin , sans en être frappé & sans en rechercher la cause ? Qui est-ce qui la recherche sans se faire Chrétien ?

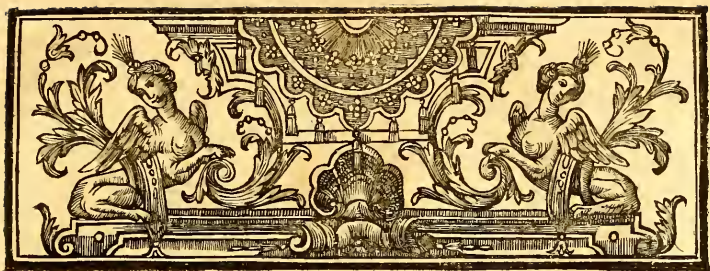
L'injustice & la cruauté des hommes à l'égard des Chrétiens , sont des preuves de leur innocence.

Elle leur fait mépriser la mort.

L'exemple des Chrétiens fait plus de Disciples , que tous les preceptes des Philosophes ne leur ont donné de Sectateurs.

Et qui est-ce qui se fait Chretien, & qui ne desire pas de souffrir, pour se rendre digne des graces qu'il a reçûes de Dieu, & pour payer au prix de son sang, le pardon entier qu'il en obtient; parce qu'il n'y a point de peché que le martyre n'efface? De-là vient que nous vous rendons graces, lorsque vous prononcez nos Sentences. Mais comme les jugemens de Dieu sont differens de ceux des hommes; pendant que vous nous condannez, Dieu nous absout.

F I N.



## L E T T R E

*De C. Cæcil. Plinius Secundus Gouverneur de Pont  
& de Bithynie à l'Empereur Trajan , citée par  
Tertulien dans son Apologetique , page 7.*

### A R G U M E N T.

**L**'Eglise qui trouva autrefois un Apôtre dans l'un de ses plus zelez Persecuteurs, rencontre ici un Apologifte dans l'un de ses plus puissans ennemis. En effet , cette lettre a toujours été regardée comme un hommage que le Paganisme rend à la Religion Chretienne , & comme un monument glorieux & un témoignage éclatant de l'innocence & de la sainteté de ses premiers siècles. Elle a toujours paru d'un si grand poids aux plus sçavans hommes , qu'ils l'ont jugée digne de leurs réflexions & de leurs Commentaires. L'occasion à laquelle elle a été écrite est l'extrême embarras où se trouva Pline, en voyant le Christianisme établi dans la plupart des Villes de Pont & de Bithynie. Le premier devoir d'un Gouverneur ou d'un Proconsul, en arrivant dans le lieu où il étoit envoyé en cette qualité, étoit de visiter les



Temples, & d'examiner s'il ne se passoit rien parmi le Peuple, qui fût contraire à la Religion & au culte des Dieux. Pline fut effrayé, en commençant sa visite, à la vûe du grand nombre de Chretiens qu'on lui déféroit à chaque instant : & après en avoir fait mourir quelques-uns, & privé quelques autres de leurs emplois & de leurs charges, il écrivit à l'Empereur, pour sçavoir ce qu'il feroit du reste. Le nombre devoit en effet le surprendre; puisqu'il y trouvoit presqu'autant de Chretiens que de Payens. Mais comment se pouvoit-il faire qu'il y en eût moins? Saint Pierre avoit demeuré long-tems à Antioche. Saint Paul & Saint Barnabé y avoient fait un grand nombre de Disciples, comme dans la plûpart des autres Villes de l'Asie. La Galatie où étoit l'Eglise, à laquelle Saint Paul adresse une de ses Lettres, separoit le Pont d'avec la Bithynie. Que cet Apôtre en ait fait le voyage, qu'il semble se proposer (*Act. c. 16.*) ou qu'il ne l'ait point fait; on ne sçauroit douter qu'il n'y ait envoyé de ses Disciples, comme il faisoit dans tous les lieux où il ne pouvoit pas se transporter lui-même. Saint Jean pendant son séjour à Ephese, avoit formé une Eglise nombreuse. Il s'en étoit établi une autre à Smyrne, par les soins de Saint Polycarpe qui en étoit Evêque. Les exemples, les Prédications & les Miracles de tant de Saints avoient peuplé toute l'Asie de Chretiens, & le sang des Martyrs en reproduisoit tous les jours. Le nombre n'en pouvoit donc être que tres-grand, & ce n'est pas sans raison que Pline représente à l'Empereur, que les Villes & les Campagnes en sont remplies; & que cette affaire est d'autant plus importante, qu'il y va de la vie d'une multitude infinie de Citoyens.

## LETTR E.

C'Est toujours à vous, SEIGNEUR, que je m'adresse dans mes doutes ; car qui peut mieux que vous me déterminer & m'instruire sur ce que j'ignore ? Je ne me suis jamais trouvé à aucun interrogatoire de Chrétiens : je ne sçay, ny la punition qu'ils meritent, ny en quoy ils sont coupables, ny les questions qu'il leur faut faire. J'ay même balancé long-temps, si je n'aurois pas égard à l'âge, & si j'en userois avec les temperamens délicats comme avec les plus robustes.

Je doute encore s'il faut pardonner à celuy qui renonce à ses erreurs : si l'on ne doit pas faire grace à un Chrétien qui ne veut plus l'être ; & si, quoyque ce nom soit innocent, on ne doit pas punir dans les Personnes qui le portent, tous les crimes qu'on y attache. Voicy la maniere dont j'en ay usé jusqu'icy à l'égard de ceux qui m'ont été dénoncez.

Je les ay interrogé, & ceux qui ont soutenu qu'ils étoient Chrétiens, je les ay remis à un second & jusqu'à un troisième interrogatoire, les menaçant du supplice s'ils perseveroient ; & lors qu'ils se sont trouvez opiniâtres, je les y ay fait conduire. Car quelqu'innocens qu'ils puissent paroître par leur aveu, je ne sçaurois douter qu'ils ne soient tres-criminels, par leur entêtement & par leur opiniâreté indomptable. Il s'en est aussi rencontré atteints de cette même folie, que j'ay fait enregistrer pour être renvoyez à Rome, parce qu'ils sont Citoyens Romains.

Le crime qui ne se répand jamais davantage que lorsqu'on l'attaque, a produit en peu de temps des coupables de bien des especes.

On m'a remis un Memoire anonyme, où l'on dénon-

## L E T T R E.

çoit diverses Personnes , qui nient d'être & d'avoir jamais été Chretiens. Ils ont invoqué nos Divinitez dans les mêmes termes que moy : ils ont offert de l'encens & du vin à votre image , ( que j'avois fait apporter à dessein avec les statuës des Dieux : ) ils ont outre cela détesté Christ. Et comme il est , dit-on , impossible de forcer à faire aucunes de ces choses , ceux qui sont véritablement Chretiens ; j'ay crû que je devois les renvoyer absous.

D'autres déferrez par un Dénonciateur , ont confessé qu'ils étoient Chretiens , & l'ont nié presqu'en même temps ; disant qu'ils l'avoient été , mais qu'ils ne l'étoient plus : les uns depuis trois ans , les autres depuis davantage , & quelques-uns depuis vingt-cinq. Tous ont adoré votre image avec celle des Dieux , & ont aussi blasphémé Christ.

Ils assurent que tout leur crime & toute leur erreur est de s'assembler pendant la nuit à certains jours marquez , & de chanter tour à tour des Hymnes en l'honneur de Christ , qu'ils regardent comme un Dieu. Ils assurent encore qu'ils s'engagent par serment , non à aucun crime , mais à ne commettre ny vol , ny larcin , ny adultere : à ne point manquer de foy , & à ne jamais nier un dépôt. Qu'après cela , ils se retirent & se retrouvent ensuite dans un même lieu pour y faire un repas tous ensemble , mais où il ne se passe rien que d'innocent : que cependant ils ne l'ont point fait , depuis que , suivant vos ordres , j'ay défendu ces assemblées par un Edit.

J'ay jugé , que pour en sçavoir encore mieux la vérité , il étoit nécessaire de mettre à la question deux des femmes qui les servent , qu'ils appellent " Ministres ;

## L E T T R E.

mais je n'ay rien découvert qu'une superstition criminelle & outrée. Tout cela m'a déterminé à différer leur jugement pour vous demander votre avis. J'ay crû devoir vous communiquer cette affaire, par la multitude de Citoyens dont la vie periclite. Il y en a beaucoup, de tout âge, de tout ordre, de l'un & l'autre sexe, qui sont prêts de se perdre, & beaucoup dont la perte est certaine. Car, ce ne sont pas seulement les villes qui sont infectées de cette superstition contagieuse; les Bourgs & les Villages en sont remplis. Le mal n'est pourtant pas sans remède, & il semble qu'on pourroit en arrêter le cours. En effet, les Temples qui étoient presque deserts, sont déjà plus fréquentez: les sacrifices, interrompus depuis long-temps, recommencent: on achetoit tres-peu de victimes, & l'on en vend par tout. De-là on peut juger combien d'hommes reviendront de leur erreur, s'ils trouvent leur grace dans leur repentir.

*des Veuves  
qui se confia-  
voient pour  
servir les Fide-  
les.*

*Plin. liv. X. Epist. 97.*

*Réponse de l'Empereur Trajan à C. Cacil. Plinius Secundus Gouverneur de Pont & de Bithynie, citée par Tertulien dans son Apologetique, page 7.*

**R**IEN n'est si sage, mon cher Secundus, que la conduite que vous avez gardée à l'égard de ceux qui vous ont été déferrez comme Chrétiens. Car il ne seroit pas possible de faire en pareil cas une règle qui fût générale & qu'on pût toujours suivre. Il ne faut pas les rechercher; mais si on les dénonce & qu'ils soient convaincus; il faut les punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit Chrétien, & qu'il en donne des marques; ( je

## LETRE.

veux dire s'il invoque nos Dieux: ) quelque preuve que vous ayez contre lui pour le passé ; son repentir merite sa grace. Quant aux libelles d'accusation anonymes ; on ne doit pas s'y arrêter, de quelque crime qu'il s'agisse. Ce seroit donner lieu au desordre, & déroger à nos maximes. *Plin. liv. X. Epit. 98.*





# T A B L E

## D E S M A T I E R E S.

A

**A** CADÉMICIENS. Origine de ce nom. Il y en a eu cinq sectes différentes. *page 15.* Achillée Eunuque de Flavie Domitille, nièce de Flave Clement, brûlé avec sa maîtresse. *page 4.* *Adrien* l'Empereur. Son portrait. Ordonne la peine du Tallion contre les accusateurs des Chrétiens. Commence à faire élever un Temple à Jesus-Christ. Ecrit en faveur des Chrétiens au Proconsul d'Asie. 22.

*Afriquains*, meurtriers & parricides publics. 33. Les Peres & Meres immolent leurs Enfants à Saturne. 34.

*Albinus* Decimus Claudius, défait par l'Empereur Severe, se tué lui-même. 110.

*Alburne* Dieu de Marc-Emile. Conjecture sur cette Divinité. 20.

*Alexandre*. Sa valeur. 47. Abregé de son Histoire. *ibid.* Il exempte les Juifs du tribut qu'ils payoient tous les 7. ans. 97. Il offre des victimes au vrai Dieu. *ibid.*

*Anbigarus* Roy des Celtes. Décharge son Royaume d'une partie de ses habitans. 123.

*L'Anie* connoit Dieu naturellement. Elle a recours à lui dans ses besoins. 63. Elle ne le cherche point ailleurs que dans le Ciel. 64. Ne sçauroit souffrir seule, & si elle n'est unie à une matiere qui la fixe. 140. Eclaircissement sur ce passage. *ibid.*

*Anacharsis*. Ses belles qualitez. 4. Blâme les Grecs. 5.

*Anaxagore*. Refuse un dépôt à ses hôtes. 135.

*Anaxarque* broyé dans un mortier par ordre de Nicocreon, Sa grande constance, 147.

*Annibal* victorieux des Romains à Can-  
nes. 125.

*Antinoüs* Page de l'Empereur Adrien, reconnu pour un Dieu par les Romains. 54.

*Apaturios*. Fête qui se celebroit à Athenes en l'honneur de Bacchus. 119.

*Apicius* fameux gourmand. Fit un traité de l'Art d'apréter les viandes. S'empoisonne de peur de mourir de faim. 15.

*Apollon* prend la figure d'un Berger, & se loué au Roy Admete pour garder ses troupeaux. 56. Sa grande imprudence. 133.

*Apollonius* accusé par un de ses Esclaves. Auteur d'une excellente Apologie de la Religion Chrétienne. Il la prononce en plein Senat. Il est condamné à mort. 3.

*Apparition* de Romulus à Proculé. 77.

*De Castor & Pollux* à Domitius Enobarbus. 83. A Aulus Posthumus, près le Lac Regille. *ibid.* à P. Vatinus sur le chemin de Rome. *ibid.*

*Appion* Grammairien celebre, que Tibere appelloit la Cymbale du Monde, & Pline, le Tambour de la Renommée. 69.

*Aristarque* Critique & Grammairien celebre. 15.

*Aristée*. Juif originaire. Envoyé à Ptoloméé Philadelphie par le Grand Prêtre Eleazar. Obtient la liberté de 120000. Esclaves Juifs. 66.

*Aristide*. Sa grande justice. 46.

*Aristippe* donne dans toutes sortes d'exces sous les apparences d'une vie austere. 135. Ses bassesses. *ibid.*

*L'Armée* de M. *Aruele* sauvée par une pluye miraculeuse. 21.

*Aruspices*. Leur institution. Leurs fonctions. 53.

## Table des Matieres.

- Asculum*. v. *Ascoli* ville du Picentin. 91.  
*Assemblées*. On fait à toute heure des irruptions dans les assemblées des Chrétiens. 28. Ce qui se passe dans ces assemblées. 115. On y prie pour les Empereurs & pour l'Etat. On y explique les saintes Ecritures. On y punit ceux qui le meritent. On y fait tous les mois une aumône. L'usage qu'on en fait. 117. Tout s'y passe dans une grande modestie. On y chante des Cantiques qu'on tire de la sainte Ecriture, ou que l'on compose de soy-même. 120.  
*Astarté* Déesse des Sidoniens. 90.  
*Avancement*. Deux avemens du Christ distinctement marquez par les Prophetes. 75. Pourquoi les Juifs n'ont pas eü au premier. *ibid.*  
**S.** *Augustin* interprete la décision des Apôtres au sujet du sang qu'ils défendent de manger. 37.

### B

- B** *ACHUS* banni de Rome & de toute l'Italie par le Senat. Ses Temples & ses Autels renversez. On punit tous ceux qui étoient inriez à ses mysteres. 25. Mis au rang des Dieux non pour avoir donné le vin aux hommes, mais pour leur avoir enseigné à le faire. 44.  
*Belenus* ou *Tibellus*, Dieu des Noriques. 90.  
*Bellone*. En 701. de Rome on trouva des terrines pleines de chair humaine dans le Temple de Bellone. 36. Son Image en veneration chez les Cappadociens. *ibid.*  
*Berosé* a écrit l'Histoire de Chaldée, en 3. Livres. 68.  
*Brachmanes*, c'est une des branches des Gymnosophistes. 126.

### C

- C** *ABALE*. Les Chrétiens ne sont gens ni de parti ni de cabale. 115.  
*Cabires* adorez dans l'Isle de Samothrace. Ce que c'étoit. Le secret de leurs mysteres inviolable. 29.  
**C.** *Caligula* dans le temps qu'il pensoit en homme, se proposa de faire jeter dans le Tibre les inventeurs des impudicitez monstrueuses. 37. Juroir plutôt par son cheval que par les Dieux. 57. Change le Temple de Castor & Pollux en Vestibule. 100. Fait ôter la tête à plusieurs Dieux pour y mettre la sienne. 101.  
*Calonnies* horribles inventées contre les Chrétiens. 7. A quelle occasion. 27.  
*Cannes*. Bataille de... où Annibal remporta la victoire sur les Romains. 123.  
*Caracteres* du mal. 5. D'un Chretien persecuté. 6. Des Persecuteurs des Chrétiens. 22. D'une priere qui doit obtenir ce qu'elle demande. 105. Qu'auroient dû avoir les persecuteurs des Chrétiens. 22.  
*Carthaginois* immolent des enfans à Saturne. Sacrifient en un jour 200. des plus nobles enfans de la Ville. 33.  
*Carvilius Ruga*, le premier des Romains qui s'est separé d'avec sa femme. 25.  
*Cassius Avidius* assassiné par ses soldats. Sa tête envoyée à l'Empereur. 110.  
*Cassius Severus*, celebre Orateur. 47.  
*Castor & Pollux* apparoissent à A. Posthumius près le Lac Regille, à P. Vatinius sur le chemin de Rome, à Domitius Ænobarbus. Changent sa barbe de couleur. 83.  
*Catiline* égorge & mange un enfant avec les complices de sa conjuration. 36. Ses assassins mangerent de sa chair. *ibid.*  
*Caton* modele des Romains pour son integrité. 47. Fait une loy par laquelle il ordonne que les femmes saueront tous leurs Parens. Pourquoi. 24.  
*Celsé* écrit contre la Religion Chretienne. Origenes le refuse à la priere de son ami Ambroise. 138.  
*Cerès* mise au rang des Dieux, non pour avoir donné le blé aux hommes, mais pour leur en avoir enseigné l'usage. 44.  
*Chasteté* des Chrétiens. 39. Des Philosophes. 134.  
*Chrétiens*. On leur défend de se justifier. 1. & 6. Condamnés sur les dépositions de leurs Domestiques. On peut leur permettre de se défendre sans faire tort aux Loix. 2. Le danger qu'il y a à ne le leur pas permettre. 3. Traitez differemment des autres criminels. 6. Condannez sur le seul aveu

## Table des Matieres.

de leur nom. *ibid.* On défend de les rechercher. 7. On permet de les dénoncer. 8. On ordonne de les condamner. 7. Traitez plus rigoureusement que les voleurs. 8. Mis à la question pour leur faire nier ce qui les rend coupables. 7. Pour les faire paroître innocens. *ibid.* Pour leur faire proferer des mensonges. 10. Condamnez sur le seul aveu de leur nom. 11. Leur nom fait tout leur crime. 15. Sont accusez de meurtre, d'inceste, & de sacrilege. Pourquoi. 27. Preuves du contraire. 28. 29. L'homicide leur est expressement défendu. 35. Pourquoi ils n'offrent point de sacrifices aux Dieux. 40. On ne doit pas les punir, mais les récompenser de ce qu'ils refusent d'adorer les Dieux. 49. Ils n'adorent, ni la tête d'un âne, 60. ni le Soleil. 61. Ils adorent Dieu par le Christ. 78. Ils sont innocens, puisque les Dieux qu'ils refusent d'adorer ne sont pas des Dieux. 88. Ce n'est qu'à eux seuls qu'on ne permet point d'avoir un Dieu particulier. 90. On leur refuse le nom de Romains, parce qu'ils adorent un Dieu que les Romains ne connoissent point. 91. Pourquoi ils n'offrent point de sacrifices aux Dieux. 97. Ils sont toujours victorieux des Demons. 99. On les déclare criminels de leze-Majesté, parce qu'ils ne veulent demander la conservation de l'Empereur qu'à celui qui la peut accorder. 101. A qui les Chrétiens adressent leurs prieres. Ce qu'ils demandent pour les Empereurs. 102. Ce n'est point pour plaire à l'Empereur que les Chrétiens prient pour luy. 104. Leurs Livres les justifient. *ibid.* Ils sont obligez de prier pour leur ennemis, parce que Dieu l'ordonne. *ibid.* Ils sont plus obligez que les autres à prier pour l'Empereur. 105. Ils ne jurent point par les Genies, parce que les Genies sont des Demons. *ibid.* Ils respectent la puissance & la volonté de Dieu dans les Empereurs. *ibid.* Ils contribuent à la conservation de l'Empereur, ce que les Payens ne scauroient faire. 106. Ils veulent bien donner le nom de Seigneur à l'Empereur, pourvu que ce ne soit pas au même sens qu'ils le donnent à Dieu. 107. Leurs vœux & leurs prieres secretes plus utiles aux Empereurs que toutes les solennitez éclatantes des Payens. 108. Il ne s'en est jamais trouvé de rebelles à l'Empereur. 110. Ils n'ont jamais désiré la mort de l'Empereur. 111. Ils sont pour tous les hommes ce qu'ils sont pour l'Empereur. 112. Ils ne se vangent point, quoy qu'ils le puissent, ni en faisant du mal, ni en ne faisant pas de bien à leurs ennemis. 113. Le grand nombre des Chrétiens. Ils seroient en état de se revolter s'il leur étoit permis. 114. Ils ne scauroient être gens de cabale. 115. Tout, excepté les femmes, est commun parmi les Chrétiens. 119. Ils ne se font jamais assemblez pour faire du mal. 121. Aussi utiles & plus fideles Citoyens que les Payens. 128. Ils sont tres-utiles au monde. 129. Les Chrétiens ne meritent pas les traitemens qu'on exerce à leur égard. 144. Ils peuvent les éviter quand ils voudront. 145. Ils ne sont pas fâchez de souffrir. 145. Pourquoi on les appelle *gens à sarmens & à poteaux*. 146. Dieu les absout pendant que les hommes les condamnent. 150.

*Ciceron*. M. T. Prince de l'Eloquence Romaine. 49. Appelle les Pontifes: *Deorum immortalium Antifites*. Fait leur éloge. 1. Déclame contre les Gaulois qui immolent des hommes à Mercure. 34. Abrégé de sa vie. 49.

*Cimon*, Chef des Atheniens, épouse sa sœur, à l'imitation de ses Peres & de ses Dieux. 38.

*Le Cirque*, ce que c'étoit. 116.

*Claudia* Vestale, accusée fausement, fait avancer un vaisseau immobile avec sa ceinture. 88.

*Cleantes* successeur de Zenon. Ses sentimens. Son Histoire. 73.

*Cælestis*, *Cælestus*, ou *Uranus*; Divinité des Affriquains. 99.

*Commun*. Tout est commun parmi les Chrétiens, excepté les femmes. Rien de commun parmi les Payens, excepté les femmes. 119.

*Comparaison* d'un Philosophe avec un Chretien. 135. D'un criminel avec

## Table des Matieres.

un Chretien. 5. Du Fils de Dieu qui fort de son Principe, avec un rayon qui fort du Soleil. 74.	
La <i>Confiance</i> blâmée & punie dans les Chrétiens; approuvée & récompensée dans les Payens. 145.	
<i>Constitution</i> de l'Empereur Marc-Aurele, publiée à Ephèse en faveur des Chrétiens. 21.	
<i>Cornelius Nepos</i> a écrit la vie des Hommes Illustres. 41.	
<i>Cornelius Rufinus</i> chassé du Senat comme ambitieux. 23.	
<i>Cornille Tacite</i> , accuse les Juifs d'adorer la tête d'un âne. 59. Tertulien le refute par ses propres paroles. 60.	
<i>Craffus</i> . M. <i>Licinius</i> . Ses grandes richesses. 48. Abregé de sa vie. 49.	
<i>Cresus</i> . Ses grandes richesses. 47. Trompé par l'Oracle. Vaincu par les Perses. 82.	
La <i>Cruauté</i> des Payens multiplie le nombre des Chrétiens. 149.	
<i>Culte</i> . Ne rendre aux Dieux qu'un culte extérieur, c'est un mensonge. 98. Dieu menace les Juifs de leur ôter son culte. Le Fils de Dieu auteur du nouveau culte. <i>ibid.</i>	
<i>Cybele</i> . Pourquoi elle a aimé les Romains. 92. Sa Statue transportée à Rome. 83. Raillée au sujet de la mort de M. Aurele. 93.	
<i>Cyclopes</i> , Forgerons de Jupiter. Leur figure. 28.	
<i>Cynocephales</i> , monstres dont le corps étoit d'un homme, & la tête d'un chien. 31.	

### D

<b>D</b> ECRET barbare, qui permettoit de mettre par morceaux un débiteur insolvable. 18. Qui défend d'introduire aucune Divinité nouvelle. 19.	
<i>Demetrius Phalereus</i> prend soin de la Bibliothèque de Ptoloméé Philadelphie. 65. Honoré de 300. Statués d'airain, pendant qu'il est à la tête de la République d'Athènes. 65.	
<i>Democrite</i> se crevé les yeux. Pourquoi. 134.	
<i>Demon</i> ; ce que c'est. Ce que les Payens en ont pensé. Ce que les Talmudistes en ont inventé. 79. Ce que les Chre-	

tiens en croyent. 80. Sentiment des premiers Peres de l'Eglise sur la maniere dont ils ont été produits. <i>ibid.</i> Les Poëtes, les Philosophes, le Vulgaire ont reconnu qu'il y avoit des Demons. <i>ibid.</i> Comment ils agissent sur les corps, sur les ames & sur le reste des creatures. 81. Artifice de leurs miracles & de leurs prétendus propheties. 80. Comment ils guérissent les maladies. 82. Avoient que les Dieux sont des Demons. 85. Ils ne se diroient pas des Dieux, si ceux dont ils prennent les noms, croient veritablement Dieux. Pourquoi. 86. Ils confessent eux-mêmes que le Dieu des Chrétiens est le seul veritable Dieu. Ils tremblent au seul nom de Christ. 87. Ils tremblent devant les Chrétiens, & n'osent leur mentir. 88. Les témoignages des Démons ont fait la plus grande partie des Chrétiens. <i>ibid.</i> Raison qu'ils auroient de mentir à un Chretien, s'il leur étoit permis de le faire. <i>ibid.</i> Auteurs du mal & jamais du bien. 82. Persuadent aux Payens de forcer les Chrétiens à sacrifier aux Dieux. 98. Obéissent aux Chrétiens. Les craignent, & leur font tout le mal qu'ils peuvent. Toujours vaincus par les Chrétiens. <i>ibid.</i>	
<i>Demosthene</i> modèle de l'Eloquence Grecque. 47.	
<i>Deo</i> ou <i>Dio</i> , Reine de Sicile, cherche sa fille. Enseigne à Triptoleme à cultiver la terre. On intitue à Eleusis des mysteres en son honneur. 28. Les initiez obligez au secret sous peine de la vie. 29.	
<i>Description</i> des représentations de l'Amphithéâtre. 116.	
<i>Destin</i> . Ce que les Payens entendoient par Destin. Sa définition. 5. Il étoit selon eux, le principe & la cause du bien & du mal qu'ils faisoient. 6.	
<i>Diagoras</i> de Melos proscrit pour avoir violé le secret des mysteres d'Eleusis. 29.	
<i>Diamastigose</i> ou flagellation, espece de sacrifice chez les Lacédémoniens. 148.	
<i>Diasares</i> , ou <i>Dufares</i> , ou <i>Disares</i> , Dieu des Arabes. 90.	
<i>Didon</i> Reine de Tyr, se donne la mort	pour



## Table des Matieres.

- pour ne pas épouser un second mary. 147.
- Didrachmum*, le grand denier d'argent que les Juifs payoient tous les ans à Jupiter Capitolin. 67.
- Dieu*. Le Dieu des Chrétiens est le Dieu de tous les hommes. 91. Manquer à Dieu, c'est manquer à l'Empereur. 107. Pourquoi Dieu répand également les biens & les maux sur les Chrétiens & sur les Payens. 125. Les differens sentimens des Philosophes sur la nature de Dieu. 137.
- Dieux*. Les Chrétiens ne sont plus persuadés que les Dieux soient des Dieux. 40. Ils ont tous été des hommes. *ibid.* Herodote l'a pensé avant les Chrétiens. 40. 41. Les lieux de leur naissance & de leur mort subsistent encore. 41. Leurs différentes classes. Ils ne peuvent avoir été faits des Dieux, que par un premier Dieu maître de la Divinité. 43. Raisons qu'il auroit pu avoir pour en faire des Dieux. Refutation de toutes ces raisons. 43. 44. 45. 46. 47. 48. Ils n'ont point été faits Dieux à cause de leur vertu. 45. Il n'y en a aucun qui ne serve de modele pour le vice. *ibid.* Ils sont plus dignes du Tartare quedu Ciel. 45. Ils ne peuvent être reconnus pour des Dieux au nom qu'ils portent. 49. A la maniere dont on les fabrique. A la matiere qui les compose. 49. Ils doivent leur fortune à l'opinion du Senat. 51. Les grâds & anciens Dieux sont au nombre de douze. 54. Ils se battent les uns contre les autres. 55. Traitez indignement par les Prêtres, par les Poètes, dans les Livres de la Religion. 55. Dans les Hymnes, dans les Tragedies, & dans les Comedies. 56. Sur le Théâtre. 57. Dans l'Amphithéâtre, dans les Temples, & jusqu'au pié des Autels. 58. Ils ont plus de sujet de se plaindre des Payens, que des Chrétiens. 59. La raison & les Dieux eux-mêmes prouvent qu'ils ne sont pas des Dieux. 92. Ils n'ont pas dû préférer Rome à leur propre patrie. 92. Ils ne sont point les maîtres des Royaumes. 93. On n'a vû aucune figure de Dieux dans Rome, que plus de 170. ans après sa fondation. 94. Ils ne peuvent pas être les dispensateurs des Royaumes, 95. parce que les Royaumes sont plus anciens que les Dieux, parce qu'ils auroient donné des Royaumes à leurs Ennemis. 96. 97. Les Dieux ne peuvent prendre aucun soin des Empereurs, ni d'eux-mêmes. Ils sont redevables de leur conservation aux Empereurs. 100. Ils dépendent d'eux. Ils ont souvent éprouvé la colere des Empereurs. 101. Ils ne doivent point assiger ceux qui les adorent pour l'amour de ceux qui ne les adorent pas. 125.
- Diogene*. Impudique. 134. Foule aux piés l'orgueil de Platon. 134.
- Divinité*. La Divinité de Jesus-Christ détruit toutes les autres. 79. Divinitez Topiques. 90. Les grandes Divinitez. 54.
- Donnellis Judicis*. Faute de Copiste ou d'Imprimeur. Pourquoi. 2.
- Domestiques*. Leur malignité. Ils déposent fausement contre les Chrétiens. 2. 28.
- Domitien*. Sa vanité. Son impudicité. Assassiné dans sa chambre par Stephanus Intendant de Domitille. 21. 110.

### E

**E**CLAIRCISSEMENT sur la raillerie de Diogene au sujet d'Hercule. 57. sur le terme : *όνομαζομενος*. 62. Sur trois passages au sujet de la Refurrection. 140. 141.

*Eclipse*. Celle qui arriva à la mort de Jesus-Christ n'étoit point naturelle. 76.

*Egalité* des Philosophes inconstante. 135.

*Egyptiens*. Leur superstition extravagante. 90.

*Eleazar*, Grand Prêtre des Juifs, envoye. 72. Personnes à Ptolomée Philadelphie pour traduire la Bible en Grec. 65.

*Empedocle*. Ses sentimens. Se précipite dans les flâmes du Mont-Etna. 146.

*Empereurs*. Ils reconnoissent le Dieu des Chrétiens, 102. plus puissans & plus excellens que les Dieux. *ibid.* Si la qualité de Seigneur ne convient



## Table des Matieres.

- pas à l'Empereur, la qualité de Dieu luy convient encore moins. 107. C'est manquer à l'Empereur que de manquer à Dieu. 107. En quoy consiste l'honneur & l'attachement qu'on doit à l'Empereur. 112.
- Ememis.* Ceux qui solennisent la fête de l'Empereur avec plus d'éclat, reconnus ses plus grands ennemis. 111. Les Chrétiens sont offensés d'être des ennemis publics. 110. On n'a point ôté le nom de Romains aux ennemis de l'Empereur. 111. Les Chrétiens sont obligés d'aimer leurs ennemis. 112. Ils pourroient se vanger ou en leur faisant du mal, ou en ne leur faisant pas de bien. 113. Les Chrétiens délivrent les Payens de leurs ennemis invisibles. 115. Les Chrétiens sont ennemis non des hommes, mais de leurs erreurs. 115.
- Epicleidia.* Ce que c'étoit que ces sacrifices. 28.
- Epicure.* Ses études. Ses sentimens. Loué par Seneque & par saint Jérôme. 14. Son mépris pour la douleur. 131.
- Epone* Déesse des Mulets & des Juments. Adorée par les Romains. 60.
- Erasistrate* découvre la cause de la maladie d'Antiochus, fils de Seleucus Nicanor. 15.
- Esculape* foudroyé par Jupiter. 56. Rend la vie à Socordius, à Thanastus, à Asclepiodore. 85.
- Eschyle* Poète, soupçonné d'avoir violé le secret des mythes d'Eleusis. A bien de la peine à éviter la mort. 29.
- Etymologie* du nom de Chrétien.
- Euphrosyne* Suivante de Flavie Domitille, nièce de Flavie Clement, brûlée avec sa maîtresse. 4.
- Exemple.* Celuy des Chrétiens fait plus de Disciples que tous les préceptes des Philosophes ne leur ont donné de sectateurs. 149.
- rain de l'Etrurie. 91.
- Feu* éternel. Difference de ce feu au feu ordinaire. Image du feu éternel. 143. Un homme frappé du feu du Ciel ne peut pas être brûlé par un autre feu. 143.
- Le Fils* de Dieu. Auteur du nouveau culte. 71. Annoncé par les Prophetes sous ce nom. 72. Fait, de son Pere à luy, une distinction, non de nombre, mais de Personne. 74. Il est la parole, la sagesse & la puissance du Pere. *ibid.*
- Flave* Clement martyrisé pour la foy. 4.
- Flavie* Domitille, sa femme, exilée dans l'Isle de sainte Marie. 4.
- Flavie* Domitille, sa nièce, exilée & brûlée dans l'Isle de Ponce. 4.
- Foy.* La bonne foy des Philosophes infidele. 135. La foy destinée à de grandes récompenses, doit coûter quelque chose à l'homme. 77. Mauvaise foy des Juifs. 76.
- Fragment* de l'Apologie de saint Meliton Evêque de Sardis. 21.
- Frere.* Les Chrétiens déclarent criminels, parce qu'ils s'appellent freres. 118. Tous les hommes sont freres, parce qu'ils ont un même Pere. *ibid.* Les Payens sont de tres-mauvais freres. *ibid.*

### G

- Les **G**AULOIS, meurtriers & paricides publics, immolent des hommes à Mercure. 34.
- Generation* du Verbe Eternel. 71.
- Genies*, ce sont des Demons. Les Chrétiens ne jurent point par le Genie de l'Empereur, mais par son salut. 105.
- Guerres* Civiles du Triumvirat, terminées par la Paix generale de l'Univers. 18.
- Gymnosophistes* divisez en deux branches, les *Brachmanes*, & les *Germanes*. On les fait Auteurs de la Metempsycofe. 126.

### F

- F**ABLES. Elles sont le fondement du culte qu'on rend aux Dieux. 49. Elles empêchent d'ajouter foy à la verité. 138. Elles ont été puisées à la source de la verité. 139.
- Fatiscum.* V. *Galezze.* Siege Metropoli-

### H

- La **H**AINE que les Payens ont pour les Chrétiens, leur fait violer toutes les Loix. Rend leur Tri-

## Table des Matières.

• **Unal** tyranique. Fait cacher les coupables. 10. Leur persuadé de forcer les Chrétiens à desavouer ce qui les rend criminels, pour les pouvoir déclarer innocens. Les aveugle. Les expose à être trompez. Source de certe haine. Elle les force à dire du mal de ceux qu'ils estiment. 12. A dire du bien de ceux dont ils ont toujours dit du mal. 13. A donner des louanges à une Religion qu'ils haïssent. Les fait renoncer à leurs propres intérêts. 13.

**Hair** une chose que l'on ne connoit pas, c'est une grande injustice. 3.

**Haïssable**. Ce qui peut rendre un nom haïssable. 14.

**Harmonie** du monde, ouvrage de la sagesse de Dieu. 142.

**Harpocrates** Dieu du silence. 26. Sa figure étoit dans tous les Temples d'Isis & de Serapis. Chassé du Palais des Dieux. 26.

**Hippias** tué en trahissant ses Concitoyens. 135.

**L'Homicide** expressément défendu aux Chrétiens. C'est un homicide avancé que d'empêcher la formation d'un homme. 35.

### I

**JALOUSIE** de Religion. S'efforce de détruire le nom de Chrétien. 11. Ote aux hommes l'envie de s'instruire de la Religion Chrétienne. 12.

**Idée** du Verbe Eternel. Sa generation. 73. 74. Son incarnation. 74. Idée du Dieu des Chrétiens. 62. Il se fait appercevoir dans ses ouvrages. 63. L'ame le connoit naturellement. Il s'est servi des Ecritures pour se faire connoître aux hommes. 64. Il s'est fait annoncer par quelques-uns d'entre eux. *ibid.*

**Idolâtres** condannez au feu éternel. 143. 65.

**Jesus Christ**. Son Histoire. 74. Sa naissance. 73. Pourquoi les Juifs ne l'ont pas reconnu. 75. Ils ont dû le reconnoître à ses miracles. Maniere indigne dont ils l'ont traité. 75. Sa mort. 76. Sa Resurrection. Pourquoi il ne s'est fait voir qu'à ses Disciples après sa Resurrection. 76.

Sa Divinité détruit toutes les autres. 79. Il a une Vierge pour Merc. 73. Tibere propose au Senat de le mettre au rang des Dieux. 20. Ses deux avenemens distinctement marquez par les Prophetes. 75.

**Ignorance**. Elle ne scauroit justifier. Elle rend une haine injuste. 4.

**Image** grotesque du Dieu des Chrétiens, inventée par un Gladiateur Juif apostat. 62. Du feu éternel. 143. Les fables sont les images de la verité. 139. Une image ne peut pas précéder la chose qu'elle représente. *ibid.* Image de la Resurrection dans tout ce qui se passe dans la nature. 141. & 142.

**Infidèle**. Le Peuple, le Senat, l'Ordre des Chevaliers également infidèles à l'Empereur. 110.

**Incredulité** des Juifs, cause de leur reprobat. 75.

**L'Injustice** des Loix, des Juges & des Jugemens, oblige Tertulien à justifier les Chrétiens. 1. 2. L'injustice & la cruauté des hommes à l'égard des Chrétiens est une preuve de leur innocence. 149. Injustice faite à Lucullus. 49.

**Innocence**. Les Chrétiens seuls vivent dans l'innocence. 130. Les Payens n'en ont qu'une fausse idée. 131.

**Innocens**. Faire mourir les Chrétiens, c'est ôter à la Republicque ses plus innocens Citoyens. 129.

**Inutilité**. Ceux qui peuvent se plaindre avec justice de l'inutilité des Chrétiens. 129.

**Isis** chassée de Rome en 701. par le Senat. Rétablie par Pison & Gabinus en 702. 26. Ses Prêtres pendus, son Temple rasé, sa Statue jetée dans le Tibre en 773. 26.

**Isles** submergées avec plusieurs milliers d'hommes. 122.

**Italie** se nommoit d'abord Oenotrie, & s'est ensuite nommée Saturnie. 42.

**Judas** Machabée fait alliance avec les Romains. 97. Elle est renouvelée par Jonathas. *ibid.*

**Juges**. Il leur est défendu d'entendre la justification des Chrétiens. 2. Ne peuvent condanner justement que sur des preuves. 19. Ils ne punissent pas justement, s'il n'ont pas des preuves. *ibid.*

## Table des Matieres.

*Juifs.* Ils achètent la liberté de lire leurs livres en public les jours de Sabbath. 67. Leurs Livres plus anciens que tous les Livres des Payens. Par où l'on peut prouver cette antiquité. 69. Les Juifs seuls aimez de Dieu. Leur disgrâce. Dieu les menace de leur ôter son culte. 71. Leur mauvaise foy à la resurrection de Jesus-Christ. 76. Ils se font déclarez les persecuteurs des Chrétiens. 77.

*Jupiter* élevé dans une caverne du Mont Ida. Dérobé à la cruauté de son Pere. Arrofé de sang humain dans la Ville de Rome. 34. On luy immoloit tous les ans un homme à Salamine, depuis que Teucer en étoit forti. *ibid.* Incestueux public. 38. Les Payens ont reconnu jusqu'à 300. Jupiters. 41. Dénombrement des crimes de Jupiter. 45. Il pleure la mort de Sarpedon. 55. Raconte ses adulteres à Junon. *ibid.* Délivré des insultes des autres Dieux par Briarée. *ibid.* Les figures différentes qu'il a prises pour corrompre des femmes & des filles. 72. 78.

### L

**L**ABERIUS faiseur de mimes, tourne Pythagore en ridicule au sujet de la Merempfycofe. 139.

*Lais* fameuse Courtisane de Corinthe. 53.

*Lares* ou *Penates*, Dieux du foyer. 51. Ce que c'étoit. 52.

*Laurentia*, *Laurentia*, *Larentina*, fameuse prostituée, reconnuë pour une Déesse chez les Romains. 53. Son Histoire. *ibid.*

*Leena* Courtisane d'Athenes, crache sa langue au visage du Tyran qui la tourmentoit. 148.

*Livres* des Juifs. Ont Dieu pour auteur. 69. Ils ont prédit ce qui nous arrive. 70.

*Loy* Papie faite par Auguste, abolie par Severus. 17. 18. Loy Julie par Auguste. *ibid.* Loy Barbare, qui permettoit de mettre par morceaux un Débiteur insolvable. Les termes de cette Loy. Abolie d'un commun consentement. 18. Loy Fannia; ce qu'elle porte. 23. Loy Licinia. 23.

*Loy* Oppia défend aux femmes de porter sur elles plus d'une demie once d'or. 24. La sixième des Rois de Rome défend le vin aux femmes. 24. Leur ordonne de saluer tous leurs Parens. 25. Loy des Payens moins parfaite que celle des Chrétiens. 131. La Loy des hommes ne condamne qu'à une peine temporelle, la Loy de Dieu à une peine éternelle. *ibid.*

*Loix.* Elles servent de prétexte aux Payens pour condamner les Chrétiens. 13. Ne peuvent défendre que ce qui est mal. On doit corriger une Loy qui est défectueuse. Celles de Licurge corrigées par les Lacedemoniens. 17. Ce qui peut faire rejeter une Loy. 18. Elles sont établies pour punir les actions. 19. Ce qui rend une Loy défectueuse. *ibid.* Ce qu'on doit penser de celles qui n'ont été mises en usage que par des méchans, & dont les bons ont évité de se servir. *ibid.* Elles ne peuvent pas condamner un bien. 17. Les Payens n'observent pas toutes leurs Loix avec le même scrupule qu'ils observent celles qui sont contre les Chrétiens. 23. Loix impunément violées par les Romains. *ibid.*

*Lucanie.* Aujourd'hui Sicile séparée de l'Italie par la violence des eaux. 122.

*Lucullus* a le premier apporté des cerisiers en Italie. 45.

*Luperques.* Ce que c'étoit. Abolis par le Pape Gelase. 96.

*Lycurge.* Son caractère. Accusé fausement d'avoir voulu usurper la souveraineté. 17. Se fait mourir de faim, parce que les Lacedemoniens avoient corrigé ses Loix. 133.

### M

Les **M**ACÉDONIENS, incestueux publics. 38.

*Maître.* On ne doit pas trouver mauvais que les Chrétiens prennent le nom de leur Maître. 14.

*Mal* caduc. Pourquoi appellé *Comirialis morbus*. 36.

*Malheur.* Les Chrétiens ne sont point la cause des malheurs publics. 122. Dénombrement de ceux qui sont ar-

## Table des Matieres.

rivez dans le monde , avant qu'il y eût des Chretiens. Avant les Dieux. Avant les Juifs. 122. Effet different d'un même malheur. 126. Si les Dieux font les Auteurs des malheurs publics , les Payens ne doivent pas les adorer. 126.	Selon les Stoïciens Dieu est hors du monde. Selon les Platoniciens il est dans le monde. 137. Selon Cleanthes il est répandu dans toutes les parties du monde. 73. L'harmonie du Monde ouvrage de la sagesse de Dieu. 142. Sa puissance a formé le corps immense du Monde , autant de ce qui n'étoit pas , que de l'anéantissement du rien & du neant. 141. Monde signifie ornement. 63.
<i>Manéthon</i> a écrit l'Histoire d'Égypte. 68.	<i>Mondus</i> Chevalier Romain. Pourquoi exilé par Tibere. 26.
<i>Marc-Aurele</i> ami & protecteur des Chretiens. 21.	<i>Monnoye</i> des Romains. Son évaluation. 23. Ce que valoit le grand festerce. 24.
<i>Marc-Emile</i> veut introduire une Divinité nouvelle. 19.	<i>Morisi</i> qui dérerminent Tertulien à justifier les Chretiens. 1. 2.
<i>Marcomans</i> peuple de l'ancienne Germanie. 113.	<i>Musée</i> ancien Poëte Grec. 78.
<i>Mars</i> enfermé dans une prison d'airain. 55.	<i>Muta</i> ou <i>Tacita</i> Déesse du silence chez les Romains. 26.
<i>Martyre</i> . Il n'y a point de peché que le martyr n'efface. 50.	<i>Mutius Scevola</i> . Son intrepidité. 146.
<i>Mauves</i> Peuple d'Afrique. 113.	<i>Mutine</i> ou <i>Tutine</i> . Mutine ou Titine étoit chez les Romains ce que Priape étoit chez les Grecs. 92.
<i>Mécénus Agrippa</i> tué sa femme pour avoir bû du vin. 24.	<b>N</b>
<i>Melampe</i> fameux Medecin. Comment il s'acquit une grande reputation. 78.	<b>N</b> ARNIA. V. <i>Narni</i> ville d'Ombrie , patrie de l'Empereur Nerva , & du Pape Jean. 91.
<i>Menandre</i> Historien Grec. 69.	<i>Nature</i> . Elle ne scauroit soutenir les crimes dont on accuse les Chretiens. 31.
<i>Menedeme</i> Philosophe d'Éretrée se fait mourir pour sa patrie. 66.	<i>Neptune</i> fait un marché avec Laomedon. 56.
<i>Mensonge</i> . C'est un mensonge de donner la qualité de Dieu à l'Empereur. C'est se moquer de luy. 106. Ne rendre aux Dieux qu'un culte extérieur , c'est un mensonge. 98. Mensonges inventez par les Philosophes. 138.	<i>Nérée</i> Eunuque de Flavie Domitille , nièce de Flave Clement , brûlée avec sa maîtresse. 4.
<i>Mer</i> de Corinthe à sec. 122.	<i>Neron</i> . Son portrait. 20. Abregé de son Histoire. A le premier répandu le sang des Chretiens. 20.
<i>Metempsychose</i> . On ne s'offense point de ce sentiment extravagant de Pythagore , comme du Dogme des Chretiens touchant la Resurrection. 139. On croit que les Geymosophistes en ont été les inventeurs. 126.	<i>Niger</i> . <i>Pescennius Justus</i> , défait par l'Empereur Severe , & tué sur l'Euphrate. 110.
<i>Minerve</i> n'a point donné l'olivier aux hommes , mais elle leur a enseigné l'usage des olives. 44.	<i>Nom</i> . Etymologie du nom de Chretien. 12. On devient criminel dès qu'on le porte. <i>ibid.</i> Les Chretiens ne sont coupables que par leur nom. <i>ibid.</i> On ne doit pas trouver mauvais que les Chretiens prennent le nom de leur Maître. 14. Ce qui peut rendre un nom haïssable. 13. Les Loix sont établies pour punir les actions , & non pour punir un nom. 19. On ten-
<i>Moderation</i> des Philosophes. Leur caractère. 135.	
<i>Modestie</i> des Philosophes , offensante. 135.	
<i>Monde</i> . Il étoit réglé comme il est avant qu'il y eût des Dieux. 44. Il est éternel , selon Pythagore. Il est créé , selon Platon. <i>ibid.</i> Il est l'ouvrage de la sagesse de Dieu. 73. Les Philosophes prétendent qu'il a été fait par la parole qu'ils appellent <i>Logos</i> . 73.	



## Table des Matieres.

voye absous ceux qui nient le nom Chretien ; on condanne ceux qui le foutrient. 12. On ne doit pas ôter aux Chretiens le nom de Romains , puisqu'on ne l'a pas ôté aux meurtriers des Empeureurs. 112.  
*Nortia*. La Fortune adorée sous ce nom. 91.  
*Numa Pompilius* a donné aux Romains la connoissance des Dieux. Leur a prescrit les regles du culte qu'ils leur rendent. 79.

### O

**O**EDIPE fils de Laius & de Jocaste. Tué son pere & épouse sa mere sans le sçavoir. Se crevé les yeux. 38.  
*ὄρασις*. Differens sentimens sur ce terme. Ce qu'il signifie. 62.  
*Oracles*. Cresus & Pyrrhus trompez par les Oracles. 82.  
*Ordres* des Senateurs & des Chevaliers. Infideles à l'Empereur. 110.  
*Origene* écrit contre Celse à la priere de son amy Ambroise. 138.  
*Orphée*. Ce qu'on en peut croire. 78.  
*Otriculum*. V. *Otricoli*. Ville illustre par ses anciens monumens. 91.

### P

**P**ARRICIDE. Ce que c'est. 34.  
*Partes* subjugez par l'Empereur Severe. 112.  
*Parti*. Raison qu'on a de défendre les partis dans un Etat. Ce qui en est la source ordinaire. 115.  
*Payens*. Ils haïssent injustement les Chretiens. 3. Ils détruïssent le culte des Dieux plus que les Chretiens même. 27. Font des irruptions dans les assemblées des Chretiens. 28. Font en public ce qu'ils accusent les Chretiens de faire en secret. 33. Ils ne sçauroient nier que tous les Dieux n'ont pas été des hommes. 40. Ils ont reconnu jusqu'à 30000. Dieux. 41. Ils reconnoissent pour Dieux ceux dont ils ont pleuré la mort. 42. Ils font à leurs Dieux les mêmes traitemens qu'ils font aux Chretiens. 50. Ils ont parlé de leurs Dieux avec moins de respect que Tertulien. *ibid.* Ils deshonorant les Dieux plus que

les Chretiens mêmes. 51. Ils leur font payer le tribut. 52. Ils rendent à des hommes morts les mêmes honneurs qu'ils rendent aux Dieux. 52. Ils donnent à leurs Dieux des criminels publics pour compagnons. 53. Ont autant de veneration pour les croix que les Chretiens. 60. Sont coupables d'impieré , parce qu'ils refusent leurs adorations à un Dieu que leurs Dieux reconnoissent pour le veritable Dieu. 89. Ils craignent moins Jupiter que l'Empereur. 100. La maniere dont ils solennifient la fête de l'Empereur , contraire à la raison & à la Religion. 108. Leurs démonstrations servent de voile à leurs mauvaises intentions. 109. Ils consulent les Devins pour sçavoir quand la mort de l'Empereur arrivera. 111. Rien de commun parmy eux excepté les femmes. 119. Ils accusent les Chretiens d'être la cause des malheurs publics , pendant qu'ils la font eux-mêmes. 125.  
*Perfes* incestueux publics. 38. Embrasent les maximes des Apôtres. Foulent aux pieds celles de Zarada. 38. Portent l'image du Soleil à leurs bras. 61.  
*Pertinax* l'Empereur , assiégé dans son Palais par 200. soldats Romains. 110.  
*Peuples*. Les Peuples vaincus par les Romains , adoroient les mêmes Dieux que les Romains. 95.  
*philosophes*. Ils ont toujours méprisé les Dieux. 133. Ont corrompu la verité. *ibid.* N'ont point connu Dieu comme les Chretiens. 134. Leur fausse moderation. 135. Leur égalité inconsistante. Leur bonne foy. Infidele , leur modestie offensante. Leur severité hypocrite. 135. Un Philosophe ne ressemble en rien à un Chretien. *ibid.* Ils ont puisé dans les saintes Escritures ce qu'ils ont connu de la verité. Ont corrompu celles qu'ils ne comprenoient pas. 136. Chassez par les Thebains , les Spartiates & les Argiens. 136. Ils ont pensé differemment sur la nature , l'excellence & la demeure de Dieu. 137. Sur la nature de l'ame. *ibid.* Menfonges inventez par les Philosophes. 138.



## Table des Matieres.

- Phryné* Courtisane celebre de Thésbes. 53.
- Pilate Ponce* Gouverneur de la Judée, rend compte à l'Empereur des miracles de Jesus-Christ. 77. Les Romains luy livrent Jesus-Christ. 76.
- Piffstrate* Roy d'Athenes, est le premier qui ait fait une Bibliothèque. 55.
- Plaisir.* On ne peut pas forcer un homme à trouver du plaisir où il n'en sent pas. 115.
- Platon.* Ses voyages, ses ouvrages, ses sentimens. Loué par les Peres de l'Eglise. 14. Ce qu'il a pensé du Déluge. 122. Vend sa liberté à Denys. 139.
- Pline Secundus*, surnommé le Jeune, écrit à l'Empereur Trajan au sujet des Chrétiens. Rend témoignage de leur sainteté & de leur innocence. 8. Ses qualitez. Ses ouvrages. *ibid.*
- Pluye* miraculeuse obtenue par les prieres des soldats Chrétiens. 21.
- Les *Poëtes* & les Philosophes ont méprisé les Dieux. 54. 55. 56. Les Prêtres les deshonnorent. 54.
- Policrates.* Son grand bonheur pendant sa vie. 47.
- Pompée Cneius.* Ses belles actions. 48.
- Pompées* réduite en cendre par le feu du Mont-Vesuve. 122.
- Pontife.* Le souverain Pontife. Le premier de tous les Pontifes. Tous les Empereurs ont pris cette qualité jusqu'à Theodose le Grand. 1.
- Pontifes* Romains. Dépositaires des Loix. Arbitres des plus importantes affaires de l'Etat. Juges de la Religion. Instituez par Numa Pompilius. Augmentez par les Tribuns du Peuple & par Sylla. Abolis par Theodose le Grand. Le lieu de leurs assemblées. Pourquoi Tertulien leur adresse son Apologétique. 1.
- Le *Premier* des Dieux n'a pû avoir de raison pour élever des hommes à la Divinité. 44. Il n'a pû avoir besoin du secours d'un homme, & sur tout d'un homme mort. *ibid.*
- Les *Premiers* Peres de l'Eglise ont crû que les Démons & les Reprouvez ne commenceroient de souffrir qu'au jour du Jugement universel. 87.
- Priere.* Caractere d'une priere qui doit obtenir ce qu'elle demande. 103. Elle met un Chretien au-dessus de tout frayer. 105.
- Prisons.* Elles regorgent de Payens. 130. Le Tartare est la prison des méchans. 45.
- Prophetes.* Ce qu'ils ont écrit & annoncé de Dieu. Leurs Livres conservez jusqu'à nous. 65.
- Prophetie.* A quelle marque on peut reconnoître si elle est veritable. 70. Les Propheties accomplies doivent faire ajoûter foy à celles qui ne le sont pas encore. 71.
- Providence* a créé avant l'homme tout ce qui étoit necessaire pour l'entretien & la conservation de l'homme. 44.
- Ptolomée.* Pourquoy surnommé Philadelphie. Il fait une Bibliothèque, à l'exemple de Pisistrate. 65. Fait traduire les Livres des Juifs en sa Langue. *ibid.*
- Pyrrhus* trompé par l'Oracle. Vaincu par les Romains. 82.
- Pythagore* s'efforce de se faire Roy des Turiens. 135. Grand Geometre. Ses voyages. 14.

Q

**QUINCEMVIRES.** Leur établissement. Leurs fonctions. 96.

R

**RAISON.** Il n'y a pas de raison à forcer un homme à adorer des Dieux qu'il n'estime pas. 99. On ne scauroit adorer les Idoles, sans renoncer aux lumieres de la raison. 49. Le Monde est l'ouvrage de la parole & de la raison. 73.

*Reflexion* de saint Augustin au sujet du sacrifice qu'Alexandre offrit au vray Dieu. 97.

*Regulus. M. Attilius* vaincu par les Carthaginois. Sa constance. 147.

*Religion Chretienne*, tire son origine du Ciel. 2. Fondée sur celle des Juifs.

Ce qui a donné lieu de croire le contraire. 71. Déguiser en fait de Religion, est un sacrilege. 78. Le choix de la Religion doit être libre. 90.

La Religion des Romains n'est point

## Table des Matieres.

- la cause de leur grandeur. 92. Elle ne l'a suivie que de fort loin. 94. Description de la Religion Romaine dans sa naissance. *ibid.*
- Renommée.** On ne doit pas y ajoûter foy. 29. Les Payens n'ont pu apprendre que par elle tout ce qu'on dit des Chrétiens. *ibid.* Les motifs qu'on peut avoir eu de faire courir ces bruits. 30. On n'a pas dû y ajoûter foy, quand même ils seroient veritables. 30. Pourquoi. 31. 32. 33.
- Repas.** Pourquoi appelez Centenaires. 24. Ceux des Payens somptueux, magnifiques. 119. Ceux des Chrétiens, simples & sans dépense. 120. Pourquoi on les appelle Agapes. *ibid.* Comment les pauvres y sont reçus & regardez. *ibid.* Tout s'y passe dans une grande modestie. Ils commencent & finissent par la priere. 120. 121.
- Réponse de Trajan à Pline Secondus.** 8. Reflexion de Tertulien sur cette réponse. Réponse au Critique qui condanne la réflexion de Tertulien. 8. A un autre qui l'accuse de mauvaise foy, ou d'ignorance. 53. Réponse de Thales à Cresus. 134. Réponses de l'Oracle à Cresus & à Pyrrhus. 82.
- Reproche de S. Attale, Martyr de Lyon,** à ceux qui regardoient brûler son corps. 37.
- Resurrection.** Le Dogme de la Resurrection fondé sur la raison. 140. Passage de Tertulien sur la Resurrection, éclairci par un autre. 140. Images de la Resurrection dans ce qui se passe dans le monde. 141. On ne ressuscite qu'une fois. 142. Tous les hommes ressusciteront au dernier jour. *ibid.*
- Romains.** Ils n'observent pas toutes les Loix avec le même scrupule qu'ils observent celles qui condamnent les Chrétiens. 23. Plus homicides que les Chrétiens. 35. N'ont plus rien de leurs Ancêtres. 26. Ne sont parvenus à leur grandeur que par des impietez. 94.
- Rome plus ancienne que ses Dieux.** 96.
- Royaumes plus anciens que les Dieux.** 96.
- S
- SACRIFICES** que les Chrétiens ne reconnoissent point. Sacrifices des Chrétiens. 105.
- Salamine** de Cypre. On y immoloit un homme tous les ans à Jupiter, depuis que Teucer en étoit sorti. 34.
- Saliens** Prêtres de Mars. Leur habillement. Origine de leur nom. 42. Faisoient des festins superbes. 119.
- Sang.** Les Prêtres de Bellone présentent du sang humain à ceux qui se font initier à ses mysteres. 36. Les Chrétiens n'usent pas même du sang des animaux. 37. L'abstinence du sang observée dans l'Eglise jusqu'à saint Augustin. *ibid.* Les Payens accusent les Chrétiens de manger du sang, quoyqu'ils soient certains du contraire. 37.
- Sarpedon.** Jupiter pleure sa mort. 55. Donne ordre à Apollon d'embaumer son corps. *ibid.*
- Saturne** le Chef & le Pere de tous les Dieux, a été un homme. 41. Reçu en Italie par Janus. Connu pour un homme descendu du Ciel. 42. Sa généalogie rapportée par Diodore de Sicile. 41.
- Sciapodes** Peuple des Indes. Origine de ce nom. 31.
- Science** des Chrétiens necessairement différente de celle des Philosophes; puisqu'on ne traite pas les Philosophes comme on traite les Chrétiens. 132.
- Scipion l'Africain.** Abregé de son Histoire. 48.
- Scythes** tuënt un des enfans de Cyaxare Roy des Medes, & le luy font manger. 35. Ils font alliance en buvant du sang humain. Ceremonies de leur alliance. *ibid.*
- Selenus Nicanor** donne sa femme Stratonice à son fils Antiochus Soter. 15.
- Senèque** Auteur d'un Livre contre les superstitions payennes. 49.
- Senonais** assiegent & prennent la Ville de Rome. 123.
- Sentimens** differens des Philosophes sur la nature de Dieu. Sur son excellence. Sur sa demeure. Sur la nature de l'ame. Sur la construction de l'Univers.

## Table des Matieres.

- vers. 137. Ils adoptent la morale du Christianisme, & font des fables de ses mysteres. 138.
- Serapëon* Temple de Serapis à Alexandrie: saint Marc en fit une école de pieté. Ptoloméé Philadelphie & Cleopatre y firent leur Bibliotheque. 67. On y voyoit du temps de Terrulien un Exemplaire Hebraique de la Bible. 66.
- Sérapis* chassé de Rome en 701. par le Senat. Rétabli par Pison & Gabinius en 702. 25.
- Séverité* des Philosophes, hypocrite. 135.
- Simon* le Magicien reconnu pour un Dieu par les Romains. 53.
- Socrate* déclaré par l'Oracle le plus sage de tous les hommes. 46. Il ne parloit des Dieux qu'avec mépris. Ne juroit jamais par leur nom. 56. Justifié par le repentir des Atheniens. 57. Ne faisoit jamais rien sans consulter son Demon. 80. Ordonne en mourant qu'on sacrifie un Coq à Esculape. 133. Impudique. 134.
- Sodome* & Gomorrhé. Ce que c'est aujourd'huy que le lieu où étoient ces Villes. 122.
- Spectacles* sanglans qui se représentoient dans l'Amphithéatre. 116.
- Speusippe* surpris & tué en commentant un adultere. 134.
- Stercule* Dieu du Fumier. 92. A été habitant de Rome. 93.
- Stoïciens*. Origine de ce nom. Leurs opinions. Ont eu Zenon pour Auteur. 14.
- Sutrium*. Sutri ville de l'Etrurie. 91.
- Syrènes* Monstres marins, moitié femmes, & moitié poissons. 28.
- T**
- T**AURISCIENS meurtriers & Parricides publics. Immolent tous les Etrangers à Diane. 34.
- Tballus* a écrit l'Histoire de Syrie en Grec. 41.
- Théâtres*. Ecuëil des mœurs. Abatus par les Censeurs. 23. Se multiplient. 24. Les pieces impures qui s'y représentent. 115.
- Themistocle* illustre par sa valeur, est obligé de s'empoisonner. 47.
- Theodore* suivante de Flavie Domitille, nièce de Flave Clement, brûlée avec sa maitresse. 4.
- Thétis* délivre Jupiter des mains des Dieux. 55.
- Tournemens*. Usage qu'on en doit faire. 10.
- Trajan* défend qu'on recherche les Chrétiens. 7. Il élude la loy qui les condamnoit à mort. 22.
- Trophonius*. Ce que c'étoit que l'antré où il rendoit ses oracles. 78.
- Tuscia* Vestale, faussement accusée, porte de l'eau dans un crible sans en répandre. 83.
- V**
- V**ENGANCE. Les Chrétiens ne la connoissent point. 113.
- Venus* blessée par la main d'un homme. 55.
- Verité* étrangere sur la terre. Elle demande qu'on ne la condanne pas sans la connoître. 2. Haïe dans tous les temps. 56. Les Chrétiens justifiez par la force de la verité. 132. La regle de la verité est celle qui vient de Dieu par Jesus-Christ. 137. Les fables empêchent d'ajouter foy à la verité. 138. Elles ont puisé à la source de la verité. 139. Les vertitez Chrétiennes utiles & necessaires, puisqu'elles forcent les hommes à devenir meilleurs. 144.
- Vertu*. Les vertus des Philosophes sont des vices. 134. Souffrir pour la vanité & pour les hommes, c'est vertu. Souffrir pour Dieu, c'est folie, c'est desespoir. 148.
- Vestales* instituées par Numa pour conserver un feu perpetuel. 96.
- Vœux*. Les vœux & les prieres secretes des Chrétiens plus utiles à l'Empereur, que les solennitez éclatantes des Payens. 108.
- Volsinium*. V. *Bolseno* ancienne Ville des Tuscians. 91.
- Usage* que les Chrétiens font des choses que Dieu a créées. 127. 128.
- Utile*. Les Chrétiens sont aussi utiles & plus fideles à l'Empereur que les Payens. 128.
- Vulsine* réduite en cendres par le feu du Ciel. 123.
- Uxorium*, amende qu'on faisoit payer sous Auguste à ceux qui n'étoient pas mariez. 18.

## Table des Matieres.

X		
X	ANTHIUS Roy de Béotie tué par Melanthus.	Zenon Auteur de la secte des Stoïciens. 14. Soutient que c'est la parole de Dieu qui a fait toutes choses. 73. Ses sentimens. Son Histoire. <i>ibid.</i> Il s'efforce de se faire Roy des Prieniens. 135.
Z		Zenon d'Elée expire sous les coups de foüet. 148.
Z	ARADA, Legislateur des Perses.	38.

*Fin de la Table des Matieres.*

### F A U T E S A C O R R I G E R .

- P**age 1. Remarque a. ligne 10. pas encore, lisez, pas alors.
- Page 2. Rem. c. lig. 18. s'il avoit voulu, lisez, si Tertulien avoit voulu.
- Ibid.* Rem. c. l. 33. dans la remarque, lisez, dans le passage.
- P. 3. R. d. l. 9. qu'il la merite. l. qui la merite.
- P. 5. R. f. lig. 9. *χθίστων* lisez, *καθίστων*.
- P. 10. ligne 30. il ne reste, lisez, il ne reste plus.
- Ibid.* à la marge, la haine qu'on a, lisez, la haine que les Payens ont.
- Page 11. ligne 18. ôtez le point admiratif !
- P. 14. Rem. d. lig. 19. Laercet, lisez, Laërce.
- P. 21. Rem. c. lig. 23. Epilt. lisez, Epit.
- P. 23. R. g. lig. 29. calomnie si, l. calomnie. Si.
- P. 25. lig. 11. comme le fruit, l. comme un fruit.
- P. 27. lig. 17. des impietez, lisez, des impuretez.
- P. 28. lig. 13. nos femmes, lisez, vos femmes.
- P. 30. lig. 24. d'hommes qui, lisez, d'homme qui.
- P. 38. Rem. r. lig. 11. Simon, lisez, Cimon.
- Ibid.* Rem. f. ligne 11. Lyon, lisez, Lion.
- P. 39. lig. 5. chez vous en, lisez, chez vous, en.
- P. 47. Rem. o. lig. 1. Roy de la mer, lisez, Roy de Samos.
- P. 55. Rem. d. lig. 14. Alomene, lisez, Alemece.
- P. 56. R. e. lig. 4. insupportables, l. insupportable.
- Ibid.* R. f. lig. 3. ce qui donna, l. ce qui a donné.
- P. 62. Rem. a. lig. 8. *ὁμογενῶν* lisez, *ὁμογενῶν*.
- P. 63. Rem. a. lig. 1. *ἁρμοῦς* lisez, *ἁρμονῶν*.
- P. 64. lig. 25. des temps, lisez, des saisons.
- P. 66. lig. 10. étoient autrefois, lisez, font originaiement.
- P. 70. lig. 13. rendront, lisez, rendroient.
- P. 71. lig. 26. qui ne sçache, lisez, qui sçait.
- P. 79. Rem. i. ligne 11. Alag. lisez, Adag.
- Ibid.* Rem. a. lig. 4. *ἐπιδοκίμων* lisez, *ἐπιδοκίμων*.
- Ibid.* R. a. lig. 5. *καταδουλοῦν* lisez, *καταδουλοῦν*.
- Ibid.* Rem. a. lig. 21. donc, lisez, dont.
- Ibid.* R. a. lig. 42. elle a depuis, l. elle l'a depuis.
- P. 83. Rem. e. lig. 21. *lapsum*, lisez, *lapsus*.
- P. 84. lig. 2. pour adorer, lisez, pour faire adorer.
- Ibid.* à la marge, mes, lisez, mêmes.
- P. 90. Rem. d. ligne 1. donc, lisez, dont.
- Ibid.* Rem. \* ligne 2. Ancuria, lisez, Ancaria.
- P. 91. Rem. f. lig. 7. Neron, lisez, Nerva.
- P. 102. lig. 18. au-dessous de tous, lisez, au-dessus de tous.
- Ibid.* lig. 18. au-dessus de Dieu, lisez, au-dessous de Dieu.
- P. 109. lig. 21. Populacé, lisez, Populace.
- P. 110. Rem. a. lig. 14. *Vulcasus*, l. *Vulcastus*.
- Ibid.* Rem. c. lig. 11. opiniâtre, lisez, opiniatre.
- P. 112. l. 9. dans les mœurs, l. dans des mœurs.
- Ibid.* à la marge, les Chretiens font, lisez, les Chretiens sont.
- Ibid.* ce qu'ils font, lisez, ce qu'ils sont.
- Ibid.* lig. 27. les Chretien, lisez, les Chretiens.
- P. 113. ligne 12. ne laissent, lisez, ne laisse.
- P. 118. lig. 7. mais il y a, l. il est vray qu'il y a.
- P. 121. ligne 32. le Tybre, lisez, si le Tybre.
- P. 122. lig. 4 au lion, lisez, au lion, au lion.
- P. 123. Rem. b. l. 5. Riph. lisez, Xiph.
- Ibid.* Rem. c. lig. 11. l'Aufunois, l. l'Aurunois.
- P. 127. Rem. a. lig. 20. de la Gité, l. de la Crif.
- P. 136. à la marge, saintes Ecriture, lisez, saintes Ecritures.
- Ibid.* lig. 5. connu de Divinité, lisez, connu de la Divinité.
- P. 139. lig. 16. & la nature, lisez, & par la nature.
- Ibid.* Rem. a. lig. 13. de honest. *Disciplinā*, lisez, de honest. *disciplina*.
- P. 143. ligne 6. ni resusciterons, lisez, ni ne resusciterons.
- P. 144. ligne 3. qu'ils, lisez, qu'ils.



## PRIVILEGE DU ROY.

**L** OUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut : Notre tres-cher & bien-amié J. B. VASSOULT Aumônier & Confesseur ordinaire de la Maison de feuë notre tres-chere Fille Madame la Dauphine, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer *Les Oeuvres de Tertulien, traduites en François*; & dont il desireroit faire part au Public, s'il nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit sieur Exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs volumes, en telle forme, marge, caracteres, conjointement & séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de les faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ny contrefaire lesdits Ouvrages qu'il a traduits, avec des Notes, en tout ny en partie, ny d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre en langue Latine, langue Grecque, langue Hebraïque ou autrement, sans le consentement par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mil livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrees tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois



mois de la date d'icelles , que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & en beaux caracteres , conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que d'exposer lesdits Ouvrages en vente , il en sera mis de chacun deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique ; un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain , Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit sieur Exposant , ou ses ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes , qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages , soit tenuë pour bien & dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires , foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & necessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , charte Normande , & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le trentième jour du mois de Decembre l'an de grace mil sept cent treize , & de notre regne le soixante-onzième. Par le Roy en son Conseil , FOUQUET.

Il est ordonné par l'Edit de Sa Majesté de 1686. & Arrests de son Conseil rendus en consequence , que les Livres dont l'impression se permet par chacun des Privileges , ne seront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

*Registré sur le Registre num. 3 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris , num. 797. page 709. conformément aux Reglemens , & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. A Paris ce 14. Janvier 1714. Signé, ROBUSTEL, Syndic.*











